



1000000



1000000

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto





OEUVRES

DE

S^T VINCENT DE LERINS

ET DE

S^T EUCHER DE LYON.

Sous Presse :

OEuvres de Sidoine Apollinaire, trad. avec le texte en regard, notes et préfaces, par Grégoire et Collombet; 3 vol. in-8.°

Lettres de saint Jérôme, trad. avec le texte en regard, notes et préface, par les mêmes; 6 vol. in-8.°; sans le texte, 3 vol. in-8.°

Vies des Saints du Diocèse de Lyon, par F. Z. Collombet; 1 vol. in-12.

ŒUVRES

DE

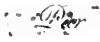
S^T VINCENT DE LERINS

ET DE

S^T EUGHER DE LYON ;

TRADUCTION NOUVELLE ,

AVEC LE TEXTE EN REGARD , NOTES ET PRÉFACES ,


J.-F. Grégoire et F.-S. Collombet.

à Lyon,

CHEZ M. P. RUSAND, IMPRIMEUR - LIBRAIRE.

à Paris,

CHEZ POUSSIELGUE - RUSAND, LIBRAIRE,

Rue Haute-Feuille, N. 9.

1854.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES

100 St. George Street
Toronto, Ontario, Canada

001 17 831

2507



APR 17 1970



LORSQUE la Religion du Christ était aux prises avec le Paganisme, on vit ses invincibles athlètes descendre dans l'arène et présenter leur tête au fer du bourreau pour la défense de la Foi. Mais quand les princes de la terre comprirent enfin qu'ils ne pouvaient rien contre une Religion qui tirait de la mort et des supplices une nouvelle vie, ces hommes, auparavant si avides du martyre, coururent s'enfoncer dans les profondeurs des déserts, et chercher d'autres victoires. Bientôt les Paul, les Antoine, les Hilarion, les Pacôme, furent suivis de disciples innombrables. Renfermés dans d'étroites cellules, ou suspendus au rivage des mers, dont la vaste étendue leur parlait de la grandeur infinie de Dieu, « ils pensaient aux

« jours anciens et méditaient les années éternelles (1). » Ils disaient au rire : « Tu es un séducteur ; » et à la joie : « Pourquoi m'as-tu trompé (2) ? » Domptant la chair par le jeûne et le silence, ils se couvraient de feuilles de palmier, buvaient l'eau du torrent, se nourrissaient de racines sauvages. Ils étaient inconnus à l'univers, et leur fervente prière était comme un vent salutaire dont le souffle puissant faisait voguer en paix le vaisseau de l'état. Bien des fois leurs bras élevés vers le ciel gagnèrent des batailles ; souvent aussi leurs vertus et leurs sacrifices détournèrent les fléaux de la justice divine, prêts à fondre sur un empire. Pendant que leur voix s'élevait dans la solitude, et célébrait les louanges de Dieu, leur cœur se pénétrait des saintes lettres, et leurs mains tressaient quelques nattes, dont le prix n'était pas même pour eux.

Si la charité les conduisait les uns auprès des autres, c'était seulement pour se rappeler cette effrayante, mais salutaire vérité, que nous sommes ici-bas des voyageurs, et qu'il nous faudra lever, avant le soir, la tente que nous avons dressée le matin.

Les petites passions, les vils intérêts de ce monde ne leur importaient guère, et le grand

(1) *Ps.* LXXVI. 6.

(2) *Lib. Sap.*

Paul demandait si toujours les empires s'élevaient et retombaient, si toujours les enfans des hommes bâtissaient des maisons et des cités.

Souvent la solitude fut illustrée par de vastes génies; elle vit les Grégoire, les Basile et les Jérôme. Le silence et la méditation nourrissaient leurs grandes ames, et leur imprimaient ce degré de force et d'énergie qu'on admire dans leurs chefs-d'œuvre. Du fond de leur retraite, ils veillaient sur le monde, signalaient les fatales hérésies qui déchiraient l'Eglise de Jésus-Christ, applaudissaient à tous ses triomphes, et plaidaient la cause des peuples devant les heureux et les puissans du jour.

Si, des régions de l'Asie, nous venons en Occident, quel spectacle non moins merveilleux !.... Dans l'Italie et dans les Gaules principalement, de pieux cénobites défrichaient un sol inculte et couvert encore de forêts immenses. Autour de leurs cellules, on voyait se réfugier, comme sous une égide sacrée, tous les genres d'infortune. Ces hommes divins accordaient au voyageur la plus douce, la plus cordiale, la plus généreuse hospitalité; ils pleuraient avec l'affligé, ils étaient l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le bâton du vieillard, l'appui de l'orphelin, la consolation de la veuve, le soutien du pauvre; ils bénissaient l'enfant que leur présentait la jeune mère confiante en leurs prières, et ce n'est pas ailleurs

que dans cette pieuse protection, qu'il faut aller chercher l'origine de la plupart des villages qui entourent encore les restes de nos vieilles abbayes.

Les heureux du siècle vinrent plus d'une fois, à l'ombre de ces moutiers solitaires, échanger leurs délicats vêtemens contre l'habit grossier des enfans de Benoît et de Bruno. Leur modeste obituaire portait les noms de fils et de filles de rois qui avaient fui les délices de la cour, pour embrasser ensuite les austérités du cloître.

Et quel était le devoir habituel de ces Religieux, que la haine a tant noircis, qui ont été l'objet de tant de dérisions et de sarcasmes ? La prière, le travail des mains et l'étude. Conservant le feu sacré de la piété et du savoir, ils disputaient à la barbarie ces beaux modèles d'Athènes et de Rome, sans prévoir que des ingrats, en recueillant ce précieux héritage, les paieraient de leurs laborieuses veilles par les injures, le ridicule et le mépris.

Ils tenaient de leurs vertus, de leur habileté et de leurs lumières, cet ascendant, cet empire qu'ils exerçaient sur leur siècle, et dont nous sommes en quelque sorte étonnés. Leurs relations s'étendaient à tout ce qu'il y avait alors d'hommes distingués, d'hommes éminens et vertueux ; leurs lettres parcouraient la chrétienté, elles remuaient les seigneurs et les peuples ; enfin, leurs travaux

préparaient, pour les sciences et les arts, des jours de reconnaissance et de gloire.

Si le vieil Orient, terre classique, pour ainsi dire, de ces âmes ardentes qui ont besoin du recueillement et de la solitude; le vieil Orient qui avait nourri les Gymnosophistes de l'Inde, les Prêtres de l'Égypte, les Sages de la Grèce et de la Chaldée, les Thérapeutes d'Alexandrie, et les Esséniens de la Palestine, se précipita dans la voie nouvelle que l'Évangile venait de lui ouvrir, l'Occident, au contraire, ne se hâta pas de rivaliser avec lui dans une carrière de vertus et d'austérités, où la différence des climats rendait peut-être aussi la différence des privations et trop saillante et trop inégale. « Manger beaucoup, dit « Sévère Sulpice, c'est chez les Grecs une « gourmandise; chez les Gaulois, c'est de nature (1). » Rome méprisait la vie monacale, et l'Afrique latine en faisait l'objet de ses insultes, de ses sarcasmes. Il faut lire le *Traité de la Providence* de Salvien, pour voir jusqu'où se portait cette haine contre les Religieux. « Dans « les villes d'Afrique, dit le vertueux Prêtre, et « surtout dans les murs de Carthage, un peuple « aussi malheureux qu'impie ne pouvait voir « sans mépris et sans exécration un moine avec

(1) *Dial.* 1, 4. Nam edacitas in Græcis gula est, in Gallis natura.

« manteau , son visage pâle , et ses cheveux , qui
 « flottaient jadis en boucles ondoyantes , rasés
 « maintenant jusqu'à la peau. Si quelque servi-
 « teur de Dieu , venu des monastères de l'E-
 « gypte , des saints lieux de Jérusalem , entraît
 « à Carthage pour remplir une œuvre divine ,
 « sitôt qu'il apparaissait en public , on le rece-
 « vait avec des outrages , des sacrilèges et des
 « malédictions. Et ce n'est pas tout ; il essayait
 « encore les ricanemens féroces , les risées dé-
 « testables , et les huées sanglantes d'un peuple
 « criminel (1). »

Cependant , au milieu même de ces haines vivaces , à côté de ces antipathies profondes , des voix se faisaient entendre , voix fortes , voix solennelles et imposantes. C'était celle d'Athanase , panégyriste de saint Antoine ; celle de Damase , évêque de Rome ; celle d'Ambroise , évêque de

(1) Inter Africae civitates , et maxime intra Carthaginis muros , palliatum et pallidum , et , recisis comarum fluentium jubis , usque ad cutem tonsuram videre , tam infelix ille populus quam infidelis , sine convicio atque execratione vix poterat. Et , si quando aliquis Dei servus , aut de Aegyptiorum cœnobiis , aut de sacris Jerusalem locis , aut de sanctis Eremitis venerandisque secretis ad urbem illam officio divini operis accessit , simul ut populo apparuit , contumelias , sacrilegia , et maledictiones exceperat. Nec solum hoc ; sed improbissimis flagitiosorum hominum cachinnis , et detestantibus ridentium sibilis quasi taureis cœdebatur. (Lib. VIII , t. 2 , p. 115). — Voyez notre édition de Salvien , publiée en 1833 ; Paris , Bohaire ; Lyon , Sauvignat et Bohaire , 2 vol. in-8.°

Milan : c'était celle de Jérôme , le grand ascète ; celle d'Augustin , le roi de ces premiers siècles. Avec tout l'ascendant de leur génie , avec toute la vigueur de leur éloquence , ils prêchaient à l'univers les charmes ineffables et les joies secrètes de la vie monastique , et les hautes récompenses qui attendent le saint Religieux au sortir de la vie. Leurs paroles trouvèrent de l'écho , et les peuples de l'Occident se mirent enfin à quitter le monde pour un isolement plus ou moins absolu , pour une retraite plus ou moins silencieuse. Deux hommes doués surtout du génie de l'organisation, Martin de Tours et Cassien de Marseille , vinrent réunir en des asiles communs les Solitaires épars dans les bois de l'Italie et de la Gaule , et des essaims d'ascètes furent attirés par le renom de ces pieux fondateurs.

Mais avant ces glorieuses tentatives , la vertu s'était déjà donné des lieux où il lui fût libre de pleurer à l'écart de grandes fautes , d'expié de grands crimes , et de *disposer* vers le ciel *des degrés d'ascension* (1) , suivant le langage du Psalmiste. Quelques îles , celles de Gallinaria , Gorgonia , Palmaria et Capraria , furent les premières retraites des moines (2). Là , venaient se

(1) Ascensiones disposuit in corde suo.

(2) Processu pelagi jam se Capraria tollit ,
Squalet lucifugis insula plena viris.

réfugier tous les hommes qui portaient en leur ame quelque triste plaie , tous ceux qui avaient senti leur cœur brisé par quelque'une des peines de la vie , tous ceux qui se trouvaient inquiets de cette inquiétude sans but qui souvent précède de grands maux , tous ceux enfin qui aspiraient à couler doucement leurs jours , et à mourir après cela sous les regards du Seigneur. Il est si beau d'achever ainsi son pèlerinage , et de plier, en de saintes joies , une tente que l'on dressa peut-être dans de profondes amertumes ! Il est si consolant de s'envoler bien loin de cette vallée de larmes , et de dire adieu à ses frères en douleurs , alors que l'on s'appuie sur quelques vertus , jetées comme en gage à l'immortalité !

Parmi les îles qui servirent de refuge aux Religieux d'Occident , il en est une surtout que nous devons signaler , parce qu'elle occupe une grande et belle place dans nos annales ecclésiastiques ; parce qu'elle fut , dans le cinquième siècle , la retraite où se formaient les Saints , le séminaire d'où sortaient les grands Evêques des Gaules , et l'académie où s'élevaient les savans.

Jetée sur les côtes de la Provence , au midi de

Ipsi se Monachos , graio cognomine , dicunt ,

Quod soli nullo vivere teste queant.

(*Rutilii Numatiani Itin* , 1 , v. 459.)

Fréjus et d'Antibes, Lerins présente une surface plane de deux milles et demi ; sa forme est ovale et oblongue. Les auteurs qui ont écrit sur cette île, nous disent que le ciel en est doux et agréable, l'aspect délicieux et pittoresque ; ils ajoutent qu'elle est couverte d'arbres et de plantes de tout genre ; qu'elle produit le palmier *triumphal*, l'olivier *pacifique*, le *triste* cyprès, le myrte, le lentisque, etc..... (1). Mais elle était, avec tout cela, déserte et inculte, inhabitable même à cause des serpens et des animaux venimeux qui s'y trouvaient, lorsqu'elle devint tout-à-coup comme la Thébaïde des Gaules, par le nombre et l'austérité des Religieux qui la peuplèrent sous la conduite de saint Honorat. Ce grand patriarche était originaire du territoire de Toul, et issu d'une illustre famille romaine qui avait eu l'honneur de donner des consuls à l'empire. Saint Loup, qui depuis fut son disciple et devint évêque de Troyes, avait épousé sa sœur. Honorat reçut une éducation conforme à sa naissance, et fut instruit dans les lettres humaines. Quoique né d'un père païen, il se sentit de l'attrait pour les vérités de l'Évangile, et reçut le baptême. Il résolut même de renoncer au monde ; et Venance, son frère aîné,

(1) *Fecunda triumphalibus palmis, pinguibus paciferisque oleis, victricibus laureis, cyparissis mœstis, etc.* (Barral, *Chronologia Lerinensis.*)

partagea ce pieux dessein. Après avoir vendu leurs biens et en avoir distribué le prix aux pauvres, tous deux partirent pour Marseille, où ils s'embarquèrent avec un saint vieillard nommé Capraise, qu'ils prirent pour leur directeur. Ils parcoururent les diverses côtes de la Grèce, sans autre dessein que d'étudier de près les vertus des plus fervens Religieux de ces contrées. Ayant abordé en Achaïe, après une navigation fatigante, Venance mourut à Méthone, aujourd'hui Modon, dans la Morée.

Honorat, privé d'un frère qui faisait sa consolation dans ces terres étrangères, se hâta de regagner les Gaules. Il passa par l'Italie, où plusieurs Evêques s'empressèrent de le retenir. L'estime particulière qu'il conçut pour Léonce, de Fréjus, le décida bientôt à se fixer dans son voisinage. Il choisit Lerins. Les honneurs qu'il fuyait le vinrent chercher au désert, et il fut élevé, comme malgré lui, à la prêtrise par saint Léonce (1). Voyant ensuite qu'on accourait de toutes parts se ranger sous sa conduite, il fit bâtir dans son île, vers l'année 410 (2), un monastère

(1) Tillemont, *Mémoires*, tom. XII, pag. 464 et suiv. — J. Longueval, *Hist. de l'Eglise gallicane*, tom. 1, pag. 367. — *Biog. univers.*, art. HONORAT. — Fleury, *Hist. eccl.*, tom. V, pag. 632. — *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 57. — Dom Ceillier, *Hist. gén. des Auteurs sacrés et eccl.*, tom. XV, pag. 535.

(2) *Hist. des Ordres religieux*, tom. V, pag. 116. — Entre 400 et 410, suivant l'*Hist. litt. des Bénédictins* et la *Biogr. univ.*

qui fut un des plus célèbres du monde chrétien. Les moines y demeuraient dans des cellules séparées, et ils alliaient les exercices de la vie cénobitique avec ceux de la vie solitaire (1). L'île de Lero (2), qui touche presque à celle de Lerins, était aussi habitée par de pieux Solitaires, qui ne faisaient, avec ceux de Lerins, qu'une même congrégation, guidée par les mêmes observances (3). On loue beaucoup la règle que leur avait donnée saint Honorat; néanmoins, comme elle n'est point marquée parmi celles dont Benoît d'Aniane a fait sa Concorde, le cardinal Noris (4) a cru que saint Honorat ne l'avait point rédigée par écrit, mais qu'il s'était contenté des exemples et des réglemens des Orientaux. Cette opinion ne se peut soutenir, comme le remarque fort bien Tillemont (5); car on voit dans les anciens auteurs, que l'on joint les réglemens des Pères de Lerins avec les règles écrites de Basile, de Pacôme, de Cassien. D'ailleurs, un autre ancien auteur, parmi les écrits attribués à saint Euchèr, parle de cette règle comme existante, puisqu'il dit qu'elle était

(1) Euchèr, *De laude Eremi*.

(2) Voyez Strabon, et plus spécialement le *Dictionnaire géographique* de l'abbé Expilly, au mot ISLES.

(3) *Hist. des Ordres religieux*, lieu cité.

(4) *Hist. Pel.*, tom. II, 5, pag. 176.

(5) *Mém.*, tom. XII, pag. 475.

tirée des deux Testamens et des Instituts des Pères de l'Égypte.

Honorat devint ainsi pour notre jeune Occident ce que saint Antoine avait été d'abord pour les vieilles contrées orientales : il jeta les fondemens de la vie monastique. « Une semblable cause, nous
 « dit, en son français quelque peu suranné, un
 « historien provençal, une semblable cause pro-
 « duisit un effet pareil ; on vit bientôt changer
 « de face à ce lieu (Lerins), et, de sauvage et
 « abandonné qu'il était, on le vit devenir si agréa-
 « ble et si peuplé, qu'il fut appelé pour cette
 « raison l'île où la milice angélique s'était assem-
 « blée, où se mettaient en sûreté tous ceux qui
 « fuyaient les naufrages du monde, et où trou-
 « vaient une ombre salutaire ceux que l'ardeur
 « mortelle du siècle avait presque consumés ; un
 « pré toujours vert et toujours riant, si rempli
 « de fleurs, que leur odeur charmante avançait
 « à ses habitans les odeurs du Paradis, qui devait
 « être leur demeure éternelle (1).

« En effet, c'est là que furent instruits une in-
 « finité de Solitaires qui portèrent bientôt dans
 « les Gaules le germe de vie des Pères du désert.
 « C'est de là que s'élevèrent dans le ciel tant de gens
 « que leur hospitalité renferma dans ce coin de
 « terre. C'est de là que furent tirés plusieurs Evê-

(1) Eucher, *De laule Eremi.*

« ques éminens en savoir et en piété. Aussi, l'E-
 « glise, à qui seule appartient le droit de cou-
 « ronner les vertus, en a tant mis au nombre des
 « Saints, qu'il faudrait des volumes entiers pour
 « les faire dignement connaître. Il suffira de re-
 « marquer ici qu'il y en a eu de tous les états, de
 « simples Religieux, d'Abbés, d'Evêques. Parmi
 « les premiers se remarquent, entr'autres, Sal-
 « vien, Vincent, Antoine, Bernarius, Théodore,
 « Ferriol. Parmi les Abbés, Capraise, dont on a
 « dit que la gravité était égale à celle des pre-
 « miers Pères, et que sa pureté le faisait jouir
 « de la conversation des Anges ici-bas. — Eude,
 « Bonon, Attala, Armand, Marin. — Parmi les
 « Evêques, Arles se glorifie de ceux-ci : Honorat,
 « ce digne père de tant de saints enfans ; cet
 « homme dont non-seulement les mœurs, mais
 « le visage était rayonnant de l'esprit apostoli-
 « que (1) ; — Hilaire, qui dit lui-même s'être fait
 « habitant de Lerins et citoyen de ce ciel terres-
 « tre, à la persuasion de saint Honorat, son fon-
 « dateur ; — Césaire, que les jeûnes et les mor-
 « tifications pratiquées en cette île affaiblirent si
 « fort, qu'on fut contraint de l'en retirer ; — Vir-
 « gilius, que les continuelles austérités d'une vic-
 « de cent vingt-sept ans firent passer pour une
 « merveille que l'on n'avait jamais encore vue, et

(1) Eucher, *De laude Eremi.*

« lui acquirent la vertu des miracles , qui décou-
 « vrent, dès son vivant même, la grandeur de
 « sa sainteté. — Lyon fait parade d'Eucher, qui
 « dit lui-même qu'il honorait particulièrement
 « son île de Lerins (1), parce qu'elle recevait hu-
 « mainement ceux qui voulaient se mettre à cou-
 « vert des dangereux naufrages du monde. — Riez
 « se vante de Maxime, digne successeur de saint
 « Honorat, en la supériorité du monastère de Le-
 « rins; — de Faustus, dont le mérite est assez
 « connu par les vers que Sidonius lui adresse (2). »

Revenons. — Parmi les auteurs ecclésiastiques dont la gloire et le nom se rattachent à Lerins, Vincent occupera toujours une belle place, par ses vertus comme par ses écrits. Gennade nous apprend qu'il était gaulois de nation; quelques-uns prétendent qu'il naquit à Toul. Il paraît qu'il suivit d'abord la profession des armes, et qu'ensuite il occupa dans le monde des emplois distingués. Lui-même nous apprend que pendant quelque temps il fut engagé dans les affaires du siècle, et Baronius (3) a cru qu'il pouvait être le Vincent, préfet des Gaules, loué par Sévère Sulpice (4), lequel fut consul en 401; mais il n'est pas vraisem-

(1) *De laude Eremi.*

(2) De Gaufridi, *Hist. de Provence*, tom. 1, pag. 85.

(3) *Ann. Eccles.*, ad ann. 454, pag. 554.

(4) *Dial.* 1.

blable que Gennade, parlant de lui avec assez de particularités, en eût omis une si importante. Quelques auteurs ont prétendu, avec aussi peu de fondement, qu'il était frère de saint Loup, évêque de Troyes, lequel accompagna dans la Grande-Bretagne saint Germain d'Auxerre, lorsqu'il s'y rendit pour combattre le Pélagianisme. Saint Loup eut en effet un frère, peut-être nommé Vincent, qui habita Lerins; mais il avait quitté le monastère lorsque saint Eucher, depuis archevêque de Lyon, vers 426 ou 427, écrivit à saint Hilaire la lettre où il est fait mention de cette sortie, au lieu que le Vincent dont il s'agit ici est mort à Lerins.

Quoi qu'il en soit, las du monde et de ses vanités, Vincent vint à Lerins prendre l'habit monastique, et y fut élevé à la dignité du sacerdoce. « Ballotté, dit-il, par les tristes et divers tourbillons de la vie séculière, je me suis enfin caché au port de la Religion, refuge toujours si favorable à tous les hommes. Là, déposant les pensées d'orgueil et de vanité, apaisant Dieu par le sacrifice de l'humilité chrétienne, je cherche à éviter non-seulement les naufrages de la vie présente, mais encore les feux du siècle futur (1). » — Il se disait souvent à lui-même : « Si le temps emporte toutes choses, nous de-

(1) *Common.*, 1.

« vous, nous autres, lui ravir aussi quelques
 « momens qui nous profitent pour la vie éternelle,
 « alors surtout que la terrible attente du jugement
 « divin qui s'approche demande avec instance l'ac-
 « croissement de notre zèle religieux, et que l'ar-
 « tificieuse subtilité des nouveaux hérétiques ré-
 « clame de notre part beaucoup de vigilance et
 « une attention spéciale (1). »

La première éducation de Vincent avait été soignée; il était instruit dans les lettres humaines, et il y avait fait de grands progrès. Arrivé à son monastère, il étudia les saintes Ecritures, lut les ouvrages des Pères, et devint un théologien profond. Il s'était aussi avancé dans la connaissance et les exercices de la vie spirituelle, et ce fut lui qui y perfectionna Salone, fils de saint Eucher. Gennade, en parlant de Vincent, le représente comme un homme d'une sainteté rare, d'une grande éloquence, et éminemment versé dans toutes les sciences ecclésiastiques (2); mais ce qui lui valut une célébrité à laquelle les âges suivans

(1) *Common.*, 1.

(2) Vincentius, natione Gallus, apud monasterium in Lerinensi insula presbyter; vir in Scripturis sanctis doctus, et notitia ecclesiasticorum dogmatum sufficienter instructus, composuit ad evertenda hæreticorum collegia, nitido et aperto sermone, validissimam disputationem, quam, absconso nomine suo, attitulavit: *Peregrini adversus hæreticos*; cujus operis, quia secundi libri maximam in schedulis partem, a quibusdam furatam, perdidit, recapitulato ejus, paucis sermonibus, sensu primo, compegit et in-

ont encore ajouté, c'est un ouvrage assez court, auquel, par modestie ou par tout autre motif, il ne mit pas son nom, et qu'il intitula : *Commonitorium Peregrini*, c'est-à-dire *Commonitoire du Voyageur* ou du *Pèlerin*. Ce livre, que le P. Labbe qualifie de *Livre d'or*, et que Bellarmin, à cause de sa brièveté, appelle *mole parvum, sed virtute maximum*, a pour but de préserver les fidèles des nouveautés en matière de foi. Vincent composa le *Commonitoire* en 434, trois ans après le concile d'Ephèse, où le Nestorianisme fut condamné, et à l'occasion de cette hérésie. Ce traité était originairement divisé en deux parties, dont la seconde avait pour objet le concile d'Ephèse, et à laquelle était jointe une récapitulation de tout l'ouvrage. La seconde partie ayant été soustraite à Vincent, il se contenta de rapporter cette récapitulation à la fin de la première partie, et de ne faire du tout qu'un seul livre; c'est dans cet état que nous l'avons aujourd'hui.

L'auteur établit une règle infailible pour distinguer la vérité d'avec l'erreur, savoir, l'autorité des Ecritures expliquées suivant la tradition de l'Eglise catholique. « Souvent, dit-il, je me suis
« enquis avec grand zèle et grande sollicitude,
« auprès de bien des personnages éminens en

mum librum eçidit. Moritur Theodosio et Valentiniano regnantibus.
Illust. vir. catal. lxxvi, t. v de St. Jérôme.

« sainteté et en savoir, de quelle façon je pour-
 « rais, par une sorte de voie générale et régulière,
 « discerner la vérité de la foi catholique d'avec
 « la fausseté des hérésies perverses, et j'en ai
 « toujours reçu cette réponse presque unanime :
 « que, si moi ou un autre voulions démêler les
 « artifices, éviter les pièges des hérétiques nais-
 « sans, et demeurer sains et entiers dans une foi
 « saine, il fallait, avec le secours du Seigneur, af-
 « fermir notre croyance en deux manières, d'abord
 « par l'autorité de la loi divine, puis ensuite par
 « la tradition de l'Eglise catholique. Ici peut-être
 « quelqu'un va me dire : Puisque la règle des
 « Ecritures est parfaite, qu'elle est de soi suffi-
 « sante et plus que suffisante à toutes choses,
 « qu'est-il besoin d'y joindre l'autorité de l'in-
 « telligence ecclésiastique ? — C'est que, vu la
 « profondeur de l'Ecriture-Sainte, tous ne la
 « prennent pas en un seul et même sens ; mais
 « que les mêmes paroles sont expliquées autre-
 « ment par celui-ci, autrement par celui-là, de
 « manière que, autant il y aurait de personnes,
 « autant l'on pourrait, ce semble, en tirer
 « d'interprétations diverses. Autrement, par
 « exemple, se prononce Novatien, autrement
 « Photin, autrement Sabellius, autrement Do-
 « natus, autrement Arrius, Eunomius, Macedo-
 « nius ; autrement Apollinaris, Priscillianus ; au-
 « trement Jovinien, Pélage, Céleste ; autrement

« enfin Nestorius. Alors donc, il est bien néces-
 « saire, au milieu de tant d'erreurs et de détours,
 « que la ligne de l'interprétation des Prophètes
 « et des Apôtres soit dirigée suivant la règle du
 « sens ecclésiastique et catholique. Mais, en l'E-
 « glise catholique, on doit avoir grand soin de
 « s'en tenir à ce qui a été cru dans tous les
 « lieux, dans tous les temps, et par tous les fi-
 « dèles (1). »

Vincent montre ensuite que la nouveauté est toujours le caractère de l'erreur; et, en parlant de la nouveauté arienne, il la peint comme une Furie ou une Bellone, qui, après s'être rendue maîtresse de l'empereur et du palais, a rempli tout l'empire de troubles et d'attentats (2). C'est à de pareilles violences qu'aboutissent les charmes séduisants de la nouveauté; ne fût-on pas sensible aux intérêts de Dieu, il ne faut que l'être à ceux de l'état, pour la détester.

A l'occasion de ce qu'on avait innové en Afrique touchant la rebaptisation des hérétiques, notre auteur parle ainsi : « Quelle fut donc alors
 « l'issue de toute cette affaire? Quelle put-elle
 « être, sinon l'issue ordinaire et accoutumée? On,
 « retint l'antiquité, on rejeta dédaigneusement
 « la nouveauté. Mais peut-être que les défenseurs

(1) *Common.*, II.

(2) *Ibid.*, IV.

« manquèrent à cette nouvelle doctrine ! — Au
 « contraire, il y eut là tant de vigueur de génie,
 « tant de fleuves d'éloquence, de si nombreux
 « partisans, une si grande ressemblance avec la
 « vérité, tant d'oracles de la divine loi, mais
 « entendus en un sens et si inouï et si pervers,
 « que cette conspiration n'eût pu, ce me semble,
 « être anéantie, si elle n'eût été délaissée par
 « cette profession même de nouveauté, cause
 « unique de ce vaste mouvement, embrassée, dé-
 « fendue, applaudie avec ardeur (1). »

Vincent conclut avec l'Apôtre que quand un Ange viendrait du ciel nous annoncer un autre Evangile, il faudrait lui dire anathème. Vincent de Lerins s'applique sur toutes choses à précautionner les fidèles contre une des plus dangereuses tentations où leur foi soit exposée, ce qui arrive lorsque Dieu permet que de grands hommes, des hommes estimés par leurs talents, et en réputation de sainteté, deviennent les docteurs de l'hérésie. Il apporte pour exemple Valentin, Donat, Photin, Apollinaire, Nestorius, Tertullien, et surtout Origène, deux pères dont il fait le plus magnifique éloge, pour en conclure que « tous les
 « vrais catholiques doivent recevoir les Docteurs
 « avec l'Eglise, mais non pas abandonner la foi

(1) *Commun.*, vi.

« de l'Eglise avec les Docteurs (1). » Il réfute , en passant, les erreurs de Photin, d'Apollinaire et de Nestorius. Il insiste davantage sur celles du dernier, qui troublaient alors l'Eglise. Il fait un beau commentaire sur ces paroles de saint Paul : *O Timothée ! gardez le dépôt, évitant les profanes nouveautés de paroles* (1). Il remarque en divers endroits les artifices des hérétiques, qui ne manquent pas de s'autoriser des Ecritures et de quelques textes tronqués et obscurs des saints Pères, et il peint partout les novateurs avec des traits si naturels, qu'on y reconnaît encore ceux des derniers temps.

Ce docte défenseur de la catholicité répète encore en finissant, que les armes dont il faut se servir pour combattre les hérétiques, sont l'Ecriture, expliquée selon la tradition et l'autorité des Pères, morts dans la communion de l'Eglise. Nous devons croire, dit-il, ce que tous ou le plus grand nombre ont enseigné. « Mais toutes les « opinions que l'un d'entr'eux, fût-il saint et « docteur, fût-il évêque, fût-il confesseur et « martyr, aura manifestées, ou sans la participa- « tion générale, ou contre l'assentiment univer- « sel, doivent être séparées de la doctrine com- « mune, publique et générale, et reléguées au.

(1) *Common.*, xvii.

(2) 1. *Tim.*, vi. 20.

« nombre des singularités à lui particulières (1). » Il avertit que souvent il n'est pas à propos de combattre les anciennes erreurs par l'autorité des Pères, parce que les hérétiques ont eu le temps de corrompre leurs ouvrages, et d'y altérer les règles de la foi ; et il croit qu'il ne faut opposer à ces anciennes hérésies que l'autorité de l'Écriture et des Conciles (2). Tels sont les principes généraux que Vincent de Lerins établit dans son ouvrage.

De tout temps on a reconnu le mérite du *Commonitoire* ; plusieurs Protestans en sont convenus, quoique intéressés par système à le contredire. Mosheim (3) avoue que Vincent de Lerins s'est acquis une réputation immortelle par son petit, mais excellent Traité contre les sectes. Cave, Reeves et d'autres Anglais en ont parlé de même. Le savant Pierre Pithou confessait au Père Sirmond « qu'il s'était converti en lisant les anciens
« Pères de l'Église, particulièrement le livre de
« *Vincentius Lirinensis adversus hæreses*, même

(1) *Common.*, xxviii.

(2) Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, tom. 1, pag. 536. — *Biog. univ.*, art. VINCENT de Lerins. — Godescard, *Vies des Pères*, etc., tom. IV, p. 496, édition de 1765. — D Ceillier, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, tom. XIII, p. 564. — Du Pin, *Bibliothèque*, etc., tom. V, p. 403. — *Hist. litt. de la France*, tom. II, p. 305 et suiv. — Fleury, *Hist. eccl.*, tom. VI, p. 185. — Tillemont, *Mém.* tom. XV, p. 859.

(3) *Hist. eccl.*, v.^e siècle, 2.^e partie, chap. 2, § xi.

« pendant qu'il résidait à Genève et à Heidelberg ;
 « et qu'il avait accoutumé de reprocher à ceux
 « de la religion prétendue réformée , leurs er-
 « reurs , leur alléguant ce petit ouvrage de *Vin-*
 « *centius Lirinensis* (1). » Le *Commonitoire* est
 en effet un de ces écrits que l'on ne peut lire trop
 souvent ; il en est peu dans l'antiquité qui ren-
 ferment tant de choses admirables en si peu de pa-
 roles. Le style en est agréable, net, doux et coulant ;
 la phrase de Vincent de Lerins , toujours pure et
 harmonieuse , se module et se balance comme la
 période cicéronienne. Sous le rapport du style ,
 l'auteur du *Commonitoire* nous paraît supérieur
 de beaucoup à Salvien , qui vivait dans le même
 siècle. Comme controversiste , Vincent de Lerins
 a été fort bien jugé par M. l'abbé Gerbet. Après
 avoir montré que la division des hérétiques en
 deux classes principales détermina aussi à leur
 égard une double controverse , il ajoute :

« Nous n'avons pas à nous occuper ici de celle
 « qui consistait à montrer , par les monumens
 « de la tradition et les décisions dogmatiques ,
 « quelle était la foi de l'Eglise ; mais celle qui
 « avait pour objet de prouver la nécessité de
 « croire à l'Eglise , mérite une attention particu-
 « lière. L'antiquité chrétienne a produit sur ce

(1) *Vie de P. Pithou* , dans les *Divers Opuscules tirés des Mémoires de M. Antoine Loisel* , p. 260.

« sujet deux ouvrages fondamentaux , l'un vers
 « le commencement du troisième siècle, et l'autre
 « au cinquième : les *Prescriptions* de Tertullien ,
 « et le *Commonitoire* de Vincent de Lerins. Nous
 « les disons fondamentaux , parce qu'effective-
 « ment les considérations qui y sont développées
 « frappent également toutes les sectes , quelles
 « que soient leurs doctrines particulières ; et de
 « même que , en algèbre , on obtient , en élimi-
 « nant les conditions spéciales de tel problème
 « particulier, des formules générales , applicables
 « a toute espèce de quantité ; de même , en écar-
 « tant dans la lecture de ces deux écrits les noms
 « des hérétiques contemporains et les réflexions
 « accessoires qui s'y rattachent , on voit se déga-
 « ger, dans sa pureté logique , le principe général
 « de la controverse avec tous ceux qui créent ou
 « *choisissent* leur foi , suivant la signification
 « propre de ce nom d'hérétiques. Tertullien
 « prouve que l'hérésie n'est pas la voie pour ar-
 « river au vrai Christianisme , premièrement
 « parce que toute hérésie est nouvelle, comparée à
 « la vérité qui a dû exister dès le commencement ;
 « secondement , parce que chaque hérétique , ré-
 « duit à son propre jugement, dispute sur le sens
 « des Ecritures sans règle et sans fin ; troisième-
 « ment, parce toutes les hérésies étant récipro-
 « quement contradictoires , et prétendant cha-
 « cune , au même titre , posséder la vérité , elles

« sont également incertaines; c'est-à-dire qu'il
« oppose aux hérétiques un ordre d'idées iden-
« tique à celui sur lequel Lactance, par exemple,
« dans son livre *de la fausse Sagesse*, s'appuie
« pour combattre les philosophes rationalistes.
« Aux caractères de l'hérésie, Tertullien oppose
« aussi ceux de l'Eglise catholique, qui se ré-
« duisent, ainsi que le montre particulièrement
« Vincent de Lerins, au caractère de la plus
« grande autorité. Lorsque celui-ci établit que le
« signe distinctif de la vérité est la croyance cons-
« tante et universelle, il ne fait pas dépendre
« cette maxime de la discussion et de l'interpré-
« tation des textes de l'Écriture, ce qui serait
« contradictoire, quoiqu'il cherche la règle de
« cette interprétation; mais il l'établit comme
« règle *a priori*, comme règle fondamentale, qui
« subsiste par elle-même; ce qui implique néces-
« sairement qu'elle est, au fond, la loi de la
« raison humaine et la base de toute croyance.
« En effet, le catholicisme, en tant qu'il est dé-
« positaire de la révélation chrétienne propre-
« ment dite, n'est pas quelque chose de primitif,
« qui se prouve par lui-même, qui soit ce pre-
« mier principe de croyance, au-delà duquel il
« n'y a rien pour la raison humaine; mais, par
« cela seul qu'il a besoin d'être prouvé, il sup-
« pose un ordre antérieur et fondamental, avec
« lequel il est essentiellement lié, et qui, sous ce

« rapport, ne fait avec lui qu'un seul et même
 « ordre. Cet ordre doit donc présenter les caractères du catholicisme : *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus*. Autrement, l'édifice serait plus ferme que sa base. L'ordre fondamental, constitué par le sens privé, serait sujet aux inconvéniens et aux vices qui, transportés dans l'ordre dérivé, dissoudraient celui-ci complètement ; de sorte que le catholicisme, dont l'essence est l'exclusion du sens privé ou *hérétique*, dépendrait primitivement de l'hérésie ou du choix individuel des croyances. La maxime que Vincent de Lerins établit contre les hérétiques, dans le sens restreint de ce mot, est donc aussi identique à celle que l'auteur du huitième livre des *Stromates* établit contre les hérétiques en grand ou les philosophes, lorsque, recherchant la base sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer pour prouver quoi que ce soit, il dit à peu près dans les mêmes termes : La foi qui rend les choses certaines et incontestables, étant attachée au consentement général, c'est donc ce consentement qu'il faut poser comme principe de la doctrine (1). »

Des savans, et parmi eux Vossius, ont voulu jeter des doutes sur l'orthodoxie de Vincent de

(1) *Coup d'œil sur la Controverse chrétienne*, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours, pag. 39.

Lerins, prétendant qu'il était semi-pélagien, et qu'il avait écrit contre saint Augustin et sa doctrine; assertion qu'ils établissaient en le faisant auteur des objections qui portent le nom de Vincent, et qui ont été réfutées par Prosper d'Aquitaine. Baronius, dans ses notes sur le Martyrologe romain, au 24 mai, attribue ces objections à Vincent, prêtre, dont Gennade parle dans son chapitre LXXXII.^e Le père Labbe n'est pas de cet avis : « Ce Vincent, dit-il, sortait à peine de l'enfance en 430. » Cependant il paraît qu'il assista, en 439, au concile de Riez; ce qui rapproche assez les époques. Mais, quand les objections ne seraient pas de ce Vincent, il existait vers ce même temps plusieurs personnages de ce nom, donc l'un peut en avoir été l'auteur. Vincent de Lerins n'ayant pas voulu mettre son nom au *Commonitorium*, production qui lui faisait tant d'honneur, est-il vraisemblable qu'il l'aurait attaché à un ouvrage bien inférieur? Et, combattant dans ce livre les nouveautés en matière de foi, aurait-il adopté des opinions qu'il ne pouvait ne pas connaître comme nouvelles dans l'Eglise, et qui bientôt furent condamnées comme telles?

Casimir Oudin attribue à Vincent de Lerins le *Prædestinatus*, mais sans aucune preuve raisonnable; cet ouvrage, tiré de l'obscurité par le père Sirmond, n'offre rien qui ressemble au style

précis, à la beauté et à l'élégance qui brillent dans le *Commonitoire* (1).

On ignore la date précise de la mort de Vincent de Lerins; on sait seulement qu'il mourut sous le règne des empereurs Valentinien et Théodose le Jeune, et par conséquent avant le 29 juillet de l'an 450, où ce dernier décéda. Le corps de Vincent était conservé à Lerins avec beaucoup de vénération, sans toutefois qu'on lui rendit aucun culte. Baronius inséra le nom de Vincent dans le Martyrologe romain, au 24 mai, jour auquel, depuis ce temps, on célèbre sa fête (2).

(1) *Biog. univ.*, art. VINCENT de Lerins. — Bergier, *Dict. de théol.*, art. VINCENT.

(2) *Acta Sanctorum*.

ÉDITIONS DE VINCENT DE LERINS.

Il y a eu un grand nombre d'éditions du *Commonitoire* ; on pourrait en compter plus de quarante , imprimées à part , et plus encore dans des recueils , dans les différentes Bibliothèques des Pères et des auteurs ecclésiastiques. Nous rapporterons toutes celles qui se trouvent mentionnées dans Dom Ceillier et les PP. Bénédictins , et nous décrirons le titre exact de celles que nous avons eues sous les yeux. Ce sera une occasion naturelle de donner un public témoignage de notre gratitude à M. Ant. Péricaud , bibliothécaire de cette ville , qui a mis à notre disposition , toujours avec une rare obligeance , le dépôt des richesses littéraires qui lui sont confiées.

La première édition de Vincent de Lerins est de Venise , sans date.

1528. Le *Commonitorium* est inséré dans le Recueil des anciens Pères contre les hérésies , recueil imprimé à Bâle par les soins de Jean Sichard.

1543. A Lyon , chez Jacques Gazeau , 1 vol. in-8.°

1544. VINCENTII LIRINENSIS Galli , pro catholicæ fidei antiquitate et universitate , adversus prophanas omnium hæreseon novationes liber elegantissimus , ante annos mille ab authore editus. Secunda editio ; Parisiis , venit in officina Jacobi Gazelli , 1 vol. in-12. — Avec les *Prescriptions* de Tertullien.

1547. Paris , chez le même libraire.

1552. VINCENTII LIRINENSIS Galli, pro catholicæ fidei veritate et antiquitate, adversus prophanas omnium hæreseon novationes, libellus jam primum editus; Venetiis, 1 vol. in-16.
- A Louvain, chez Ant.-Mar. Bergagne, 1 vol. in-4.º, avec le commentaire de Jean Coster, sur le texte de l'auteur.
1554. Cette édition, avec les notes de Coster, est de nouveau imprimée à Rheims, chez Nic. Bacnet, 1 vol. in-4.º
- Même édition, imprimée à Cologne, 1 vol. in-24.
1560. A Cologne, 1 vol. in-12.
1561. A Paris, chez Buon, en un vol. in-12, avec l'ouvrage du cardinal Hosius sur la Communion sous les deux espèces, le Mariage des Prêtres, et la Messe en langue vulgaire.
1562. A Louvain, cette dernière édition, 1 vol. in-12.
- VINCENTII LIRINENSIS Galli, pro catholicæ fidei antiquitate et veritate, adversus prophanas omnium hæreseon novationes, liber elegantissimus, ante annos mille ab authore conscriptus. Cum brevi commentariolo in fine addito, per Joannem Costerium; Parisiis, apud Joan. Foucherium, 1 vol. in-32. Cette édition est suivie de quelques opuscules.
- « Coster (Jean), prieur des Chanoines réguliers
 « du Val-Saint-Martin de Louvain, qui était la
 « ville de sa naissance, vivait dans le XVI.^e siècle.
 « Il fit imprimer les OEuvres de saint Ambroise,
 « en cinq volumes, et publia depuis l'*Avertissement*
 « *ment* de Vincent de Lerins, avec un petit Com-
 « mentaire de sa façon, et les OEuvres de l'abbé
 « Gueric. On lui attribue encore des Commen-
 « taires sur le *Cantique des Cantiques*, tirés de
 « saint Ambroise, et quelques autres ouvrages.

« Jean Coster mourut à Louvain, le 9 mars de
« l'an 1559. » Moréri.

Le *petit Commentaire à la façon de Jean Coster* est assez court et assez insignifiant. Nous n'y avons rien trouvé qui vaille la peine d'être reproduit. Quant au texte même de Vincent de Lerins, il nous a été plus d'une fois utile pour rectifier quelques fautes évidentes de l'édition de Baluze.

1568. A Louvain, chez Jean Bogord, in-12.

1569. A Louvain, suivant Du Pin et Cave.

— A Cologne, chez Materne-Cholin.

— A Paris, in-8.^o

1585. A Lyon, chez Guillaume Rouille, 1 vol. in-16, avec les OEuvres attribuées à Denys l'Aréopagite, les Lettres de saint Ignace, de saint Polycarpe, et celles qu'on dit être de saint Martial.

1586. Veterum aliquot Gallix theologorum scripta, ex veteribus libris emendata, pleraque primum edita, inter quæ Peregrinus, sive Vincentii Lirinensis, Phæbadii et alii. Parisiis, Seb. Nivellii, 1586. Voy. *Bibliotheca Telleriana*, pag. 27.

1589. A Cologne, chez Herst.

1591. A Londres, in-12.

1594. A Cologne, in-12.

1611. Barthélemy Petri, ayant revu l'ouvrage de Vincent de Lerins sur deux anciens manuscrits, et fait des notes sur le texte, les joignit à celles de Jean Coster, puis les fit imprimer à Douay, chez Marc Wyon; 1 vol. in-12.

1613. A Cologne, in-12. — Le *Commonitoire* a été réimprimé avec les notes de Coster, dans la *Chronologie de Lerins*, pag. 138 à 179.

BARRAL - SALERNA (Vincent), de la *Congrégation du Mont-Cassin*, né à Nice, dans les états

du duc de Savoie, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Lerins, en Provence, de la Congrégation du Mont-Cassin, et y fit profession le 12 mars 1577. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, fut fait abbé titulaire, et mourut à Palerme en Sicile, au monastère de Saint-Benoît. On a de lui : *Chronologia* sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis, a domno VICENTIO BARRALI SALERNO monacho Lerinensi in unum compilata, cum annotationibus ejusdem; Lugduni, sumptibus P. Rigaud, 1 vol in-4.º. Elle renferme, entre autres choses, les Vies de saint Honorat et de divers autres grands personnages, avec des notes et des observations curieuses et intéressantes. Voyez la *Bibliothèque générale des Ecrivains de l'ordre de saint Benoît*.

1619. In VINCENTII Lirinensis adversus profanas omnium hæreseon novationes Commonitoria duo, Joannis Filesaci theologi Parisiensis Commentarius; Parisiis, excudeb. DIONYSIUS LANGLOIS, 1619, in-4.º
- « Jean FILESAC, docteur de Sorbonne et curé de
 « Saint-Jean-en-Grève, né à Paris, y fit ses études dans l'université, et y fut reçu maître-ès-arts en 1571. Après avoir enseigné, pendant six ans, les humanités aux collèges de la Marche, il passa à une chaire de dialectique, et se fit une réputation dans ces deux emplois. Il fut nommé, le 22 avril 1583, procureur de la nation de France, et élu recteur le 24 mars 1586. En 1590, il prit le bonnet de docteur, et fut un des principaux ornemens de la Faculté de théologie, dans les délibérations de laquelle il obtint une grande influence, et dont il pré-

- « s'ida long-temps les assemblées en qualité de
 « doyen. Les écrits du temps et les registres de
 « l'université louent son savoir, sa fermeté et sa
 « droiture.
- « L'auteur de la Vie d'Edmond Richer lui reproche
 « néanmoins d'être entré dans la ligue de Duval
 « contre ce docteur, que d'ailleurs il estimait,
 « et qu'il convenait avoir rendu de grands ser-
 « vices à l'Eglise et à l'Etat, depuis qu'il était
 « syndic de la Faculté. Si l'on en croit cet auteur,
 « le Nonce du Pape (le cardinal Duperron) et
 « l'Evêque de Paris (Gondy) voulaient faire ôter
 « le syndicat à Richer, dont le livre *de la Puis-
 « sance ecclésiastique et politique* avait déplu
 « à Rome, et qui opposait une courageuse résis-
 « tance aux efforts des partisans de cette cour,
 « pour établir des opinions contraires. On jeta
 « les yeux sur Filesac, homme bien famé, pour
 « succéder à Richer. D'abord il refusa. On lui
 « laissa entrevoir l'évêché d'Autun pour prix de
 « sa complaisance, et il eut la faiblesse de se
 « laisser ébranler. Richer fut déposé du syndicat
 « le 1.^{er} septembre 1612, et Filesac élu à sa
 « place. Au reste, il ne tarda pas à s'apercevoir
 « qu'on l'avait trompé. Il regretta d'avoir cédé à
 « un mouvement d'ambition, et il répara de son
 « mieux l'injustice qu'on lui avait fait partager.
 « Filesac vécut encore long-temps, continua de
 « jouir d'une grande estime dans la compagnie,
 « et en mourut doyen, le 2 juin 1638, dans un
 « âge fort avancé.
- « Il avait de l'érudition, mais mal digérée. Il a
 « écrit sur toute sorte de sujets, passant brus-
 « quement du sacré au profane, sans trop de

« liaison. Ses livres sont pleins de citations, mais
 « il n'y a ni ordre, ni méthode. De fréquentes
 « digressions y font perdre de vue le sujet prin-
 « cipal. Il y a pourtant des choses curieuses ;
 « c'est une mine qui ne laisse pas *que* d'être ri-
 « che, mais très-pénible à exploiter. Ses ouvrages
 « sont : I. *De l'Autorité sacrée des Evêques* ;
 « II. *Traité du Carême* ; III. *de l'Origine*
 « *des Paroisses* ; IV. *de la Confession auri-*
 « *culaire* ; V. *de l'Idolâtrie et du Sacrilège* ;
 « VI. *de l'Ancienneté de l'origine de la Faculté*
 « *de théologie de Paris et de ses anciens statuts*,
 « traité curieux et savant. Filesac rapporte à l'an
 « 1300 l'époque de ses premiers statuts, long-temps
 « après la fondation de l'Université. Il passait
 « pour très-versé dans les antiquités de ce corps
 « savant. Tous ces ouvrages ont été réunis sous
 « ce titre : *Opera varia* ; Paris, 1614, 2 vol.
 « in-8.°, et *Opera selecta*, ibid., 1621, in-4.°
 « Ce recueil est recherché. » *Biographie univ.*

Les nombreuses notes qui accompagnent cette édition de Vincent de Lerins sont très-savantes, mais en général lourdes et diffuses ; le plus souvent aussi elles sont étrangères au *Commonitoire* ; mais, somme toute, le travail de Filesac est estimable ; nous y avons puisé beaucoup de choses.

1622. Sandapila silicernio quinti ac sexti Evangelii effe-
 rendo, humeris ac nisu valentissimorum quatuor
 succollatorum, quorum anteriores duo : TER-
 TULLIANUS, libro de *Præscriptionibus* ; VINCEN-
 TIUS LYRINENSIS, *Commonitorio* adversus hæ-
 reses. Posteriores item duo : Edmundus CAMP-
 IANUS, de societate Jesu, gloriosissimus Christi
 martyr, libro *Rationum academicis Oxonien-*

sibus oblatarum ; Leonardus LESSIUS ex eadem societate, *Consultatione de Religione* ; Lugduni, sumptibus Claudii Landry, in-16.

Ce titre est passablement bizarre.

1655. George Callixte publia une édition de Vincent, chez Henri Muller; Helmestad, in-4.^o
1663. Après tant de différentes éditions, Baluze entreprit de nous en donner une plus correcte que les autres ; elle parut avec son Salvien, 1 vol. in-8.^o Paris, chez François Muguet.
1666. A Paris, chez Sébastien Nivelles, in-4.^o
1669. Seconde édition de Baluze, même libraire.
1684. Troisième édition de Baluze, toujours à la suite de Salvien, et avec des notes. C'est la meilleure édition que nous ayons ; nous l'avons suivie, mais en corrigeant un assez grand nombre de fautes.
1687. A Cambridge, in-12.
1688. A Brême, in-4.^o Ces deux éditions ont été faites probablement sur la troisième de Baluze.
1693. Septem tubæ sacerdotales, sive selecti septem SS. Patrum tractatus,

J. Chrysostomi,	P. Damiani,
Hieronimi,	Bernardi
Prosperi,	et
Gregorii,	P. Blesensis,

 quibus de novo addita est tuba octava SS. Salviani et VINCENTII LIRINENSIS, cum *notis* Baluzii ; opus primum a J. M. Horstio collectum. Editio recens ; Lugduni, sumptibus Claudii et Laurentii Bachelu, 1 vol. in-4.^o
1709. M. Ch. Nodier, dans sa *Bibliothèque sacrée*, indique une édition grecque et latine de Vincent de Lerins ; Rome, in-8.^o Nous n'avons pu nous procurer cette édition, et, malgré l'autorité du savant

bibliographe, nous doutons qu'elle existe réellement.

1731. SS. VINCENTII LIRINENSIS et HILARII ARELATENSIS opera, ad Mss. codd. insignioresque editiones recognita, ac notis observationibusque illustrata, a D. Joanne Salinas, neapolitano, can. reg. lat. ac f. theol. lat. ad sanctiss. patrem CLEMENTEM XII, Pont. max.; Romæ, typis Jos. Zempel, 1 vol. in-8.º

On lit, dans Moréri, que Pierre Bullioud (Lyonnais), a composé des notes sur le *Commonitorium* de Vincent de Lerins; nous n'avons pu les découvrir.

II.

TRADUCTIONS.

1561. Petit Traité de Vincent Lirinense, françois de nation, pour la vérité et antiquité de la foy catholique, contre les prophanes nouveautés de toutes hérésies, composé par l'auteur, en latin, du temps du concile d'Ephèse, environ l'an de grâce CCCXXX, et de nouveau mis en notre langue vulgaire, et adressé à Messeigneurs les frères du Roy, par G. Ruzé, théologien, leur aumosnier et confesseur; à Paris, de l'imprimerie de M. De Vasosan, 1561, 1 vol. in-8.º

« Ruzé (Guillaume), fils de Guillaume Ruzé,
« seigneur de Beaulieu, receveur-général des fi-

« nances en Touraine , et de Marie Testu , fit ses
 « études à Paris , où il était né , embrassa l'état
 « ecclésiastique , et fut docteur de la Faculté de
 « Paris et de la maison de Navarre. Il a vécu
 « sous les rois Charles IX et Henri III , dont
 « il a été confesseur. Il assista à la conférence
 « tenue en 1566 , avec les ministres de la reli-
 « gion prétendue réformée. Henri III le nomma
 « à l'évêché de Saint-Malo ; et avant que d'avoir
 « été sacré , il fut nommé à celui d'Angers , dont
 « il prit possession le 29 août 1572 , par pro-
 « cureur. Comme la fonction de confesseur du
 « roi l'obligeait de s'absenter de temps en temps
 « de son diocèse , il crut que la résidence étant
 « de droit divin , il devait la préférer à cet em-
 « ploi , et depuis qu'il l'eut quitté , il s'appliqua
 « sans relâche à gouverner son troupeau en pas-
 « teur bon et fidèle. Il avait beaucoup de douceur
 « et de charité , et il se regardait plutôt comme
 « le confrère de ses chanoines que comme leur
 « évêque. Il n'était pas moins le père de son
 « peuple , que l'ami de son clergé. Dès la pre-
 « mière année de son épiscopat , il assista à l'as-
 « semblée du Clergé , tenue à Blois en 1572 , et
 « ce fut lui qui prêcha à l'ouverture. Il se trouva
 « aussi au concile de sa province, tenu à Tours en
 « 1583 , et y eut le second rang après l'archevêque
 « Simon de Maillé , qui y présidait. Il fit imprimer,
 « peu de temps après , en français , la profession
 « de foi qui avait été arrêtée dans ce concile , et
 « qui fut suivie presque par tout le royaume ; elle
 « est intitulée : *Manière de profession de foi*
 « *que doivent tenir ceux du diocèse d'Angers,*
 « *qui se voudront remettre au giron de l'Eglise*

« *catholique, apostolique et romaine.* Ce Pré-
 « lat, étant allé à Paris pour les affaires de son
 « clergé, y mourut le 28 septembre 1587, et fut
 « enterré dans l'église de Saint-Paul. C'est à lui
 « que Scévole de Sainte-Marthe a dédié ses *Can-*
 « *tiques* de piété (1). Les statuts de Guillaume
 « Ruzé se trouvent dans le Recueil in-4.^o de
 « ceux d'Angers. » *Dictionnaire* de Moréri.

Ruzé fut abbé de l'Esterp, au diocèse de Limoges
 (ordre de saint Augustin).

« Il a composé de son invention, et traduit d'autres
 « livres, desquels ie ne sçay pas les titres. »
Bibliothèque de la Croix-du-Maine, édit. de
 1584. — *Gallia Christiana*, anc. édit., tom. II,
 pag. 147.

La version de Ruzé est remarquable pour l'époque ;
 elle a surtout le mérite d'une grande fidélité. On
 s'aperçoit que le traducteur entend parfaitement
 son modèle ; il lui arrive une ou deux fois tout
 au plus de ne pas saisir le véritable sens de Vin-
 cent de Lerins (2). Nous avons lieu d'être surpris
 que la *Biographie universelle* ait omis Guillaume
 Ruzé.

1615. Par le sieur de La Brosse ; Paris, Jean de Henque-
 ville, avec une Lettre de saint Cyprien et une de

(1) Voici quelques vers de cette dédicace :

« Cui donem potius sacras, Ruzæe, Camænas,
 « Quam tibi, sacrorum Pieridumque decus ?
 « Nec mea quod paucis niteant variata figuris
 « Carmina, et externa sermo sit arte cærens,
 « Crediderim idcirco minus ista futura legenti
 « Grata tibi, istorum si modo lector eris. »

(2) Sa traduction fut réimprimée à Lyon, en 1570, et à Paris
 en 1580, chez Morel, in-8.^o

saint Jérôme. Nous n'avons pas pu nous procurer ces deux traductions.

1663. Par Barthélemy d'Astroy, avec remarques, in-8.º

1684. Avertissement de Vincent de Lerins, touchant l'antiquité et l'universalité de la foi catholique, contre les nouveautés profanes de tous les hérétiques; traduction nouvelle, avec des remarques et une dissertation sur l'Ouvrage, contenue dans la Préface. Paris, Jacques Le Febvre, in-12. — Réimprimée en 1686.

Cette traduction, pâle et terne, vaut mieux toutefois que celle du P. Bonnet, qui date de 1700. Frontignières comprend assez bien Vincent de Lerins, et le rend d'une manière passable; mais Bonnet s'écarte horriblement de son modèle, qu'il n'entend pas toujours, qu'il défigure plus souvent encore.



1565. Libro (o Commonitorio) di Vincenzo Lirinense, dottore antico, molto utile a cui desidera intendere le verità della Religion cattolica, e le astuzie, frodi, e inganni de' heretici, volgarrizzato da Girolamo Muzio Giustinopolitano. In Montere-gale, per Lionardo Torrentino, in-8.º — Voy. Argelati, *Biblioteca degli volgarrizzatori*, tom. iv, pag. 109.

1555. Dialogo sobre la necessidad y obligacion y pro-vecho de la oracion, compuesto por Fray Juan

de la Cruz de la orden de los Predicadores ; *Item* un Sermon de san Chrisostomo , y un tratado de Vincentio Lirinense, trasladados por el mismo autor. En Salamanca, in-4.º Voy. le *Catalogue* des livres de la Bibliothèque de M. C. de la Serna Santander, tom. 1, pag. 216.



VINCENT DE LERINS.

VINCENTII LIRINENSIS

COMMONITORIUM.

I. DICENTE Scriptura et monente : *Interroga patres tuos, et dicent tibi; seniores tuos, et annuntiabunt tibi* (1); et item : *Verbis sapientium adcommoda aurem tuam* (2); et item : *Fili mi, hos sermones ne obliviscaris, mea autem verba custodiat cor tuum* (3), videtur mihi minimo servorum Dei peregrino, quod res non minimæ utilitatis, Domino adjuvante, futura sit, si ea quæ fideliter a sanctis Patribus accepi, litteris comprehendam, infirmitati certe propriæ pernecessaria; quippe cum adsit in promptu unde imbecillitas memoriæ meæ

(1) *Deut. XXXII. 7.*

(2) *Prov. XXII. 17.*

(3) *Prov. III. 1.*

VINCENT DE LERINS.

COMMONITOIRE.

I. COMME L'ECRITURE nous avertit et nous crie : *Interroge tes pères , et ils te diront ; tes anciens , et ils t'annonceront ;* ailleurs encore : *Prête l'oreille aux paroles des sages ;* et encore : *Mon fils , n'oublie pas ces discours , et que ton cœur garde mes paroles ,* il me semble à moi Pélerin , le plus petit de tous les serviteurs de Dieu , que ce ne serait pas , avec l'aide du Seigneur , chose d'une médiocre utilité , de coucher par écrit ce que j'ai reçu fidèlement des saints Pères , précaution bien nécessaire sans doute à ma propre faiblesse , puisque j'aurai là sous la main de quoi suppléer , par une lecture assidue , à mon peu de mémoire. Ce qui m'y invite , c'est non-seulement le fruit de l'ouvrage , mais aussi la considération du temps et l'opportunité du lieu. — Le temps , car s'il emporte toutes choses humaines , nous devons , nous

adsidua lectione reparetur. Ad quod me negotium, non solum fructus operis, sed etiam consideratio temporis et opportunitas loci adhortatur. Tempus, — propterea quod cum ab eo omnia humana rapiantur, et nos ex eo aliquid invicem rapere debemus, quod in vitam proficiat æternam; præsertim cum et appropinquantis divini iudicii terribilis quædam expectatio augeri efflagitet studia religionis, et novorum hæreticorum fraudulentia multum curæ et attentionis indicat. Locus autem, — quod urbium frequentiam turbasque vitantes, remotioris villulæ, et in ea secretum monasterii incolamus habitaculum, ubi, absque magna distractione, fieri possit illud quod canitur in psalmo: *Vacate*, inquit, *et videte quoniam ego sum Dominus* (1). Sed et propositi nostri ratio in id convenit; quippe qui cum aliquandiu variis ac tristibus secularis militiæ turbinibus volveremur, tandem nos in portum religionis, cunctis semper fidissimum, Christo adspirante, condidimus; ut ibi, depositis vanitatis ac superbiæ flatibus, christianæ humilitatis sacrificio placantes Deum, non solum præsentis vitæ naufragia, sed etiam futuri seculi incendia vitare possemus.

Sed jam, in nomine Domini, quod instat, adgrediar, ut scilicet a majoribus tradita et apud

(1) *Psal.* XLV. 10.

autres , lui ravir aussi quelques momens qui nous profitent pour la vie éternelle , alors surtout que la terrible attente du jugement divin qui s'approche , demande avec instance l'accroissement de notre zèle religieux , et que l'artificieuse subtilité des nouveaux hérétiques réclame de notre part beaucoup de vigilance , et une attention toute spéciale. Le lieu , — parce que me déroband au tumulte et au fracas des villes , j'habite un hameau assez écarté , où l'on peut , dans le secret du monastère , accomplir sans beaucoup de distraction ce que chante le Psalmiste : *Reposez - vous , et voyez que je suis le Seigneur.* Au reste , le genre de vie que j'ai choisi se prête merveilleusement à cela , moi qui , ballotté quelque temps par les tristes et divers tourbillons de la vie séculière , me suis enfin , sous l'inspiration du Christ , caché au port de la religion , refuge toujours si favorable à tous les hommes. Là , déposant les pensées d'orgueil et de vanité , apaisant Dieu par le sacrifice de l'humilité chrétienne , je cherche à éviter non-seulement les naufrages de la vie présente , mais encore les feux du siècle futur.

Je vais donc , au nom du Seigneur , et sans plus de retard , aborder mon sujet ; ce que nous avons reçu des anciens , ce qu'ils nous ont confié , je le mettrai par écrit , plutôt en historien fidèle qu'en

nos deposita describam, relatoris fide potius quam auctoris præsumptione; hac tamen scribendi lege servata, ut nequaquam omnia, sed tantum necessaria quoque perstringam, neque id ornato et exacto, sed facili communique sermone, ut pleraque significata potius quam explicata videantur. Scribant ii laute et accurate qui ad hoc munus vel ingenii fiducia, vel officii ratione ducuntur. Me vero sublevandæ recordationis, vel potius oblivionis meæ gratia commonitorium mihimet parasse suffecerit; quod tamen paulatim, recolendo quæ didici, emendare et implere quotidie, Domino præstante, conabor. Atque hoc ipsum idcirco præmonui, ut si forte elapsum nobis, in manus sanctorum devenerit, nihil in eo temere reprehendant, quod adhuc videant promissa emendatione limandum.

II. Sæpe igitur magno studio et summa attentione perquirens a quamplurimis sanctitate et doctrina præstantibus viris quonam modo possim, certa quadam et quasi generali ac regulari via, catholicæ fidei veritatem ab hæreticæ pravitatis falsitate discernere, hujusmodi semper responsum ab omnibus fere retuli, quod, sive ego, sive quis alius vellet exurgentium hæreticorum fraudes deprehendere, laqueosque vitare, et in fide sana sanus atque integer permanere, duplici modo munire fidem suam, Domino adju-

auteur présomptueux ; à la condition néanmoins de ne pas tout dire , mais d'effleurer seulement les points les plus nécessaires , et cela , sans ornement , sans affectation , mais d'un style aisé et commun , en sorte que la plupart des choses paraissent indiquées plutôt que développées au long. Que ceux-là écrivent avec esprit et avec recherche , qui s'y trouvent engagés ou par la confiance en leur talent , ou par le devoir de leur ministère. Quant à moi , qu'il me suffise , pour le soulagement de ma mémoire ou plutôt de mon oubliance , d'avoir préparé ces notes que je m'efforcerais toutefois , avec l'aide du Seigneur , de retoucher et de compléter chaque jour , en me rappelant peu à peu ce que j'ai appris. Or , je donne exprès cet avis , afin que si mon ouvrage venait à m'échapper et à tomber entre les mains des saints , ils n'y reprennent pas témérairement ce qu'ils verront devoir être encore perfectionné par la correction que je promets d'en faire.

II. Souvent donc je me suis enquis avec grand zèle et grande sollicitude , auprès de bien des personnages éminens en sainteté et en savoir , de quelle façon je pourrais , par une sorte de voie générale et régulière , discerner la vérité de la foi catholique d'avec la fausseté des hérésies perverses , et j'en ai toujours reçu cette réponse presque unanime : que , si moi ou un autre voulions démêler les artifices , éviter les pièges des hérétiques naissans , et demeurer sains et entiers dans une foi saine , il fallait , avec le secours du Seigneur , affermir sa croyance en deux manières , d'abord par l'autorité de la loi divine , puis

vante, deberet; primo scilicet, divinæ legis auctoritate, tum deinde Ecclesiæ catholicæ traditione. Hic forsitan requirat aliquis: Cum sit perfectus Scripturarum canon, sibi que ad omnia satis superque sufficiat, quid opus est ut ei ecclesiasticæ intelligentiæ jungatur auctoritas? Quia videlicet Scripturam sacram pro ipsa sua altitudine non uno eodemque sensu universi accipiunt; sed ejusdem eloquia aliter atque aliter, alius atque alius interpretatur; ut pene quot homines sunt, tot illinc sententiæ erui posse videantur. Aliter namque illam Novatianus, aliter Photinus, aliter Sabellius, aliter Donatus exponit, aliter Arrius, Eunomius, Macedonius, aliter Apollinaris, Priscillianus, aliter Jovinianus, Pelagius, Celestius, aliter postremo Nestorius. Atque idcirco multum necesse est, propter tantos tam varii erroris anfractus, ut prophetiæ et apostolicæ interpretationis linea secundum ecclesiastici et catholici sensus normam dirigatur. In ipsa item catholica Ecclesia magnopere curandum est ut id teneamus quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est etenim vere proprieque catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quæ omnia fere universaliter comprehendit. Sed hoc ita demum fiet, si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem. Sequemur autem universitatem hoc modo, si hanc unam fidem veram esse fateamur quam tota per orbem ter-

ensuite par la tradition de l'Eglise catholique. Ici peut-être quelqu'un va me dire : Puisque la règle des Écritures est parfaite , qu'elle est de soi suffisante et plus que suffisante à toutes choses , qu'est-il besoin d'y joindre l'autorité de l'intelligence ecclésiastique ? — C'est que , vu la profondeur de l'Écriture-Sainte , tous ne la prennent pas en un seul et même sens , mais que les mêmes paroles sont expliquées autrement par celui-ci , autrement par celui-là , de manière qu'autant il y aurait de personnes , autant l'on pourrait , ce semble , en tirer d'interprétations diverses. Autrement , par exemple , se prononce Novatien , autrement Photin , autrement Sabellius , autrement Donatus , autrement Arrius , Eunomius , Macédonius ; autrement Apollinaris , Priscillianus ; autrement Jovinien , Pélage , Céleste ; autrement enfin Nestorius. Alors donc il est bien nécessaire , au milieu de tant d'erreurs et de détours , que la ligne de l'interprétation des Prophètes et des Apôtres soit dirigée suivant la règle du sens ecclésiastique et catholique. Mais , en l'Eglise catholique , on doit avoir grand soin de s'en tenir à ce qui a été cru dans tous les lieux , dans tous les temps et par tous les fidèles. Car , voilà ce qui est vraiment et proprement catholique , comme le déclare la force et le sens du mot , qui embrasse presque tout universellement. Or , nous serons catholiques , si nous suivons l'universalité , l'antiquité , le consentement. Nous suivrons l'universalité , si nous reconnaissons pour la seule vraie foi , celle que toute l'Eglise confesse dans l'univers entier ; l'antiquité ;

rarum confitetur Ecclesia; antiquitatem vero ita, si ab his sensibus nullatenus recedamus quos sanctos majores ac patres nostros celebrasse manifestum est; consensionem quoque itidem, si, in ipsa vetustate, omnium vel certe pene omnium Sacerdotum pariter et Magistrorum definitiones sententiasque sectemur.

III. Quid igitur tunc faciet christianus catholicus, si se aliqua Ecclesiæ particula ab universalis fidei communione præciderit? Quid utique nisi ut pestifero corruptoque membro sanitatem universi corporis anteponat? Quid si novella aliqua contagio non jam portiunculam tantum, sed totam pariter Ecclesiam commaculare conetur? Tunc item providebit ut antiquitati inhæreat, quæ prorsum jam non potest ab ulla novitatis fraude seduci. Quid si, in ipsa vetustate, duorum aut trium hominum, vel certe civitatis unius aut etiam provinciæ alicujus error deprehendatur? Tunc omnino curabit ut paucorum temeritati vel inscientiæ, si qua sunt universaliter antiquitus universalis Concilii decreta, præponat. Quid si tale aliquid emergat ubi nihil hujusmodi reperiatur? Tunc operam dabit ut conlatas inter se majorum consulat interrogetque sententias, eorum duntaxat qui, diversis licet temporibus et locis, in unius tamen Ecclesiæ catholicæ communione et fide permanentes, magistri probabiles extiterunt; et quidquid non unus aut duo tantum, sed omnes

si nous ne nous éloignons en rien des sentimens que l'on sait avoir été ceux de nos saints aïeux et de nos pères ; le consentement enfin , si , dans cette ancienneté de la foi , nous professons les définitions et les enseignemens de tous ou de presque tous les Prêtres et Docteurs.

III. Que fera donc un chrétien catholique , si quelque partie de l'Eglise se retranche de la communion de la foi universelle ? Qu'a-t-il de mieux à faire , que de préférer la santé de tout le corps , à un membre pestiféré et corrompu ? Et si quelque nouvelle contagion s'efforce d'infecter non plus seulement une faible partie de l'Eglise , mais l'Eglise elle-même tout entière ? — Alors , il aura soin de s'attacher à l'antiquité , qui ne saurait plus être séduite par les artifices trompeurs de la nouveauté. Mais si , dans l'antiquité même , il surprend en erreur deux ou trois personnes , une cité entière , ou bien toute une province ? — Alors , il aura grand soin de préférer à la témérité , ou à l'ignorance du petit nombre , les décrets d'un Concile universel , si toutefois il en existe. Et dans le cas où il surgirait une doctrine contre laquelle on ne trouverait rien de semblable ? — Alors , il faudra que le chrétien consulte , interroge , compare entre eux les sentimens des anciens , de ceux-là seulement qui , bien qu'en divers temps et en divers lieux , sont demeurés néanmoins dans la communion et la foi de la seule Eglise catholique , et sont devenus ainsi des docteurs légi-

pāriter uno eodemque consensu , aperte , frequenter , perseveranter tenuisse , scripsisse , docuisse cognoverit , id sibi quoque intelligat absque ulla dubitatione credendum .

IV. Sed , ut planiora fiant quæ dicimus , exemplis singillatim inlustranda sunt , et paulo uberius exaggeranda , ne immodicæ brevitatis studio , rerum pondera orationis celeritate rapiantur . Tempore Donati , a quo Donatistæ , cum sese multa pars Africæ in erroris sui furias præcipitaret , cumque immemor nominis , religionis , professionis , unius hominis sacrilegam temeritatem Ecclesiæ Christi præponeret ; tunc quicumque per Africam constituti , profano schismate detestato , universis mundi Ecclesiis adsociati sunt , soli ex illis omnibus intra sacraria catholicæ fidei salvi esse potuerunt ; egregiam profecto relinquentes posteris formam , quemadmodum scilicet deinceps , bono more , unius aut certe paucorum vesaniæ , universorum sanitas anteferretur . Item , quando Arrianorum venenum , non jam portiunculam quamdam , sed pene orbem totum contaminaverat , adeo ut , prope cunctis latini sermonis Episcopis partim vi , partim fraude , deceptis , caligo quædam mentibus offunderetur quidnam potissimum in tanta rerum confusione sequendum foret ; tunc quisquis verus

times ; tout ce qu'il saura avoir été professé , écrit , enseigné non point par un ou deux hommes seulement , mais par tous à la fois , et cela d'un accord unanime , ouvertement , fréquemment et sans variation , qu'il comprenne bien qu'il doit , lui aussi , y croire sans hésiter .

IV. Mais afin de rendre plus évident ce que nous disons , il faut l'éclaircir par des exemples particuliers , et le développer avec quelques détails , de peur qu'à travers une brièveté immodérée , le poids des choses ne soit entraîné dans la rapidité du discours . Au temps de Donat , de qui viennent les Donatistes , quand une grande portion de l'Afrique se précipitait avec furie dans les erreurs de ce sectaire , et que , oublieuse de son nom , de sa religion , de sa profession , elle préférait à l'Eglise du Christ la sacrilège témérité d'un seul homme ; alors , de tous les chrétiens répandus sur la terre africaine , ceux-là seulement purent trouver sûreté dans le sanctuaire de la Foi catholique , qui détestèrent un schisme profane , pour s'associer à toutes les églises du monde ; laissant ainsi à la postérité un modèle admirable , et lui enseignant à préférer désormais , par une sage coutume , la prudence de tous à la folie d'un seul , ou tout au plus d'un petit nombre . De même , quand le venin de l'Arrianisme eut infecté , non plus une faible portion du monde , mais l'univers presque entier , que la plupart des Evêques latins eurent été séduits , les uns par violence , les autres par artifice , et qu'une sorte de nuage obscurcissait tous les esprits . au point que . en une si grande

Christi amator et cultor exstitit, antiquam fidem novellæ perfidiæ præferendo, nulla contagii ipsius peste maculatus est. Cujus quidem temporis periculo satis superque monstratum est quantum invehatur calamitatis novelli dogmatis inductione. Tunc siquidem non solum parvæ res, sed etiam maximæ labefactatæ sunt. Nec enim tantum adfinitates, cognationes, amicitia, domus, verum etiam urbes, populi, provinciæ, nationes, universum postremo romanum imperium funditus concussum et emotum est. Namque, cum profana ipsa Arrianorum novitas, velut quædam Bellona aut Furia, capto primo omnium Imperatore, cuncta deinde palatii culmina legibus novis subjugasset, nequaquam deinceps destitit universa miscere atque vexare, privata ac publica, sacra profanaque omnia; nullum boni et veri gerere discrimen; sed quoscumque conlibuisset, tanquam de loco superiore, percutere. Tunc temeratae conjuges, depullatae viduæ, profanatae virgines, monasteria demolita, disturbati Clerici, verberati Levitæ, acti in exilium Sacerdotes, op-pleta Sanctis ergastula, carceres, metalla, quorum pars maxima, interdictis urbibus, protrusi atque extorres, inter deserta, speluncas, feras, saxa, nuditate, fame, siti affecti, contriti, et tabefacti sunt. Atque hæc omnia, numquid ullam aliam ob causam, nisi utique, dum pro cœlesti dogmate humanæ superstitiones introducuntur, dum bene

confusion de choses, l'on ne savait quelle route suivre de préférence ; alors , tous les vrais zélateurs et serviteurs du Christ se préservèrent de cette peste contagieuse , en préférant l'antique foi à la perversité de la nouvelle doctrine. Et , par les dangers de cette époque , on ne vit que trop combien de calamités apporte avec soi l'introduction d'un dogme nouveau. Car alors , non-seulement les petites choses , mais encore les plus grandes furent ébranlées ; non-seulement les affinités , les alliances , les affections , les familles souffrirent de ce mal , mais aussi les cités , les peuples , les provinces , les nations , et enfin l'empire romain qui fut agité , remué de fond en comble. Car , lorsque la profane innovation des Arriens , semblable à une Bellone ou à une Furie , après s'être emparée du prince tout le premier , eut soumis ensuite à de nouvelles lois les grandeurs du palais , elle ne cessa plus désormais de confondre et troubler toutes choses , le privé comme le public , le sacré comme le profane ; ne faisant aucune attention ni au bon , ni au vrai , et frappant , comme d'un lieu élevé , tous ceux qu'il lui plaisait de choisir. Alors on vit les femmes déshonorées , les veuves dévoilées , les vierges profanées , les monastères démolis , les Clercs dispersés , les Lévités battus , les Prêtres jetés en exil , les cachots , les prisons , les mines regorgeant de Saints , dont la plupart proscrits des cités , bannis et fugitifs , errans dans les déserts , dans les cavernes , au milieu des bêtes sauvages et des rochers , périrent misérablement , brisés de froid , épuisés de faim ,

fundata antiquitas scelesta novitate subruitur, dum Superiorum instituta violantur, dum rescinduntur scita patrum, dum convelluntur definita majorum, dum sese intra sacratæ atque incorruptæ vetustatis castissimos limites profanæ ac novellæ curiositatis libido non continet?

V. Sed forsitan odio novitatis et amore vetustatis hæc fingimus. Quisquis hoc æstimat, beato saltem credat Ambrosio, qui in secundo ad Imperatorem Gratianum libro, acerbitatem temporis ipse deplorans, ait : *Sed jam satis, inquit, omnipotens Deus, nostro exitio nostroque sanguine Confessorum necesse, exilia Sacerdotum, et nefas tantæ impietatis eluimus. Satis claruit eos qui violaverint fidem, tutos esse non posse* (1). Item in tertio ejusdem operis libro : *Servemus igitur, inquit, præcepta majorum, nec hæreditaria signacula ausi rudis temeritate violemus. Librum signatum illum propheticum non seniores, non potestates, non Angeli, non Archangeli aperire ausi sunt : soli Christo explanandi ejus prærogativa servata est. Librum sacerdotalem quis nostrum resignare audeat, signatum à Confessoribus, et multorum jam*

(1) Ambros. *De Fide*. II. 16. n.º 141.

consumés de soif. Or, quelle fut la cause de tous ces maux? C'est que l'on introduisait des superstitions humaines à la place d'un dogme céleste, c'est que l'on ruinait par de criminelles innovations une antiquité si bien assise, c'est que l'on violait les institutions des Supérieurs, c'est que l'on déchirait les décrets des Pères, c'est que l'on cassait les définitions des anciens, et que la fougue d'une profane et capricieuse curiosité ne pouvait se contenir dans les chastes limites d'une antiquité sainte et incorruptible.

V. Mais peut-être inventons-nous ceci par haine pour les choses nouvelles, et par amour pour les choses anciennes. Si quelqu'un est dans cette pensée, qu'il en croie du moins à saint Ambroise qui, dans son deuxième livre à l'Empereur Gratien, déplore en ces termes les rigueurs de l'époque : « *Nous avons assez expié, Dieu tout-puissant, par nos calamités et par notre sang, la mort des Confesseurs, l'exil des Prêtres, et les excès d'une impiété si grande. Il a bien paru, que ceux qui violent la foi ne sauraient être en sûreté.* Et, au troisième livre du même ouvrage : *Conservons donc, dit-il, les préceptes des anciens, et ne forçons pas les sceaux héréditaires par une folle et audacieuse témérité. Ce livre prophétique et scellé, ni les vieillards, ni les puissances, ni les Anges, ni les Archanges n'ont osé l'ouvrir; au seul Christ est réservée la prérogative de l'expliquer. Qui de nous oserait briser le sceau de ce livre sacerdotal, scellé par les Confesseurs et consacré déjà par le sang*

martyrio consecratum? quem qui resignare coacti sunt, postea tamen damnata fraude signarunt; qui violare non ausi sunt, Confessores et Martyres extiterunt. Quomodo fidem eorum possumus denegare, quorum victoriam prædicamus (1)? Prædicamus planè, inquam, o venerande Ambrosi, prædicamus plane, laudantesque miramur. Nam quis ille tam demens est qui eos, etsi adsequi non evaleat, non exoptet sequi, quos a defensione fidei majorum nulla vis depulit, non minæ, non blandimenta, non vita, non mors, non palatium, non satellites, non Imperator, non imperium, non homines, non dæmones; quos, inquam, pro religiosæ vetustatis tenacitate tanto munere Dominus dignos judicavit, ut per eos prostratas restauraret Ecclesias, extinctos spiritales populos vivificaret, dejectas Sacerdotum coronas reponeret, nefarias illas novellæ impietatis non litteras, sed lituras, infusò cœlitus Episcopis fidelium lacrymarum fonte, deleret; universum postremo jam pene mundum, sæva repentinae hæreseos tempestate perculsum, ad antiquam fidem a novella perfidia, ad antiquam sanitatem a novitatis vesania, ad antiquam lucem a novitatis cæcitate, revocaret. Sed in hac divina quadam Confessorum virtute illud est etiam nobis vel maxime considerandum, quod tunc apud ipsam Ecclesiæ vetus-

(1) Ambros. *De Fide*. II. 15. n.º 128.

de tant de Martyrs ? Ceux qui ont été contraints de l'ouvrir, l'ont ensuite fermé, après la condamnation de leurs artifices ; ceux qui n'ont osé le forcer, sont devenus Confesseurs et Martyrs. Comment pouvons-nous renier la foi de ceux dont nous proclamons les victoires ? Nous les proclamons, oui, nous les proclamons, ô vénérable Ambroise, et en les louant nous les admirons. Car, quel est l'homme assez insensé pour ne point désirer de suivre au moins, s'il ne peut les atteindre, ceux que rien n'empêcha de défendre la foi des ancêtres, ni la violence, ni les menaces, ni les flatteries, ni la vie, ni la mort, ni la cour, ni les satellites, ni l'empereur, ni l'empire, ni les hommes, ni les démons ; ceux, dis-je, que le Seigneur, pour leur confiance dans la religieuse antiquité, a doués d'une telle grâce, que par eux il a relevé les églises abattues, vivifié les peuples spirituels qui étaient morts, replacé sur la tête des Prêtres leurs couronnes tombées ; effacé, en envoyant du ciel aux Evêques une source de larmes pieuses, non pas les écritures sacrilèges, mais les ratures de l'impiété nouvelle ; rappelé enfin de la nouvelle perfidie à l'antique foi, de la rage des nouveautés au calme de l'antique sagesse, de l'aveuglement des nouveautés à l'antique lumière, le monde presque entier battu par une furieuse et soudaine tempête d'hérésie ? Mais ce qu'il nous faut envisager surtout, dans cette force divine des Confesseurs, c'est qu'alors en se déclarant pour l'antiquité de l'Eglise, ils ont pris la défense, non point d'un seul parti, mais bien de l'univer-

tatem non partis alicujus, sed universitatis ab iis est suscepta defensio. Neque enim fas erat ut tanti ac tales viri unius aut duorum hominum errabundas sibi que ipsis contrarias suspiciones tam magno molimine adsererent, aut vero pro alicujus provinciæ temeraria quadam conspiratione certarent; sed omnium sanctæ Ecclesiæ Sacerdotum apostolicæ et catholicæ veritatis hæredum decreta et definita sectantes, maluerunt semetipsos quam vetustæ universitatis fidem prodere. Unde et ad tantam gloriam pervenire meruerunt, ut non solum Confessores, verum etiam Confessorum principes jure meritoque habeantur.

VI. Magnum hoc igitur eorundem beatorum exemplum, planeque divinum, et veris quibusque catholicis indefessa meditatione recolendum, qui in modum septemplicis candelabri septena sancti Spiritus luce radiantes, clarissimam posteris formulam præmonstrarunt quonam modo deinceps per singula quæque errorum vaniloquia, sacratæ vetustatis auctoritate, profanæ novitatis coneratur audacia. Neque hoc sane novum: siquidem mos iste semper in Ecclesia viguit, ut quo quisque foret religiosior, eo promptius novellis adinventionibus contraireret. Exemplis talibus plena sunt omnia. Sed ne longum fiat, unum aliquod, et hoc ab apostolica potissimum Sede, sumemus; ut omnes luce clarius videant beatorum Apostolorum beata successio quanta vi semper, quanto

salité. Car il n'était pas raisonnable que de tels , que de si grands personnages prissent tant de peine pour appuyer les opinions erronnées et contradictoires d'un seul homme, ou de deux tout au plus, ni qu'ils allassent combattre pour une téméraire conspiration de quelque petite province ; mais , s'attachant aux décrets et aux définitions de tous les Prêtres de la sainte Eglise , dépositaires de la vérité apostolique et catholique , ils ont mieux aimé se livrer eux-mêmes , que de trahir la foi de l'ancienne universalité. Aussi , ont-ils mérité de parvenir à un tel degré de gloire , qu'ils passent avec justice et à bon droit , non-seulement pour Confesseurs, mais encore pour les princes des Confesseurs.

VI. C'est donc un grand exemple , un exemple divin sans doute , et digne de fixer assidûment les méditations de tous les catholiques véritables , que celui de ces bienheureux personnages qui, rayonnans, comme le chandelier à sept branches, des sept lumières du Saint-Esprit , ont enseigné à la postérité , par un magnifique modèle, de quelle manière il faudrait désormais , à travers tous les vains raisonnemens de l'erreur , écraser l'audace des nouveautés profanes , avec l'autorité de l'antiquité sacrée. Et, certes, ceci n'est point nouveau : car il a toujours été en usage dans l'Eglise que les hommes les plus zélés pour la Religion aient aussi manifesté le plus d'empressement à se déclarer contre les inventions nouvelles. Tout est rempli de semblables exemples. Mais , pour n'être pas trop longs, nous nous bornerons à un seul , et nous l'emprunterons au Siège

studio , quanta contentione defenderit susceptæ semel Religionis integritatem.

Quondam igitur venerabilis memoriæ Agrippinus, Carthaginensis episcopus, primus omnium mortalium, contra divinum canonem, contra universalis Ecclesiæ regulam, contra sensum omnium consacerdotum, contra morem atque instituta majorum, rebaptizandum esse censebat. Quæ præsumptio tantum mali invexit, ut non solum hæreticis omnibus formam sacrilegii, sed etiam quibusdam catholicis occasionem præbuerit erroris. Cum ergo undique ad novitatem rei cuncti reclamarent, atque omnes quaquaversum Sacerdotes pro suo quisque studio reniterentur; tunc beatæ memoriæ Papa Stephanus, apostolicæ Sedis antistes, cum cæteris quidem collegis suis, sed tamen præ cæteris restitit; dignum, ut opinor, existimans si reliquos omnes tantum fidei devotione vinceret, quantum loci auctoritate superabat. Denique in epistola quæ tunc ad Africam missa est, his verbis sanxit: **NIHIL NOVANDUM, NISI QUOD TRADITUM EST.** Intelligebat etenim vir sanctus et prudens nihil aliud rationem pietatis admittere, nisi ut omnia, qua fide à patribus suscepta forent, eadem fide filiis consignarentur; nosque Religionem, non qua vellemus, ducere, sed po-

apostolique, afin que tous voient plus clairement que le jour, avec quelle force, avec quel zèle, avec quel empressement les bienheureux successeurs des bienheureux Apôtres n'ont cessé de défendre l'intégrité de la Religion une fois reçue.

Or, jadis Agrippinus, de vénérable mémoire, évêque de Carthage, le premier de tous les mortels, contre les divins canons, contre la règle de l'Eglise universelle, contre le sentiment de tous ses co-évêques, contre l'usage et les institutions des anciens, pensait qu'il fallait rebaptiser. Cette présomptueuse doctrine causa tant de maux, que non-seulement elle devint pour tous les hérétiques une forme de sacrilège, mais encore pour quelques catholiques une occasion d'erreur. Comme de toutes parts on se récriait contre la nouveauté de la chose, et que tous les Evêques s'y opposaient, chacun suivant la mesure de son zèle, alors le Pape Etienne, de bienheureuse mémoire, pontife du Siège apostolique, fit résistance avec ses collègues, mais plus qu'eux néanmoins; jugeant convenable, ce semble, de surpasser tous les autres par le dévouement de sa foi, autant qu'il les surpassait par l'éminence de sa dignité. Enfin, dans une épître qui fut alors envoyée en Afrique, il conclut en ces termes : **IL NE FAUT RIEN INNOVER, MAIS S'EN TENIR A LA TRADITION.** Car il comprenait, cet homme sage et prudent, que la piété doit se borner à transmettre à ses fils la même foi qu'elle a reçue de ses pères; que nous ne devons point conduire la Religion où bon nous semble, mais la suivre partout où elle nous mène; que

tius qua illa duceret sequi oportere; idque esse proprium christianæ modestiæ et gravitatis, non sua posteris tradere, sed a majoribus accepta servare. Quis ergo tunc universi negotii exitus? Quis utique, nisi usitatus et solitus? Retenta est scilicet antiquitas, explosa novitas. Sed forte tunc ipsi novitiæ adinventioni patrocinia defuerunt? Imo vero tanta vis ingenii adfuit, tanta eloquentiæ flumina, tantus adsertorum numerus, tanta veri similitudo, tanta divinæ legis oracula, sed plane novo ac malo more intellecta, ut mihi omnis illa conspiratio nullo modo destrui potuisse videatur, nisi, sola tanti moliminis causa, ipsa illa suscepta, ipsa defensa, ipsa laudata novitatis professio, destituisset. Postremo, ipsius Africani Concilii, sive decreti, quæ vires? Donante Deo, nullæ; sed universa, tanquam somnia, tanquam fabulæ, tanquam superflua, abolita, antiquata, calcata sunt. Et, o rerum mira conversio! Auctores ejusdem opinionis catholici, consecutores vero hæretici judicantur; absolvuntur magistri, condemnantur discipuli; conscriptores librorum, filii regni erunt, adsertores vero gehenna suscipiet. Nam quis ille tam demens est qui illud sanctorum omnium et Episcoporum et Martyrum lumen, beatissimum Cyprianum, cum cæteris collegis suis in æternum dubitet regnaturum esse cum Christo? Aut quis tam sacrilegus qui Donatistas et cæteras pestes, quæ illius auctoritate Concilii

c'est le propre de la modestie et de la gravité chrétienne, non pas de léguer ses maximes à la postérité, mais de garder celles qu'on a reçues des anciens. Quelle fut donc alors l'issue de toute cette affaire? Quelle put-elle être, sinon l'issue ordinaire et accoutumée? On retint l'antiquité, on rejeta dédaigneusement la nouveauté. Mais peut-être que les défenseurs manquèrent à cette nouvelle doctrine. Au contraire, il y eut là tant de vigueur de génie, tant de fleuves d'éloquence, de si nombreux partisans, une si grande ressemblance avec la vérité, tant d'oracles de la divine loi, mais entendus en un sens si inouï et pervers, que cette conspiration n'eût pu, ce me semble, être anéantie, si elle n'eût été délaissée par cette profession même de nouveauté, cause unique de ce vaste mouvement, embrassée, défendue, applaudie avec ardeur. Enfin, quelles furent les forces de ce concile, ou décret d'Afrique? Par la grâce de Dieu, elles restèrent sans effet; mais tout ceci comme un songe, comme une fable, comme une chose vaine, fut aboli, rejeté, foulé aux pieds. Puis, changement admirable! les auteurs de la même opinion sont jugés catholiques, et les sectateurs hérétiques; les maîtres sont absous, les disciples condamnés; ceux qui ont composé les livres seront les enfans du royaume, ceux qui en défendent la doctrine seront reçus par la géhenne. Car, quel est l'homme assez insensé pour douter que cette lumière de tous les saints Evêques et Martyrs, le bienheureux Cyprien, ne doive, ainsi que ses autres collègues, régner à jamais avec le Christ? Gu

rebaptizare se jactitant, in sempiternum neget a-
suros esse cum diabolo?

VII. Quod quidem mihi divinitus videtur promulgatum esse judicium, propter eorum maxime fraudulentiam qui, cum sub alieno nomine hæresim concinnare machinentur, captant plerumque veteris cujuscumque viri scripta paulo involutius edita, quæ pro ipsa sui obscuritate dogmati suo quasi congruant; ut illud nescio quid quodcumque proferunt, neque primi neque soli sentire videantur. Quorum ego nequitiam duplici odio dignam judico; vel eo quod hærescos venenum propinare aliis non pertimescunt; vel eo etiam quod sancti cujusque viri memoriam tanquam sopitos jam cineres profana manu ventilant, et quæ silentio sepeliri oportebat, rediviva opinione diffamant; sequentes omnino vestigia auctoris sui Cham, qui nuditatem venerandi Noe non modo operire neglexit, verum quoque irridendam cæteris enuntiavit. Unde tantam læsæ pietatis meruit offensam, ut etiam posteri ipsius peccati sui maledictis obligarentur; beatis illis fratribus multum longeque dissimilis, qui, nuditatem ipsam reverendi patris neque suis temerare oculis, neque alienis patere voluerunt; sed aversi, ut scribitur, texerunt eum, quod est erratum sancti viri nec adprobasse nec prodidisse:

bien , qui serait assez sacrilège pour nier que les Donatistes , et tant d'autres fléaux d'hérésie , qui se font gloire de rebaptiser d'après l'autorité de ce concile , ne doivent brûler à jamais avec le diable ?

VII. Ce n'est point sans un secret dessein de Dieu , ce me semble , que ce jugement a été prononcé contre l'artificieuse supercherie de ces hommes qui , cherchant à arranger une hérésie sous l'autorité d'un nom étranger , épient dans les écrits de quelque ancien auteur ce qu'il y a de plus embrouillé , de plus capable , par sa forme obscure , de se prêter à leur dogme , afin que ce je ne sais quoi qu'ils mettent en avant ne paraisse avoir été professé ni par eux les premiers , ni par eux seuls , Et leur malice me semble doublement odieuse , soit parce qu'ils ne craignent pas de verser aux autres le poison de l'hérésie , soit encore parce qu'ils vont , d'une main profane , remuer , comme des cendres assoupies déjà , la mémoire d'un saint personnage , et diffamer son nom en faisant revivre des doctrines qu'il eût fallu laisser ensevelies dans le silence ; suivant en cela les traces de Cham leur modèle , qui négligea non-seulement de couvrir la nudité du vénérable Noé , mais qui l'exposa encore à la risée des autres. Il se rendit alors si coupable de lèse-piété , que ses descendants mêmes furent enveloppés dans les malédictions prononcées contre sa faute ; bien différens de ces frères plus heureux qui ne voulurent ni souiller de leurs regards la nudité d'un père respectable , ni la livrer à des regards étrangers , mais qui se détournant , ainsi qu'il est écrit , le couvrirent , et par-là

atque idcirco beata in posteros benedictione donati sunt (1).

Sed ad propositum redeamus. Magno igitur metu nobis mutatae fidei ac temeratae religionis piaculum pertimescendum est, a quo nos non solum constitutionis ecclesiasticae disciplina, sed etiam censura apostolicae deterret auctoritatis. Scitum enim cunctis est quam graviter, quam severe, quam vehementer invehatur in quosdam beatus Apostolus Paulus, qui mira levitate nimium cito translati fuerant ab eo qui eos vocaverat in gratiam Christi, in aliud evangelium, quod non est aliud (2); qui coacervarant sibi magistros ad sua desideria, a veritate quidem auditum avertentis, conversi vero ad fabulas (3); habentes damnationem, quod primam fidem irritam fecissent (4); quos deceperant ii de quibus ad Romanos fratres scribit idem Apostolus: *Rogo autem vos, fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offendicula praeter doctrinam quam ipsi didicistis faciunt, et declinate ab illis. Hujusmodi enim Christo Domino non serviunt, sed suo ventri, et, per dulces sermones et benedictiones, seducunt corda*

(1) Gen. IX.

(2) Gal. I. 6.

(3) II. Tim. IV. 3, 4.

(4) I. Ibid. V. 12.

n'approuvèrent ni ne trahirent l'erreur du saint homme : c'est pourquoi ils furent comblés d'heureuses bénédictions jusque dans leurs enfans.

Mais revenons à notre sujet. Nous devons bien craindre et avoir grande peur d'être assez criminels pour changer la foi, souiller la religion ; et ce qui nous en détourne, c'est non-seulement la discipline des constitutions de l'Eglise, mais encore la censure de l'autorité apostolique. Car tout le monde sait avec quelle force, quelle sévérité, quelle véhémence le bienheureux apôtre Paul s'élève contre certains hommes qui, dans une inconcevable légèreté, avaient abandonné, pour suivre un autre évangile, quoiqu'il n'y en ait pas d'autre, la grâce du Christ à laquelle ils avaient été appelés par le saint Docteur ; qui se donnaient des maîtres selon leurs désirs, détournant l'oreille de la vérité, pour se tourner vers des fables, encourant ainsi la condamnation, parce qu'ils avaient rendu inutile la foi première, et qui s'étaient laissé tromper par ceux dont l'Apôtre écrit à ses frères de Rome : *Je vous prie, mes frères, de prendre garde aux hommes qui causent parmi vous des divisions et des scandales, en s'éloignant de la doctrine que vous avez apprise ; évitez-les. — Car de tels hommes ne servent point le Christ notre Seigneur, mais sont esclaves de leur ventre, et, par des paroles douces et flatteuses, séduisent les âmes innocentes. Ils s'insinuent dans les maisons, emmènent captives les femmes simples, chargées de péchés et conduites par divers appétits ; — lesquelles apprennent toujours, et ne parviennent ja-*

innocentium (1). Qui intrant per domos, et captivas ducunt mulierculas oneratas peccatis, quæ ducuntur variis desideriis; semper discentes, et ad scientiam veritatis nunquam pervenientes (2). Vaniloqui et seductores, qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratia (3). Homines corrupti mente, reprobæ circa fidem (4), superbi, et nihil scientes, sed languentes circa quæstiones et pugnas verborum; qui veritate privati sunt, existimantes quæstum esse pietatem (5); simul autem et otiosi discunt circumire domos, non solum autem otiosi, sed et verbosi, et curiosi, loquentes quæ non oportet (6); qui bonam conscientiam repellentes, circa fidem naufragaverunt (7); quorum profana vaniloquia multum proficiunt ad impietatem, et sermo eorum ut cancer serpit (8). Bene autem quod de iis item scribitur: Sed ultra non proficient. Insipientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut et illorum fuit (9).

VIII. Cum ergo tales quidam circumeuntes pro-

(1) Rom. XVI. 17, 18.

(2) II. Tim. III. 6, 7.

(3) Tit. I. 10, 11.

(4) II. Tim. III. 8.

(5) I. Ibid. VI. 4, 5.

(6) I. Ibid. V. 13.

(7) II. Ibid. I. 19.

(8) II. Ibid. II. 16, 17.

(9) II. Ibid. III. 9.

mais à la science de la vérité. — Ils sont vains en parler, et séducteurs, — ils renversent des familles entières, enseignant ce qu'il ne faut pas, à cause d'un gain sordide. — Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi. — Ce sont des orgueilleux qui ne savent rien, mais dont l'esprit malade s'arrête à des questions et à des disputes de mots; qui sont privés de la vérité, et qui trafiquent de la piété. — D'ailleurs, menant une vie oisive, et apprenant à courir de maison en maison, ils sont non-seulement oisifs, mais encore causeurs, curieux et s'entretiennent de choses dont ils ne devraient point parler; — repoussant la bonne conscience, ils ont fait naufrage dans la foi. — Leurs discours vains et profanes contribuent beaucoup à l'impiété, et leur doctrine s'insinue comme la gangrène. C'est à bon droit qu'il est dit de ces novateurs: Mais ils ne feront plus de progrès, car leur folie sera manifeste à tout le monde, comme l'a été celle des autres.

VIII. Or, quand de tels hommes, parcourant les provinces et les cités, et promenant leurs vénales erreurs, furent venus jusques aux Galates; que ceux-ci, après les avoir écoutés, se furent pris d'une sorte de dégoût pour la vérité, tel que rejetant la manne de la doctrine apostolique et catholique, ils se complaisaient dans les souillures de l'hérétique nouveauté, la puissance de l'Apôtre se déploya grande et sévère: *Si nous vous annoncions nous-mêmes,*

vincias et civitates, atque errores venalities circumferendo, etiam ad Galatas devenissent, cumque, his auditis, Galatæ nausea quadam veritatis adfecti, apostolicæ catholicæque doctrinæ manna revomentes, hæreticæ novitatis sordibus oblectarentur, ita sese apostolicæ potestatis exseruit auctoritas ut summa cum severitate decerneret: *Sed licet nos*, inquit, *aut Angelus de cælo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit* (1) Quid est quod ait, *Sed licet nos*? Cur non potius, *Sed licet ego*? Hoc est: Etiam si Petrus, etiam si Andreas, etiam si Joannes, etiam si postremo omnis Apostolorum chorus evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus, anathema sit. Tremenda districtio: propter adserendam primæ fidei tenacitatem, nec sibi nec cæteris coapostolis pepercisse. Parum est: *Etiam si Angelus*, inquit, *de cælo evangelizet vobis præterquam quod evangelizavimus, anathema sit*. Non suffecerat ad custodiam traditæ semel fidei, humanæ conditionis commemorasse naturam, nisi angelicam quoque excellentiam comprehendisset. *Licet nos*, inquit, *aut Angelus de cælo*. Non quia sancti cœlestesque Angeli peccare jam possint; sed hoc est quod dicit: Si etiam, inquit, fiat quod non potest fieri, quisquis ille traditam semel fidem mutare tentaverit, anathema sit. Sed hæc forsitan

(1) Gal. I. 8.

dit-il alors , *si un Ange du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé , qu'il soit anathème.* Pourquoi dire : *Mais si nous-mêmes* , et non plutôt : *Si moi-même.* Cela signifie : Si Pierre , si André , si Jean , si enfin tout le chœur des Apôtres vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé , qu'il soit anathème. Terrible sentence , puisque , dans la vue de nous confirmer en la foi première , il ne s'épargne pas lui-même , et n'épargne pas non plus ses co-apôtres ! C'est peu. *Si un Ange du ciel* , dit-il , *vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé , qu'il soit anathème.* Il ne lui suffisait pas , pour la conservation de la doctrine une fois enseignée , d'avoir désigné la nature humaine , s'il n'avait aussi embrassé l'excellence angélique. *Si nous-mêmes* , est-il dit , *ou un Ange du ciel.* Ce n'est pas que les Anges saints et célestes puissent encore pécher ; mais voici ce qu'il dit : Si telle chose advenait , toute impossible qu'elle est , anathème à quiconque aurait essayé de changer la doctrine une fois reçue. Peut-être n'a-t-il dit cela qu'en passant , et entraîné plutôt par l'impétuosité d'un mouvement humain que par l'inspiration divine. Loin de nous un tel sentiment , car il poursuit et redouble d'efforts pour inculquer davantage sa pensée : *Comme nous l'avons dit , ainsi je le répète ; Si quelqu'un vous annonce un évangile différent de celui que vous avez reçu , qu'il soit anathème.* Il n'a pas dit : Si quelqu'un vous annonce une doctrine différente de celle que vous avez reçue , qu'il soit

perfunctorie prælocutus est, et humano potius effudit impetu quam divina ratione decrevit. Absit; sequitur enim, et hoc ipsum ingenti molimine iteratæ insinuationis inculcat : *Sicut prædiximus*, inquit, *et nunc iterum dico : Si quis vobis evangelizaverit præterquam quod accepistis, anathema sit* (1). Non dixit : Si quis vobis adnuntiaverit præterquam quod accepistis, benedictus sit, laudetur, recipiatur : sed, *anathema sit*, inquit, id est, separatus, segregatus, exclusus, ne unius ovis dirum contagium innoxium gregem Christi venenata permixtione contaminet.

IX. Sed forsitan Galatis ista tantum præcepta sunt. Ergo et illa solis Galatis imperata sunt quæ in ejusdem epistolæ sequentibus commemorantur, qualia sunt hæc : *Si vivimus spiritu, spiritu et ambulemus. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes* (2), et reliqua. Quod si absurdum est, et omnibus ex æquo imperata sunt, restat ut, sicut hæc morum mandata, ita etiam illa quæ de fide cauta sunt, omnes pari modo comprehendant; et sicuti nemini licet invicem provocare, aut invidere invicem, ita nemini liceat præter id quod Ecclesia catholica usquequaque evangelizat, accipere. Aut forsitan tunc jubebatur, si quis adnuntiasset

(1) *Gal.* I. 9.

(2) *Ibid.* V. 25, 26.

béni, loué, bienvenu; mais, *qu'il soit anathème*, ou autrement, séparé, retranché, exclu, de peur que la funeste contagion d'une seule brebis n'infecte, par un mélange empoisonné, l'innocent troupeau du Christ.

IX. Mais peut-être ce commandement ne regarde-t-il que les Galates? C'est donc aussi aux Galates seuls que s'adressent les ordres intimés dans les passages suivans de la même lettre : *Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi par l'esprit. — Ne soyons point amateurs de la vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, nous portant envie les uns aux autres*, et le reste. Mais cela est-il absurde, ces ordres concernent-ils également tous les hommes, il reste alors à conclure que si ces préceptes de mœurs atteignent tous les hommes sans distinction, les règles de doctrine doivent atteindre aussi tous les hommes indistinctement; de même qu'il n'est pas permis de se provoquer les uns les autres, ni de se porter envie les uns aux autres, de même aussi n'est-il loisible à personne de recevoir un évangile différent de celui que l'Eglise catholique enseigne en tous lieux. L'obligation que l'on impo-

præterquam quod annuntiatum fuerat, anathematizari; nunc vero jam non jubetur? Ergo et illud quod item ibi ait : *Dico autem : Spiritu ambulante, et desiderium carnis non perficietis* (1), tunc tantum jubebatur, modo vero jam non jubetur, modo vero jam non jubetur. Quod si impium pariter et perniciosum est ita credere, necessario sequitur ut, sicut hæc cunctis ætatibus observanda sunt, ita illa quoque quæ de non mutanda fide sancita sunt, cunctis ætatibus imperata sint. Adnuntiare ergo aliquid Christianis catholicis, præter id quod acceperunt, nunquam licuit, nusquam licet, nunquam licebit; et anathematizare eos qui adnuntiant aliquid præterquam quod semel acceptum est, nunquam non oportuit, nusquam non oportet, nunquam non oportebit.

Quæ cum ita sint, est ne aliquis vel tantæ audaciæ qui, præter id quod apud Ecclesiam adnuntiatum est, adnuntiet, vel tantæ levitatis qui, præter id quod ab Ecclesia accepit, accipiat? Clamat, et repetendo clamat, et omnibus, et semper, et ubique per litteras suas clamat ille, ille vas electionis, ille magister gentium, ille Apostolorum tuba, ille terrarum præco, ille cœlorum conscius, ut, si quis novum dogma annuntiaverit, anathematizetur. Et contra reclamant ranæ

(1) *Gal. V. 16.*

sait alors d'anathématiser quiconque aurait annoncé une doctrine différente de celle qui avait été annoncée, n'existerait-elle plus aujourd'hui ? Donc aussi les paroles suivantes : *Je vous dis : Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair*, n'avaient force de loi que pour ce temps et non point pour le nôtre. Si une telle opinion est à la fois impie et pernicieuse, il en résulte nécessairement que les préceptes de mœurs étant obligatoires dans tous les âges, l'ordre de rester ferme dans sa foi est aussi de toutes les époques. Il n'a donc jamais été permis, il n'est permis nulle part, il ne sera jamais permis d'annoncer aux Chrétiens autre chose que ce qu'ils ont reçu ; il a donc toujours fallu, il faut partout, il faudra toujours anathématiser ceux qui annoncent autre chose que ce qui a été une fois reçu.

Puisqu'il en est ainsi, y a-t-il un homme ou assez audacieux pour annoncer autre chose que ce qui a été annoncé dans l'Eglise, ou assez léger pour recevoir autre chose que ce qu'il a reçu de l'Eglise ? Il crie, il crie encore, il crie à tous, en tout temps et en tout lieu, par ses lettres, ce vase d'élection, ce maître des gentils, cette trompette des Apôtres, ce prédicateur de l'univers, cet homme admis aux secrets des Cieux, il crie que si quelqu'un annonce un nouveau dogme, il faut l'anathématiser. D'autre part, on entend et les coassemens et le murmure de quelques insectes qui vont périr ; ce sont les Pélagiens qui osent dire aux Catholiques : Sous notre autorité,

quædam, et ciniphes, et muscæ morituræ, quales sunt Pelagiani, et hoc Catholicis. Nobis, inquiunt, auctoribus, nobis principibus, nobis expositoribus, damnate quæ tenebatis, tenete quæ damnabatis, rejicite antiquam fidem, paterna instituta, majorum deposita; et recipite, quænam illa tandem? Horreo dicere, sunt enim tam superba, ut mihi non modo adfirmari, sed ne refelli quidem sine aliquo piaculo posse videantur.

X. Sed dicet aliquis: Cur ergo persæpe divinitus sinuntur excellentes quædam personæ in Ecclesia constitutæ res novas Catholicis adnuntiare? Recta interrogatio, et digna quæ diligentius atque uberius pertractetur: cui tamen non ingenio proprio, sed divinæ legis auctoritate, ecclesiastici magisterii documento, satisfaciendum est. Audiamus ergo sanctum Moysen; et ipse nos doceat cur docti viri, et qui propter scientiæ gratiam ab Apostolo etiam Prophetæ nuncupantur, proferre interdum permittantur nova dogmata, quæ vetus Testamentum allegorico sermone deos alienos appellare consuevit, eo quod scilicet ita ab hæreticis ipsorum opiniones, sicut à gentibus dii sui, observentur. Scribit ergo in *Deuteronomio* beatus Moyses: *Si surrexerit, inquit, in medio tui Propheta, aut qui somnium vidisse se dicat* (1), id est, magister in Ecclesia constitutus, quem dis-

(1) *Deut. XIII 1 et seq.*

sous notre conduite, sur la foi de nos expositions, condamnez ce que vous avez cru, croyez ce que vous avez condamné, rejetez l'antique foi, les institutions de vos pères, les traditions des maîtres, et recevez, mais quoi donc enfin ? J'ai horreur de le dire, car cela est si orgueilleux qu'il serait criminel non-seulement de l'affirmer, mais de le réfuter même.

X. Quelqu'un me dira : Pourquoi donc Dieu permet-il souvent que des personnes éminentes dans l'Eglise annoncent aux Catholiques des choses nouvelles ? Cette demande est raisonnable, et mérite qu'on y réponde avec autant de soin que d'étendue : il faut y satisfaire toutefois, non point par ma propre autorité, mais par celle de la loi divine et par l'enseignement du magistère ecclésiastique. Ecoutons donc le pieux Moïse, et qu'il nous apprenne pourquoi de savans personnages, qui sont même qualifiés de prophètes par l'Apôtre à cause de leur éminent savoir, introduisent quelquefois de nouveaux dogmes, que l'ancien Testament, dans son langage allégorique, appelle d'ordinaire des dieux étrangers, parce qu'en effet les hérétiques n'ont pas moins de respect pour leurs propres opinions, que les gentils n'en avaient pour leurs propres divinités. Le bienheureux Moïse s'exprime donc ainsi dans le *Deutéronome* : *S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un qui prétende avoir eu une vision*, c'est-à-dire un docteur établi dans l'Eglise,

cipuli vel auditores sui ex aliqua revelatione docere arbitrentur. Quid deinde? *Et prædixerit*, inquit, *signum atque portentum, et evenerit quod locutus est*. Magnus profecto nescio quis signatur magister, et tantæ scientiæ, qui sectatoribus propriis non solum quæ humana sunt nosse, verum etiam quæ supra hominem sunt prænoscere posse videatur; quales fere discipuli sui jactitant fuisse Valentinum, Donatum, Photinum, Apollinarem, cæterosque ejusmodi. Quid postea? *Et dixerit*, inquit, *tibi: Eamus, et sequamur deos alienos quos ignoramus, et serviamus eis*. Qui sunt dii alieni, nisi errores extranei quos ignorabas, id est, novi et inauditi? *Et serviamus eis*, id est, credamus eis, sequamur eos. Quid ad extremum? *Non audies*, inquit, *verba Prophetæ illius, aut somniatoris*. Et quare, oro te, a Deo non prohibetur doceri quod a Deo prohibetur audiri? *Quia*, inquit, *tentat vos Dominus Deus vester, ut palam fiat utrum diligatis eum, an non, in toto corde et in tota anima vestra*. Luce clarius aperta causa est cur interdum divina Providentia quosdam Ecclesiarum magistros nova quædam dogmata prædicare patiatur. *Ut tentet vos*, inquit, *Dominus Deus vester*. Et profecto magna tentatio est, cum ille quem tu Prophetam, quem Prophetarum discipulum, quem doctorem et adsertorem veritatis putes, quem summa veneratione et amore complexus sis, is subito latenter noxios subinducat errores,

dont les enseignemens passent, aux yeux de ses disciples ou de ses auditeurs, pour des révélations. Quoi ensuite? — *et qu'il prédise un prodige et une merveille, — et que ce qu'il annonce arrive.* L'on désigne sans doute ici je ne sais quel grand maître, d'un haut savoir, qui peut sembler à ses propres sectateurs connaître non-seulement les choses humaines, mais prévoir encore celles qui sont au-dessus de la portée de l'homme. C'est à-peu-près là ce que se plaisent à dire de leurs maîtres les disciples de Valentin, de Donat, de Photin, d'Apollinaris et de quelques autres de ce genre. Quoi encore? — *et qu'il vous dise: Allons, et suivons les dieux étrangers que vous ignorez, et servons-les.* — Quels sont ces dieux étrangers, si ce n'est une erreur étrangère que vous ignoriez, c'est-à-dire, nouvelle et inouïe? — *Et servons-les.* — C'est-à-dire, croyons-y, suivons-la. — Quoi enfin? — *Vous n'écouteriez point les paroles de ce prophète.* — Et pourquoi, je vous le demande, Dieu permet-il d'enseigner ce qu'il défend d'entendre? — *Parce que, ajoute Moïse, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve, afin qu'il paraissè si vous l'aimez ou non de tout votre cœur et de toute votre ame.* On voit plus clairement que le jour, pour quelle raison la divine Providence souffre par fois que certains docteurs des Eglises proclament de nouveaux dogmes. *C'est, dit-il, que le Seigneur votre Dieu vous tente.* Et il y a, certes, une grande tentation, quand celui que vous regardez comme prophète, comme disciple des prophètes, comme docteur et défenseur de la vérité, et pour qui vous vous

quos nec cito deprehendere valeas, dum antiqui magisterii duceris præjudicio; nec facile damnare fas ducas, dum magistri veteris præpediris affectu.

XI. Hic forsitan efflagitet aliquis ut ea quæ sancti Moysi verbis adserta sunt, ecclesiasticis aliquibus demonstrantur exemplis. Æqua exposulatio, nec diu differenda. Nam ut a proximis et manifestis incipiam, qualem fuisse nuper tentationem putamus, cum infelix ille Nestorius, subito ex ove conversus in lupum, gregem Christi lacerare cœpisset, cum eum hi ipsi qui rodebantur, ex magna adhuc parte ovem crederent, ideoque morsibus ejus magis paterent? Nam quis eum facile errare arbitraretur quem tanto imperii judicio electum, tanto Sacerdotum studio persecutum videret, qui, cum magno Sanctorum amore, summo populi favore celebraretur, quotidie palam divina tractabat eloquia, et noxios quosque judæorum et Gentilium confutabat errores? Quo tandem iste modo non cuivis fidem faceret se recta docere, recta prædicare, recta sentire, qui, ut uni hæresi suæ aditum patefaceret, cunctarum hæreseon blasphemias insectabatur? Sed hoc erat illud quod Moyses ait: *Tentat vos Dominus Deus vester si diligatis eum an non.* Et, ut Nestorium prætereamus, in quo plus semper admirationis

étiez pris d'amour et de vénération , vient tout-à-coup à semer sourdement de nuisibles erreurs , que vous ne pouvez remarquer d'abord, prévenus comme vous l'êtes en faveur de son autorité précédente, ni condamner si facilement avec l'affection que vous portez encore à votre ancien maître.

XI. L'on va peut-être demander ici que les preuves tirées des paroles du pieux Moïse, soient appuyées par quelques exemples de l'Histoire ecclésiastique. C'est chose bien raisonnable, et à laquelle il ne faut pas différer de répondre. Car, pour commencer par des exemples récents et connus, quelle tentation n'a-ce pas été naguère, lorsque ce malheureux Nestorius, transformé soudain de brebis en loup, se mit à déchirer le troupeau du Christ; lorsque ceux mêmes qu'il dévorait le regardaient encore en grande partie comme une brebis, et se trouvaient par-là bien plus exposés à ses morsures? En effet, aurait-on pu croire qu'il fût capable d'errer, un homme élu par les suffrages de tout l'empire, si hautement estimé des Evêques, et qui, entouré de l'amour des saints et de l'affection des peuples, enseignait tous les jours publiquement la parole divine, et réfutait les dangereuses erreurs des Juifs et des Gentils? Comment enfin n'eût-il pas fait croire à tout le monde qu'il enseignait, qu'il prêchait, qu'il professait des doctrines orthodoxes, lui qui, pour frayer les voies à son hérésie, dénonçait les blasphèmes de toutes les autres? Mais c'était là ce que dit Moïse : *Le Seigneur votre Dieu vous tente, afin d'éprouver si vous l'aimez ou non.* Et pour ne rien ajouter sur Nesto-

quam utilitatis, plus famæ quam experientiæ fuit, quem opinione vulgi aliquandiu magnam humanam magis fecerat gratia quam divina, eos potius commemoremus qui multis profectibus multaque industria præditi, non parvæ tentationi catholicis hominibus extiterunt.

Velut apud Pannonias majorum memoria Photinus Ecclesiam Sirmitanam tentasse memoratur: ubi, cum magno omnium favore in sacerdotium fuisset ascitus, et aliquandiu tanquam catholicus administraret, subito, sicut malus ille Propheta aut somniator quem Moyses significat, creditam sibi plebem Dei persuadere cœpit ut sequeretur deos alienos, id est, errores extraneos quos antea nesciebat. Sed hoc usitatum. Illud vero perniciosum, quod ad tantum nefas non mediocribus adminiculis utebatur. Nam erat et ingenii viribus valens, et doctrinæ opibus excellens, et eloquio præpotens, quippe qui utroque sermone copiose et graviter disputaret et scriberet; quod mōnumentis librorum suorum manifestatur, quos idem partim græco, partim latino sermone composuit. Sed bene quod commissæ ipsi oves Christi, multum pro catholica fide vigilantes et cautæ, cito ad præmōnentis Moysi eloquia respexerunt; et Prophetæ atque pastoris sui, licet admirarentur eloquentiam, tentationem tamen non ignorarunt. Nam quem antea quasi arietem gregis seque-

rius, en qui il y eut toujours plus d'éclat que de solidité, plus de renommée que d'expérience, que la faveur des hommes plutôt que celle de Dieu avait élevé quelque temps dans l'opinion du vulgaire, rappelons de préférence des sectaires qui, doués de beaucoup de souplesse et d'habileté, n'ébranlèrent pas médiocrement les hommes catholiques.

Ainsi, l'on rapporte que dans la Pannonie, Photin, du temps de nos ancêtres, fut un sujet de tentation pour l'Eglise de Sirmium. Porté à l'épiscopat au grand applaudissement de tout le monde, après avoir administré quelque temps en catholique, tout-à-coup il se mit, comme ce faux prophète ou ce visionnaire dont parle Moïse, à persuader le peuple de Dieu qui lui était confié, de suivre des divinités étrangères, c'est-à-dire des erreurs étrangères, que ce peuple ne connaissait pas auparavant. Mais c'était là une chose bien commune. Et ce qu'il y avait de pernicieux, c'est qu'il s'aidait, pour une aussi criminelle entreprise, de moyens peu ordinaires. Il avait un esprit ferme et vigoureux, il était riche en savoir, puissant en éloquence; il parlait et écrivait les deux langues avec autant d'élégance que de gravité, comme cela est manifeste par les livres qui nous restent de lui, et qu'il avait composés partie en grec, partie en latin. Ce fut un bonheur que les brebis du Christ confiées à ses soins, vigilantes et attentives pour ce qui concernait la foi catholique, se ressouvinrent bientôt des avertissemens de Moïse, et que, tout en admirant l'éloquence de leur Prophète et de leur pasteur, elles ne se laissèrent pas surprendre néanmoins à la

bantur, eundem deinceps veluti lupum fugere cœperunt.

Neque solum Photini, sed etiam Apollinaris exemplo istius ecclesiasticæ tentationis periculum discimus, et simul ad observandæ diligentius fidei custodiam commonemur. Etenim ipse auditoribus suis magnos æstus et magnas generavit angustias, quippe cum eos huc Ecclesiæ traheret auctoritas, huc magistri retraheret consuetudo; cumque inter utraque nutabundi et fluctuantes, quid potius sibi seligendum foret, non expedirent. Sed forsitan ejusmodi ille vir erat qui dignus esset facile contemni. Imo vero, tantus ac talis cui nimium cito in plurimis crederetur. Nam quid illo præstantius acumine, exercitatione, doctrina? Quam multas ille hæreses multis voluminibus oppresserit, quot inimicos fidei confutaverit errores, indicio est opus illud triginta non minus librorum, nobilissimum ac maximum, quo insanas Porphyrii calumnias magna probationum mole confudit. Longum est universa ipsius opera commemorare; quibus profecto summis ædificatoribus Ecclesiæ par esse potuisset, nisi, profana illa hæreticæ curiositatis libidine, novum nescio quid adinvenisset, quo, et cunctos labores suos velut cujusdam lepræ admixtione foedaret, et committeret ut doctrina ejus, non tam

tentation. Celui qu'elles suivaient naguère comme le chef du troupeau, elles commencèrent de le fuir ensuite comme un loup.

Et ce n'est pas seulement l'exemple de Photin, mais encore celui d'Apollinaris, qui nous fait sentir tout le danger de ces sortes de tentations ecclésiastiques, et nous invite en même temps à garder la foi avec plus de soin. Car celui-ci jeta ses auditeurs dans de cruelles agitations, dans de fâcheuses incertitudes, retenus qu'ils étaient par l'autorité de l'Eglise d'un côté, et entraînés de l'autre par la pensée de leur maître; de façon que, flottans et irrésolus, ils ne savaient à quel parti s'arrêter. Mais peut-être que cet homme était de nature à s'attirer aisément le mépris? Au contraire, tel était son empire et son influence, qu'on le croyait trop vite en beaucoup de choses. Et qu'y avait-il de plus éminent que lui en subtilité, en expérience et en savoir? Combien d'hérésies n'a-t-il pas étouffées dans ses nombreux volumes! Combien d'erreurs ennemies de la foi n'a-t-il pas réfutées? Il n'en faut d'autre preuve que ce bel et magnifique ouvrage, qui n'a pas moins de trente livres, et dans lequel il a confondu par une force écrasante de raisons les calomnies insensées de Porphyre. Il serait trop long de rappeler ici tous les ouvrages qui auraient pu sans doute l'égalier aux plus brillantes lumières de l'Eglise, si cette profane ambition de curiosité hérétique ne lui eût fait trouver je ne sais quoi de nouveau qui ternit l'éclat de ses travaux passés, en y mêlant une sorte de lèpre, et

ædificatio quam tentatio potius ecclesiastica, diceretur.

XII. Hic a me forsitan deprecatur ut horum quos supra commemoravi hæreses exponam, Nestorii scilicet, Apollinaris, et Photini. Hoc quidem ad rem de qua nunc agimus non attinet. Propositum etenim nobis est, non singulorum errores persequi, sed paucorum exempla proferre, quibus evidenter ac perspicue demonstretur illud quod Moyses ait, quia scilicet, si quando ecclesiasticus aliquis magister, et ipse interpretandis Prophetarum mysteriis Propheta, novi quiddam in Ecclesiam Dei tentet inducere, ad tentationem id nostram fieri providentia divina patiatur. Utile igitur fuerit, in excursu, quid supra memorati hæretici sentiant, breviter exponere, id est, Photinus, Apollinaris, Nestorius.

Photini ergo secta hæc est. Dicit Deum singulum esse, et solitarium, et more judaico confitendum. Trinitatis plenitudinem negat, neque ullam Dei Verbi aut ullam Spiritus sancti putat esse personam. Christum vero hominem tantummodo solitarium adserit, cui principium adscribit ex Maria, et hoc omnimodis dogmatizat, solum nos personam Dei Patris et solum Christum hominem colere debere. Hæc ergo Photinus.

Apollinaris vero in unitate quidem Trinitatis

qui fut cause que l'on regarda sa doctrine bien moins comme un sujet d'édification, que de tentation pour les Fidèles.

XII. L'on demandera peut-être ici de moi que j'expose les hérésies des hommes que je viens de mentionner, Nestorius, Apollinaris et Photinus. Cela ne tient point au sujet que je traite ici; car mon dessein n'est pas de faire connaître les erreurs de tous, mais seulement d'apporter quelques exemples qui démontrent d'une manière évidente ce que dit Moïse : Si parfois quelque docteur ecclésiastique, prophète lui-même en interprétant les mystères des Prophètes, essaie d'introduire dans l'Eglise de Dieu quelque dogme nouveau, c'est la divine Providence qui le permet ainsi pour nous éprouver. Il sera donc utile, en passant, de signaler en peu de mots la doctrine des hérétiques dont j'ai parlé, Photinus, Apollinaris, Nestorius.

Voici les sentimens des sectateurs de Photin. Ils disent que Dieu est seul, unique, et qu'il faut le confesser à la manière des Juifs. Ils nient la plénitude de la Trinité, et n'admettent en Dieu ni la personne du Verbe, ni celle du Saint-Esprit. Pour ce qui regarde le Christ, ils soutiennent qu'il est homme seulement et qu'il tire son origine de Marie, s'efforçant d'inculquer de toute manière que nous devons adorer la seule personne de Dieu le Père, et honorer Jésus-Christ purement comme homme. Voilà ce que dit Photin.

A l'égard d'Apollinaris, il se vante bien d'être

quasi consentire se jactitat, et hoc ipsum non plena fidei sanitate, sed in Domini incarnatione aperta professione blasphematur. Dicit enim in ipsa Salvatoris nostri carne aut animam humanam penitus non fuisse, aut certe talem fuisse cui mens et ratio non esset. Sed et ipsam Domini carnem non de sanctæ Virginis Mariæ carne susceptam, sed de cœlo in virginem descendisse dicebat; eamque, nutabundus semper et dubius, modo coæternam Deo Verbo, modo de Verbi divinitate factam, prædicabat. Nolebat enim in Christo esse duas substantias, unam divinam, alteram humanam, unam ex Patre, alteram ex Matre; sed ipsam Verbi naturam putabat esse discissam, quasi aliud ejus permaneret in Deo, aliud vero versum fuisset in carnem; ut, cum veritas dicat ex duabus substantiis unum esse Christum, ille contrarius veritati ex una Christi divinitate duas adserat factas esse substantias. Hæc itaque Apollinaris.

Nestorius autem contrario Apollinari morbo, dum sese duas in Christo substantias distinguere simulat, duas introducit repente personas; et, inaudito scelere, duos esse vult filios Dei, duos Christos; unum Deum, alterum hominem; unum qui ex Patre, alterum qui sit generatus ex Matre. Atque ideo asserit sanctam Mariam non

d'accord avec nous sur l'unité de la sainte Trinité ; mais en cela même sa foi n'est pas exacte , car il blasphème ouvertement sur ce qui concerne l'Incarnation du Seigneur. Il soutient , en effet , que dans la chair de notre Sauveur il n'y a point d'âme humaine , ou que , s'il y en a une , elle n'était douée ni d'entendement ni de raison. Quant à la chair elle-même du Seigneur , il prétendait qu'elle n'a point été formée de la chair de la sainte Vierge Marie , mais qu'elle est descendue du ciel dans la Vierge. Toujours chancelant et incertain , il avançait tantôt qu'elle est co-éternelle au Verbe divin , tantôt qu'elle est faite de la divinité même du Verbe. Car il ne voulait pas admettre dans le Christ deux substances , l'une divine ; l'autre humaine ; l'une du Père , l'autre de la Mère ; mais il pensait que la nature du Verbe est divisée en deux parties , dont l'une est restée en Dieu , dont l'autre a été changée en chair. Et , quand la vérité catholique proclame qu'un seul Christ est composé de deux substances , lui , ennemi de la vérité , il affirmait que de la seule divinité du Christ il s'est fait deux substances. Voilà donc ce que dit Apollinaris.

Mais Nestorius , par une erreur contraire , lorsqu'il feint de distinguer deux substances en Jésus-Christ , y introduit soudain deux personnes , et , avec une impiété inouïe , il veut qu'il y ait deux Fils de Dieu , deux Christs , dont l'un soit Dieu , et l'autre soit homme ; dont l'un soit engendré du Père , l'autre né de la Mère. Et c'est pour cela qu'il avance que la Sainte Marie ne doit point être appelée *Mère de*

Θεότατον, sed Χριστότατον esse dicendam : quia scilicet ex ea non ille Christus qui Deus, sed ille qui erat homo, natus sit. Quod si quis eum putat in litteris suis unum Christum dicere et unam Christi prædicare personam, non temere credat. Aut enim istud fallendi arte machinatus est, ut per bona facilius suaderet et mala, sicut ait Apostolus : *Per bonum mihi operatus est mortem* (1). Aut ergo, ut diximus, fraudulentiae causa quibusdã in locis scriptorum suorum unum Christum et unam Christi personam credere se jactitat, aut certe, post partum jam virginis, ita in unum Christum duas perhibet convenisse personas, ut tamen conceptus seu partus virginei tempore, et aliquanto postea, duos Christos fuisse contendat; ut, cum scilicet Christus homo communis primum et solitarius natus sit, et necdum Dei Verbo personæ unitate sociatus, postea in eum adsumptis Verbi persona descenderit; et, licet nunc in Dei gloria maneat adsumptus, aliquandiu tamen nihil inter illum et cæteros homines interfuisse videatur.

XIII. Hæc ergo Nestorius, Apollinaris, Photinus adversus catholicam fidem rabidi canes latrant; Photinus, Trinitatem non confitendo; Apollinaris, convertibilem Verbi dicendo natu-

(1) Rom. VII. 15.

Dieu, mais bien *Mère du Christ*, parce que, dit-il, ce n'est point le Christ-Dieu, mais bien le Christ-Homme qui est né d'elle. Si l'on s'imagine que, dans ses ouvrages, il ne reconnaît qu'un seul Christ et ne proclame qu'une seule personne dans le Christ, qu'on n'aille pas le croire trop à la hâte. Car, peut-être il a disposé tout cela avec astuce, afin de glisser plus facilement ses erreurs à travers des vérités, comme dit l'Apôtre : *Il m'a donné la mort par une chose bonne*. Ou bien, comme nous l'avons dit, c'est par supercherie que, en certains endroits de ses ouvrages, il se vante de ne reconnaître qu'un seul Christ, et une seule personne dans le Christ; ou, du moins, s'il avance que les deux personnes, après l'enfantement de la Vierge, se sont réunies en un seul Christ, il ne laisse pas toutefois de soutenir qu'il y a eu deux Christs; au temps de la conception ou de l'enfantement virginal, et un peu après; en sorte que le Christ est né d'abord homme simple et commun, sans être associé encore au Verbe divin par l'unité de personne; que cette même personne du Verbe est ensuite descendue en lui; et que, s'il est élevé aujourd'hui à la gloire de Dieu et y réside, il a été toutefois un temps où il n'y a eu aucune différence entre lui et le reste des hommes.

XIII. Voilà donc les blasphèmes que Nestorius, Apollinaris, Photin, vomissent contre la foi catholique, dans leur rage et leur cynisme : Photin, en ne confessant point la Trinité; Apollinaris, en prétendant que la nature du Verbe est muable. en ne confessant point deux substances dans le Christ, en

ram, et duas in Christo substantias non confitendo, et aut totam Christi animam, aut certe mentem atque rationem in anima denegando, et adserendo pro sensu mentis fuisse Dei Verbum; Nestorius duos Christos aut semper esse, aut aliquandiu fuisse adseverando. Ecclesia vero catholica et de Deo et de Salvatore nostro recta sentiens, nec in Trinitatis mysterium, nec in Christi incarnationem blasphematur: nam et unam divinitatem in Trinitatis plenitudine, et Trinitatis æqualitatem in una atque eadem majestate veneratur, et unum Christum Jesum, non duos, eundemque Deum pariter atque hominem confitetur. Unam quidem in eo personam, sed duas substantias; duas substantias, sed unam credit esse personam; duas substantias, quia mutabile non est Verbum Dei, ut ipsum verteretur in carnem; unam personam, ne duos profitendo filios, quaternitatem videatur colere, non Trinitatem.

Sed operæ pretium est ut idipsum etiam atque etiam distinctius et expressius enucleemus. In Deo una substantia, sed tres personæ: in Christo duæ substantiæ, sed una persona. In Trinitate alius atque alius, non aliud atque aliud: in Salvatore aliud atque aliud, non alius atque alius. Quomodo in Trinitate alius atque alius, non aliud atque aliud? Quia scilicet alia est Persona Patris, alia Filii, alia Spiritus sancti; sed tamen Patris et Filii et Spiritus sancti non alia et alia, sed una

lui refusant une ame, ou du moins une ame douée d'entendement et de raison ; en soutenant que le Verbe divin tient chez lui la place d'une ame intelligente ; Nestorius, en affirmant qu'il y a deux Christs, ou toujours, ou du moins un certain temps. Mais l'Eglise catholique qui professe la doctrine orthodoxe et sur Dieu et sur notre Sauveur, ne blasphème ni contre le mystère de la Trinité, ni contre l'Incarnation du Christ : car elle adore une seule et unique divinité dans la plénitude de la Trinité, et une égalité de Trinité dans une seule et même majesté ; elle confesse un seul Jésus-Christ, non pas deux, et le même, Dieu et homme tout à fois. Elle reconnaît en lui une seule personne, mais deux substances ; deux substances, mais une seule personne : deux substances, parce que le Verbe de Dieu n'étant point muable, ne peut être changé en chair ; une seule personne, de peur qu'en admettant deux fils, elle ne semble adorer une quaternité, et non pas une Trinité.

Il est à propos d'expliquer ceci plus distinctement encore et plus expressément. En Dieu, il y a une seule substance, mais trois personnes ; dans le Christ, deux substances, mais une seule personne. Dans la Trinité, l'on peut dire : autre personne et autre personne, non pas autre nature et autre nature ; dans le Sauveur, autre substance et autre substance, non pas autre personne et autre personne. Comment, dans la Trinité, peut-on dire : Autre personne et autre personne, non pas autre nature et autre nature ? Parce qu'en effet, autre est la personne du

eademque natura. Quomodo in Salvatore aliud atque aliud, non alius atque alius? Quia videlicet altera substantia divinitatis, altera humanitatis; sed tamen deitas et humanitas non alter et alter, sed unus idemque Christus, unus idemque Filius Dei, et unius ejusdemque Christi et Filii Dei una eademque persona, sicut in homine aliud caro, et aliud anima; sed unus idemque homo anima et caro. In Petro et Paulo aliud anima, aliud caro: nec tamen duo, Petri caro et anima; aut alter Paulus anima, et alter caro, sed unus idemque Petrus, unus idemque Paulus, ex duplici diversaque subsistens animi corporisque natura. Ita igitur in uno eodemque Christo duæ substantiæ sunt; sed una divina, altera humana; una ex Patre Deo, altera ex matre virgine; una coæterna et æqualis Patri, altera ex tempore et minor Patre; una consubstantialis Patri, altera consubstantialis matri; unus tamen idemque Christus in utraque substantia. Non ergo alter Christus Deus, alter homo; non alter increatus, alter creatus; non alter impassibilis, alter passibilis; non alter æqualis Patri, alter minor Patre; non alter ex Patre, alter ex Matre; sed unus idemque Christus Deus et homo; idem non creatus, et creatus; idem incommutabilis et impassibilis; idem commutatus et passus; idem Patri et æqualis et minor; idem ex Patre ante seculum genitus, idem in seculo ex Matre generatus; per-

Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit; et toutefois, autre n'est pas la nature du Père, ni la nature du Fils, ni celle du Saint-Esprit, mais en eux trois c'est la même et seule nature. Comment, dans le Sauveur, peut-on dire: Autre substance et autre substance, non point autre personne et autre personne? Parce qu'en effet, autre est la substance de l'humanité, autre celle de la divinité; et, toutefois, la déité et l'humanité ne sont pas deux personnes; mais un seul et même Christ, un seul et même Fils de Dieu, une seule et même personne du seul et même Christ, du seul et même Fils de Dieu; de même que dans l'homme, autre chose est la chair et autre chose l'âme, et que cependant l'âme et la chair ne font qu'un seul et même homme; dans Pierre et dans Paul, autre chose est l'âme, autre chose est la chair, et toutefois la chair et l'âme de Pierre ne forment pas deux personnes; la chair et l'âme dans Paul ne forment pas non plus deux personnes; mais c'est un seul et même Pierre, un seul et même Paul, composés chacun de la double et diverse nature de l'âme et du corps. Ainsi donc, dans le seul et même Christ il y a deux substances, l'une divine, l'autre humaine; l'une de Dieu le Père, l'autre de la Vierge Mère; l'une coéternelle et égale au Père, l'autre temporelle et moindre que le Père; l'une consubstantielle au Père, l'autre consubstantielle à la Mère; mais il n'y a toutefois, dans l'une et l'autre substance, qu'un seul et même Christ. Il n'y a donc pas un autre Christ Dieu, un autre Christ homme; un autre Christ increé, un autre Christ créé; un autre Christ impas-

fectus Deus, perfectus homo. In Deo summa divinitas, in homine plena humanitas. Plena, inquam, humanitas : quippe quæ animam simul habeat et carnem, sed carnem veram, nostram, maternam ; animam vero intellectu præditam, mente ac ratione pollentem. Est ergo in Christo Verbum, anima, caro : sed hoc totum unus est Christus, unus Filius Dei, et unus Salvator ac Redemptor noster ; unus autem, non corruptibili nescio qua divinitatis et humanitatis confusione, sed integra et singulari quadam unitate personæ. Neque enim illa conjunctio alterum in alterum convertit atque mutavit (qui est error proprius Arrianorum), sed ita in unum potius utrumque compegit, ut, manente semper in Christo singularitate unius ejusdemque personæ, in æternum quoque permaneat proprietas uniuscujusque naturæ ; quo scilicet, nec unquam Deus corpus esse incipiat, nec aliquando corpus corpus esse desistat. Quod etiam humanæ conditionis demonstratur exemplo. Neque enim in præsentibus tantum, sed in futuro quoque, unusquisque hominum ex anima constabit et corpore, nec tamen unquam aut corpus in animam, aut anima vertetur in corpus ; sed unoquoque hominum sine fine victuro, in unoquoque hominum sine fine necessario utriusque substantiæ differentia permanebit. Ita in Christo quoque, utriusque substantiæ sua cuique in æternum

sible, un autre Christ passible ; un autre Christ égal au père, un autre Christ moindre que le Père ; un autre Christ du Père, un autre Christ de la Mère ; mais un seul et même Christ Dieu et homme, un même incréé et créé ; un même immuable et impassible ; un même qui a été changé et qui a souffert ; un même égal au Père et moindre que le Père ; un même né du Père avant les siècles ; un même engendré de la Mère dans le siècle ; Dieu parfait, homme parfait ; comme Dieu, ayant la divinité souveraine ; comme homme, ayant la divinité accomplie. Je dis une humanité accomplie, puisqu'elle possède à la fois une âme et une chair, mais une chair réelle, semblable à la nôtre, tirée de la Mère, une âme douée d'intelligence, d'entendement et de raison. Il y a donc dans le Christ le Verbe, l'âme, la chair ; mais tout cela ne fait qu'un seul Christ, un seul fils de Dieu, un seul Sauveur et Rédempteur du monde. Et, s'il est un, ce n'est point par je ne sais quel mélange corruptible de la divinité et de l'humanité, mais par une entière et singulière unité de personnes. Car, cette union des deux natures n'a converti ni changé l'une en l'autre (ce qui constitue l'erreur des Ariens), mais plutôt elle les a réunies en un, au point que, la singularité d'une seule et même personne demeurant toujours dans le Christ, la propriété de chaque nature y réside toujours aussi ; de cette manière, Dieu ne commence jamais de devenir corps, et le corps ne cesse jamais d'être corps. Ceci devient certain par l'exemple de la condition hu-

proprietas , salva tamen personæ unitate, retinendâ est.

XIV. Sed cum personam sæpius nominamus , et dicimus quod Deus per personam homo factus sit, vehementer verendum est ne hoc dicere videamur quod Deus Verbum sola imitatione actionis quæ sunt nostra susceperit, et quidquid illud est conversationis humanæ, quasi adumbratus, non quasi verus homo fecerit; sicut in theatris fieri solet, ubi unus plures effingit repente personas, quarum ipse nulla est. Quotiescumque etenim aliqua suscipitur imitatio actionis alienæ, ita aliorum officia aut opera patrantur, ut tamen hi qui agunt, non sint ipsi quos agunt. Neque enim (ut, verbi gratia, seclarium et Manichæorum utamur exemplis) cum actor tragicus sacerdotem effingit aut regem, sacerdos aut rex est. Nam, desinente actu, simul et ea quam susceperat persona desistit. Absit hoc a nobis nefarium scelestumque ludibrium. Manichæorum sit ista dementia, qui phantasie prædicatores,

maine. Car, ce n'est pas dans le présent seulement, mais aussi dans l'avenir, que chaque homme sera composé d'une ame et d'un corps, et jamais néanmoins le corps ne sera changé en ame, ni l'ame en corps; mais, chaque homme devant vivre éternellement, en chaque homme aussi demeurera éternellement la diversité des deux substances. Ainsi, dans le Christ, les deux substances doivent à jamais conserver leur propriété, sans que l'unité de personne en soit néanmoins altérée.

XIV. Or, quand nous employons souvent le mot de personne, quand nous disons que Dieu s'est fait homme en personne, il est bien à craindre que nous ne semblions dire que le Verbe divin a pris notre nature à la manière seulement des acteurs, accomplissant ce qui tient à la vie humaine plutôt en personnage feint qu'en personnage réel, comme on voit sur les théâtres un seul homme remplir en un instant plusieurs rôles, sans être effectivement en rien ce qu'il représente. Toutes les fois, en effet, que l'on veut imiter les actions des autres, l'on en retrace les fonctions et les manières de faire, sans être néanmoins pour cela les personnes que l'on représente. Et, pour me servir de la comparaison des gens du siècle et des Manichéens, lorsqu'un acteur, dans une tragédie, joue le rôle d'un prêtre ou d'un roi, il n'est ni prêtre ni roi; car, avec la pièce finit aussi le personnage qu'il représentait. Loin de nous cette coupable et sacrilège dérision! Laissons une pareille rêverie aux Manichéens, eux qui, parlant de fantômes, prétendent que le Fils de Dieu, Dieu

aiunt Filium Dei Deum, personam hominis, non substantiæ existisse, sed actu putativo quodam et conversatione simulasse. Catholica vero fides ita Verbum Dei hominem factum esse dicit, ut quæ nostrâ sunt, non fallaciter et adumbrate, sed verè expresseque susciperet, et quæ erant humana, non quasi aliena imitaretur, sed potius ut sua gereret, et prorsus quod agebat, hoc etiam esset. Sicut ipsi nos quoque in eo quod loquimur, sapimus, vivimus, subsistimus, non imitamur homines, sed sumus. Neque enim Petrus et Joannes, ut eos potissimum nominem, imitando erant homines, sed subsistendo. Neque item Paulus simulabat Apostolum aut fingebat Paulum; sed erat Apostolus, et subsistebat Paulus. Ita etiam Deus Verbum adsumendo, et habendo carnem, loquendo, faciendo, patiendo per carnem, sine ulla tamen suæ corruptione naturæ, hoc omnino præstare dignatus est, ut hominem perfectum non imitaretur aut fingeret, sed exhiberet; ut homo verus non videretur aut putaretur, sed esset atque subsisteret. Igitur, sicut anima conexa carni, nec in carnem tamen versa, non imitatur hominem, sed est homo, et homo non per simulationem, sed per substantiam, ita etiam Verbum Deus, absque ulla sui conversione, uniendo se homini, non confundendo, non imitando factus est homo, sed subsistendo. Abjiciatur ergo tota penitus personæ illius intelligentia

lui-même , a été homme en apparence et non pas en réalité , mais qu'il a paru ce qu'il n'était point , grâce à des actes imaginaires et à une vie chimérique. La foi catholique, au contraire, proclame que le Verbe de Dieu s'est fait homme , qu'il a revêtu notre nature , non pas d'une manière feinte et trompeuse , mais réelle et expresse ; qu'il n'a point imité comme chose étrangère , mais qu'il a fait comme sien ce qui participe de l'humanité , et qu'il était en effet ce qu'il paraissait être. Ainsi , nous-mêmes , lorsque nous parlons , lorsque nous sentons , lorsque nous vivons , lorsque nous subsistons , nous n'imitons pas des hommes , mais nous sommes hommes en effet. Pierre et Jean , pour les nommer de préférence , n'étaient pas , eux non plus , hommes par l'imitation , mais par la réalité. Paul ne simulait point l'Apôtre , ne jouait point le rôle de Paul , mais il était réellement Apôtre , réellement Paul. De même aussi Dieu le Verbe , en prenant et en ayant une chair , en parlant , en agissant , en souffrant dans la chair , sans aucune corruption toutefois de sa propre nature , a daigné non pas imiter ou contrefaire un homme parfait , mais se montrer tel ; non point sembler ou être cru homme véritable , mais l'être en effet et en réalité. Et , comme l'ame jointe à la chair , sans être néanmoins transformée en elle , ne contrefait point l'homme , mais est homme , et cela non point en apparence , mais en substance ; de même aussi le Verbe Dieu , sans subir aucun changement , en s'unissant à l'homme s'est fait homme , non point par confusion ni par imitation , mais en réalité. Gardons-nous bien d'ac-

quæ fingendo imitatione suscipitur, ubi semper aliud est et aliud simulatur, ubi ille qui agit nunquam is est quem agit. Absit etenim ut hoc fallaci modo Deus Verbum personam hominis suscepisse credatur; sed ita potius ut, incommutabili sua manente substantia, et in se perfecti hominis suscipiendo naturam, ipse caro, ipse homo, ipse persona hominis existeret, non simulatoria, sed vera, non imitativa, sed substantiva, non denique quæ cum actione desisteret, sed quæ prorsus in substantia permaneret.

XV. Hæc igitur in Christo personæ unitas nequaquam post virginis partum, sed in ipso virginis utero, compacta atque perfecta est. Vehementer enim præcavere debemus ut Christum non modo unum, sed etiam semper unum confiteamur, quia intoleranda blasphemia est ut, etiamsi nunc eum unum jam esse concedas, aliquando tamen non unum, sed duos fuisse contendas: unum scilicet post tempus baptismatis, duos vero sub tempore nativitatis. Quod immensum sacrilegium non aliter profecto vitare poterimus, nisi unitum hominem Deo, sed unitate personæ, non ab ascensu, vel resurrectione, vel baptismo, sed jam in Matre, jam in utero, jam denique in ipsa virginali conceptione fateamur: propter quam personæ unitatem indifferenter atque promiscue, et quæ Dei sunt propria, tribuuntur homini, et

céder à un pareil sens du mot personne, dès qu'il implique en soi feinte et imitation, dès qu'il y a diversité entre la vraie chose et celle que l'on contrefait, dès que celui qui joue le rôle n'est jamais celui-là même qu'il représente. N'allons donc pas croire que le Verbe de Dieu ait pris la personne de l'homme en cette façon trompeuse; croyons au contraire que, la substance divine restant immuable, le Verbe prenant en lui la nature d'un homme parfait, a été chair, homme, personne d'homme non simulée mais véritable, non imitative mais réelle; personne qui, loin de cesser d'être après l'action, demeure toujours telle en substance.

XV. Or, cette unité de personne en Jésus-Christ n'est point postérieure à l'enfantement de la Vierge, mais elle était parfaite dans le sein même de Marie. Nous devons donc bien avoir soin de confesser non-seulement qu'il n'y a qu'un Christ, mais encore qu'il n'y en a toujours eu qu'un; parce que c'est un blasphème exécrable, tout en confessant qu'il n'y a plus aujourd'hui qu'un seul Christ, de prétendre qu'il y en a eu quelque temps, non point un seul, mais deux: un seul, après le baptême; deux, au moment de la nativité. L'unique moyen d'éviter cet horrible sacrilège, c'est d'avouer que l'homme a été uni à Dieu dans l'unité de personne, non-seulement depuis l'ascension, ou la résurrection, ou le baptême, mais dès le sein de la Mère, dès l'instant même de la conception virginale. C'est à cause de cette unité de personne, que l'on attribue indifféremment et sans distinction à l'homme ce qui appartient à Dieu, et que l'on applique à Dieu

quæ carnis propria, adscribuntur Deo. Inde est enim quod divinitus scriptum est et filium hominis descendisse de coelo, et Dominum majestatis crucifixum in terra. Inde etiam est ut, carne Domini facta, carne Domini creata, ipsum Verbum Dei factum, ipsa sapientia Dei impleta, scientia creata dicatur; sicut in præscientia manus ipsius et pedes ejus fossi esse referuntur. Per hanc, inquam, personæ unitatem, illud quoque similis mysterii ratione perfectum est, ut, carne Verbi ex integra Matre nascente, ipse Deus Verbum natus ex Virgine catholicissime credatur, impiissime denegetur.

Quæ cum ita sint, absit ut quisquam sanctam Mariam divinæ gratiæ privilegiis et speciali gloria fraudare conetur. Est enim singulari quodam Domini ac Dei nostri Filii autem sui munere verissime ac beatissime Θεότοκος confitenda. Sed non eo modo Θεότοκος quo impiâ quædam hæresis suspicatur, quæ adserit eam Dei Matrem sola appellatione dicendam, quod eum scilicet pepererit hominem qui postea factus est Deus; sicut dicimus Presbyteri matrem, aut Episcopi matrem, non jam Presbyterum aut Episcopum pariendo, sed cum generando hominem qui postea Presbyter vel Episcopus factus est. Non ita, inquam, sancta Maria Θεότοκος, sed ideo potius, quoniam, ut supra dictum est, jam in ejus sacro utero sacrosanctum illud mysterium perpetratum est,

ce qui appartient à l'homme. De là ces expressions de l'Écriture, et que le Fils de l'Homme est descendu du ciel, et que le Seigneur de majesté a été crucifié en terre. Voilà aussi pourquoi, bien que la chair du Seigneur seule ait été faite, ait été créée, on dit cependant que le Verbe divin lui-même a été fait, que la sagesse divine elle-même a été remplie, que la science divine a été créée, comme il est dit encore dans les prophéties, que les mains et les pieds de Dieu ont été percés. C'est à cause enfin de cette unité de personne que, par un semblable mystère, la chair du Verbe étant née d'une Mère vierge, il est très-catholique de croire que le Verbe divin lui-même est né de la Vierge, et très-impie de le nier.

Puisqu'il en est ainsi, que personne ne soit assez téméraire pour vouloir dépouiller la sainte Marie des privilèges d'une grâce divine, et de sa gloire spéciale. Car, par un singulier bienfait de notre Seigneur et de notre Dieu son Fils, il la faut confesser véritablement et heureusement *Mère de Dieu*, mais non point *Mère de Dieu* à la façon de certaine hérésie criminelle, qui soutient que nous devons l'appeler Mère de Dieu seulement de nom, parce qu'elle a enfanté un homme qui depuis est devenu Dieu, comme nous appelons mère d'un Prêtre ou mère d'un Evêque, non pas celle qui a enfanté un homme déjà Prêtre ou Evêque, mais un homme qui depuis est devenu Prêtre ou Evêque. Ce n'est point ainsi, dis-je, que la sainte Marie est *Mère de Dieu*, mais plutôt, comme je l'ai déjà dit, parce que le mystère sacré de l'Incarnation s'est accompli en son chaste

quod propter singularem quamdam atque unicam personæ unitatem, sicut Verbum in carne caro, ita homo in Deo Deus est.

XVI. Sed jam ea quæ supra de memoratis hæresibus vel de catholica fide breviter dicta sunt, renovandæ causa memoriæ brevius strictiusque repetamus; quo scilicet et intelligantur iterata plenius, et firmiter inculcata teneantur. Anathema igitur Photino non recipienti plenitudinem Trinitatis et Christum hominem tantummodo solitarium prædicanti. Anathema Apollinari adserenti in Christo conversæ divinitatis corruptionem, et auferenti perfectæ humanitatis proprietatem. Anathema Nestorio neganti ex Virgine Deum natum, adserenti duos Christos, et explosa Trinitatis fide, quaternitatem nobis introducenti. Beata vero catholica Ecclesia, quæ unum Deum in Trinitatis plenitudine et item Trinitatis æqualitatem in una divinitate veneratur; ut neque singularitas substantiæ personarum confundat proprietatem, neque item Trinitatis distinctio unitatem separet deitatis! Beata, inquam, Ecclesia, quæ in Christo duas veras perfectasque substantias, sed unam Christi credit esse personam, ut neque naturarum distinctio unitatem personæ dividat, neque item personæ unitas differentiam confundat substantiarum! Beata, inquam, Ecclesia, quæ, ut unum semper Christum et esse et fuisse fateatur, unitum hominem Deo, non

sein ; et que , par une singulière et seule unité de personne , de même que le Verbe est chair dans la chair , de même aussi l'homme est Dieu dans Dieu.

XVI. Ce que nous venons de dire en peu de mots touchant les hérésies et la foi catholique , il nous faut , pour rafraîchir la mémoire , le répéter succinctement , afin que cette répétition en facilite l'intelligence , et le grave mieux dans l'esprit. Anathème donc à Photin , qui ne reçoit pas la plénitude de la Trinité , et qui prêche que Jésus-Christ est seulement homme. Anathème à Apollinaris , qui assure que la divinité a été changée et corrompue dans la chair , et qui détruit la propriété de l'humanité parfaite. Anathème à Nestorius , qui nie que Dieu soit né de la Vierge , qui établit deux Christs , et qui , renversant la foi de la Trinité , nous introduit une quaternité. Bienheureuse au contraire l'Eglise catholique , qui adore un seul Dieu en la plénitude de la Trinité , et une égalité de Trinité en une seule divinité ; de manière que la singularité de substance ne confond point la propriété des personnes , et que la distinction de Trinité ne divise point l'unité de nature divine ! Bienheureuse , dis-je , l'Eglise qui reconnaît dans le Christ deux substances réelles et parfaites , mais une seule personne du Christ , de manière que la distinction des natures ne divise point l'unité des personnes , et que l'unité des personnes ne confond point la diversité des substances ! Bienheureuse , dis-je , l'Eglise qui , pour croire qu'il n'y a et qu'il n'y a toujours eu qu'un seul Christ , proclame que l'homme a été uni à Dieu , non pas

post partum, sed jam in ipso Matris utero confitetur! Beata, inquam, Ecclesia, quæ Deum factum hominem non conversione naturæ, sed personæ ratione, intelligit; personæ autem non simulatoriæ et transcuntis, sed substantivæ ac permanentis! Beata, inquam, Ecclesia, quæ hanc personæ unitatem tantam vim habere prædicat, ut propter eam miro ineffabilique mysterio et divina homini et Deo adscribat humana! Nam propter eam et hominem de cœlo, secundum Deum, descendisse non abnegat; et Deum, secundum hominem, credit in terra factum, passum et crucifixum. Propter eam denique et hominem Dei filium et Deum filium virginis confitetur. Beata igitur ac veneranda, benedicta et sacrosancta, et omnino supernæ illi Angelorum laudationi comparanda confessio, quæ unum Dominum Deum trina sanctificatione glorificat. Idcirco etenim vel maxime unitatem Christi prædicat, ne mysterium Trinitatis excedat. Hæc in excursu dicta sint; alias, si Deo placuerit, uberius tractanda et explicanda. Nunc ad propositum redeamus.

XVII. Dicebamus ergo in superioribus quod in Ecclesia Dei tentatio esset populi, error magistri; et tanto major tentatio, quanto ipse esset doctior qui erraret. Quod primum Scripturæ auc-

dépuis l'enfantement , mais dès le sein même de sa Mère ! Bienheureuse , dis-je , l'Eglise qui reconnaît que Dieu s'est fait homme , non point par changement de nature , mais par l'union de personne ; qui , par le mot de personne , n'entend pas quelque chose de feint et de passager , mais quelque chose de substantiel et de permanent ! Bienheureuse , dis-je , l'Eglise qui proclame que cette unité de personnes a tant de force , que par elle , en un merveilleux et ineffable mystère , les opérations divines sont attribuées à l'homme , et les opérations humaines attribuées à Dieu ! Car c'est d'après cette union qu'elle ne nie point que l'homme est descendu du ciel comme Dieu , et qu'elle croit que Dieu comme homme a été fait en terre , y a souffert et y a été crucifié. C'est à cause de cette union enfin qu'elle confesse que l'homme est Fils de Dieu , et que Dieu est le Fils de la Vierge. Confession bienheureuse , vénérable , bénie , sainte et tout-à-fait comparable aux acclamations célestes des Anges qui glorifient un seul Dieu Seigneur , en l'appelant trois fois saint. Car elle proclame surtout l'unité du Christ , pour ne point excéder le mystère de la Trinité. Que cela soit dit en passant ; ailleurs , s'il plaît à Dieu , nous traiterons et nous développerons plus longuement cette matière. Maintenant , revenons à notre sujet.

XVII. Nous disions donc ci-dessus que , dans l'Eglise de Dieu , l'erreur du maître est souvent une tentation pour le peuple , et une tentation d'autant plus grande , que celui qui erre est plus éminent en savoir. Nous l'avons montré d'abord par l'autorité

toritate, deinde ecclesiasticis docebamus exemplis, eorum scilicet commemoratione qui, cum aliquandiu sanæ fidei forent habiti, ad extremum tamen aut in alienam decidissent sectam, aut ipsi suam hæresim condidissent. Magna profecto res; et ad discendum utilis, et ad recolendum necessaria; quam etiam atque etiam exemplorum mobilibus inlustrare atque inculcare debemus, ut omnes vere catholici noverint se cum Ecclesia doctores recipere, non cum doctoribus Ecclesiæ fidem deserere debere.

Sed ego ita arbitror, quod, cum multos in hoc tentandi genere proferre valeamus, nemo pene sit qui Origenis tentationi valeat comparari, in quo plura adeo præclara, adeo singularia, adeo mira extiterunt, ut inter initia habendam cunctis adsertionibus ejus fidem quivis facile judicaret. Nam si vita facit auctoritatem, magna illi industria, magna pudicitia, patientia, tolerantia. Si genus, vel eruditio, quid eo nobilius, qui primum in ea domo natus est quæ est inlustrata martyrio, deinde pro Christo non solum patre, sed omni quoque facultate privatus, tantum inter sanctæ paupertatis profecit angustias, ut pro nomine dominicæ confessionis sæpius, ut ferunt, affligeretur? Neque vero hæc in illo sola erant quæ cuncta postea tentationi forent; sed tanta etiam vis ingenii, tam profundi, tam acris, tam elegantis, ut omnes pene multum longæque su-

des Écritures , ensuite par des exemples empruntés à l'Histoire ecclésiastique , en rappelant le souvenir de ces hommes qui , après avoir passé quelque temps pour orthodoxes , à la fin toutefois , ou se sont laissé entraîner en une secte étrangère , ou bien eux-mêmes se sont faits les chefs d'une nouvelle hérésie. Chose très-importante sans doute , très-utile à apprendre , très-nécessaire à rappeler , que nous devons éclaircir et inculquer par des exemples multipliés et frappans , afin que tous les vrais catholiques sachent bien qu'ils doivent recevoir les docteurs avec l'Eglise , mais non pas abandonner l'Eglise avec les docteurs.

Or , parmi les personnes que nous pourrions citer comme ayant été un sujet de tentation pour les fidèles , il n'en est pas , ce me semble , qui soit sur ce point comparable à Origène ; car il y eut en cet homme des qualités si brillantes , si extraordinaires , si merveilleses , que l'on penserait facilement , au premier abord , qu'il faut ajouter foi à toutes ses assertions. Si la vie donne quelque autorité , on vit en lui une rare prudence , une grande chasteté , beaucoup de patience et de modération. Si l'on regarde l'origine ou le savoir , quoi de plus noble que celui qui était né d'une famille honorée de la gloire du martyr , et qui , privé pour le Christ non-seulement de son père , mais encore de tous ses biens , sut tellement grandir en vertu , dans les angoisses d'une pauvreté sainte , qu'il souffrit plus d'une fois , dit-on , pour confesser le nom du Seigneur ? Et ce n'était pas sous ce rapport seul qu'il pouvait devenir

peraret : tanta doctrinæ ac totius eruditionis magnificentia , ut pauca forent divinæ , pene fortasse nulla humanæ philosophiæ , quæ non penitus adsequeretur : cujus scientiæ cum Græca concederent , Hebræa quoque elaborata sunt. Eloquentiam vero quid memorem , cujus fuit tam amœna , tam lactea , tam duleis oratio , ut mihi ex ore ipsius non tam verba quam mella quædam fluxisse videantur ? Quæ non ille persuasum difficilia disputandi viribus elimpidavit ? quæ factu ardua non ut facillima viderentur effecit ? Sed forsitan argumentorum tantummodo nexibus adsertiones suas texuit ? Imo plane nemo unquam magistrorum fuit qui pluribus divinæ legis uteretur exemplis. Sed , credo , pauca conscripsit ? Nemo mortalium plura ; ut mihi sua omnia non solum non perlegi , sed ne inveniri quidem posse videantur. Cui , ne quicquam ad scientiæ instrumenta deesset , etiam plenitudo exabundavit ætatis. Sed forsitan discipulis parum felix ? Quis unquam felicior ? Nempe innumeri ex sinu suo Doctores , innumeri Sacerdotes , Confessores , et Martyres exstiterunt. Jam vero quanta apud omnes illius admiratio , quanta gloria , quanta gratia fuerit , quis exequi valeat ? Quis non ad eum paulo religiosior ex ultimis mundi partibus advolavit ? Quis christianorum non pene ut Prophetam , quis philosophorum non ut magistrum veneratus est ?

plus tard un sujet de tentation , mais il avait encore tant d'élévation d'esprit , tant de profondeur , tant de subtilité , tant d'élégance , qu'il surpassait de beaucoup presque tout le reste des hommes ; il était d'un savoir si vaste , d'une érudition si consommée , qu'il y a peu de choses dans la philosophie divine , qu'il n'y a presque rien dans la philosophie humaine qu'il ne connût à fond ; après avoir épuisé tout ce qu'il y avait de science chez les Grecs , il s'adonna aussi aux études hébraïques. Mais que dirai - je de son éloquence ? Son langage était si agréable , si doux et si poli , que les choses qui sortaient de sa bouche paraissaient être moins des paroles que du miel. Qu'y a-t-il de si difficile à persuader , qu'il n'ait éclairci par la vigueur de sa logique ? qu'y a-t-il de si pénible à entreprendre , qu'il n'ait fait paraître très-facile à exécuter ? Mais peut-être n'a-t-il établi ses pensées que par la force du raisonnement ? — Au contraire , il n'y a jamais eu de docteur qui ait employé un aussi grand nombre d'exemples tirés de la loi divine. Mais , sans doute , il a peu écrit ? — Personne jamais n'écrivit plus , au point qu'il est impossible , ce semble , non - seulement de lire tous ses ouvrages , mais encore de les trouver. Et , afin que rien ne lui manquât pour devenir homme savant , il vécut encore jusques à un grand âge. Mais peut-être ne fut-il pas heureux en disciples ? — Et qui fut jamais plus heureux que lui ? Car de son école sortirent une foule de docteurs , une foule de Prêtres , de Confesseurs et de Martyrs. Maintenant , qui pourrait dire combien il s'était acquis d'éclat ,

Quam autem non solum privatae conditioni, sed ipsi quoque fuerit reverendus imperio, declarant historiae, quae eum a matre Alexandri Imperatoris aecitum ferunt, coelestis utique sapientiae merito, cujus ille gratia et illa amore flagrabat. Sed et ejusdem epistolae testimonium perhibent, quas ad Philippum imperatorem, qui primus Romanorum principum christianus fuit, christiani magisterii auctoritate conscripsit. De cujus incredibili quadam scientia si quis, referentibus nobis, christianum non accipit testimonium, saltem, testificantibus philosophis, gentilem recipiat confessionem. Ait namque impius ille Porphyrius aecitum se fama ipsius, Alexandriam fere puerum perrexisse, ibique eum vidisse jam senem, sed plane talem tantumque qui arcem totius scientiae condidisset. Dies me citius defecerit quam ea quae in illo viro praecleara extiterunt, vel ex minima saltem parte perstringam: quae tamen omnia non solum ad Religionis gloriam, sed etiam ad tentationis magnitudinem pertinebant. Quotus enim quisque tanti ingenii, tantae doctrinae, tantae gratiae virum a se facile deponeret, ac non illa potius uteretur sententia, se cum Origene errare malle, quam cum illis vera sentire? Et quid plura? Eo res decidit, ut tantae personae, tanti Doctoris, tanti Prophetae, non humana aliqua, sed, ut exitus docuit, nimium

de gloire et de crédit auprès de tout le monde ? Quel est l'homme un peu zélé pour la Religion , qui ne soit accouru vers lui des parties du globe les plus reculées ? Quel est le chrétien qui ne l'ait point vénéré presque à l'égal d'un Prophète ? Quel est le philosophe qui ne l'ait point respecté comme un maître ? Et ce n'était pas seulement des personnes privées , mais encore des Césars qu'il avait conquis l'estime ; car , les historiens nous apprennent qu'il fut mandé par la mère de l'empereur Alexandre , en considération sans doute de cette sagesse céleste qu'ils affectionnaient , lui par la grâce , elle par l'amour. C'est de quoi témoignent également les lettres qu'il écrivit , avec l'autorité d'un maître chrétien , à l'empereur Philippe , le premier des princes de Rome qui ait embrassé le christianisme. Si quelqu'un rejette , au sujet de son incroyable savoir , notre témoignage à nous , témoignage de chrétien , qu'il reçoive du moins l'aveu des philosophes , aveu de païen. Car l'impie Porphyre raconte que , dans sa jeunesse , ému par la renommée d'Origène , il vint à Alexandrie , et que là il le vit , déjà sur le déclin de l'âge , mais tel et si grand encore , qu'il avait atteint l'apogée de toutes les sciences. Le temps me manquerait , s'il me fallait effleurer seulement l'énumération des qualités qui brillaient en cet homme ; et toutes ces choses néanmoins ne servaient pas seulement à jeter de l'éclat sur la Religion , mais encore à tenter plus dangereusement les Fidèles. En effet , quel chrétien aurait pu se détacher aisément d'un homme si grand en génie , en savoir , en crédit ?

periculosa tentatio plurimos a fidei integritate deduceret.

Quamobrem hic Origenes tantus ac talis, dum gratia Dei insolentius abutitur, dum ingenio suo nimium indulget, sibi que satis credit, dum parvi pendit antiquam christianæ Religionis simplicitatem, dum se plus cunctis sapere præsumit, dum ecclesiasticas traditiones et veterum magisteria contemnens, quædam Scripturarum capitula novo more interpretatur, meruit ut de se quoque Ecclesiæ Dei diceretur: *Si surrexerit in medio tui Propheta*. Et paulo post: *Non audies, inquit, verba Prophetæ illius*. Et item: *Quia tentat vos, inquit, Dominus Deus vester utrum diligatis eum an non* (1). Vere non solum tentatio, sed etiam magna tentatio, deditam sibi atque in se pendentem Ecclesiam admiratione ingenii, scientiæ, eloquentiæ, conversationis, et gratiæ, nihil de se suspicantem, nihil verentem, subito a veteri Religione in novam profanitatem sensim paulatimque traducere.

(1) *Deut.* XIII. 1 et seq.

comment n'eût-on pas dit plutôt qu'on aimait mieux errer avec Origène, que suivre la vérité avec les autres ? Et qu'ajouter enfin ? Les choses en vinrent à ce point qu'un si grand personnage, un si grand Docteur, un si grand Prophète, par une tentation non point humaine, mais, comme l'issue le montra, bien périlleuse, servit à détourner de l'intégrité de la foi un nombre considérable de chrétiens.

Ainsi, cet Origène tel et si grand, tandis qu'il abuse insolemment de la grâce de Dieu, tandis qu'il donne trop d'abandon à son esprit, et qu'il compte si fort sur lui-même ; tandis qu'il fait peu de cas de l'antique simplicité de la Religion chrétienne ; tandis qu'il présume savoir plus que tous les autres ; tandis que, méprisant les traditions ecclésiastiques et la doctrine des anciens, il interprète d'une façon nouvelle quelques passages de l'Écriture ; cet homme donc mérita qu'on dît aussi de lui à l'Église de Dieu : *S'il s'élève au milieu de vous un Prophète. Et un peu après : Vous n'écoutez point les paroles de ce Prophète. Et encore : Le Seigneur votre Dieu vous tente, afin de savoir si vous l'aimez ou non.* Véritablement, ce fut non-seulement une tentation, mais encore une grande tentation que de le voir, lui, prendre une Église qui lui était dévouée, qu'il s'était attachée par l'éclat de son génie, de son savoir, de son éloquence, de sa vie et de son crédit, pour l'acheminer insensiblement et peu à peu, alors qu'elle ne soupçonnait rien, qu'elle ne craignait rien, du sein de l'antique Religion vers des nouveautés profanes.

Sed dicet aliquis corruptos esse Origenis libros. Non resisto, quin potius et malo. Nam id a quibusdam et traditum et scriptum est, non catholicis tantum, sed etiam hæreticis. Sed illud est quod nunc debemus advertere, etsi non ipsum, libros tamen sub nomine suo editos magnæ esse tentationi, qui multis blasphemiarum vulneribus scatentes, non ut alieni, sed quasi sui et leguntur et amantur; ut, etsi in errore concipiendo Origenis non fuit sensus, ad errorem tamen persuadendum Origenis auctoritas valere videatur.

XVIII. Sed et Tertulliani quoque eadem ratio est. Nam sicut ille apud Græcos, ita hic apud Latinos nostrorum omnium facile princeps iudicandus est. Quid enim hoc viro doctius, quid in divinis atque humanis rebus exercitatus? Nempe omnem philosophiam et cunctas Philosophorum sectas, auctores adsertoresque sectarum, omnesque eorum disciplinas, omnem historiarum ac studiorum varietatem mira quadam mentis capacitate complexus est. Ingenio vero nonne tam gravi ac vehementi excelluit ut sibi nihil pene ad expugnandum proposuerit quod non aut acumine intruperit, aut pondere eliserit? Jam porro orationis suæ laudes quis exequi valeat, quæ tanta nescio qua rationum necessitate conserta est, ut ad consensum sui quos suadere non potuerit impellat; cujus quot pene verba, tot sententiæ sunt;

L'on va me dire que les livres d'Origène ont été corrompus. Je ne m'y oppose point, je souhaiterais au contraire que cela fût véritable. Car cela a été dit et écrit non-seulement par des catholiques, mais encore par des hérétiques. Ce qu'il nous importe de remarquer ici, c'est que les livres publiés en son nom deviennent un grand sujet de tentation, s'il n'en a pas été un, lui personnellement. Car ils fournissent des blasphèmes dangereux, ils sont lus et applaudis, non pas comme étrangers, mais comme appartenant à Origène; et ainsi, quand bien même il n'aurait pas eu l'intention de tromper, son autorité toutefois pourrait, ce semble, persuader l'erreur.

XVIII. Il en est de même de Tertullien. Comme Origène a été le premier chez les Grecs, ainsi Tertullien occupe, sans contredit, le premier rang parmi les Latins. En effet, qui fut plus savant que cet homme? qui fut plus versé dans les choses divines et humaines? Car il embrassa, dans la merveilleuse capacité de son esprit, toute la philosophie, toutes les écoles des philosophes, les auteurs et les défenseurs des sectes, toutes leurs doctrines, toute cette variété d'histoires et d'études. Telle était la vigueur et la véhémence de son génie, que jamais presque il n'entreprit de combattre une opinion, sans la renverser par la subtilité de sa logique, ou l'écraser sous le poids de son éloquence. Et qui pourrait assez louer ce langage fortifié d'une suite de raisonnemens si lumineux, qu'il entraîne ceux-mêmes qu'il n'aurait pu persuader; où il y a presque autant de sentences que de mots, presque autant de victoires que

quot sensus, tot victoriæ. Sciunt hoc Marciones, Apelles, Praxeæ, Hermogenes, Judæi, Gentiles, Gnostici, cæterique, quorum ille blasphemias multis ac magnis voluminum suorum molibus, velut quibusdam fulminibus, evertit. Et tamen hic quoque post hæc omnia, hic, inquam, Tertullianus, catholici dogmatis, id est, universalis ac vetustæ fidei parum tenax, ac disertior multo quam felicior, mutata deinceps sententia fecit ad extremum quod de eo beatus confessor Hilarius quodam loco scribit : *Sequenti, inquit, errore detraxit scriptis probabilibus auctoritatem* (1). Et fuit ipse quoque in Ecclesia magna tentatio. Sed de hoc nolo plura dicere. Hoc tantum commemorabo, quod, contra Moysi præceptum, exurgentes in Ecclesia novellas Montani furias, et insana illa insanarum mulierum novitii dogmatis somnia veras prophetias adseverando, meruit ut de se quoque et scripturis suis diceretur : *Si surrexerit in medio tui Propheta. Et mox : Non audies verba Prophetæ illius. Quare? Quia, inquit, tentat vos Dominus Deus vester utrum diligatis eum an non.*

XIX. His igitur tot ac tantis cæterisque ejusmodi ecclesiasticorum exemplorum molibus evidenter advertere, et secundum *Deuteronomii* leges luce clarius intelligere debemus, quod, si

(1) Hilar. *In Matt.* cap. V.

de pensées ? Ils savent bien cela les Marcion , les Apelles , les Praxéas , les Hermogènes , les Juifs , les Gentils , les Gnostiques et les autres dont il écrasa les blasphèmes sous de nombreux et puissans volumes , comme sous autant de foudres. Et néanmoins , après tout cela , cet homme aussi , ce Tertullien , dis-je , peu attaché au dogme catholique , c'est-à-dire , à l'universelle et antique foi , beaucoup plus disert que fidèle , changeant ensuite d'opinion , fit à la fin ce que le bienheureux confesseur Hilaire dit de lui en quelque endroit : *Par ses dernières erreurs , il a ôté tout crédit à ses meilleurs ouvrages.* Ainsi donc il fut , lui aussi , un grand sujet de tentation dans l'Eglise. Je ne veux rien ajouter de plus ; je me bornerai à dire que , sans égard pour le précepte de Moïse , acceptant comme de vraies prophéties les nouvelles fureurs de Montan qui s'élevaient en l'Eglise , et les folles rêveries que des femmes insensées appelaient dogmes nouveaux , il mérita qu'on dît de lui et de ses livres : *S'il s'élève au milieu de vous , un Prophète.* Et ensuite : *Vous n'écouteriez point les paroles de ce Prophète.* Pourquoi ? *Parce que le Seigneur votre Dieu vous tente , afin d'éprouver si vous l'aimez ou non.*

XIX. Par de si grands , par de si nombreux exemples , par ceux que fournit encore l'Histoire ecclésiastique , nous devons connaître d'une manière évidente ; et , selon les avis du *Deutéronome* , voir bien clairement , que si quelquefois un Docteur de l'Eglise s'écarte de la foi , la divine Providence le permet

quando aliquis ecclesiasticus Magister a fide aberraverit, ad tentationem id nostram fieri providentia divina patiatur utrum diligamus Deum an non in toto corde et in tota anima nostra.

XX. Quæ cum ita sint, ille est verus et germanus catholicus, qui veritatem Dei, qui Ecclesiam, qui Christi corpus diligit, qui divinæ Religioni, qui catholicæ fidei nihil præponit, non hominis cujuscumque auctoritatem, non amorem, non ingenium, non eloquentiam, non philosophiam; sed hæc cuncta despiciens, et in fide fixus et stabilis permanens, quidquid universaliter antiquitus Ecclesiam catholicam tenuisse cognoverit, id solum sibi tenendum credendumque decernit; quidquid vero ab aliquo deinceps uno præter omnes vel contra omnes Sanctos novum et inauditum subinduci senserit, id non ad Religionem, sed ad tentationem potius intelligat pertinere; tum præcipue beati Apostoli Pauli eruditus eloquiis, hoc est enim quod in prima ad Corinthios epistola scribit: *Oportet inquit, et hæreses esse, ut probati manifesti fiant in vobis* (1). Ac si diceret: Ob hoc hæreseon non statim divinitus eradicantur auctores, ut probati manifesti fiant, id est, unusquisque quam tenax et fidelis et fixus catholicæ fidei sit amator ap-

(1) I. Cor. XI. 19.

pour éprouver si nous aimons Dieu ou non , de tout notre cœur et de toute notre ame.

XX. Puisqu'il en est ainsi , celui-là est vraiment , sincèrement catholique , qui aime la vérité de Dieu , l'Eglise , le corps du Christ ; qui ne préfère à la Religion divine , à la foi catholique , ni l'autorité , ni l'affection , ni le génie , ni l'éloquence , ni la philosophie d'un homme quel qu'il soit ; mais qui , méprisant tout cela , et demeurant ferme , inébranlable dans la foi , ne veut admettre et croire que ce qu'il sait avoir toujours été admis par l'Eglise universelle , qui ne regarde pas comme favorables à la Religion , mais plutôt comme propres à tenter les fidèles , toutes les nouveautés inouïes qu'il verra s'introduire par le crédit d'un seul homme , sans la participation générale , ou contre l'assentiment des Saints. C'est l'instruction formelle que nous donne le bienheureux apôtre Paul dans sa première épître aux Corinthiens : *Il faut qu'il y ait des hérésies , afin qu'on reconnaisse ceux d'entre vous qui sont d'une vertu éprouvée.* Comme s'il disait : Si Dieu ne détruit pas d'abord les auteurs des hérésies , c'est afin que l'on connaisse ceux qui sont d'une vertu éprouvée ; autrement , qu'il devienne manifeste jusqu'à quel point chacun est ferme et fidèle , combien il est fortement attaché à la foi catholique. En effet , dès qu'il fermente quelque nouveauté , on distingue aussitôt le poids du froment et la légèreté de la paille. Alors , sans grande

pareat. Et revera cum quæque novitas ebullit, statim cernitur frumentorum gravitas et levitas palearum; tunc sine magno molimine excutitur ab area quod nullo pondere intra aream tenebatur. Namque alii illico prorsus avolant; alii vero tantummodo excussi, et perire metuunt, et redire erubescunt saucii, semineces, semivivi; quippe qui tantam veneni hauserint quantitatem quæ nec occidat, nec digeratur, nec mori cogat, nec vivere sinat. Heu miseranda conditio! quantis illi curarum æstibus, quantis turbinibus exagitantur! Nunc etenim, qua ventus impulerit, incitato errore rapiuntur; nunc in semetipsos reversi, tanquam contrarii fluctus, reliduntur; nunc temeraria præsumptione et ea quæ incerta videntur adprobant; nunc inrationali metu, etiam quæ certa sunt expavescunt; incerti qua eant, qua redeant, quid adpetant, quid fugiant, quid teneant, quid dimittant. Quæ quidem dubii et male penduli cordis afflictio, divinæ erga se miserationis est medicina, si sapiant: idcirco etenim extra tutissimum catholicæ fidei portum diversis cogitationum quatiuntur, verberantur, ac pene enecantur procellis, ut excussa in altum elatæ mentis vela deponant, quæ male novitatum ventis expanderant, seseque intra fidissimam stationem placidæ ac bonæ matris reducant et teneant, atque amaros illos turbulentosque errorum fluctus primitus revomant, ut possint deinceps vivæ et

peine est chassé loin de l'aire, ce qui n'y était pas retenu par sa pesanteur. Car, les uns se laissent emporter au premier vent ; les autres, seulement ébranlés, ont crainte de périr et honte de retourner, blessés qu'ils sont, demi-morts, demi-vifs, parce qu'ils ont bu une grande quantité de poison, qui ne peut ni les tuer, ni être digérée, qui ne les fait pas mourir, qui ne les laisse pas vivre. Hélas ! déplorable condition ! De quels tourbillons de soucis, de quels flots ils sont battus ! Tantôt, poussés par l'erreur, ils sont enlevés au gré des vents ; tantôt, refoulés sur eux-mêmes, ils se choquent et se brisent comme des vagues opposées. Tantôt, dans une présomption téméraire, ils approuvent ce qui paraît incertain ; tantôt, dans une crainte déraisonnable, ils redoutent même ce qui est certain, ne sachant par où aller, par où revenir ; ignorant ce qu'il faut désirer, ce qu'il faut fuir, ce qu'il faut tenir, ce qu'il faut laisser. Et, cette affliction d'un cœur douteux et chancelant, leur est une médecine de la divine miséricorde, pourvu qu'ils sachent en user ; car, s'ils se voient agités, battus et presque engloutis, loin du port assuré de la foi catholique, par les divers orages de leurs pensées, c'est afin qu'ils mettent bas les voiles de l'orgueil déployées en pleine mer, livrées imprudemment au souffle des nouveautés ; qu'ils se retirent et se tiennent à l'abri dans le sûr asile de leur douce et paisible mère ; qu'ils rejettent d'abord les flots de l'erreur si chargés de trouble et d'amertume, pour boire ensuite à longs traits d'une eau vive et jaillissante ; qu'ils oublient bien ce qu'ils avaient mal appris ; et,

salientis aquæ fluenta potare; dediscant bene quod didicerant non bene; et ex toto Ecclesiæ dogmate, quod intellectu capi potest, capiant; quod non potest, credant.

XXI. Quæ cum ita sint, iterum atque iterum eadem mecum revolvens et reputans, mirari satis nequeo tantam quorundam hominum vesaniam, tantam excæcatæ mentis impietatem, tantam postremo errandi libidinem, ut contenti non sint tradita semel et accepta antiquitus credendi regula, sed nova ac nova in diem quærant, semperque aliquid gestiant Religioni addere, mutare, detrahere. Quasi non cœleste dogma sit quod semel revelatum esse sufficiat; sed terrena institutio, quæ aliter perfici nisi assidua emendatione, imo potius reprehensione, non possit; cum divina clament oracula: *Ne transferas terminos quos posuerunt patres tui* (1). Et: *Super judicantem ne judices* (2). Et: *Scindentem sepem mordebit eum serpens* (3). Et illud apostolicum, quo omnes omnium hæreseon sceleratæ novitates velut quodam spiritali gladio sæpe truncatæ semperque truncandæ sunt: *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ, quam quidam*

(1) *Prov. XXII. 28.*

(2) *Eccli. VIII. 17.*

(3) *Eccl. X. 8.*

de tous les dogmes de l'Église , qu'ils comprennent ce qui peut se comprendre , qu'ils croient ce qui ne saurait être conçu.

XXI. Puisqu'il en est ainsi, quand je me rappelle , quand je repasse les mêmes choses dans mes souvenirs et mes méditations , je ne puis assez m'étonner de la grande folie de certains hommes , de l'extrême impiété de leur esprit aveugle , enfin de cette rage d'erreur , qui fait qu'ils ne se contentent point d'une règle de foi donnée et reçue anciennement ; mais qu'ils cherchent tous les jours quelque chose de nouveau et d'extraordinaire ; qu'ils veulent toujours ajouter , changer , ôter à la Religion ; comme si ce n'était pas une doctrine céleste , mais une institution humaine ; comme s'il ne suffisait pas qu'elle ait été révélée une fois , mais qu'il faille encore la perfectionner , en la réformant , ou en la corrigeant sans cesse. Les divins oracles ne nous crient-ils pas ? *Nôte point la borne ancienne posée par tes pères. — Ne juge pas après celui qui juge. — Celui qui coupe la haie , le serpent le mordra.* Nous avons encore ces paroles de l'Apôtre , par lesquelles toutes les coupables nouveautés des hérésies ont souvent été , et seront toujours frappées comme d'un glaive spirituel : *O Timothée , gardez le dépôt qui vous a été confié , fuyant les profanes nouveautés de paroles , et tout ce qu'oppose une doctrine qui a faussement le nom de science. Car , ceux qui l'ont professée se sont égarés de la foi.* Et après cela , il se trouve des hommes assez endurcis , assez in-

promittentes, circa fidem exciderunt (1). Et post hæc inveniuntur aliqui tanta inveteratæ frontis duritia, tanta impudentiæ incude, tanto adamantante pertinaciæ, qui tantis eloquiorum coelestium molibus non succumbant, tantis ponderibus non fatiscant, tantis malleis non conquassentur, tantis postremo fulminibus non conterantur? *Devita, inquit, profanas vocum novitates.* Non dixit *antiquitates*, non dixit *vetustates*, imo plane quid e contrario sequeretur ostendit. Nam si vitanda est novitas, tenenda est antiquitas; et si profana est novitas, sacrata est vetustas. *Et oppositiones, inquit, falsi nominis scientiæ.* Vere falsum nomen apud doctrinas hæreticorum; ut ignorantia scientiæ, et caligo serenitatis, et tenebræ luminis appellatione fucuntur. *Quam quidam, inquit, promittentes, circa fidem exciderunt.* Quid promittentes exciderunt, nisi novam nescio quam ignoratamque doctrinam? Audias etenim quosdam ipsorum dicere: Venite, o insipientes et miseri, qui vulgo catholici vocitamini, et discite fidem veram, quam præter nos nullus intelligit, quæ multis ante seculis latuit, nuper vero revelata et ostensa est; sed discite furtim atque secretim, delectabit enim vos. Et item: Cum didiceritis, latenter docete; ne mundus audiat, nec Ecclesia sciat. Paucis

(1) I. *Tim.* VI. 20, 21.

pudens, assez opiniâtres pour ne pas fléchir sous le poids des célestes paroles, pour ne pas ployer sous une force si écrasante, pour ne pas être brisés par de tels coups; enfin, pour ne pas être pulvérisés par ces foudres terribles : *Fuyez*, dit-il, *les profanes nouveautés de paroles*. Il n'a pas dit, *les antiquités* : il n'a pas dit, *les choses anciennes*; bien plus, il nous montre ce qui advient, quand on s'écarte des choses anciennes. Car, si nous devons fuir les nouveautés, nous devons par-là même nous attacher à l'antiquité; et, si la nouveauté est profane, l'antiquité est sacrée. *Et encore*, ajoute-t-il, *tout ce qu'oppose une doctrine qui a faussement le nom de science*. C'est bien en effet ce que les hérétiques enseignent, qui porte faussement le nom de science; chez eux l'ignorance, l'obscurité, les ténèbres sont parées des beaux mots de savoir, de sérénité et de lumière. *Car*, poursuit-il, *ceux qui l'ont professée se sont égarés de la foi*. Et de quoi faisaient-ils profession, si ce n'est d'une doctrine nouvelle et inconnue? Car, vous pourriez entendre dire à quelques-uns d'entre eux : Venez, insensés et malheureux, qui êtes vulgairement appelés catholiques; apprenez la vraie foi que nous entendons seuls, qui a été cachée pendant plusieurs siècles, et qui vient de nous être révélée, manifestée naguère; mais apprenez-la furtivement, en secret, car elle vous réjouira. Ils disent encore : Quand vous l'aurez apprise, enseignez-la secrètement, de peur que le monde ne l'entende et que l'Eglise ne le sache. Il n'est donné qu'à un petit nombre de pénétrer lo

namque concessum est tanti mysterii capere secretum. Nonne hæc verba sunt illius meretricis quæ, apud Salomonis *Proverbia*, vocat ad se prætereuntes viam qui dirigunt iter suum? *Qui est, inquit, vestrum insipientissimus, divertat ad me* (1). Inopes autem sensu exhortatur, dicens: *Panes occultos libenter attingite, et aquam dulcem surtim bibite*. Quid deinde? *At ille, inquit, nescit quomodo terrigenæ apud eam pereant*. Qui sunt isti terrigenæ? Exponat Apostolus: *Qui circa fidem, inquit, exciderunt*.

XXII. Sed operæ pretium est totum ipsum Apostoli capitulum diligentius pertractare. *O Timothee, inquit, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates*. *O!* Exclamatio ista et præscientiæ est pariter et caritatis: prævidebat enim futuros, quos etiam prædolebat, errores. Quid est hodie *Timotheus*, nisi vel generaliter universa Ecclesia, vel specialiter totum corpus præpositorum, qui integram divini cultus scientiam vel habere ipsi debent, vel aliis infundere? Quid est, *depositum custodi*? *Custodi, inquit, propter fures, propter inimicos; ne, dormientibus hominibus, superseminent zizania super illud tritici bonum semen quod seminaverat filius hominis in agro suo*. *Depositum, inquit, custodi*. Quid est *depositum*? id est, quod tibi creditum

(1) *Prov.* IX. 4.

fond d'un si grand mystère. — Ne sont-ce pas là les paroles de cette courtisane qui, dans les *Proverbes* de Salomon, appelle les passans et leur dit : *Que le plus insensé d'entre vous se détourne pour venir à moi.* Elle invite les faibles, en disant : *Prenez librement les pains cachés, et buvez à la dérobée l'eau douce que je vous présente.* Quoi ensuite ? *Ce passant ignore,* dit Salomon, *comment les habitans de la terre périssent chez elle.* Quels sont ces habitans de la terre ? Que l'Apôtre nous l'explique : *Ceux,* dit-il, *qui se sont égarés de la foi.*

XXII. Mais il est bon d'expliquer avec grand soin tout ce passage de l'Apôtre : *O Timothée,* dit-il, *gardez le dépôt qui vous a été confié,* fuyant les nouveautés profanes. *O!* Cette exclamation vient autant de la prescience que de la charité : car l'Apôtre prévoyait les erreurs à venir, et se lamentait d'avance. — Quel est aujourd'hui ce *Timothée,* sinon, en général, l'Eglise universelle, ou en particulier le corps des Evêques qui doivent avoir eux-mêmes l'entière connaissance du culte divin, ou la départir aux autres ? Qu'est-ce à dire : *Gardez le dépôt ?* — *Gardez-le,* dit l'Apôtre, à cause des larrons, à cause des ennemis, de peur que, pendant le sommeil des hommes, ils ne répandent de l'ivraie sur le bon grain de froment que le fils de l'homme avait semé dans son champ. *Gardez le dépôt,* dit-il. Qu'est-ce donc que ce dépôt ? — C'est ce qui vous a été confié, et non ce que vous avez trouvé ; ce que vous avez reçu, et non ce que vous avez imaginé ; ce qui ne vient

est, non quod a te inventum; quod accepisti, non quod excogitasti; rem non ingenii, sed doctrinæ; non usurpationis privatæ, sed publicæ traditionis; rem ad te perductam, non a te prolatam; in qua non auctor debes esse, sed custos; non institutor, sed sectator; non ducens, sed sequens. *Depositum*, inquit, *custodi*; catholicæ fidei talentum inviolatum inlibatumque conserva. Quod tibi creditum, hoc penes te maneat, hoc a te tradatur. Aurum accepisti, aurum redde; nolo mihi pro aliis alia subjicias; nolo pro auro aut impudenter plumbum aut fraudulentè æramenta supponas; nolo auri speciem, sed naturam plane.

O Timothee, o Sacerdos, o Tractator, o Doctor! si te divinum munus idoneum fecerit, ingenio, exercitatione, doctrina, esto spiritualis tabernaculi Beseleel; pretiosas divini dogmatis gemmas exsculpe, fideliter coapta, adorna sapienter, adjice splendorem, gratiam, venustatem. Intelligatur, te exponente, industrius, quod antea obscurius credebatur. Per te posteritas intellectum gratuletur, quod ante vetustas non intellectum venerabatur. Eadem tamen quæ didicisti doce, ut, cum dicas nove, non dicas nova.

pas de votre esprit , mais de la doctrine qui vous a été enseignée ; ce qui n'est pas d'usurpation privée , mais de tradition publique ; ce qui a été transmis jusques à vous , et non ce qui a été par vous mis au jour ; ce dont vous ne devez pas être l'auteur , mais le dépositaire ; ce dont vous n'êtes pas le fondateur , mais le sectateur ; ce en quoi vous ne devez pas conduire , mais suivre. — *Gardez le dépôt* , dit-il ; conservez entier et inviolable le talent de la foi catholique. Ce qui vous a été confié , retenez-le chez vous , transmettez-le à d'autres. Vous avez reçu de l'or , rendez aussi de l'or. Je ne veux pas que vous alliez me substituer une chose à l'autre ; je ne veux pas que , pour de l'or , vous me présentiez impudemment du plomb , ou frauduleusement du cuivre ; je ne veux pas de l'or en apparence , mais de l'or véritable.

O Timothée , ô Prêtre , ô Prédicateur , ô Docteur ! si la faveur divine vous a bien partagé en génie , en habileté , en savoir , devenez le Beséléel du tabernacle spirituel ; taillez les pierres précieuses du dogme divin , mettez-les fidèlement en œuvre , embellissez-les sagement ; donnez-leur du lustre , de la grâce , de la beauté. Que l'on comprenne d'une manière plus claire , par vos explications , ce que l'on croyait auparavant , malgré son obscurité. Que la postérité se félicite de comprendre , grâce à vous , ce que l'antiquité adorait sans le bien entendre. N'enseignez toutefois que ce que vous avez appris ; et si vous vous exprimez d'une manière nouvelle , n'avancez rien de nouveau.

XXIII. Sed forsitan dicit aliquis : Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur religionis? Habeatur plane, et maximus. Nam quis ille est tam invidus hominibus, tam exosus Deo, qui istud prohibere conetur : sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. Si quidem ad profectum pertinet ut in semetipsum unaquæque res amplificetur; ad permutationem vero, ut aliquid ex alio in aliud transvertatur. Crescat igitur oportet, et multum vehementerque proficiat, tam singulorum quam omnium, tam unius hominis quam totius Ecclesiæ, ætatum ac seculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia; sed in suo duntaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia. Imitetur animarum religio rationem corporum, quæ, licet annorum processu numeros suos evolvant et explicent, eadem tamen quæ erant, permanent. Multum interest inter pueritiæ florem et senectutis maturitatem; sed iidem tamen ipsi fiunt senes, qui fuerant adolescentes; ut, quamvis unius ejusdemque hominis status habitusque mutetur, una tamen nihilominus eademque natura, una eademque persona sit. Parva lactentium membra, magna juvenum; eadem ipsa sunt tamen. Quot parvulorum artus, tot virorum; et, si qua illa sunt quæ ævi maturioris ætate pariuntur, jam in seminis ratione proserta sunt; ut, nihil postea novum proferatur in senibus, quod

XXIII. Quelqu'un dira peut-être : Ne peut-il donc y avoir de progrès pour la Religion dans l'Eglise du Christ? — Qu'il y en ait, et qu'il y en ait beaucoup. Car, qui serait si malveillant pour les hommes, si maudit de Dieu, que d'empêcher ce progrès? Mais il faut néanmoins que ce soit vraiment un progrès, et non pas un changement. Ce qui constitue le progrès d'une chose, c'est qu'elle prenne de l'accroissement, sans changer d'essence; ce qui en fait au contraire le changement, c'est qu'elle passe d'une nature à une autre. Il est donc nécessaire que l'intelligence, la science, la sagesse de chacun comme de tous, d'un seul homme comme de l'Eglise entière, suivant l'âge et le siècle, croissent et grandissent beaucoup, mais toutefois en leur espèce; c'est-à-dire, en conservant la même doctrine, le même sens, la même pensée. Que la religion des âmes imite l'état des corps, qui, tout en se développant et en grandissant avec les années, ne laissent pas néanmoins d'être les mêmes. Il y a bien de la différence entre la fleur de la jeunesse et la maturité de la vieillesse; mais celui qui est aujourd'hui vieillard, n'est pas autre chose que celui qui fut autrefois adolescent; en sorte qu'un seul et même individu a beau changer d'état et de disposition, il ne change néanmoins ni de nature, ni de personne. Les membres sont petits dans un enfant à la mamelle, grands dans un jeune homme; ils sont toutefois les mêmes dans l'un et dans l'autre. Autant les enfans ont de membres, autant en ont les hommes; et s'il est des parties qui se développent dans un âge plus mûr, elles existaient toutefois dans

non in pueris jam ante latitaverit. Unde non dubium est hanc esse legitimam et rectam proficiendi regulam, hunc ratum atque pulcherrimum crescendi ordinem, si eas semper in grandioribus partes ac formas numerus detexat ætatis quas in parvulis Creatoris sapientia præliciaverat. Quod si humana species in aliquam deinceps non sui generis vertatur effigiem, aut certe addatur quippiam membrorum numero, vel detrahatur, necesse est ut totum corpus vel intercidat, vel prodigiosum fiat, vel certe debilitetur. Ita etiam christianæ Religionis dogma sequatur has decet profectuum leges; ut annis scilicet consolidetur, dilatetur tempore, sublimetur ætate, incorruptum tamen inlibatumque permaneat, et universis partium suarum mensuris cunctisque quasi membris ac sensibus propriis plenum atque perfectum sit, quod nihil præterea permutationis admittat, nulla proprietatis dispendia, nullam definitionis sustineat varietatem.

Exempli gratia. Severunt majores nostri antiquitas in ecclesiastica segete triticeæ fidei semina; iniquum valde et incongruum est, ut nos, eorum posteri, pro germana veritate frumenti, subdititium zizaniæ legamus errorem. Quin potius, hoc rectum et consequens est ut, primis atque extremis sibimet non discrepantibus, de

le principe de leur origine , en sorte que rien de nouveau ne paraît dans un vieillard , qui ne fût caché en lui lorsqu'il était enfant. Ainsi donc , il n'en faut pas douter , la droite et légitime règle d'un beau développement , l'ordre parfait et invariable d'une belle croissance , c'est quand le nombre des années vient à découvrir , dans un jeune homme , les parties et les formes que la sagesse du Créateur avait d'abord cachées dans un enfant. Mais si l'homme , avec le temps , se change en une figure qui ne soit pas la sienne ; si le nombre de ses membres augmente ou diminue , il faut bien , dans ce cas , ou que tout le corps périsse , ou qu'il devienne monstrueux , ou qu'il s'affaiblisse tout au moins. De même , la doctrine de la Religion chrétienne doit suivre ces lois de perfectionnement , se consolider par les années , s'étendre avec le temps , s'élever avec l'âge , mais demeurer cependant pure et intacte , se montrer pleine et entière dans toutes les mesures de ses parties , comme dans ses sens et ses membres en quelque sorte , n'admettre aucun changement , ne rien perdre de ce qui lui est propre , et ne subir aucune variation dans les points définis.

Un exemple. Nos ancêtres ont semé jadis dans le champ de l'Eglise le plus pur froment de la foi ; ce serait chose grandement inique et malséante pour nous , leur postérité , d'y moissonner l'ivraie d'une erreur frauduleuse , à la place du pur froment de la vérité. Au contraire , il est juste et raisonnable que la fin ne différant pas du commencement , nous puissions recueillir , par l'accroissement de cette semence de

incrementis triticeæ institutionis triticei quoque dogmatis frugem demetamus ; ut , cum aliquid ex illis seminum primordiis accessu temporis evolvatur, et nunc lætetur et excolatur, nihil tamen de germinis proprietate mutetur, addatur, licet species , forma , distinctio , eadem tamen cujusque generis natura permaneat. Absit etenim ut rosea illa catholici sensus plantaria in carduos spinasque vertantur. Absit, inquam , ut in isto spiritali paradiso , de cinnamomi et balsami sureulis lolium repente atque aconita proveniant. Quodcumque igitur in hac Ecclesiæ Dei agricultura fide patrum satum est, hoc idem filiorum industria decet excolatur et observetur, hoc idem floreat et maturescat , hoc idem proficiat et proficiatur. Fas est etenim ut prisca illa coelestis philosophiæ dogmata processu temporis excurentur, limentur, poliantur ; sed nefas est ut commutentur, nefas ut detruncentur, ut mutilentur. Accipiant licet evidentiam , lucem , distinctionem ; sed retineant necesse est plenitudinem , integritatem , proprietatem. Nam , si semel admissa fuerit hæc impiæ fraudis licentia , horreo dicere quantum excindendæ atque abolendæ Religionis periculum consequatur. Abdicata etenim qualibet parte catholici dogmatis , alia quoque atque item alia , ac deinceps alia et alia , jam quasi ex more et licito , abdicabuntur. Porro autem singillatim partibus repudiatis , quid aliud ad extremum se-

bon grain , la moisson d'une pure doctrine ; en sorte que si , avec le temps , ces premiers germes viennent à se développer , à s'embellir sous une main attentive , il n'y ait rien de changé toutefois à leur propriété. Que l'on ajoute quelque forme , quelque éclat , quelque distinction à cette semence , mais cependant que la nature de chaque chose demeure toujours la même. A Dieu ne plaise que ces rosiers du sens catholique ne donnent que des chardons et des épines ! A Dieu ne plaise , dis-je , que , en ce paradis spirituel , les rejetons du cinnamome et du baume ne produisent soudain que de l'ivraie et des plantes vénéneuses ! Donc , tout ce que la foi de nos pères a semé dans le champ de la divine Eglise , il faut que les soins des enfans le cultivent et l'entretiennent ; que par eux il fleurisse et vienne à maturité , qu'il profite et vienne à perfection. Car il est permis de soigner , de limer , de polir , avec le temps , ces dogmes anciens d'une céleste philosophie ; mais c'est un crime de les changer , c'est un crime d'en rien retrancher , de les mutiler. Qu'ils reçoivent l'évidence , la lumière , la distinction , mais qu'ils conservent leur plénitude , leur intégrité , leur propriété. Si l'on accordait une fois cette licence impie et frauduleuse , je le dis avec horreur , il y aurait un bien grand danger que la Religion ne fût retranchée et abolie. Car , dès qu'on aura rejeté une partie quelconque du dogme catholique , l'on en rejettera une autre , et puis toujours une autre , comme par une coutume licite et bien reçue. Or , les diverses parties ainsi répudiées une à une , que restera-t-il enfin , si

quetur, nisi ut totum pariter repudietur? Sed et e contra, si novitia veteribus, extranea domesticis, et profana sacratis admisceri cœperint, proserpat hic mos in universum necesse est, ut nihil posthac apud Ecclesiam relinquatur intactum, nihil inlibatum, nihil integrum, nihil immaculatum, sed sit ibidem deinceps impiorum ac turpium errorum lupanar, ubi erat ante castæ et incorruptæ sacrarium veritatis. Sed avertat hoc a suorum mentibus nefas divina pietas, sitque hic potius impiorum furor! Christi vero Ecclesia, sedula et cauta depositorum apud se dogmatum custos, nihil in his unquam permutat, nihil minuit, nihil addit, non amputat necessaria, non apponit superflua, non amittit sua, non usurpat aliena; sed omni industria hoc unum studet ut vetera fideliter sapienterque tractando, si qua sunt illa antiquitus informata et inchoata, accuret et poliat; si qua jam expressa et enucleata, consolidet, firmet; si qua jam confirmata et definita, custodiat. Denique, quid unquam aliud Conciliorum decretis enisa est, nisi ut quod antea simpliciter credebatur, hoc idem postea diligentius crederetur; quod antea lentius prædicabatur, hoc idem postea instantius prædicaretur; quod antea securius colebatur, hoc idem postea sollicitius excoleretur. Hoc, inquam, semper, neque quicquam præterea, hæreticorum novitatibus excitata, Conciliorum suorum decretis catholica per-

ce n'est à répudier également tout le reste ? Au contraire , si l'on commence de mêler les choses nouvelles aux choses anciennes , les choses étrangères aux choses domestiques , les choses profanes aux choses sacrées , il faudra bien qu'il passe en coutume générale dans l'Eglise de n'y rien laisser ensuite d'intact , d'inviolable , d'intègre , de pur ; mais d'établir dès-lors un cloaque d'erreurs honteuses et impies , là où se trouvait auparavant un sanctuaire de chaste et incorruptible vérité. Puisse la clémence divine détourner de l'esprit des siens un pareil attentat ; que cette fureur devienne plutôt le partage des impies ! Pour l'Eglise du Christ , soigneuse et prudente gardienne des dogmes à elle confiés , elle n'y change jamais rien , n'y diminue rien , n'y ajoute rien ; elle n'en retranche pas ce qui est nécessaire , elle n'introduit rien de superflu , elle ne laisse rien perdre de ce qui lui appartient , elle n'usurpe rien d'étranger ; mais elle met toute son industrie , toute son étude à traiter fidèlement et sagement les choses anciennes , à façonner et à polir ce qu'il put y avoir autrefois de commencé , d'ébauché ; à consolider , à affermir ce qui fut exprimé , développé ; à garder ce qui fut confirmé , défini. Enfin , quel autre but s'est-elle jamais proposé dans le décret des Conciles , sinon de faire croire avec plus de force , ce que l'on croyait avec plus de simplicité ; de faire prêcher avec plus de véhémence , ce qui se prêchait avec plus de faiblesse ; de faire adorer avec plus de zèle , ce que déjà l'on adorait avec sûreté ? Le seul et unique but que l'Eglise , éveillée par les nouveautés des hérétiques ,

fecit Ecclesia, nisi ut quod prius a majoribus sola traditione susceperat, hoc deinde posteris etiam per scripturæ chirographum consignaret, magnam rerum summam paucis litteris comprehendendo, et plerumque, propter intelligentiæ lucem, non novum fidei sensum novæ appellationis proprietate signando.

XXIV. Sed ad Apostolum redeamus. *O Timothee*, inquit, *depositum custodi, devitans profanas vocum novitates*. Devita, inquit, quasi viperam, quasi scorpionem, quasi basiliscum, ne te non solum tactu, sed etiam visu afflatuque percutiant. Quid est devitare? cum hujusmodi nec cibum sumere. Quid est *devita*? *Si quis*, inquit, *venit ad vos, et hanc doctrinam non adfert*. Quam doctrinam, nisi catholicam, et universalem, et unam eandemque per singulas ætatum successiones, incorrupta veritatis traditione manentem, et usque in secula sine fine mansuram? Quid tum? *Nolite*, inquit, *recipere eum in domum, nec AVE ei dixeritis. Qui enim dicit illi AVE, communicat operibus ejus malignis* (1).

Profanas, inquit, *vocum novitates*. Quid est *profanas*? Quæ nihil habent sacri, nihil religiosi, ab Ecclesiæ penetralibus, quæ est templum

(1) II. Joan. 10, 11.

se soit proposé dans les décrets de ses conciles, ç'a été de consigner à la postérité, comme par le sceau de l'Écriture, tout ce qu'elle avait reçu des ancêtres par la tradition seule, embrassant en peu de mots une grande quantité de choses, et, plus d'une fois, pour en faciliter l'intelligence, désignant dans une dénomination nouvelle un dogme qui n'avait rien de nouveau.

XXIV. Mais revenons à l'Apôtre : *O Timothée*, dit-il, *gardez le dépôt qui vous a été confié, évitant les profanes nouveautés de paroles.* Evitez-les comme la vipère, comme le scorpion, comme le basilic, de peur qu'elles ne vous atteignent, non-seulement de leur contact, mais encore de leur regard et de leur haleine. Qu'est-ce qu'éviter? — C'est ne pas même manger avec les novateurs. Qu'est-ce à dire *Evitez*? — *Si quelqu'un*, écrit l'Apôtre, *vient à vous, et n'apporte point cette doctrine.* Et quelle doctrine, si ce n'est la doctrine catholique et universelle qui, par une saine tradition de vérité, demeure à travers les successions des âges, et demeurera jusqu'à la fin des siècles toujours une et égale à elle-même? — Qu'ajoute-t-il ensuite? *Ne le recevez pas dans votre maison, et ne lui dites pas SALUT; car quiconque lui dit SALUT, participe à ses actions mauvaises.*

Fuyez les profanes nouveautés de paroles, dit saint Paul. Qu'est-ce à dire *Profanes*? Celles qui n'ont rien de sacré, rien de religieux, qui sont tout-à-fait étrangères au sanctuaire de l'Église, laquelle est le temple de Dieu. *Fuyez les profanes*

Dei , penitus extraneas, *Profanas*, inquit, *vocum novitates*. *Vocum*, id est, dogmatum, rerum, sententiarum novitates, quæ sunt vetustati atque antiquitati contrariæ; quæ, si recipiantur, necesse est ut fides beatorum patrum, aut tota, aut certe magna ex parte violetur; necesse est ut omnes omnium ætatum fideles, omnes sancti, omnes casti, continentes, virgines, omnes Clerici, Levitæ et Sacerdotes, tanta Confessorum millia, tanti Martyrum exercitus, tanta urbium, tanta populorum celebritas et multitudo, tot insulæ, provinciæ, reges, gentes, regna, nationes, totus postremo jam pene terrarum orbis per catholicam fidem Christo capiti incorporatus, tanto seculorum tractu ignorasse, errasse, blasphemasse, nescisse quid crederet, pronuntietur. *Profanas*, inquit, *vocum novitates devita*, quas recipere atque sectari, nunquam catholicorum, semper vero hæreticorum fuit. Et revera, quæ unquam hæresis, nisi sub certo nomine, certo loco, certo tempore, ebullivit? Quis unquam hæreses instituit, nisi qui se prius ab Ecclesiæ catholicæ universitatis et antiquitatis consensione discreverit? Quod ita esse luce clarius exempla demonstrant. Quis enim unquam ante profanum illum Pelagium tantam virtutem liberi præsumpsit arbitrii, ut ad hoc in bonis rebus, per actus singulos adjuvandam necessariam Dei gratiam, non putaret? Quis ante prodigiosum discipulum ejus Ce-

nouveautés de paroles. — *Nouveautés de paroles*, c'est-à-dire, nouveautés de doctrine, de choses, de sentimens qui sont contraires à l'ancienneté et à l'antiquité; qui obligent, si on les reçoit, de violer en tout, ou du moins en grande partie, la foi des saints Pères; qui obligent de prononcer que tous les fidèles de tout âge, tous les saints, tous les hommes chastes et continens, toutes les vierges, tous les Clercs, les Lévites et les Prêtres, tant de milliers de Confesseurs, tant d'armées de Martyrs, une si prodigieuse quantité de villes et de peuples, tant d'îles, de provinces, de rois, de régions, de royaumes, de nations; enfin, que le monde presque entier incorporé, par la foi catholique, à Jésus-Christ son chef, s'est trouvé dans l'erreur pendant un si grand laps de siècles, qu'il a erré, qu'il a blasphémé, qu'il n'a pas su ce qu'il fallait croire. — *Evitez les profanes nouveautés de paroles*; les admettre et les suivre fut toujours le propre des hérétiques, jamais le propre des catholiques. En effet, y a-t-il jamais eu d'hérésie, qui n'ait fermenté sous un certain nom, dans un certain lieu, dans un certain temps? Quel homme a jamais établi une hérésie, sans préalablement s'être séparé du consentement de l'universalité et de l'antiquité de l'Eglise catholique? C'est ce que les exemples prouvent d'une manière incontestable. Car, avant ce profane Pelagius, qui jamais osa soutenir que la force du libre arbitre est assez grande pour aider l'homme au bien dans tous ses actes, sans le concours de la grâce? Avant Celestius, disciple monstrueux de Pélagie, qui jamais osa nier que toute la race humaine

lestium reatu prævaricationis Adæ omne genus humanum negavit adstrictum? Quis ante sacrilegum Arrium Trinitatis unitatem discindere, quis ante sceleratum Sabellium unitatis Trinitatem confundere ausus est? Quis ante crudelissimum Novatianum crudelem Deum dixit, eo quod mallet mortem morientis quam ut revertatur et vivat? Quis ante magum Simonem, apostolica districtione percussus (a quo vetus ille turpitudinum gurges usque in novissimum Priscillianum continua et occulta successione manavit), auctorem malorum, id est scelerum, impietatum, flagitiorumque nostrorum ausus est dicere creatorem Deum? Quippe quem adserit talem hominum manibus ipsam suis creare naturam, quæ, proprio quodam motu et necessariæ cujusdam voluntatis impulsu, nihil aliud possit, nihil aliud velit, nisi peccare, eo quod furiis omnium vitiorum exagitata et inflammata, in omnia turpitudinum bathra, inexhausta cupiditate, rapiatur. Innumera sunt talia, quæ brevitatis studio prætermittimus, quibus tamen cunctis satis evidenter perspicueque monstratur, hoc apud omnes fere hæreses quasi solemne esse ac legitimum, ut semper profanis novitatibus gaudeant, antiquitatis scita fastidiant, et per oppositiones falsi nominis scientiæ, a fide naufragent. Contra vero, catholicorum hoc vere proprium, deposita sanctorum Patrum et commissa servare, damnare

ait été enveloppée dans la prévarication d'Adam ? Qui osa jamais, avant le sacrilège Arrius, déchirer l'unité de la Trinité ; ou, avant l'impie Sabellius, confondre la trinité de l'unité ? Qui jamais, avant le cruel Novatien, osa taxer Dieu de cruauté, et prétendre qu'il aime mieux la mort du pécheur, que sa conversion et sa vie ? Quel homme jamais, avant le magicien Simon, frappé du glaive apostolique (et duquel ce vieux cloaque de turpitudes, par une continuelle et secrète succession, est venu jusqu'à Priscillien, dernier rejeton de la secte), quel homme jamais osa soutenir que Dieu est auteur du mal, c'est-à-dire de nos crimes, de nos impiétés et de nos forfaits, pour nous avoir donné une nature qui, de son propre mouvement, et sous l'impulsion d'une certaine volonté nécessaire, ne peut autre chose que pécher, ne veut autre chose que pécher ; qui, agitée et embrasée par les furies de tous les vices, se voit emportée par une fougue insatiable, dans l'abîme de toutes les turpitudes ? Il est encore une foule de pareilles impiétés, que nous passons sous silence, pour n'être pas trop longs, et qui toutes démontrent de la manière la plus évidente, la plus manifeste, que c'est chose solennelle et légitime en quelque façon, dans toutes les hérésies, de se réjouir toujours des profanes nouveautés, de mépriser les constitutions anciennes, et, par l'opposition d'une doctrine qui porte fausement le nom de science, de naufrager dans la foi. Au contraire, c'est vraiment le propre des catholiques de garder le dépôt de la foi confié par les saints Pères, de condamner les nouveautés

profanas novitates, et sicut dixit atque iterum prædixit Apostolus : *Si quis annuntiaverit præterquam quod acceptum est, anathemate* (1).

XXV. Hic fortasse aliquis interroget an et hæretici divinæ Scripturæ testimoniis utantur. Utuntur plane, et vehementer quidem. Nam videas eos volare per singula quæque sanctæ Legis volumina, per Moysis, per Regum libros, per Psalmos, per Apostolos, per Evangelia, per Prophetas. Sive enim apud suos, sive alienos, sive privatim, sive publice, sive in sermonibus, sive in libris, sive in conviviis, sive in plateis, nihil unquam pene de suo proferunt, quod non etiam Scripturæ verbis adumbrare conentur. Lege Pauli Samosatani opuscula, Priscilliani, Eunomii, Joviniani, reliquarumque pestium; cernas infinitam exemplorum congeriem, prope nullam omitti paginam quæ non novi aut veteris Testamenti sententiis fucata et colorata sit. Sed tanto magis cavendi et pertimescendi sunt, quanto occultius sub divinæ Legis umbraculis latitant. Sciunt enim foetores suos nulli fere cito esse placituros, si nudi et simplices exhalentur; atque idcirco eos cœlestis eloquii velut quodam aromate aspergunt, ut ille qui humanum facile despiceret errorem, divina non facile contemnat oracula. Itaque faciunt quod hi solent qui parvulis austera quædam temperaturi

(1) *Gal. I. 9.*

profanes, et, comme le dit et le répète l'Apôtre, de *frapper d'anathème quiconque leur annonce une doctrine différente de celle qui a été reçue.*

XXV. L'on va me demander ici peut-être, si les hérétiques ne se servent pas des témoignages de la divine Ecriture? Oui, ils s'en servent, et même avec beaucoup d'ostentation. Car, vous les voyez courir à travers tous les volumes de la sainte Loi, à travers les livres de Moïse et ceux des rois, à travers les Psaumes, à travers les Apôtres, à travers les Evangiles, à travers les Prophètes. Soit entre eux, soit chez les étrangers, soit en particulier, soit en public, soit dans leur conversation, soit dans leurs livres, soit dans les banquets, soit sur les places, ils n'avancent presque rien sans chercher à le couvrir des paroles de l'Ecriture. Lisez les ouvrages de Paul de Samosate, de Priscillien, d'Eunomius, de Jovinien et de tous les autres fléaux d'hérésie, vous y verrez un amas infini d'exemples; vous n'y trouverez presque pas une page qui ne soit fardée et colorée de sentences du nouveau ou de l'ancien Testament. Mais on doit d'autant plus se tenir en garde contre ces novateurs, et les craindre, qu'ils sont cachés plus secrètement à l'ombre de la loi divine. Ils savent bien que l'odeur corrompue de leurs doctrines ne plairait d'abord presque à personne, si elle se répandait seule et à découvert; ils l'arrosent donc des paroles divines, comme d'une sorte de parfum, afin que celui qui dédaignerait facilement une erreur humaine, ne méprise pas aisément les divins oracles.

pocula, prius oras melle circumlinunt; ut incauta ætas, cum dulcedinem præenserit, amaritudinem non reformidet. Quod etiam iis curæ est qui mala gramina et noxios succos medicaminum vocabulis præcolorant; ut nemo fere, ubi suprascriptum legerit remedium, suspicetur venenum. Inde denique et Salvator clamabat: *Attendite vobis a pseudoprophetis, qui veniunt ad vos in vestitu ovium, at intus autem sunt lupi rapaces* (1). Quid est vestitus ovium, nisi Prophetarum et Apostolorum proloquia, quæ iidem ovili quadam sinceritate, Agno illi immaculato, qui tollit peccatum mundi, tanquam vellera quædam texuerunt? Qui sunt lupi rapaces, nisi sensus hæreticorum feri et rabidi, qui caulas Ecclesiæ semper infestant, et gregem Christi, quaqua possunt, dilacerant? Sed, ut fallacius incautis ovibus obrepant, manente luporum ferocia, deponunt lupinam speciem, et sese divinæ legis sententiis velut quibusdam velleribus obvolvunt; ut, cum quisque lanarum mollitiem præenserit, nequaquam aculeos dentium pertimescat.

Sed quid ait Salvator? *Ex fructibus eorum cognoscetis eos* (2), id est, cum cœperint divinas illas

(1) *Math.* VII. 15.

(2) *Ibid.* 16.

Ils font en cela ce que font d'ordinaire les personnes qui , pour adoucir aux enfans quelque potion amère, commencent par frotter de miel les bords de la coupe, afin que la simplicité de cet âge , après avoir goûté une douceur trompeuse, ne redoute plus l'amertume. Tel est aussi l'artifice de ceux qui déguisent, sous les noms spécieux de remèdes, des herbes vénéneuses et des sucS dangereux, pour que personne, en lisant le titre, ne soupçonne qu'il y a là du poison. Voilà pourquoi le Sauveur criait : *Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous couverts de la peau des brebis, mais qui, au dedans, sont des loups ravisseurs.* Quelle est cette peau de brebis, sinon les paroles dont les Prophètes et les Apôtres, avec une simplicité de brebis, ont tissu comme une sorte de toison à cet Agneau sans tache, qui ôte les péchés du monde? Quels sont ces loups ravisseurs, sinon les pensées cruelles et furieuses des hérétiques, qui ne cessent d'infester le bercaïl de l'Eglise, et déchirent autant qu'ils peuvent le troupeau du Christ? Mais, pour surprendre plus artificieusement les brebis imprévoyantes, en gardant la férocité du loup ils en quittent l'apparence, et s'enveloppent des sentences de la loi divine, comme d'une sorte de toison, afin que les fidèles, en touchant une laine si molle, ne se défient point d'une dent acérée.

Mais, que dit le Sauveur? *Vous les connaîtrez à leurs fruits*, c'est-à-dire, lorsqu'ils commenceront non plus seulement de proférer, mais encore d'exposer; non plus seulement d'énoncer, mais encore d'interpréter ces divines paroles, alors cette amer-

voces non jam proferre tantum , sed etiam exponere , nec adhuc jactare solum , sed etiam interpretari ; tunc amaritudo illa , tunc acerbitas , tunc rabies intelligétur , tunc novitium virus exhalabitur , tunc profanæ novitâtes aperientur ; tunc primum scindi sepem videas , tunc transferri Patrum terminos ; tunc catholicam fidem cædi , tunc ecclesiasticum dogma lacerari. Tales erant ii quos percutit apostolus Paulus in secunda ad Corinthios , dicens : *Nam ejusmodi , inquit , pseudoapostoli sunt operarii subdoli , transfigurantes se in Apostolos Christi.* Quid est *transfigurantes se in Apostolos Christi* (1)? Proferebant Apostoli divinæ legis exempla ; proferebant et illi. Proferebant Apostoli Psalmorum auctoritates ; proferebant et illi. Proferebant Apostoli sententias Prophetarum ; et illi nihilominus proferebant. Sed , cum ea quæ similiter protulerant , interpretari non similiter cœpissent ; tunc simplices a subdolis , tunc infucati a fucatis , tunc recti a perversis , tunc postremo veri apostoli a falsis apostolis discernebantur. *Et non mirum , inquit. Ipse enim Satanâs transfigurat se in angelum lucis.* Non est ergo magnum , si ministri ejus transfigurantur sicut ministri justitiæ. Ergo , secundum apostoli Pauli magisterium , quotiescumque vel pseudoapostoli , vel pseudoprophetæ , vel pseudodoctores

(1) IX. 13.

tume , cette âpreté , cette rage sera connue ; alors s'exhalera ce poison nouveau ; alors seront dévoilées ces nouveautés profanes ; alors vous verrez que l'on brise la haie , que l'on transporte les bornes posées par les Pères , que l'on entame la foi catholique , que l'on déchire les dogmes de l'Eglise. Tels étaient ceux que flétrit l'apôtre Paul , dans sa deuxième épître aux Corinthiens : *Car ces faux apôtres , dit-il , sont des ouvriers trompeurs qui se déguisent en apôtres de Jésus-Christ. Qu'est-ce à dire , qui se déguisent en apôtres de Jésus-Christ ?* Les Apôtres apportaient des exemples de la loi divine , ces faux apôtres en apportaient également ; les Apôtres alléguaient l'autorité des Psaumes , ceux-ci l'alléguaient également ; les Apôtres recouraient aux sentimens des Prophètes , ceux-ci n'y recouraient pas moins. Mais , lorsqu'ils en venaient à ne plus interpréter de la même manière ce qu'ils avaient également cité , alors on distinguait les simples d'avec les cauteux , les esprits fardés d'avec ceux qui ne l'étaient pas , les bons d'avec les mauvais , enfin , les vrais apôtres d'avec les faux. *Et cela n'est pas surprenant* , poursuit Saint Paul , *car Satan même se transforme en ange de lumière.* Ce n'est pas chose merveilleuse , si les ministres de Satan se transforment en ministres de de justice. Ainsi donc , suivant le précepte de l'apôtre Paul , toutes les fois que de faux apôtres , de faux prophètes , de faux docteurs , produisent des passages de la loi divine , pour appuyer leurs erreurs , à l'aide d'une interprétation trompeuse , il ne faut pas douter qu'ils ne suivent en cela les artificieuses

divinæ legis sententias proferunt, quibus male interpretatis, errores suos adstruere conentur, non dubium est quin auctoris sui callida machinamenta sectentur; quæ ille nunquam profecto comminisceretur, nisi sciret omnino nullam esse ad fallendum faciliorem viam quam ut, ubi nefarii erroris subinducitur fraudulentia, ibi divinorum verborum prætendatur auctoritas.

XXVI. Sed dicet aliquis: Unde probatur quia sacræ legis exemplis diabolus uti soleat? Legat Evangelia, in quibus scribitur: *Tunc assumpsit illum diabolus*, id est, Dominum Salvatorem; *et statuit illum super pinnam templi, et dixit ei: Si filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim quod Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis; in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum* (1). Quid hic faciet misellis hominibus, qui ipsum Dominum majestatis Scripturarum testimoniis appetivit? *Si, inquit, filius Dei es, mitte te deorsum. Quare? Scriptum est enim, inquit. Magno-* pere nobis doctrina loci istius attendenda atque retinenda est, ut tanto evangelicæ auctoritatis exemplo, quando aliquos apostolica, seu prophetica verba proferre contra catholicam fidem viderimus, diabolum per eos loqui minimè dubitemus. Nam, sicut tunc caput capiti, ita nunc

(1) *Math. IV. 5, 6.*

machinations de Satan qui serait loin , sans doute , de les leur suggérer, s'il n'était sûr que la voie la plus facile pour tromper, c'est de se retrancher derrière l'autorité des paroles divines , quand on veut frauduleusement introduire quelque erreur criminelle.

XXVI. Mais, dira quelqu'un : Comment prouver que le diable a coutume d'user des exemples de la loi sainte ? — Qu'on lise les Evangiles dans lesquels il est écrit : *Satan alors le transporta* (il s'agit ici du Sauveur), *et le plaça sur le haut du temple , — Et lui dit : Si tu es le fils de Dieu, jette-toi en bas ; car il est écrit qu'il t'a confié à ses Anges, afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies ; ils te porteront dans leurs mains , de peur que tu ne heurtes ton pied contre la pierre.* Que fera donc à des hommes faibles et misérables , celui qui a tenté le Seigneur de majesté lui-même , par des témoignages de l'Écriture ? *Si tu es le fils de Dieu, dit-il, jette-toi en bas.* Pourquoi ? — *Car il est écrit, dit-il.* Il nous faut donc bien peser et retenir les enseignemens de ce passage , afin que , prémunis par un tel exemple de l'autorité évangélique , lorsque nous verrons certaines gens avancer contre la foi catholique des paroles empruntées aux Apôtres , ou aux Prophètes , nous ne doutions pas que le démon ne se fasse entendre par la bouche de ces novateurs. En effet , comme alors le chef parlait au chef , de même aussi

quoque membra membris loquuntur , membra scilicet diaboli membris Christi , perfidi fidelibus , sacrilegi religiosis , hæretici postremo catholicis. Sed quid tandem dicunt ? *Si* , inquit , *filius Dei es* , *mitte te deorsum* ; hoc est , si filius esse vis Dei et hæreditatem regni cœlestis accipere , mitte te deorsum , id est , ex istius te sublimis Ecclesiæ , quæ etiam templum Dei putatur , doctrina et traditione demitte. Ac si quis interroget quempiam hæreticorum sibi talia persuadentem : Unde probas , unde doces , quod Ecclesiæ catholicæ universalem et antiquam fidem dimittere debeam ? statim ille : *Scriptum est enim*. Et continuo mille testimonia , mille exempla , mille auctoritates parat , de lege , de Psalmis , de Apostolis , de Prophetis , quibus novo et malo more interpretatis , ex arce catholica in hæreseos barathrum infelix anima præcipitetur.

Jam vero , illis quæ sequuntur promissionibus miro modo incautos homines hæretici decipere consueverunt. Audent etenim polliceri et docere quod in Ecclesia sua , id est , in communionis suæ conventiculo , magna et specialis ac plane personalis quædam sit Dei gratia , adeo ut , sine ullo labore , sine ullo studio , sine ulla industria , etiamsi nec petant , nec quærant , nec pulsent ; quicumque illi ad numerum suum pertinent ;

maintenant les membres parlent-ils aux membres , les membres du démon aux membres du Christ , les apostats aux fidèles , les sacrilèges aux Saints , en un mot les hérétiques aux catholiques. Mais que disent-ils enfin ? *Si tu es le fils de Dieu , jette-toi en bas* , c'est-à-dire , si vous voulez être fils de Dieu et recevoir l'héritage du royaume céleste , jetez-vous en bas , autrement , précipitez-vous du haut de la doctrine et de la tradition de cette Eglise sublime , qui est regardée comme le temple de Dieu. Et si l'on demande à un hérétique jaloux de vous inculquer sa doctrine : Comment prouves-tu , où prends-tu qu'il me faille abandonner l'antique et universelle foi de l'Eglise catholique ? il ne manquera pas de vous répondre à l'instant : *Il est écrit*. Et aussitôt le voilà qui apprête mille témoignages , mille exemples , mille autorités puisées dans la loi , dans les Psaumes , dans les Apôtres , dans les Prophètes ; qui , les expliquant d'une manière nouvelle et perniciense , précipite ainsi une ame infortunée , du plus haut de l'Eglise catholique , dans le gouffre de l'hérésie.

Et toutefois , c'est chose surprenante que la manière dont les hérétiques ont accoutumé de surprendre les personnes simples , par les promesses dont nous allons parler. Ils ont l'audace de promettre et d'enseigner que , dans leur Eglise , c'est-à-dire dans le conventicule de leur communion , se trouve une grâce de Dieu , grande , spéciale et tout-à-fait personnelle , en sorte que , sans le moindre travail , sans le moindre effort , sans la moindre application , sans demander même , ni chercher , ni frapper à la porte ,

tamen ita divinitus dispensentur , ut angelicis eVecti manibus , id est , angelica protectione servati , nunquam possint offendere ad lapidem pedem suum , id est , nunquam scandalizari.

XXVII. Sed dicet aliquis : Si divinis eloquiis ; sententiis , promissionibus et diabolus et discipuli ejus utuntur , quorum alii sunt pseudoapostoli , alii pseudoprophetae , pseudomagistri , et omnes ex toto haeretici , quid facient catholici homines et matris Ecclesiae filii ? Quonam modo in Scripturis sanctis veritatem a falsitate discernent ? Hoc scilicet facere magnopere curabunt quod in principio Commonitorii istius sanctos et doctos viros nobis tradidisse scripsimus ; ut divinum canonem secundum universalis Ecclesiae traditiones et juxta catholici dogmatis regulas interpretentur ; in qua item catholica et apostolica Ecclesia sequantur necesse est universitatem , antiquitatem , consensionem. Et si quando pars contra universitatem , novitas contra vetustatem , unius vel paucorum errantium dissensio contra omnium , vel certe multo plurium catholicorum consensionem rebellaverit , praeferrant partis corruptioni universitatis integritatem ; in qua eadem universitate , novitatis profanitati antiquitatis religionem , itemque in ipsa vetustate , unius , sive paucissimorum temeritati , primum omnium generalia , si qua sunt , universalis Concilii decreta praepo-

tous ceux qui font partie de leur société , sont favorisés du Ciel au point de ne pouvoir jamais heurter leur pied contre la pierre , autrement , de n'être jamais scandalisés , portés qu'ils sont par les mains des Anges , et préservés par leur protection.

XXVII. Mais , dira quelqu'un , si le diable et ses disciples , dont les uns sont de faux apôtres , les autres de faux prophètes , de faux docteurs , et tous en général hérétiques , se servent de la parole de Dieu , de ses oracles et de ses promesses , que feront les hommes catholiques et les enfans de l'Eglise notre mère ? Comment , dans les saintes Ecritures , pourront-ils discerner la vérité d'avec l'erreur ? Ils devront suivre très-soigneusement le conseil qui nous a été donné , comme nous l'avons dit au commencement de ce Commonitoire , par de saints et doctes personnages , c'est-à-dire , qu'ils devront interpréter les livres canoniques d'après les traditions de l'Eglise universelle , et les règles du dogme catholique. Et en cela , il leur faudra ne se départir jamais de l'universalité , de l'antiquité , ni du consentement de l'Eglise catholique et apostolique. Et , si quelquefois la partie s'élève contre l'universalité , la nouveauté contre l'ancienneté , si l'opinion d'un seul ou d'un petit nombre d'hommes égarés se révolte contre l'assentiment de tous ou de presque tous les catholiques , alors on doit préférer l'intégrité du tout à la corruption de la partie. Dans cette même universalité , l'on doit préférer la religion de l'antiquité à la nouveauté profane ; on doit aussi , dans l'ancienneté même , s'arrêter plutôt aux ordonnances

nant ; tunc deinde , si id minus est , sequantur quod proximum est , multorum atque magnorum consentientes sibi sententias Magistrorum. Quibus , adjuvante Domino , fideliter , sobrie , sollicite observatis , non magna difficultate , noxios quosque exurgentium hæreticorum deprehendemus errores.

XXVIII. Hic jam consequens esse video , ut exemplis demonstrem quonam modo profanæ hæreticorum novitates , prolatis atque conlatis veterum Magistrorum concordantibus sibimet sententiis , et deprehendantur et condemnentur. Quæ tamen antiqua sanctorum Patrum consensio , non in omnibus divinæ legis quæstiunculis , sed solum certe præcipue in fidei regula magno nobis studio , et investiganda est , et sequenda. Sed neque semper , neque omnes hæreses hoc modo impugnandæ sunt , sed novitiæ recentesque tantummodo ; cum primum scilicet exoriuntur , antequam infalsarint vetustæ fidei regulas , ipsius temporis vetentur angustiis , ac priusquam manante latius veneno , majorum volumina vitiare conentur. Cæterum , dilatatæ et inveteratæ hæreses nequaquam hac via adgrediendæ sunt , eo quod , prolixo temporum tractu , longa iis furandæ veritatis patuerit occasio. Atque ideo quas-cumque illas antiquiores vel schismatum vel hæreseon profanitates nullo modo nos oportet nisi aut sola , si opus est , Scripturarum auctoritate

d'un Concile général, s'il en existe, qu'à la témérité d'un seul ou d'un petit nombre de novateurs. Puis enfin, si cela n'est point possible, on devra s'en tenir à ce qui est le plus voisin d'une décision générale, au sentiment unanime des principaux Docteurs de l'Eglise. Que si, avec l'aide du Seigneur, nous observons ces règles sagement, prudemment et d'une manière attentive, nous pourrons sans grande difficulté découvrir les dangereuses erreurs hérétiques qui s'élèveront.

XXVIII. Il est naturel maintenant, je crois, de montrer par des exemples, de quelle manière on peut, en produisant et en comparant les opinions unanimes des anciens Docteurs, découvrir et condamner les nouveautés profanes des hérétiques. Cependant, cet ancien accord des saints Pères, nous devons avec grand soin le rechercher et le suivre, non pas dans toutes les petites questions de la loi divine, mais seulement en ce qui concerne quelque règle de foi. Ce n'est pas toujours, ni contre toute espèce d'hérésie, qu'on doit user de cette arme, mais contre les doctrines nouvelles et récentes, alors qu'elles commencent de s'élever, et avant qu'elles aient falsifié les règles de la foi ancienne; il faut les prendre au passage et ne pas leur laisser le temps de répandre leur venin, de corrompre les écrits des anciens. Au reste, des hérésies étendues et invétérées ne peuvent être attaquées de cette manière, parce qu'elles ont eu, avec le temps, l'occasion de dérober la vérité. Ainsi donc, pour ce qui regarde ces vieilles hérésies, ces schismes éloignés de nous, il faut les confondre,

convincere , aut certe jam antiquitus universalibus Sacerdotum catholicorum Conciliis convictas damnatasque vitare. Itaque, cum primum mali cujusve erroris putredo erumpere cœperit , et ad defensionem sui quædam sacræ legis verba furari , eaque fallaciter et fraudulenter exponere , statim interpretando canonum majorum sententiæ congregandæ sunt , quibus illud quodcumque exurget novitium , ideoque profanum , et absque ulla ambage prodatur , et sine ulla retractatione damnetur. Sed eorum duntaxat Patrum sententiæ conferendæ sunt , qui in fide et communione catholica sancte , sapienter , constanter viventes , docentes , et permanentes , vel mori in Christo fideliter , vel occidi pro Christo feliciter meruerunt : quibus tamen hac lege credendum est , ut quidquid vel omnes , vel plures , uno eodemque sensu manifeste , frequenter , perseveranter , velut quodam consentiente sibi Magistrorum concilio , accipiendo , tenendo , tradendo firmaverint , id pro indubitato , certo , ratoque habeatur. Quidquid vero , quamvis ille sanctus , et doctus , quamvis episcopus , quamvis confessor et martyr , præter omnes , aut etiam contra omnes senserit , id inter proprias et occultas , et privatas opiniunculas à communis et publicæ ac generalis sententiæ auctoritate secretum sit , ne , cum summo æternæ salutis periculo , juxta sacrilegam hæreticorum et schismaticorum consuetudinem , universalis

s'il en est besoin , par la seule autorité des Ecritures , ou les fuir alors , comme déjà réfutées et condamnées par les Conciles universels des Evêques catholiques. C'est pourquoi, dès qu'une erreur étend sa contagion , dès qu'elle s'approprie pour sa défense les paroles sacrées de la loi , qu'elle les interprète avec supercherie , avec artifice , il faut alors , afin d'éclaircir les livres canoniques , rassembler les sentimens des anciens , pour mettre à nu et condamner sans appel toutes ces nouveautés profanes qui auront levé la tête. Mais l'on ne devra rapporter que les sentimens de ces Pères qui , après avoir vécu saintement, enseigné sagement, et persévéré constamment dans la foi et dans la communion catholiques , ont mérité de mourir fidèlement en Jésus-Christ, ou d'expirer pour lui dans un heureux martyre : en sorte , néanmoins , que si l'on se fonde sur leurs paroles , ce que tous ou la plus grande partie auront , d'un commun accord , établi clairement , souvent , sans aucune variation , après l'avoir reçu , l'avoir gardé , l'avoir transmis , comme aurait pu le faire un concile unanime de Docteurs , cela passe pour indubitable , pour certain et pour arrêté. Au contraire , toutes les opinions que l'un d'entre eux , fût-il saint et docteur, fût-il évêque, fût-il confesseur et martyr, aura manifestées sans la participation générale ou contre l'assentiment universel , doivent être séparées de la doctrine commune , publique et générale , et reléguées au nombre des singularités à lui particulières : autrement nous risquerions , au grand danger de notre salut éternel , d'abandonner , suivant la cou-

dogmatis antiqua veritate dimissa, unius hominis novitium sectemur errorem. Quorum beatorum Patrum sanctum catholicumque consensum ne quis sibi temere contemnendum forte arbitretur, ait in prima ad Corinthios Apostolus: *Et quosdam quidem posuit Deus in Ecclesia, primum Apostolos* (quorum ipse unus erat); *secundo Prophetas* (qualem in Actibus Apostolorum legimus Agabum); *tertio Doctores* (1), qui Tractatores nunc appellantur; quos hic idem Apostolus etiam Prophetas interdum nuncupat, eo quod per eos Prophetarum mysteria populis aperiantur. Hos ergo in Ecclesia Dei divinitus per tempora et loca dispensatos quisquis in sensu catholici dogmatis unum aliquid in Christo sentientes contempserit, non hominem contemnit, sed Deum; a quorum veridica unitate ne quis discrepet, impensius obtestatur idem Apostolus, dicens: *Obsecro autem vos, fratres, ut id ipsum dicatis omnes, et non sint in vobis schismata, sitis autem perfecti in eodem sensu, et in eadem sententia* (1). Quod si quis ab eorum sententiæ communione desciverit, audiet illud ejusdem Apostoli: *Non est Deus dissensionis, sed pacis* (id est, non ejus qui a consentiendi unitate defecerit, sed eorum qui in consentiendi pace permanserint (*sicut in omnibus*,

(1) I. Cor. XII. 28.

(2) Ibid. I. 10.

tume sacrilège des hérétiques et des schismatiques , l'antique vérité du dogme universel , pour nous attacher à l'erreur nouvelle d'un seul homme. Et , afin que personne n'aille s'imaginer que l'on peut mépriser impunément le catholique et saint accord de ces bienheureux Pères , l'Apôtre s'exprime de la sorte en sa première épître aux Corinthiens : *Dieu a établi dans son Eglise , premièrement , des Apôtres* (au nombre desquels il se trouvait) ; *secondement , des Prophètes* (tel était Agabus , comme nous lisons dans les Actes des Apôtres) ; *troisièmement , des Docteurs* qui sont appelés aujourd'hui Prédicateurs , et que le même Apôtre nomme quelquefois Prophètes , parce qu'ils expliquent aux peuples les mystères des prophéties. Ainsi , quiconque méprise les ministres divinement établis dans l'Eglise de Dieu , en des temps , en des lieux divers , et qui professent en Jésus-Christ une même foi catholique , celui-là ne méprise pas un homme , il méprise le Seigneur. L'Apôtre conjure instamment les Fidèles de ne pas s'écarter de la vérité attachée à cette union : *Je vous prie*, dit-il , *mes frères , d'avoir tous un même langage , et de ne point souffrir de divisions parmi vous , mais d'être unis tous ensemble dans un même esprit et dans le même sentiment.* Et si quelqu'un osait s'écarter de cette communion de pensées , il entendrait les paroles de l'Apôtre : *Dieu est un Dieu de paix et non de désordre* (c'est-à-dire , qu'il n'est pas le Dieu de celui qui se sépare de l'unité de l'Eglise , mais de ceux qui y demeurent constamment attachés) , *et c'est ce que j'enseigne* , ajoute-t-il , *dans*

inquit, *Ecclesiis Sanctorum doceo*, id est, catholicorum; quæ ideo sanctæ sunt, quia in fidei communionem persistunt. Et ne quis forsitan, prætermittis cæteris, se solum audiri, sibi soli credi adrogaret, paulo post ait: *An a vobis, inquit, verbum Dei processit? aut in vos solos devenit?* Et ne hoc quasi perfunctorie acciperetur, adjecit: *Si quis, inquit, videtur propheta esse, aut spiritualis, cognoscat quæ scribo vobis, quia Domini sunt mandata.* Quæ utique mandata, nisi ut si quis est propheta aut spiritualis, id est, spiritualium rerum magister, summo studio æqualitatis et unitatis cultor existat; ut scilicet neque opiniones suas cæteris præferat, et ab universorum sensibus non recedat? *Cujus rei mandata qui ignorat, inquit, ignorabitur* (1), id est, qui aut nescita non discit, aut scita contemnit, ignorabitur, hoc est, indignus habebitur qui inter unitos fide et exæquatos humilitate divinitus respiciatur; quo malo nescio an quidquam acerbius cogitari queat. Quod tamen juxta apostolicam comminationem Pelagiano illi provenisse cernimus Juliano, qui se collegarum sensui aut incorporare neglexit, aut excorporare præsumpsit.

(1) I. Cor. XIV. 33, et seq.

toutes les Eglises des Saints, c'est-à-dire des catholiques, lesquelles ne sont saintes que parce qu'elles persévèrent dans la communion de la même foi. Et, de peur qu'il ne se rencontre quelqu'un assez présomptueux pour vouloir être écouté seul, et pour s'attribuer l'autorité préférablement à tous les autres, il dit un peu après : *Est-ce de vous que la parole de Dieu est sortie ? ou bien êtes-vous les seuls chez qui elle soit venue ?* Enfin, pour qu'on ne regardât pas cela dit comme en passant, il ajoute : *Si quelqu'un croit être prophète ou spirituel, qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des ordres du Seigneur.* Eh ! quelles sont ces ordonnances, sinon que tout prophète, que tout homme spirituel, c'est-à-dire, docteur des choses spirituelles, observe soigneusement l'égalité et l'union ; qu'il ne préfère pas ses opinions à celles des autres, qu'il ne s'écarte pas du sentiment universel ? *Si quelqu'un ignore ces ordonnances, il sera ignoré*, c'est-à-dire, celui qui néglige de les apprendre quand il les ignore, ou qui les méprise quand il les connaît, restera lui-même ignoré, autrement, jugé indigne d'être regardé de Dieu, parmi les hommes unis par la foi et égaux par l'humilité ; je ne sache pas que l'on puisse rien imaginer d'aussi terrible que ce malheur. C'est là cependant ce qui est arrivé, suivant la menace de l'Apôtre, à ce Julien, disciple de Pélage, qui négligea de s'unir au sentiment de ses collègues, et fut assez téméraire pour s'en éloigner.

Sed jam tempus est ut pollicitum proferamus exemplum, ubi et quomodo sanctorum Patrum sententiæ congregatæ sint, ut secundum eas ex decreto atque auctoritate Concilii, ecclesiasticæ fidei regula figeretur. Quod quo commodius fiat, hic sit jam hujus *Commonitorii* modus, ut cætera quæ sequuntur, ab alio sumamus exordio.



XXIX. Quæ cum ita sint, jam tempus est ut ea quæ duobus his *Commonitoriis* dicta sunt, in hujus secundi fine recapitulemus. Diximus in superioribus hanc fuisse semper et esse hodie catholicorum consuetudinem, ut fidem veram duobus his modis adprobent, primum divini canonis auctoritate, deinde Ecclesiæ catholicæ traditione; non quia canon solus non sibi ad universa sufficiat, sed quia verba divina pro suo plerique arbitrato interpretantes, varias opiniones erroresque concipiant, atque ideo necesse sit, ut ad unam ecclesiastici sensus regulam Scripturæ cœlestis intelligentia dirigatur, in iis duntaxat præcipue quæstionibus, quibus totius catholici dogmatis fundamenta nituntur. Item diximus in ipsa rursus Ecclesia universitatis pariter et antiquitatis consensionem spectari oportere; ne aut ab

Mais il est temps de faire voir, comme nous l'avons promis, en quel lieu et de quelle manière ont été réunis les divers passages des saints Pères, pour servir, d'après le décret et l'autorité du Concile, de règle à la foi de l'Eglise. Pour l'exécuter plus commodément, terminons ici ce *Commonitoire*, afin de tirer d'un autre principe ce qui doit suivre.



XXIX. Les choses étant ainsi, il est à propos de récapituler, à la fin de ce second avertissement, ce qui a été dit en ces deux *Commonitoires*. Nous avons dit plus haut que ce fut toujours, que c'est encore aujourd'hui la coutume des catholiques, de reconnaître la vraie foi par ces deux manières : d'abord, par l'autorité des divines Ecritures, ensuite par la tradition de l'Eglise catholique ; non que l'Ecriture ne soit d'elle-même suffisante à toutes choses, mais parce que plusieurs interprétant à leur gré les paroles divines, pourraient engendrer différentes opinions, différentes erreurs, et qu'il est nécessaire conséquemment que l'intelligence des célestes Ecritures soit dirigée suivant la seule règle du sens ecclésiastique, surtout dans les questions qui servent de base à tout le dogme catholique. Nous avons dit aussi que, en l'Eglise elle-même, il faut envisager le consentement de l'universalité et de l'antiquité

unitatis integritate in partem schismatis abrum-
pamur, aut a vetustatis religione in hæreseon no-
vitates præcipitemur. Item diximus, in ipsa Ec-
clesiæ vetustate, duo quidam vehementer stu-
dioseque observanda, quibus penitus inhærere
deberent quicumque hæretici esse nollent; pri-
mum, si quid esset antiquitus ab omnibus Ec-
clesiæ catholicæ Sacerdotibus universalis Concilii
auctoritate decretum; deinde, si qua nova exur-
geret quæstio, ubi id minime reperiretur, re-
currendum ad sanctorum Patrum sententias, eo-
rum duntaxat qui suis quique temporibus et
locis, in unitate communionis et fidei perma-
nentes, magistri probabiles extitissent, et quid-
quid uno sensu atque consensu tenuisse inveni-
rentur, id Ecclesiæ verum et catholicum, absque
ullo scrupulo, judicaretur.

Quod ne præsumptione magis nostra quam auc-
toritate ecclesiastica promere videremur, exem-
plum adhibuimus sancti Concilii quod ante trien-
nium ferme in Asia apud Ephesum celebratum
est, Basso Antiochoque, viris clarissimis, consuli-
bus; ubi, cum de sancendis fidei regulis discepta-
retur, ne qua illic forsitan profana novitas in mo-
dum perfidiæ Ariminensis obreperet, universis
Sacerdotibus, qui illo ducenti fere numero con-
venerant, hoc catholicissimum, fidelissimum,

tout à la fois ; de peur que nous ne soyons emportés, du sein de l'entière unité, à quelque partie de schisme, ou précipités, du sein de l'antiquité religieuse, dans les nouveautés des hérésies. Nous avons dit encore que, dans l'ancienneté même de l'Eglise, il faut soigneusement et attentivement observer deux choses, et s'y attacher du fond de l'ame, si l'on veut être hérétique. La première, c'est de suivre ce qui aurait été anciennement décidé par tous les Evêques de l'Eglise catholique, avec l'autorité d'un Concile universel ; la seconde, c'est, dans le cas où surgirait une question nouvelle non encore définie, de recourir aux sentimens des saints Pères, mais de ceux-là seulement qui, en des lieux et en des temps divers, auraient persévéré dans l'unité de communion et de foi, et seraient devenus ainsi des docteurs recevables ; alors, tout ce qu'on verrait avoir été par eux enseigné d'un consentement unanime, l'on pourrait sans aucun scrupule le regarder comme la doctrine véritable et catholique de l'Eglise.

Mais, pour ne pas avoir l'air d'avancer tout cela plutôt d'après notre présomption que d'après l'autorité ecclésiastique, nous avons invoqué l'exemple du saint Concile qui fut célébré, il y a plus de trois ans, à Ephèse en Asie, sous le consulat des deux nobles personnages, Bassus et Antiochus. Là, quand il fut question de poser les règles de la foi, pour empêcher qu'il ne se glissât quelque nouveauté profane, comme cela avait eu lieu dans le synode frauduleux de Rimini, tous les Evêques jugèrent que c'était chose très-catholique, très-utile à la foi et

atque optimum factu visum est , ut in medium sanctorum Patrum sententiæ proferrentur , quorum alios Martyres, alios Confessores, omnes vero catholicos Sacerdotes fuisse et permansisse constaret ; ut scilicet rite atque solemniter , ex eorum consensu atque decreto , antiqui dogmatis religio confirmaretur , et profanæ novitatis blasphemia condemnaretur. Quod cum ita factum foret, jure meritoque impius ille Nestorius catholicæ vetustati contrarius , beatus vero Cyrillus sacrosanctæ antiquitati consentaneus judicatus est. Et, ut ad fidem rerum nihil deesset , tam nomina et numerum (licet ordinem fuisset obliti) edidimus eorum Patrum , juxta quorum ibidem continentem sibi concordemque sententiam , et legis sacræ proloquia exposita sunt , et divini dogmatis regula constabilita est , quos , ad confirmandam memoriam , hic quoque recensere nequaquam superfluum est.

XXX. Sunt ergo hi viri quorum in illo Concilio vel tanquam judicum vel tanquam testium scripta recitata sunt. Sanctus Petrus Alexandrinus episcopus , doctor præstantissimus et martyr beatissimus. Sanctus Athanasius , ejusdem civitatis antistes , magister fidelissimus , et confessor eminentissimus. Sanctus Theophilus , ejusdem item urbis episcopus , vir fide , vita , scientia satis clarus , cui successit venerandus Cyrillus , qui nunc Alexandrinam inlustrat Ecclesiam. Et ne forsitan

très-sage de rapporter les sentimens des saints Pères, qui auraient été, de l'aven général, les uns Martyrs, les autres Confesseurs, mais tous des Docteurs constamment fidèles à la foi catholique; afin que, d'une manière usitée et solennelle, leur consentement et leurs décisions servissent à confirmer les dogmes antiques de l'Eglise, et à condamner les blasphèmes de la nouveauté profane. Les choses s'étant ainsi passées, l'impie Nestorius fut, avec justice et à bon droit, déclaré contraire à l'ancienneté catholique, tandis que le bienheureux Cyrille fut reconnu pour le partisan de la sainte antiquité. Et, afin que rien ne manquât à la preuve des choses, nous avons publié les noms et précisé le nombre (pour l'ordre, il nous est échappé), de ces Pères, dont les sentimens unanimes et uniformes servirent alors à interpréter les paroles de la loi sainte, puis à établir la règle du dogme divin; dans le but de fortifier notre mémoire, je ne crois pas qu'il soit superflu de les rappeler ici.

XXX. Tels sont donc ces hommes dont les écrits furent lus dans ce Concile, ou comme un jugement, ou comme un témoignage. — St. Pierre, évêque d'Alexandrie, docteur éminent et martyr bienheureux. — St. Athanase, pontife de la même cité, maître si fidèle, confesseur si éminent. — St. Théophile, évêque de la même ville, assez renommé pour sa foi, pour ses vertus, sa science, et auquel a succédé le vénérable Cyrille, qui fait aujourd'hui l'ornement de l'Eglise d'Alexandrie. Et, de peur qu'on ne regardât peut-être cette doctrine comme celle d'une seule

unius civitatis ac provinciæ doctrina hæc putaretur , adhibita sunt etiam illa Cappadociæ lumina , sanctus Gregorius episcopus et confessor de Nazianzo , sanctus Basilius Cæsareæ Cappadociæ episcopus et confessor , sanctus item alter Gregorius Nyssenus episcopus , fidei , conversationis , integritatis , et sapientiæ merito , fratre Basilio dignissimus. Sed , ne sola Græcia aut Oriens tantum , verum etiam Occidentalis et Latinus orbis ita semper sensisse adprobaretur , lectæ sunt quoque ibi quædam ad quosdam epistolæ sancti Felicis martyris et sancti Julii urbis Romæ episcoporum. Et , ut non solum caput orbis , verum etiam latera illi iudicio testimonium perhiberent , adhibitus est a meridie beatissimus Cyprianus episcopus Carthaginensis et martyr ; a septentrione , sanctus Ambrosius Mediolanensis episcopus.

Hi sunt igitur omnes apud Ephesum sacro decalogi numero magistri , consiliarii , testes iudicesque producti ; quorum beata illa Synodus doctrinam tenens , consilium sequens , credens testimonio , obediens iudicio , absque tædio , præsumptione et gratia , de fidei regulis pronuntiavit. Quanquam multo amplior majorum numerus adhiberi potuerit , sed necesse non fuit , quia neque multitudine testium negotii tempora occupari oportebat , et decem illos non aliud vere

cité, d'une seule province, on y ajouta même ces grandes lumières de Cappadoce : — St. Grégoire, évêque de Nazianze, et confesseur. — St. Basile, évêque de Césarée en Cappadoce, et Confesseur. — Et cet autre St. Grégoire, évêque de Nysse, très-digne frère de Basile, par le mérite de sa foi, de sa vie, de son intégrité et de sa sagesse. Or, afin de prouver que non-seulement la Grèce ou l'Orient, mais le monde occidental et latin avait toujours ainsi pensé, on lut encore là quelques lettres de St. Félix martyr, et de St. Jule, tous deux évêques de la ville de Rome. Et, afin que, dans cette cause, les parties du monde rendissent aussi témoignage avec leur capitale, on cita, pour le midi, le bienheureux Cyprien, évêque de Carthage ; pour le septentrion, St. Antoine, évêque de Milan.

Voilà donc tous les Docteurs qui, au nombre sacré de dix, furent produits à Ephèse, comme maîtres, comme conseillers, comme témoins et comme juges. Le bienheureux Synode, s'attachant à leur doctrine, adhérant à leur conseil, croyant à leur témoignage, obéissant à leur jugement, prononça sur les règles de la foi, sans contestation, sans présomption et sans partialité. On aurait pu, sans doute, en citer un bien plus grand nombre ; mais cela n'était point

sensisse quam cæteros omnes collegas suos nemo dubitabat.

XXXI. Post quæ omnia, adjecimus etiam beati Cyrilli sententiam, quæ gestis ipsis ecclesiasticis continetur. Namque, cum lecta esset sancti Capreoli episcopi Carthaginensis epistola, qui nihil aliud intendebat et precabatur, nisi ut, expugnata novitate, antiquitas defenderetur; ita Episcopus Cyrillus prolocutus est et definivit, quod hic quoque interponere non abs re videtur. Ait enim in fine gestorum: *Et hæc, inquit, quæ lecta est Epistola venerandi et multum religiosi Episcopi Carthaginensis Capreoli, fidei gestorum inseretur; cujus aperta sententia est. Vult etenim antiquæ fidei dogmata confirmari, novitia vero et superflue adinventæ, et impie promulgatæ, reprobari atque damnari. Omnes Episcopi adclamaverunt: Hæc omnium voces sunt, hæc omnes dicimus, hoc omnium rotum est.* Quæ tandem omnium voces, atque omnium vota, nisi ut quod erat antiquitus traditum, teneretur, quod adinventum nuper, exploderetur? Post quæ admirati sumus et prædicavimus quanta Concilii illius fuerit humilitas et sanctitas, tot numero Sacerdotes, pene ex majori parte metropolitani, tantæ eruditionis, tantæque doctrinæ, ut prope omnes possent de

nécessaire , parce qu'il ne fallait pas consacrer à entendre une multitude de témoins le temps que réclamait cette affaire , et qu'il était assez manifeste que ces dix Pontifes pensaient absolument comme tous leurs autres collègues.

XXXI. Après cela , nous avons encore ajouté la décision du bienheureux Cyrille¹, renfermée dans les actes du même Concile. Car, après la lecture d'une lettre de St. Capréole , évêque de Carthage , qui ne prétendait , qui ne demandait rien autre chose, sinon que l'on s'opposât à la nouveauté , que l'on défendît l'antiquité , l'évêque Cyrille parla et conclut de la sorte. Il ne semble pas hors de propos de rapporter ici ses paroles ; or , il dit à la fin des Actes : *Cette Lettre du vénérable et très-religieux Evêque de Carthage, Capréole, dont on vient de faire lecture, sera insérée dans les actes du Synode ; ses sentimens sont manifestes. Car il veut que l'on confirme les dogmes de l'antique foi, que l'on réproouve et que l'on condamne la doctrine nouvelle, comme superflue et criminellement répandue. Tous les Evêques s'écrièrent : C'est là notre langage à nous tous, c'est là ce que nous disons tous, ce sont là nos vœux à nous tous.* Et, que voulaient enfin ces clameurs générales , ces vœux universels , sinon que l'on gardât l'antique tradition , que l'on rejetât les inventions récentes ? Alors nous avons admiré et nous avons loué l'humilité, la sainteté de ce Concile où se trouvèrent tant d'Evêques, métropolitains la plupart , d'un savoir si vaste , d'une érudition si profonde,

dogmatibus disputare, quibus propterea ipsa in unum congregatio audendi a se aliquid et statuendi addere videretur fiduciam, nihil tamen novarent, nihil præsumerent, nihil sibi penitus adrogarent; sed omnimodis præcaverent ne aliquid posteris traderent quod ipsi a patribus non accepissent, et non solum in præsentem rem bene disponerent, verum etiam post futuris exempla præberent; ut et ipsi scilicet sacratæ vetustatis dogmata coleant, profanæ vero novitatis adinventam damnarent. Invecti etiam sumus in Nestorii sceleratam præsumptionem, quod sacram Scripturam se primum et solum intelligere, et omnes eos ignorasse jactaret quicumque ante se magisterii munere præditi, divina eloquia tractavissent, universos scilicet Sacerdotes, universos Confessores et Martyres, quorum alii explanassent Dei legem, alii vero explanantibus consensissent vel credidissent, totam postremo etiam nunc errare et semper errasse adseveraret Ecclesiam, quæ, ut ipsi videbatur, ignaros erroneosque doctores, et secuta esset, et sequeretur.

XXXII. Quæ omnia, licet cumulate abundeque sufficerent ad profanas quasque novitates obruendas et extinguendas, tamen, ne quid deesse tantæ plenitudini videretur, ad extremum adjecimus geminam apostolicæ Sedis auctoritatem, unam scilicet sancti papæ Xysti, qui nunc Romanam

que presque tous pouvaient décider en matière religieuse ; quand même cette réunion paraissait leur donner la hardiesse d'oser et de statuer d'eux-mêmes tout ce qu'ils voulaient , ils n'innovèrent cependant en rien , ne se permirent , ne s'arrogèrent absolument rien , mais prirent bien garde de laisser à la postérité autre chose que ce qu'ils avaient reçu des anciens , attentifs surtout non-seulement à régler avec sagesse les difficultés présentes , mais encore à donner un exemple qui pût instruire la postérité à révéler aussi les dogmes de la sainte antiquité , et à condamner les inventions des nouveautés profanes. Nous avons encore blâmé la criminelle présomption de Nestorius , qui se vantait d'avoir seul et le premier entendu la sainte Ecriture ; qui accusait d'ignorance à cet égard tous ses devanciers dans l'interprétation des paroles divines , c'est-à-dire tous les Evêques , tous les Confesseurs et les Martyrs , dont les uns avaient expliqué la loi de Dieu , dont les autres avaient approuvé et sanctionné ces explications précédentes ; qui prétendait enfin que l'Eglise errait encore et avait toujours erré , pour avoir suivi et pour suivre encore , comme il lui semblait , des docteurs ignorans et égarés.

XXXII. Tout cela suffit abondamment , sans doute , à l'extinction totale des nouveautés profanes ; cependant , afin qu'il ne manquât rien à la plénitude des preuves , nous avons ajouté , en terminant , deux autorités du Siège apostolique , celle du saint Pape

Ecclesiam venerandus inlustrat, alteram decessoris sui beatæ memoriæ papæ Coelestini, quam hic quoque interponere necessarium judicavimus. Ait itaque sanctus papa Xystus in epistola quam de causa Nestorii Antiocheno misit Episcopo : *Ergo, inquit, quia, sicut ait Apostolus, fides una est, quæ evidenter obtinuit dicenda credamus, et tenenda dicamus.* Quæ sunt tandem illa credenda et dicenda? Sequitur, et ait : *Nihil ultra, inquit, liceat novitati, quia nihil addi convenit vetustati. Perspicua majorum fides et credulitas nulla cœni permixtione turbetur.* Omnino apostolice; ut majorum credulitatem perspicuitatis lumine ornaret, novitias vero profanitates cœni permixtione describeret. Sed et sanctus papa Coelestinus pari modo eademque sententia : ait enim in epistola quam Gallorum Sacerdotibus misit, arguens eorum conniventiam, quod antiquam fidem silentio destituentes, profanas novitates exurgere paterentur. *Merito, inquit, causa nos respicit, si silentio fareamus errorem. Ergo corripiantur hujusmodi; non sit iis liberum habere, pro voluntate, sermonem.* Hic aliquis fortasse addubitet quinam sint illi quos habere prohibeat liberum, pro voluntate, sermonem, vetustatis prædicatores, an novitatis admiratores. Ipse dicat, dubitationem legentium ipse dissolvat; sequitur enim : *Desinat, inquit, si ita res est* (id est si ita est,

Xyste , qui fait aujourd'hui l'ornement de l'Église Romaine , et celle de son prédécesseur, le pape Célestin , de bienheureuse mémoire , que nous avons jugé nécessaire de rapporter ici. Le saint pape Xyste disait donc , en une lettre qu'il adressa à l'Evêque d'Antioche , au sujet de Nestorius : *Puisque , suivant l'Apôtre , il n'y a qu'une foi , croyons ce qu'elle a jugé digne d'être annoncé , et annonçons ce qu'elle a jugé digne d'être cru.* Quelles sont donc ces choses dignes d'être crues et annoncées ? Il poursuit , et dit : *Qu'il ne soit rien permis à la nouveauté , parce qu'il ne faut rien ajouter à l'ancienne doctrine. La pure foi , la pure croyance des anciens ne doivent point être altérées par quelque mélange de corruption.* C'est bien parler en apôtre , que de désigner sous le nom de pureté la croyance des ancêtres , que de signaler comme un mélange de corruption les nouveautés profanes. Le saint pape Célestin parle aussi dans le même sens et de la même manière ; car , en une lettre adressée aux Evêques des Gaules , après les avoir blâmés de ce que , par une sorte de connivence , ils se taisaient sur l'antique foi , et laissaient ainsi s'élever des nouveautés profanes , il ajoute : *Nous sommes grandement responsables , si notre silence favorise l'erreur. Qu'on réprimande donc de semblables novateurs , et qu'il ne leur soit plus libre de parler à leur gré.* L'on demandera peut-être quels peuvent être les hommes à qui l'on doit ôter la liberté de parler d'après leurs caprices ; sont-ce les prédicateurs de l'antiquité , ou

ut apud me quidam urbes et provincias vestras criminantur, quod eas quibusdam novitatibus consentire noxia dissimulatione faciatis), *desinat itaque, si ita res est, incessere novitas vetustatem*. Ergo hæc fuit beati Cœlestini beata sententia; non ut vetustas cessaret obruere novitatem, sed potius novitas desineret incessere vetustatem.

XXXIII. Quibus apostolicis catholicisque decretis quisquis refragatur, insultet primum omnium necesse est memoriæ sancti Cœlestini, qui statuit ut desineret incessere novitas vetustatem; deinde irrideat definita sancti Xysti, qui censuit ne ultra quidquam liceat novitati, quia nihil addi convenit vetustati; sed et beati Cyrilli statuta contemnat, qui venerandi Capreoli zelum magna prædicatione laudavit, quod antiqua fidei dogmata confirmari cuperet, novitia vero adinventam damari, Ephesinam quoque Synodum, id est, totius pene Orientis sanctorum Episcoporum judicata proculcet, quibus divinitus placuit nihil aliud posteris credendum decernere, nisi quod sacrata sibi in Christo consentiens sanctorum Patrum tenuisset antiquitas, quique etiam vociferantes et adclamantes, uno ore testificati sunt has esse

les inventeurs des doctrines nouvelles ? Qu'il le dise lui-même , qu'il dissipe lui-même les doutes du lecteur. Car il poursuit de la sorte : *Si la chose est ainsi*, (c'est-à-dire , s'il est vrai , comme plusieurs me le disent au sujet de vos cités et de vos provinces , que , par une coupable dissimulation , vous les faisiez adhérer à quelques nouveautés) ; *s'il en est ainsi, que la nouveauté cesse enfin d'assaillir l'antiquité*. La sainte opinion du bienheureux Célestin est donc , non pas que l'ancienne foi cesse d'écraser les doctrines nouvelles , mais plutôt , que les doctrines nouvelles cessent d'assaillir l'ancienne foi.

XXXIII. Si quelqu'un s'oppose à ces décrets apostoliques et catholiques , il faut d'abord qu'il insulte à la mémoire de saint Célestin , qui décide que les nouvelles doctrines doivent cesser d'assaillir l'antique foi ; puis , qu'il se rie des définitions du pape Xyste , qui prononce qu'il ne faut rien permettre à la nouveauté , parce que l'on ne doit rien ajouter à l'antiquité ; qu'il méprise les statuts du bienheureux Cyrille , qui combla d'éloges le zèle du vénérable Capréole , en ce qu'il souhaitait que l'on confirmât les dogmes de l'antique foi , que l'on condamnât les inventions nouvelles ; enfin , qu'il foule aux pieds le Synode d'Ephèse , c'est-à-dire , les arrêts des saints Evêques de presque tout l'Orient , qui , par une inspiration divine , jugèrent qu'il ne fallait transmettre à la postérité d'autre croyance que les doctrines saintes professées unanimement , dans le Christ , par les Pères anciens , qui , tout d'une voix , tout d'une

omnium voces, hoc omnes optare, hoc omnes censere, ut sicut universi fere ante Nestorium hæretici, contemnentes vetustatem, et adserentes novitatem, damnati forent, ita ipse quoque Nestorius, auctor novitatis et impugnator vetustatis, condemnaretur. Quorum sacrosanctæ et coelestis gratiæ munere inspirata consensio si cui displicet, quid aliud sequitur, nisi ut profanitatem Nestorii adserat non jure damnatam? Ad extremum quoque universam Christi Ecclesiam, et magistros ejus Apostolos et Prophetas, præcipueque tamen beatum apostolum Paulum, velut quædam purgamenta contemnat; illam, quod a religione colendæ et excolendæ semel sibi traditæ fidei nunquam recesserit; illum vero, qui scripserit: *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates.* Et item: *Si quis vobis annuntiaverit præterquam quod accepistis, anathema sit.* Quod si neque apostolica definita, neque ecclesiastica decreta temeranda sunt, quibus secundum sacrosanctam universitatis et antiquitatis consensio- nem cuncti semper hæretici, et ad extremum Pelagius, Celestius, Nestorius, jure meritoque damnati sunt, necesse est profecto omnibus deinceps catholicis, qui sese Ecclesiæ matris legitimos filios probare student, ut sanctæ sanctorum patrum fidei inhæcant, adglutinentur, immoriantur, profanas vero profanorum novitates

acclamation , proclamèrent que leur commun langage , leur commune pensée , était de condamner Nestorius auteur de nouveautés , ennemi de l'antiquité , comme avaient été condamnés avant lui presque tous les hérétiques , contempteurs de l'antique doctrine et sectateurs des opinions nouvelles. Or , quiconque trouve mauvaise cette conformité , si divinement inspirée par le don de la céleste grâce , que prétend-il autre chose , si ce n'est que les impiétés de Nestorius ont été injustement condamnées ? Qu'il méprise donc aussi , comme choses viles , l'Eglise universelle du Christ , les Apôtres et les Prophètes ses docteurs , et principalement le bienheureux apôtre Paul ; l'Eglise , parce qu'elle n'a jamais cessé de garder le culte et l'observance de la foi qui lui a été donnée ; l'Apôtre , parce qu'il a écrit ces mots : *O Timothée , gardez le dépôt qui vous a été confié , évitant les profanes nouveautés de paroles.* Et encore : *Si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu , qu'il soit anathème.* S'il ne faut attenter ni aux définitions apostoliques , ni aux décrets de l'Eglise , par lesquels , suivant le saint accord de l'universalité et de l'antiquité , les hérétiques de tout âge , et récemment encore Pélage , Céleste , Nestorius ont été justement condamnés , il faut bien désormais que tous les catholiques , qui sont jaloux de se montrer enfans légitimes de leur mère l'Eglise , s'attachent à la sainte foi des saints Pères , y persévèrent et y meurent ; qu'ils détestent , au contraire , qu'ils aient en horreur , qu'ils combattent , qu'ils pour-

detestentur, horrescant, insectentur, persequantur.

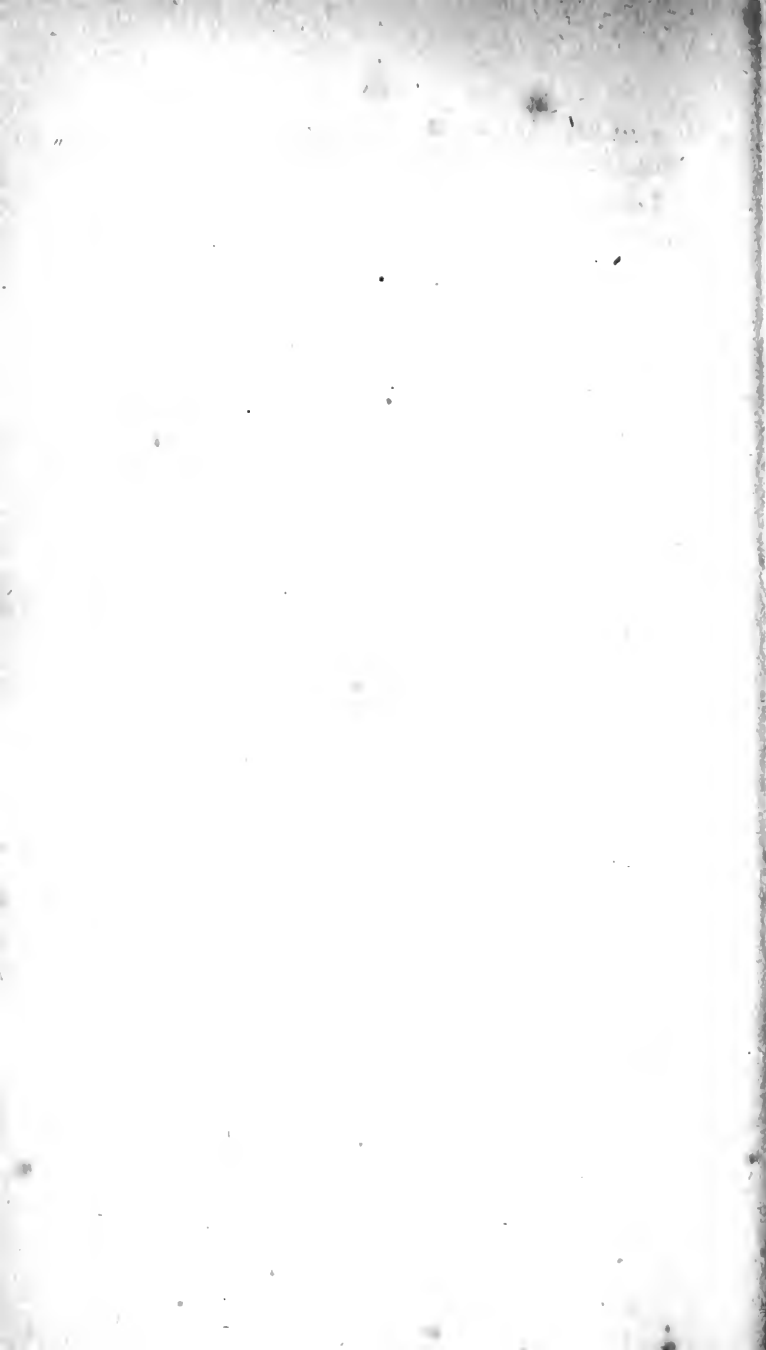
Hæc sunt fere quæ duobus Commonitoriis latius disserta, aliquanto nunc brevius recapitulandi lege constricta sunt; ut memoria mea, cui adminiculandæ ista confecimus, et commonendi assiduitate reparetur, et prolixitatis fastidio non obruatur.



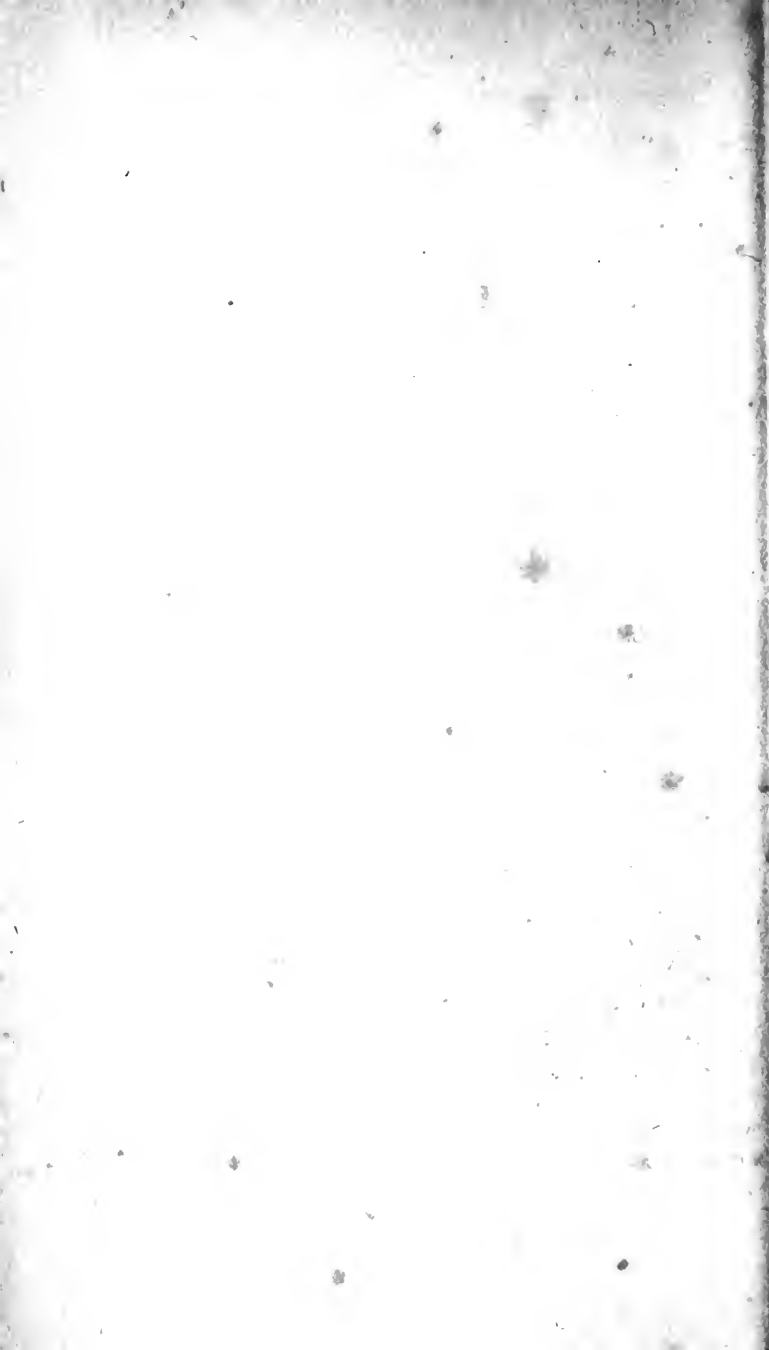
suivent les nouveautés profanes des profanes hérétiques.

Telles sont à-peu-près les choses que j'ai traitées plus au long dans ces deux Commonitoires, et que je viens de récapituler sommairement ; ma mémoire, pour l'appui de laquelle j'ai entrepris ce travail, se trouvera sans cesse rafraîchie par une lecture assidue, et ne sera jamais accablée par une longueur fastidieuse.





NOTES.



NOTES

SUR LE COMMONITOIRE.

Page 42. — Ligne 7.

PEREGRINO. — Salvien, en publiant le beau *Traité de l'Avarice*, avait aussi voulu cacher son nom; il y a une grande ressemblance entre les motifs qui le guidaient, et ceux que Vincent allègue ici.



Page 42. — Ligne 11.

IMBECILLITAS MEMORIÆ MEÆ ADSIDUA LECTIONE REPARETUR.
— Ce n'était point par des lectures seulement, mais bien plus encore par des extraits, que les anciens soulageaient et nourrissaient leur mémoire. Pline le Jeune écrit à son ami Tacite, en lui faisant la description d'une partie de chasse :
« Ipse, non tamen ut omnino ab inertia mea et quiete dis-
« cederem, ad retia sedebam; erant in proximo non ven-
« bulum, aut lancea, sed stylus et pugillares. Meditabar

« aliquid enotabamque , ut si manus vacuas , plenas tamen
« ceras reportarem. » *Epist.* I. 6.

— Le même Pline nous parle ainsi de son oncle : « Post
« cibum sæpe (quem interdium levem et facilem , veterum
« more , sumebat) æstate , si quid otii , jacebat in sole ,
« liber legebatur , adnotabat , excerpbatque. Nihil enim
« unquam legit , quod non excerneret ; dicere enim solebat :
« *Nullum esse librum tam malum , ut non aliqua parte*
« *prodesset.* » *Epist.* III. 5.

— « Probatos itaque semper lege ; et , si quando ad
« alios divertere libuerit , ad priores redi. Aliquid quotidie
« adversus paupertatem , adversus mortem aliquid auxilii
« compara , nec minus adversus cæteras pestes. Et , cum multa
« percurreris , unum excerpe , quod illo die concoquas. Hoc
« ipse quoque facio : ex pluribus quæ lego , aliquid appre-
« hendo. » *Senecæ Epist.* XXX.



Page 44. — Ligne 5.

NOS EX EO (TEMPORE) ALIQUID INVICEM RAPERE DEBE-
MUS. — C'est un conseil plein de sagesse , car , comme dit
Sénèque : « Temporis honesta avaritia est. » *De brevitate*
vite , cap. III.

— « Quatenus nobis denegatur diu vivere , relinquamus
« aliquid , quo nos vixisse testemur. » *Plinii Epist.* III. 7.



Page 44. — Ligne 7.

APPROPINQUANTIS DIVINI JUDICII. — Tertullien, dans son *Apologétique*, 30, 31, rapporte les motifs qui engageaient les Fidèles à prier pour le salut des Empereurs romains, leurs tyrans d'ailleurs et leurs ennemis; puis il ajoute: « Est et
 « alia major necessitas nobis orandi pro Imperatoribus,
 « etiam pro omni statu imperii, rebusque Romanis, qui vim
 « maximam universo orbi imminentem, ipsamque clausulam
 « seculi, acerbitates horrendas comminantem, Romani im-
 « perii commeatu scimus retardari. »



Page 44. — Ligne 11.

URBIUM FREQUENTIAM TURBASQUE VITANTES. — « Signi-
 « ficans nonnullos ex monachorum populari cœtu, quorum
 « solitudo quavis frequentia major est, sed et laicos, ad sa-
 « cerdotium festinare. » Zosimi Papæ *Epist. ad Hesychium*
Episcopum Salonitarum.

— « Mihi oppidum carcer, et solitudo paradus est. Quid
 « desideramus urbium frequentiam, qui de singularitate (*de*
 « *monachatu*) censemur? » Hieron. *Epist. ad Rus-*
ticum.

— « Interpretare vocabulum Monachi, hoc est nomen
 « tuum. Quid facis in turba qui solus es?..... Quid agis,
 « frater, in seculo, qui major es mundo? Quandiu te tec-

« torum umbræ premunt? Quandiu fumosarum urbium
 « carcer includit? » Idem, *Epist. ad Heliodorum, de
 Vita eremitica.*

— « Ambitio, potentia, magnitudo urbis, videri et vi-
 « dere, salutari et salutare, laudare et detrahere, vel au-
 « dire vel proloqui, et tantam frequentiam hominum saltem
 « invitum videre, a proposito monachorum et quiete aliena
 « sunt. » Idem, *ad Marcellam, Ut commigret Bethleem.*

— « Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerum-
 « que prætexit, in quibus ii qui se abdicant intemperantiæ
 « secularis illecebris, fido continentiae proposito eligunt
 « mundo latere, et vitæ hujus declinare dubios anfractus?
 « Mare est ergo secretum temperantiæ, exercitium conti-
 « nentiæ, gravitatis secessus, portus securitatis, tranquilli-
 « tas seculi, mundi hujus sobrietas, tum fidelibus viris at-
 « que devotis incentivum devotionis, ut cum undarum le-
 « niter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant
 « insulæ tranquille fluctuum sanctorum choro, hymnis sanc-
 « torum personent. » Ambrosii *Hexaemeron*, III. 5.



Page 48. — Ligne 18.

SECULARIS MILITIÆ. — Petis a me, Nepotiane carissime,
 « litteris transmarinis, et crebro petis, ut tibi brevi volu-
 « mine digeram præcepta vivendi, et qua ratione qui, se-
 « culi militia derelicta, vel monachus cœperit esse vel cleri-
 « cus, rectum Christi tramitem teneat. » Hieron. *Epist. ad
 Nepotianum.*

— « Quod si magis dilexerimus hoc seculum , et maluerimus Cæsari militare quam Christo , postea non ad Christum , sed ad gehennam transferemur , ubi principum hujus seculi vertitur causa. » Paulini *Epist.* XXXIX.



Page 44. — Ligne 19.

PORTUM RELIGIONIS. — « Quia multa jam vitæ spatia transmisimus fluctuando , et navis nostra nunc procellarum concussa turbine , nunc scopulorum illisionibus perforata est , cum primum licet , quasi portum quemdam , secreta ruris intremus. » Hieron. *Epist. ad Marcellam* , *Ut commigret Bethleem*.

— « Denique ut a calumniis et peregrinationibus requiem capere visus sum , nec rebus publicis occupatus , et a fori strepitu remotus , ruris otium et Ecclesiæ cultum , placita in secretis domesticis tranquillitate , celebrari. » Paulini *Epist.* I.

— « Ego autem hanc primam munificentiam , Domino largiente , percepi , quod piissimus meus Ruricius , post vitæ hujus jactationes , ad portum Religionis , proram salutis , Excelsi manu gubernante , convertit. » Fausti Rhegiensis *Epist.* VI. *ad Ruricium*.—Voy. aussi saint Eucher, *De laude Eremi*.



Page 44. — Ligne 21.

DEPOSITIS VANITATIS AC SUPERBIÆ FLATIBUS. — Præcipi-
« mur vitare omnibus modis terrestris gloriæ vanitatem. »
Salviani *Epist.* IX.



Page 44. — Ligne 23.

PRESENTIS VITÆ NAUFRAGIA. — « Nostra pene omnis vita
« naufragium est. » Salviani *De Gubernatione Dei*, lib. III,
pag. 132 du tom. I de notre édition.

— « Si bene calculum ponas , ubique naufragium est. »
Petronii *Satyr.* 115.



Page 46. — Ligne 10.

COMMONITORIUM. — « Ipsam adnotationem , quam com-
« monitorii vice miseris , litteris meis inditam direxi ad
« Rufinum. » Paulini *Epist.* IX. ad Severum. — Au siècle
de Vincent , le mot *Commonitorium* servait à désigner les
mandats, les rescrits que l'on donnait aux députés qui portaient
des ordres dans les provinces. Il signifie ici un mémorial , un
agenda , des tablettes où l'on écrit certaines choses pour
aider et soulager la mémoire.



PROFANA ARRIORUM NOVITAS, CAPTO PRIMO OMNIUM IMPERATORE. — Hi ita palatium occupaverunt, ut nihil sine « eorum nutu ageret Imperator, obnoxius quidem omnibus, « sed præcipue Valenti deditus. Nam, eo tempore quo apud « Morsam, contra Magnentium, armis certatum, Cons- « tantius descendere in conspectum pugnae non ausus, in « basilica Martyrum, extra oppidum sita, Valente tum ejus « loci Episcopo in solatium assumpto, diversatus est. Cæ- « terum Valens calide per suos disposuerat, ne quis prælii « fuisset eventus, primus cognosceret, vel gratiam regis « captans, si prior bonum nuntium detulisset, vel vitæ con- « sulens, arte capturus fugiendi spatium, si quid contra ac- « cidisset. Itaque paucis, qui circa regem erant, metu tre- « pidis, Imperatore anxio, primus nuntiat hostes fugere. « Cum ille indicem ipsum intromitti posceret, Valens, ut « reverentiam sui adderet, *Angelum sibi fuisse nuntium,* « respondit. Facilis ad credendum Imperator, palam postea « dicere est solitus, *se Valentis meritis, non virtute exer- « citus, vicisse.* Ab hoc initio illecti principis, extulere « animos Arriani, potestate regis usuri, ubi auctoritate sua « parum valuissent. » Severi Sulpicii *Sacrae Historiæ*, II. 54.



PROFANATÆ VIRGINES. — Saint Optat de Milève adresse le même reproche aux Donatistes; en tout et partout, les hérétiques ont le malheur de se ressembler: « Nudastis denuo.

« capita jam velata , de quibus professionis detraxistis in-
 « dicia , quæ contra raptores aut petitores videntur inventa.
 « — Igitur, hujusmodi virgines , quæ jam spiritaliter nup-
 « serant , quasi secundas coegistis ad nuptias , et ut crines
 « item solverent , imperastis. Hoc nec mulieres patiuntur,
 « quæ carnaliter nubunt. — Jam consecratos Deo sparsistis
 « immundis cineribus crines , jussistis etiam salsa aqua per-
 « fundi. Et utinam vel id quod tulistis , velociter reponere-
 « tis ! Protraxistis moras , ut retroactæ in pristino habitu ,
 « aliquæ diutius remanerent , retractis signis , quibus se
 « jamdudum contra petitores et raptores muniverant. Quî
 « cum viderent , præscriptionem sibi jamdudum oppositam ,
 « a vobis esse sublatam , de sponsis raptores effecti sunt ;
 « nec visus est sibi unusquisque peccasse , dum talem rapuit ,
 « qualem viderat , quando ut uxorem acciperet , postula-
 « bat. » *De Schismate Donatistarum*, VI. 4.



Page 54. — Ligne 21.

DISTURBATI CLERICI, VERBERATI LEVITÆ. — Tous les monumens historiques où il est parlé des Ariens, nous présentent le tableau funeste et affligeant des supplices, des cruelles vexations qu'ils firent endurer aux Evêques, aux Prêtres et aux Clercs. — « Episcopi aderant, quorum alter ferrum et
 « catenas præferebat, quas per eos cervicibus suis portave-
 « rat; alteri ex eorum insimulatione mortem sibi intentam tes-
 « tificabantur. — Alii autem gladiatorum signa, plagas et cica-
 « trices ostendedant; alii se ferme ab ipsis excruciatos quere-
 « bantur. Et hæc non ignobiles testificabantur viri, sed de
 « Ecclesiis omnibus electi. » *Epistola synodi Sardicensis*

ad universas Ecclesias. Vide Concilia Labbei et Cossartii , tom. II , pag. 679.

— « Cum raperent Episcopos , Presbyteros , Diaconos , et
 « omnes Clericos in exilium mitterent , ad deserta loca trans-
 « ducerent , fame , siti , nuditate , et omni egestate nece-
 « rent ; alios clausos carcere , squalore et putore confice-
 « rent , nonnullos ferreis vinculis , ita ut cervices eis arctis-
 « simis circulis strangularentur ; denique ex ipsis quidam
 « vincti , in eadem injusta defecerunt pœna. » *Synodi Sar-
 dicensis Epistola ad Julium , urbis Romæ Episcopum.*
 Vide Concilia Labbei et Cossartii , tom. II , pag. 660.

— « At vero , quid istud est , quod Sacerdotes timere
 « Deum vinculis coguntur , pœnis jubentur ? Sacerdotes car-
 « ceribus continentur , plebs in custodia catenati ordinis
 « constricta disponitur , virgines nudantur ad pœnam , et
 « sacrata Deo corpora , publico exposita conspectui , ad fruc-
 « tum spectaculi et quæstionis aptantur. » Hilarii Pict. *ad
 Constantium Augustum* lib. I. 6.

— « Et quomodo (Constanti) , dimisisti contractos in
 « requiem , quando videas carceris metalla , exilia , vix jam
 « capere posse Christianorum numerum per te damnato-
 « rum ? » Luciferi Calaritani *Pro S. Athanasio* lib. I.

— « Nempe illa quæ torquet , proscribit , deportat , mittit
 « in carcerem , deducit ad exilia , collocat in metalla , illa
 « quæ fami , siti ; verberibus , nuditate necat , ad ultimum
 « illa quæ gladio punit , hæc est , Constanti , tua miseri-
 « cordia. » *Ibid.* II.



Page 56. — Ligne 3.

RESCINDUNTUR SCITA PATRUM. — Voy. saint Basile ,
Lettre LXI.



Page 58. — Ligne 10.

NON MINE, NON BLANDIMENTA. — Il serait aisé de citer un grand nombre de ces hommes fermes et généreux , qui furent toujours inaccessibles aux menaces ou aux caresses des puissans du jour, quand le cri de la conscience ne permettait pas de fléchir. Nous signalerons entre autres Bénévole et Ambroise :

BÉNÉVOLE. — « Nostri namque temporis regina Jesabel
« (Justina), Arianæ perfidiæ patrona simul ac socia , cum
« beatissimum persequeretur Ambrosium , Ecclesiæ Medio-
« lanensis Antistitem , te quoque , ea tempestate (Benevo-
« lum) , Magistrum memoriæ , oblitum salutaris fidei arbi-
« trata , contra catholicas dictare Ecclesias compellebat ,
« quod ne faceres , ultro et promotionis politicæ dignitatem ,
« et ambitionem seculi gloriamque mundanam , pro Dei
« gloria contempsisti , magis eligens privatus vivere , quam
« mortuus militare ; vere enim moritur apud Deum , qui ab
« Apostolicæ fidei veritate discedit , cui Christus Deus , qui
« vita est , amputatur , dum æternæ Trinitatis homousion
« deneganti subtrahitur. » Gaudentii Brixienensis ad *Tractatus*
Præfatio.

AMBROISE. — « La princesse Justine voulut établir Auxence, évêque arien, dans une des églises de Milan. Elle choisit la basilique Porcienne, qui était dans ce temps-là hors des murs. Elle prévoyait une vive résistance de la part d'Ambroise, mais elle était résolue de mettre en œuvre, en cette occasion, toute la force du pouvoir impérial..... Valentinien fait venir Ambroise au palais, et, suivant la leçon dictée par sa mère, il emploie d'abord la douceur pour l'engager à céder la basilique. Sur le refus du Prélat, à quoi on s'était bien attendu, il prend le ton de maître ; il commande, il menace. Ambroise est incébranlable ; il rappelle au jeune prince la piété de son père, il l'exhorte à conserver cette précieuse portion de son héritage ; il lui expose la croyance catholique, il lui en montre la conformité avec celle des Apôtres, et l'opposition de celle des Ariens. Cependant le peuple accourt en foule au palais, et demande à grands cris qu'on lui rende son Evêque. On envoie un comte avec des soldats pour dissiper cette multitude ; sans s'effrayer ni se mettre en défense, elle se présente aux soldats et s'offre à mourir pour la Foi. La cour, intimidée de cette fermeté, prend le parti de céder pour le moment ; elle prie saint Ambroise d'apaiser le peuple, et le renvoie avec parole de ne rien entreprendre sur la basilique.....

« Justine n'était pas de caractère à se contenter d'une première tentative. Comme si elle eût voulu punir Ambroise de sa résistance, elle lui envoya demander de la part de l'empereur une autre basilique, nommée *la Neuve*, plus grande que la première, et formée dans l'enceinte de la ville. Ambroise répondit qu'il n'était permis ni à l'Evêque de donner une Eglise, ni à l'empereur de la recevoir : *Vous n'avez pas droit, ajouta-t-il, d'ôter à un particulier sa maison ; et de quel droit l'ôteriez-vous à Dieu ?* Les courtisans, dans leur langage servile, ré-

« pouvaient que tout était permis à l'empereur, que tout lui
 « appartenait : *Mais*, dit Ambroise, *Dieu est le sauveur*
 « *des princes, il a ses droits dont le prince n'est pas le*
 « *maître*. Néotère, préfet du prétoire, vient le lendemain
 « à l'église, où le peuple était assemblé avec son Evêque ;
 « il conseille de livrer au moins la basilique Porcienne,
 « qu'il fera en sorte que l'empereur veuille bien s'en conten-
 « ter. La proposition est rejetée avec de grands cris, et le
 « préfet obligé de se retirer. Le jour suivant, sixième d'avril
 « (385), les Ariens s'emparent de la basilique Porcienne ;
 « le peuple se soulève, il les chasse, il se saisit d'un de
 « leurs prêtres nommé Castule, et l'allait mettre en pièces
 « si saint Ambroise qui célébrait alors le saint Sacrifice, en
 « étant promptement averti, n'eût envoyé aussitôt des Pré-
 « tres et des Diacres pour le tirer de leurs mains. La cour
 « fit arrêter et charger de chaînes un grand nombre d'habi-
 « tans. Ces violences allaient allumer une sédition ; le saint
 « Evêque vint cependant à bout de la prévenir, mais il per-
 « sista à ne point céder la basilique ; et la nuit étant surve-
 « nue, mit fin aux contestations.

« L'orage paraissait apaisé. Deux jours se passèrent sans
 « nouvelle entreprise. Mais saint Ambroise connaissait Jus-
 « tine, il attendait constamment dans sa maison les effets de
 « la vengeance de cette princesse, lorsque le mercredi soir
 « les soldats prirent possession de la basilique *Neuve*. Ils
 « obéissaient aux ordres du prince, mais à regret ; ils étaient
 « catholiques, et, tandis que leurs armes menaçaient leur
 « Evêque, leurs vœux le favorisaient...

« Les Ariens n'osaient se montrer ; Ambroise fait signifier
 « aux soldats qui entourent la basilique *Neuve*, qu'il les
 « sépare de sa communion. Aussitôt la plupart abandonnent
 « leur poste, et se rendent à l'église où était saint Am-
 « broise. Leur arrivée apporte l'alarme ; mais ils rassurent
 « les Fidèles, et déclarent qu'ils ne viennent que prier avec

« eux. La cour avait tout à craindre si le peuple eût eu
 « un chef moins respecté, ou capable d'interpréter au gré
 « de la passion les maximes de l'Évangile. Ambroise,
 « maître de lui-même et des autres, les arrêta sur les
 « justes bornes qui séparent la résistance chrétienne d'avec
 « la rébellion, bornes si étroites et si difficiles à ne pas
 « franchir. Comme si l'empereur eût été présent, on cria
 « de toutes parts : *Prince, nous n'employons envers vous*
 « *que les prières ; nous n'avons pas la témérité de com-*
 « *battre contre vous ; mais aussi nous ne craignons*
 « *pas la mort. Ecoutez nos supplications ; c'est la Re-*
 « *ligion attaquée qui vous présente sa requête. On sou-*
 « *haitait que saint Ambroise se transportât à la basilique*
 « *Neuve, près de laquelle une autre troupe de peuple l'at-*
 « *tendait : il refusa d'y aller, de peur que sa présence*
 « *n'allumât la sédition ; et, pour occuper les esprits et*
 « *amortir tant de mouvemens divers dont les cœurs*
 « *étaient agités, il monta dans la tribune, et se mit à ins-*
 « *truire son peuple aussi tranquillement que s'il eût été en*
 « *pleine paix.*

« Il parlait encore, lorsque l'empereur envoya des offi-
 « ciers pour lui faire des reproches, qu'il refuta avec une
 « fermeté mêlée de respect. L'eunuque Calligone, grand
 « chambellan, s'étant approché du Prélat, osa lui dire :
 « *Quoi ! de mon vivant, vous êtes assez hardi pour dé-*
 « *sobéir à l'empereur ! je vais vous abattre la tête.*
 « — *Frappe,* lui répondit Ambroise ; *je suis prêt à*
 « *mourir ; tu feras l'office d'un eunuque, et moi*
 « *celui d'un Evêque.....* Dans cette crise violente, le
 « peuple ne voulut pas abandonner son Evêque ; il passa la
 « nuit en prières dans l'église. Enfin, le jeudi-saint,
 « l'empereur fit donner ordre aux soldats de quitter la ba-
 « silique *Neuve*, et la tranquillité se rétablit dans la ville. »
 Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, livre XXII. 45-49. » —

Saint Ambroise raconte tous ces faits dans sa 20.^e lettre. Voy. aussi la *Vie de saint Ambroise*, par Godefroi Hermant, liv. IV, chap. II-VII.

Voilà pour les menaces ; voici pour les caresses. —
 « Iniquorum societatem et infidelium consortium respuens,
 « cum quo florere nobis, seculi otio domestico frui,
 « commodis omnibus redundare, familiaritate regia glo-
 « riari, et esse falso Episcopi nomine, singulis universis-
 « que, et publice et privatim in Ecclesiæ dominatu gravem
 « effici, par, ut cæteris, potestas dabatur, si modo veri-
 « tatem evangelicam falsitate corrumperem, conscientiæ
 « reatum blandimento ignorantiae consolarer, iudicii cor-
 « ruptelam excusatione alieni arbitrii defenderem. » Hilarii
 Piët. *Fragmenti* l. 3.



Page 58. — Ligne, 20.

UNIVERSUM JAM PENE ORBEM. — « Tunc Nicenæ fidei
 « damnatio conclamata est. Ingemuit totus orbis, et Ariannum
 « se esse miratus est. Igitur, alii intra suam communionem
 « remanere, alii ad eos Confessores qui, sub nomine Atha-
 « nasii exulabant, cœperunt litteras mittere ; nonnulli initam
 « societatem, meliorum desperatione, planxerunt. Pauci
 « vero (ut se natura hominum habet) errorem pro consilio
 « defensavere. Periclitabatur navicula Apostolorum, urge-
 « bant venti, fluctibus latera tundebantur, nihil jam super-
 « erat spei.

« Dominus excitatur, imperat tempestati, bestia (Cons-
 « tantius) moritur, tranquillitas rediit. Manifestius dicam.
 « Omnes Episcopi qui de propriis sedibus fuerant extermi-

« nati, per indulgentiam novi principis (Juliani) ad Eccle-
 « sias redeunt. Tunc triumphatorem suum Athanasium Ægyp-
 « tus recepit; tunc Hilarium de prælio revertentem, Gal-
 « liarum Ecclesia complexa est; tunc ad reditum Eusebii
 « (Vercellensis) lugubres vestes Italia mutavit. Concurrèbant
 « Episcopi, qui, Ariminensibus dolis irretiti, sine conscien-
 « tia hæretici ferebantur, contestantes corpus Domini, et
 « quidquid in Ecclesia sanctum est, se nihil mali in sua fide
 « suspicatos. Putavimus, aiebant, sensum congruere cum
 « verbis; NEC IN ECCLESIA DEI, ubi simplicitas, ubi pura
 « confessio est, aliud in corde clausum esse, aliud in labiis
 « proferri, timuimus. Decepit nos bona de malis existima-
 « tio. Non sumus arbitrati Sacerdotes Christi adversus Chris-
 « tum pugnare, multaque alia, quæ brevitatis studio præ-
 « tereo, flentes asserebant, parati et subscriptionem pristi-
 « nam, et omnes Arianorum blasphemias condemnare.»
 Hieron. *Adversus Luciferianos*, tom. IV, partie II, p. 300,
 édit. Martianay.

— « Cum Arianorum detestanda perfidia totam cum uni-
 « verso mundo Italiam perturbasset. » Ambrosii Serm. LVI.
De Natali Eusebii Vercellensis.



Page 60. — Ligne 12.

CONFESORES. — « *Confesseur*, Chrétien qui a professé
 « publiquement la foi de Jésus-Christ, qui a souffert pour
 « elle, et qui était disposé à mourir pour cette cause; il est
 « distingué d'un *Martyr*, en ce que celui-ci souffre la mort
 « pour rendre témoignage de sa foi. Dans l'Histoire ecclé-

« siastique, ces deux noms sont souvent confondus ; mais
 « plus ordinairement l'on nomme *Confesseurs* ceux qui,
 « après avoir été tourmentés par les tyrans, ont survécu et
 « sont morts en paix ; et ceux qui, sans avoir souffert des
 « tourmens, ont vécu saintement et sont morts en odeur de
 « sainteté.

« On n'appelait point *Confesseur*, dit saint Cyprien, celui
 « qui se présentait lui-même au martyre, sans être cité ; on
 « le nommait *Professeur* : mais ce zèle n'était pas approuvé
 « par l'Eglise. *Nous n'approuvons pas*, disaient au second
 « siècle les Fidèles de Smyrne, *ceux qui s'offrent d'eux-*
 « *mêmes au martyre, parce que l'Evangile ne l'enseigne*
 « *point ainsi. Epist. Eccles. Smyrn. N.º 4.* En effet,
 « Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Lorsque vous serez*
 « *persécutés dans une ville, fuyez dans une autre.*
 Matth. X. 23.

« Saint Clément d'Alexandrie dit que celui qui va de lui-
 « même se présenter aux juges, imite la témérité de ceux
 « qui provoquent un animal féroce, et se rend aussi coupable
 « du crime que celui qui le condamne à mort. *Strom.*
 « IV, 10, pag. 597-8. Un concile de Tolède défendit d'ac-
 « corder les honneurs du martyre à ceux qui étaient allés
 « se présenter eux-mêmes. Il n'est donc pas vrai que les
 « Pères aient soufflé aux Chrétiens le fanatisme du mar-
 « tyre, comme les incrédules ont osé le leur reprocher. »
 Bergier, *Dict. de Théologie*, au mot CONFESSEUR.



AGRIPPINUS. — « Au troisième siècle, Firmilien, évêque
 « de Césarée en Cappadoce, et quelques Evêques d'Asie,
 « saint Cyprien à la tête d'un assez grand nombre d'Evê-
 « ques d'Afrique, décidèrent qu'il fallait rebaptiser tous ceux
 « qui avaient reçu le baptême de la main des hérétiques. Ils
 « se fondaient sur ce principe, que celui qui n'a pas en
 « lui le Saint-Esprit ne peut pas le donner. Maxime fausse,
 « de laquelle il s'ensuivrait qu'un homme en état de péché
 « ne peut administrer valablement aucun sacrement, et que
 « l'efficacité de ce rite sacré dépend du mérite personnel du
 « Ministre. En second lieu, ils alléguaient en leur faveur
 « la tradition de leurs Eglises ; or, il est constant qu'en
 « Afrique cette tradition ne remontait pas plus haut qu'à la
 « fin du second siècle, et à l'évêque Agrippin, qui n'avait
 « précédé saint Cyprien que de cinquante ans tout au plus.
 « *Cypr. Epist. LXXIII, ad Jubaian.*

« Aussi le pape saint Etienne résista d'abord aux Asiati-
 « ques et ensuite aux Africains, avec la fermeté qui conve-
 « nait au Chef de l'Eglise ; il leur opposa une tradition plus
 « authentique et plus constante que la leur, en leur disant :
 « *N'innovons rien, tenons-nous-en à la tradition.* Il
 « menaça même les uns et les autres de les séparer de sa
 « communion ; mais c'est une question de savoir s'il prononça
 « en effet contre eux l'excommunication. Jusqu'alors, l'u-
 « sage avait été de regarder comme valide le baptême donné
 « par les hérétiques, à moins qu'ils n'eussent altéré la forme
 « prescrite par Jésus-Christ ; et cela fut ainsi décidé au IV.^e
 « siècle dans le concile d'Arles et dans celui de Nicée. Il est
 « donc clair que Firmilien et saint Cyprien avaient tort dans

« le fond, puisque l'Eglise universelle réprova leur senti-
« ment.

« Il est probable qu'ils auraient eu plus d'égard pour la
« décision du pape Etienne, s'il n'y avait pas eu du mal-
« entendu de leur part. Comme plusieurs sectes d'hérétiques
« de ce temps-là étaient dans l'erreur touchant le mystère
« de la sainte Trinité, et ne baptisaient pas au nom des trois
« Personnes divines, il y avait lieu de penser que la plupart
« altéraient la forme du sacrement; saint Cyprien allègue
« en effet les Marcionites qui baptisaient *au nom de Jésus-
« Christ; Epist. LXXIII.* D'autre côté, le Pape, dans son
« rescrit à saint Cyprien, ne paraît pas avoir distingué
« le baptême des hérétiques qui en altéraient la forme,
« d'avec celui des sectaires qui la suivaient exactement. De
« là saint Cyprien concluait mal à propos. que ce Pape ap-
« prouvait le baptême de tous indistinctement.

« Plusieurs hérétiques protestans, Blondel, Basnage, Mos-
« heim et son traducteur, ont parlé de cette dispute avec la
« passion et l'infidélité qui leur sont ordinaires. Ils disent que
« le pape saint Etienne agit dans cette circonstance avec beau-
« coup d'orgueil et d'opiniâtreté. C'est une calomnie; les Pères
« des siècles suivans, surtout saint Augustin et Vincent de
« Lerins, n'ont rien vu de répréhensible dans sa conduite. »
Bergier, *Ibid.* aux mots BAPTÊME et BAPTISANS. — Voyez
Pluquet, *Dict. des Hérétiques*, au mot REBAPTISANT.



QUANTUM LOCI AUCTORITATE SUPERABAT. — Nous avons à
considérer ici deux Rome : Rome païenne et Rome catholi-

que. La puissance de la première a été louée par tout ce qu'il y eut jamais d'écrivains. Martial a dit :

« Terrarum dea, gentiumque Roma,
« Cui par est nihil, et nihil secundum. »

Epig. XII. 8.

— Ut in magnis domibus interiorem ornatum vestibula
« ipsa declarant, sic nobis venturis ad ingentium virtutum
« stupenda penetralia debet laudationis ingressum, et prædi-
« cationis januam Roma præbere. » Nazarii *Paneg. Constan-*
tant.

— Athénée, I, 17, appelle les Romains : « ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ
« δήμον, » et Rome : « ΕΠΙΤΟΜΗΝ ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕΝΗΣ. »

— Saint Augustin, *Epist.* 45, appelle Rome : « Domici-
« lium clarissimi Imperii. »

Il ne faudrait pas, avec les Protestans, conclure de là, que l'*Eglise de Rome* est la plus considérable de toutes, parce que cette ville était la capitale de l'Empire. Les Pères n'ont point allégué cette raison pour lui attribuer la prééminence ; ils l'ont regardée comme le centre de la Foi catholique, parce que Jésus - Christ avait donné à Pierre une supériorité sur ses collègues, et parce qu'il l'avait établi pasteur de tout son troupeau.

Si cette Eglise n'avait joui d'aucune prééminence sur les autres, il serait difficile de comprendre pourquoi la plupart des auteurs ecclésiastiques du second siècle ont voulu y faire un séjour, et pourquoi les hérétiques, tels que Simon, Valentin, Marcion, Cerdon, les disciples de Carpocrate, Tactien, Praxéas, etc., étaient si empressés d'y accourir.

Au reste, saint Pierre eût-il même établi son siège dans

une autre ville, cette ville encore n'en serait pas moins une autre Rome. C'est ce que dit admirablement le cardinal Pierre Damien au pape Alexandre II : « Quia vos Apostolica
 « sedes, vos Romana estis Ecclesia, ad deponendum, red-
 « dendumque quod bajulare nequiveram integrum mihi
 « visum est, non adire fabricam lapidum, sed eos potius
 « in quibus viget ipsius Ecclesiæ sacramentum; sub perse-
 « cutione quippe judaica, ubicumque erant Apostoli, illic
 « esse primitiva dicebatur Ecclesia. Nunc etiam Simon ille,
 « veternosus videlicet trapezita, malleos et incudem repa-
 « rat, cum Romanam urbem velut officinam sibi per mune-
 « rarios pestiferæ negotiationis usurpat, quo vos Petrus vo-
 « biscum fugiens attrahit, illic esse Romanam Ecclesiam
 « omnibus indubitanter ostendit. » *Epist.* I. 10.



Page 62. — Ligne 20.

EPISTOLA QUÆ TUNC AD AFRICAM MISSA EST. — Saint Cyrien rapporte un fragment de cette lettre : « Si quis ergo a
 « quacumque hæresi venerit ad nos, nihil innovetur nisi
 « quod traditum est, ut manus illi imponatur in pœnitentiam;
 « cum ipsi hæretici proprie alterutrum ad se venientes
 « non baptizent, sed communicent tantum. » *Epist.* LXXIV,
 « LXXV. Voyez aussi Eusèbe, *Hist. eccles.* VII. 3. — Nicéphore, VI. 7.



Page 62. — Ligne 21.

NIHIL NOVANDUM. — Le savant Rigault (1) paraît croire qu'il manque dans Vincent de Lerins ces mots : « Ut manus « illi imponantur in pœnitentiam ; » Baluze a raison de faire observer qu'ils y seraient déplacés, notre auteur ne voulant pas expliquer de quelle manière on doit recevoir, dans l'Eglise, un homme baptisé par les hérétiques, mais se contentant de dire en thèse générale, et appuyé sur les paroles d'Etienne, qu'il ne faut rien innover, ou qu'il faut s'en tenir à la tradition.



Page 64. — Ligne 2.

PROPRIUM CHRISTIANÆ MODESTIÆ NON SUA POSTERIS TRADERE. « Nec despexit (Petrus) Paulum, quod Ecclesiæ « prius persecutor fuisset, sed consilium veritatis admisit, « et rationi legitimæ quam Paulus vindicabat, facile consensit, documentum scilicet nobis et concordix et patientiæ tribuens, ut non pertinaciter nostra anemus, sed quæ aliquando a fratribus et collegis nostris utiliter et salubriter suggeruntur, si sunt vera et legitima, ipsa potius nostra ducamus. » Cypriani *Epist.* LXXI.

— « Nobis vero nihil ex nostro arbitrio inducere licet, « sed nec eligere quod aliquis de arbitrio suo induxerit.

(1) *Not. ad Cypriani Epist.* LXXIV.

« Apostolos Domini habemus auctores, qui nec ipsi quid-
 « quam ex suo arbitrio, quod inducerent, elegerunt; sed
 « acceptam a Christo disciplinam fideliter nationibus adsig-
 « naverunt. » Tertull. *De Præscriptionibus* VI.



Page 64. — Ligne 9.

TANTUS ADVERTORUM NUMERUS. — La fausse doctrine sur le baptême des hérétiques n'avait pas trouvé des sectateurs seulement parmi les Africains; elle eut aussi de nombreux partisans chez les Orientaux, et fut défendue par les Evêques de Pont, de Bithynie, de Cappadoce, etc., surtout par Firmilien, évêque de Cilicie. On peut voir, à ce sujet, l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, VII. 5; — celle de Nicéphore, VI. 7. Néanmoins, tous ces Evêques se rangèrent bientôt à l'opinion d'Etienne, comme nous l'apprenons encore d'Eusèbe, VII, 4, et de saint Augustin qui s'exprime de la sorte : « Si omnino credendum sit quinquaginta Epis-
 « copis Orientalium, id esse visum quod septuaginta Afris,
 « vel aliquanto etiam pluribus contra tot millia Episcopo-
 « rum, quibus hic error in toto orbe displicuit, cur non
 « potius etiam ipsos paucos Orientales suum judicium cor-
 « rexisset dicamus, non, ut loqueris, rescidisset? » *Contra Cresconium Grammat.* III. 3.



Page 64. — Ligne 15.

IPSIUS AFRICANI CONCILII QUÆ VIRES?..... NULLÆ. —
 C'est ce que saint Jérôme atteste : « Conatus est Cyprianus
 « contritos lacus fugere , nec bibere de aqua aliena , et id-
 « circo , hæreticorum baptisma reprobans , ad Stephanum
 « tunc Romanæ urbis Episcopum , qui a B. Petro vicesi-
 « mus sextus fuit , super hac re Africanam synodum direxit ,
 « sed conatus ejus frustra fuit. Denique , illi ipsi Episcopi
 « qui rebaptizandos hæreticos cum eo statuerant , ad anti-
 « quam consuetudinem revoluti , novum emisere decretum. »
 Hieron. *Adversus Luciferianos*.



Page 64. — Ligne 21.

ABSOLVUNTUR MAGISTRI. — « Cyprianus autem sensit ali-
 « ter de baptismo , quam forma et consuetudo habebat Ec-
 « clesie , non in canonicis , sed in suis et in Concilii litte-
 « ris invenitur ; correxisse autem istam sententiam non in-
 « venit ; non incongruenter tamen de tali viro existi-
 « mandum est quod correxerit , et fortasse suppressum sit ab
 « eis , qui hoc errore nimium delectati sunt , et tanto velut
 « patrocinio carere noluerunt. » Augustini *Epist. XCIII*.

— « Si Petrum laudat et prædicat ab uno posteriore col-
 « lega patienter concorditerque correctum , quanto citius
 « ipse cum Concilio provincie suæ universi orbis auctori-

« tati , patefacta veritate , cessisset (B. Cyprianus) ; qui
 « profecto et uni verum dicenti et demonstranti posset fa-
 « cillime consentire tam sancta anima , tam pacata ; et for-
 « tasse factum est , sed nescimus. Neque enim omnia quæ
 « illo tempore inter Episcopos gesta sunt , memoriæ litte-
 « risque mandari potuerunt , aut omnia quæ mandata sunt ,
 « novimus. » August. *De Baptismo, contra Donatistas* ,
 II. 4.

— « Sciant (Luciferiani) illum (Cyprianum) hæc non
 « cum anathemate eorum qui se sequi noluerint , edidisse.
 « Siquidem in communione eorum permansit , qui sententiæ
 « suæ contraierant ; sed hortatum potius fuisse propter No-
 « vatum , et alias tunc hæreses multas enascentes , ne quis-
 « quam ab eo , sine damnatione erroris sui , reciperetur.
 « Sermonem denique suum , quem super hac re ad Ste-
 « phanum Romanum Pontificem habuit , tali fine com-
 « plexit , etc. » Hieron. *Adversus Lucif.*



Page 64. — Ligne 26.

BEATUM CYPRIANUM REGNATURUM CUM CHRISTO. — « Ecce
 « quantum nos abs te commemoratus B. Cyprianus adjuvit ,
 « cui , de baptismo repetendo si quid aliter sapuit , pro
 « tantis meritis flagrantissimæ caritatis procul dubio Domi-
 « nus revelavit ; quia in ea vite permansit , tanquam sar-
 « mentum tanto fructu pacis et dilectionis opulentum , ut
 « etiam si quid in eo purgandum reperiretur , si nulla re
 « alia , certe falce martyrii purgaretur. » August. *Contra*
Cresconium Donatistam , II. 38.

— « Huc accedit , quoniam fructuosum sarmentum , si
 « aliquid habebat adhuc purgandum , gloriosa martyrii
 « falce purgatum est : non quia pro Christi nomine occisus
 « est , sed quia pro Christi nomine , in gremio unitatis oc-
 « cisus est. » Aug. *Epist.* CVIII.

— « O quam gaudet Cyprianus ! quanto serenius in illa
 « luce contactur , pro quanta salute humani generis factum
 « sit , ut inveniatur aliquid quod merito reprehendatur ! —
 « Præsens est enim , non solum per litteras suas , sed etiam
 « per ipsam quæ in illo maxime viguit , et mori nunquam
 « potuit , caritatem. Huic ergo inhærere et conglutinari de-
 « siderans , si non impediatur inconvenientia peccatorum
 « meorum , orationibus ejus adjutus , discam , si potero ,
 « per litteras ejus , quanta pace per eum Ecclesiam suam
 « Dominus , et quanto solatio gubernaverit. » Aug. *De Bap-
 Contra Donatistas* , V. 17.



Page 66. — Ligne 15.

SOPITOS JAM CINERES VENTILANT ; QUÆ SILENTIO SEPELIRI
 OPORTEBAT , REDIVIVA OPINIONE DIFFAMANT. — Un jeune
 poète , plein d'ame et de verve , flétrit énergiquement les
 hommes qui trafiquent du passé , pour faire naître des scan-
 dales et des mensonges.

Mais les hommes pervers , mais les hommes coupables ,
 Dont le pied grave au sol des traces plus durables ,
 Ce sont tous ces auteurs , qui , le scalpel en main ,
 Cherchent , les yeux ardents , au fond du cœur humain ,
 La fibre la plus vive , et la plus sale veine ,
 Pour en faire jaillir des flots d'or à main pleine.

Les uns vont calculant, du fond du cabinet,
 D'un spectacle hideux le produit brut et net;
 D'autres aux ris du peuple, aux brocards de l'école
 Promènent sans pitié l'encensoir et l'étole;
 D'autres, déshabillant la céleste pudeur,
 Ne laissent pas un voile à l'humaine candeur;
 Puis, viennent les maçons de la littérature,
 Qui, portant le marteau sur toute sépulture,
 Courent de siècle en siècle arracher par lambeaux
 Les crimes inouïs qui dorment aux tombeaux!
 Sombres profanateurs, avides de dépouilles,
 Ils n'attendent pas même, au milieu de leurs fouilles,
 Que la terre qui tombe ait refroidi les morts;
 De la fosse encor fraîche ils retirent les corps,
 Et sans crainte de Dieu, leur bras, leur bras obscène
 Les livre encor tout chauds aux clameurs de la scène.

A. Barbier, *Iambe XII.*



Page 66. — Ligne 18.

SEQUENTES VESTIGIA AUCTORIS SUI CHAM. — « Cham
 « porro, quod interpretatur calidus, quid significat nisi
 « hæreticorum genus calidum, non spiritu sapientiæ, sed
 « impatientiæ, quo solent hæreticorum fervere præcordia,
 « et pacem perturbare sanctorum? » Aug. *De Civitate Dei*,
 XVI. 2.



Page 68. — Ligne 22.

CHRISTO NON SERVIUNT, SED VENTRI SUO. — « Contem-
 « pleretur hæreticos, quomodo semel desperantes salutem,
 « gulæ se tradant et deliciis, vescantur carnibus, frequen-
 « tes adeant balneas, musco fragrent, unguentis variis de-
 « libuti quærant corporum pulchritudinem. » Hieron. *Com-
 ment. in Jeremiæ caput XXIII.*



Page 70. — Ligne 2.

QUI CAPTIVAS DUCUNT MULIERCULAS ONERATAS PECCATIS. —
 On peut voir, dans les historiens ecclésiastiques, surtout
 dans ceux des premiers siècles, de quel secours les femmes
 ont toujours été pour l'établissement et la propagation des
 hérésies. « Quid volunt, dit saint Jérôme, miseræ mulier-
 « culæ oneratæ peccatis, quæ circumferuntur omni vento
 « doctrinæ, semper discentes et nunquam ad scientiam ve-
 « ritatis pervenientes, et cæteri muliercularum socii, pru-
 « rientes auribus, et ignorantes quid audiant, quid lo-
 « quantur; qui vetustissimum cœnum, quasi novam susci-
 « piunt temperaturam; qui, juxta Ezechielem (XIII et
 « XXII), liniunt parietem absque temperamento, et, su-
 « perveniente veritatis pluvia, dissipantur? — Simon Magus
 « hæresim condidit, Helenæ meretricis adjutus auxilio. —
 « Nicolaus Antiochenus, omnium immunditiarum repertor,
 « choros duxit femineos. — Marcion Romam præmisit
 « mulierem, quæ decipiendos sibi animos præpararet. —
 « Apelles Philumenem suarum comitem habuit doctrina-

« rum. — Montanus, immundi spiritus prædicator, multas
 « Ecclesias per Priscam et Maximillam, nobiles et opu-
 « lentas feminas, primum auro corrumpit, deinde hæresi
 « polluit. Dimittam vetera, ad viciniora transcendam. —
 « Arius, ut orbem deciperet, sororem principis (Constan-
 « tini Magni) ante decepit. — Donatus per Africam, ut
 « infelices quosque fœtentibus pollueret aquis, Lucillæ opi-
 « bus adjutus est. — In Hispania, Agape Elpidium, mulier
 « virum, cæcum cæca duxit in foveam, successoremque sui
 « Priscillianum habuit, Zoroastris magi studiosum, et
 « ex mago Episcopum, cui juncta galla non gente, sed
 « nomine, germanam huc illucque currentem, alterius et
 « vicinæ hæreseos reliquit hærcdem.» *Epist. ad Ctesi-*
phontem, adversus Pelagianos. — Voyez aussi saint Iré-
 née, *Contra Hæreses*, I. 3.



[Page 70. — Ligne 3.

SEMPER DISCENTES, ET AD SCIENTIAM VERITATIS NUNQUAM
 Pervenientes. — « Potest et hoc de hæreticis accipi, qui
 « prudentium virorum dicta non capiunt, sed se ad dispu-
 « tationes contrarias præparantes, et initium, et finem lo-
 « quendi vanitate, tumultu, errore convolvunt, et, cum
 « nihil sciunt, loquuntur plura quam norunt.» Hieron.
Comment. in cap. X Ecclesiastæ.



Page 70. — Ligne 5.

SEDUCTORES. — « At nunc , pugnamus contra persecuto-
 « rem fallentem , contra hostem blandientem , contra Cons-
 « tantium antichristum , qui non dorsa cædit , sed ventrem
 « palpat ; non proscribit ad vitam , sed ditat in mortem ;
 « non trudit carcere ad libertatem , sed intra palatium ho-
 « norat ad servitutum ; non latera vexat , sed cor occupat ;
 « non gladio caput desecat , sed animam auro occidit ; non
 « ignes publice minatur , sed gehennam privatim accendit ;
 « non contendit ne vincatur , sed adulatur , ut dominetur. »
 Hilar. *contra Constantium* , V.



Page 70. — Ligne 8.

LANGUENTES CIRCÀ QUÆSTIONES ET PUGNAS VERBORUM. —
 « Tu vehementer urgebas , ut ipsum omnino verbum quod
 « est *οφρουσιον* , in sanctis libris ostenderemus ; nobis etiam
 « atque etiam revocantibus , quia lingua græca non esset ,
 « prius interpretandum et exponendum esse quid sit *οφρουσιον* ,
 « tum demum in divinis litteris requirendum , quia etsi
 « fortasse nomen ipsum non inveniretur , res tamen ipsa in-
 « veniatur. Quid est enim contentiosius , quam ubi de re
 « constat , certare de nomine ? » Aug. *Epist.* CCXXXVIII. 4.

— « Hæ sunt argutiæ et subtilitates hæreticorum , sim-
 « plicitatem communium verborum torquentes in quæstio-
 « nem. » Tertull. *Adversus Hermogenem* , XXVII.

- « Statum lacesunt omnipotentis Dei
 « Calumniosis litibus ,
 « Fidem minutis dissecant ambagibus ,
 « Est quisque lingua nequior.
 « Solvunt , ligantque quæstionum vincula ,
 « Per syllogismos plectiles. »
 Prudentii *Apotheoseos* , hymnus in
 Infideles.



Page 70. — Ligne 11.

VERBOSI. — « Quomodo autem decipiant hæretici ama-
 « tores suos , et componantur eloquii venustate , structura-
 « que verborum , ut mendacia simulent veritatem , et con-
 « jugalem pudicitiam derelinquant , et incendiant Baalim ,
 « id est , idolis , quæ de suo corde finxerunt , quotidie cer-
 « nimus. Non enim habent curam rusticæ simplicitatis ,
 « quæ meretricia ornamenta non quærit ; sed artificis ele-
 « gantisque mendacii , ut amatoribus suis diabolis et dæ-
 « monicis placeant. » Hieron. *Comment. in caput II*
Osee.



Page 70. — Ligne 16.

SERMO EORUM UT CANCER SERPIT. — « Hæretici primum
 « quiescunt in Ecclesia , et loquuntur occulte , et omnia
 « pacificare promittunt , ut cancer paulatim serpat in po-
 « pulos , et fermentum doctrinæ eorum. » Hieron. *Com-
 ment. in caput VII Osee.*

— On sait que , pour insinuer plus facilement sa doctrine dans les dernières classes du peuple , Arius la mit en chansons et en cantiques burlesques , dont le plus fameux , connu sous le nom de *Thalie* (Θαλια) , était sur la mesure et l'air des chansons que Sotade avait autrefois composées pour les festins et les danses profanes. Il faut voir à ce sujet saint Athanase, *Contra Arianos*, Orat. II , pag. 309 , édit. de 1627.

— Sozomène raconte quelque chose de semblable , au sujet d'Apollinaire de Laodicée , *Hist. Eccl.* VI. 25.



Page 74. — Ligne 13.

SED FORSITAN GALATIS TANTUM ISTA PRÆCEPTA SUNT. —
 « Hic si tu flagitaveris , ut ostendam ubi etiam mihi Deus
 « præceperit id agere , quod tu prohibes , memento apos-
 « tolicas epistolas non eis tantum scriptas qui tempore illo
 « quo scribebantur audiebant , sed etiam nobis ; non enim
 « ob aliud in Ecclesia recitantur. » Aug. *Contra Cresconium Donat.* I. 9. n. 12.

— « Nam et specialiter quædam pronuntiata , generaliter
 « sapiunt. Cum Deus Israelitas admonet disciplinæ vel ob-
 « jurgat , utique ad omnes habet ; cum Ægypto et Æthiopiæ
 « exitium comminatur , in omnem gentem peccatricem præ-
 « judicat. » Tertull. *De Spectaculis* , III.



Page 78. — Ligne 23.

AB HERETICIS IPSORUM OPINIONES, SICUT A GENTIBUS
 DII SUI, OBSERVENTUR. — « Est enim alius deterior et in-
 « ferior cultus simulacrorum, quod phantasmata sua co-
 « lunt, et quidquid animo errante cum superbia vel tre-
 « more cogitando imaginati fuerint, religionis nomine ob-
 « servant, donec fiat in anima nihil omnino colendum esse. »
 Aug. *De vera Religione.*

— « Hæc tu si dubitas nati mysteria Christi,
 « Perdite, catholica non es de plebe, sed unus
 « De grege thurifero venerator, Deucalionum
 « Devotus cippo, ficulni et stipitis unctor.

Prudent. *Apotheoseos*, contra
 Unionitas.



Page 88. — Ligne 15.

CUR INTERDUM DIVINA PROVIDENTIA QUOSDAM ECCLESiarUM
 MAGISTROS NOVA QUÆDAM DOGMATA PRÆDICARE PATIATUR. —
 « Solent quidem isti infirmiores etiam de quibusdam per-
 « sonis ab hæresi captis, ædificari in ruinam. Quare ille
 « vel ille fidelissimi, prudentissimi, et usitatissimi in Ec-
 « clesia, in illam partem transierunt? Quis hoc dicens,
 « non ipse sibi respondet: Neque prudentes, neque fideles,
 « neque usitados æstimandos, quos hæreses potuerint de-
 « mutare?..... Quid ergo si episcopus, si diaconus, si
 « vidua, si virgo, si doctor, si etiam martyr lapsus a

« regula fuerit, ideo hæreses veritatem videbuntur obtinere ?
 « Ex personis probamus fidem, an ex fide personas ? Nemo
 « sapiens est, nisi fidelis ; nemo major, nisi Christianus ;
 « nemo autem Christianus, nisi qui ad finem usque perse-
 « veraverit..... Avolent quantum volent paleæ levis fidei
 « quocumque a filatu tentationum, ea purior massa fru-
 « menti in horrea Domini reponetur. » Tertull. *De Præs-*
cript. III.

— « Nec quisquam miretur etiam de Confessoribus
 « quosdam ad ista procedere, inde quoque aliquos tam ne-
 « fanda quam gravia peccare..... Nemo per Confessoris
 « exemplum pereat ; nemo injustitiam, nemo insolentiam,
 « nemo perfidiam de Confessoris moribus discat..... Con-
 « fessor est Christi, sed si non postea blasphemetur per
 « ipsum majestas et dignitas Christi. » Cyp. *De Unitate*
Ecclesiæ, pag. 201, édit. de Baluze.



Page 86. — Ligne 14.

NAM QUID ILLO PRÆSTANTIUS ACUMINE, EXERCITATIONE
 ET DOCTRINA ? — Les chefs d'hérésie furent presque tou-
 jours des hommes d'un mérite et d'un savoir peu commun ;
 le grand mal, c'est qu'ils ont abusé des dons de l'esprit et
 pour leur perte, et pour celle des autres. « Hæreticorum
 « terra, dit saint Jérôme, fecunda est, qui a Deo acumen
 « sensus et ingenii percipientes, ut bona naturæ in Dei cul-
 « tum verterent, fecerunt sibi ex his idola. Nullus enim
 « potest hæresim struere, nisi qui ardentis ingenii est, et
 « habet dona naturæ quæ a Deo artifice sunt creata. Talis

« fuit Valentinus, talis Marcion, quos doctissimos legimus. »
 Hieron. *Comment. in cap. X. Osee.*

— « Priscillianus acer, iniquus, infacundus, multa lectione eruditus, disserendi ac disputandi promptissimus; « felix profecto, si non pravo studio corrupisset optimum « ingenium! » Severi Sulpitii *Hist. eccles. II.*



Page 86. — Ligne 26.

CUJUSDAM LEPRÆ ADMIXTIONE. — « Leprosi non absurde « intelligi possunt qui scientiam veræ fidei non habentes, « varias doctrinas profitentur erroris. Non enim vel abs- « condunt imperitiam suam, sed pro summa peritia pro- « ferunt in lucem, et jactantiam sermonis ostentant. Nulla « porro falsa doctrina est, quæ non aliqua vera intermis- « ceat. Vera ergo falsis inordinate permixta, in una dis- « putatione vel narratione hominis, tanquam in unius cor- « poris colore apparentia, significant lepram, tanquam veris « falsisque colorum fucis humana corpora variantem atque « maculantem. » Aug. *Quæst. evang.*, lib. II. quæst. XL. 2.



Page 88. — Ligne 18.

PHOTINI SECTA HÆC EST. — « Photin, évêque de Sirmium ou Sirmich en Hongrie, était disciple de Marcel

« d'Ancyre..... — Il fut condamné, non-seulement par
 « les Orthodoxes, mais encore par les Ariens ; par les Evê-
 « ques d'Orient, dans un concile d'Antioche, tenu en 345 ;
 « par ceux d'Occident, au concile de Milan, en 346 ou 347 ;
 « enfin il fut déposé dans une autre assemblée à Sirmich,
 « l'an 351, et il mourut en exil l'an 371 ou 375. Son hé-
 « résie a été renouvelée dans ces derniers temps par Socin,
 « et quoique les Sociniens y aient apporté quelques pallia-
 « tifs, le fond de leur système revient au même. » Voyez
 Bergier, *Dict. de Théol.*, art. PHOTIN.



Page 88. — Ligne 27.

APOLLINARIS. — « Apollinaire professa d'abord les belles-
 « lettres à Laodicée. Il embrassa l'état ecclésiastique, servit
 « l'église de cette ville en qualité de lecteur, et finit par en
 « être élu évêque. Apollinaire avait été un des plus zélés
 « défenseurs de la consubstantialité du Verbe contre les
 « Ariens ; mais, en méditant sur les passages de l'Écriture
 « qui donnent à J.-C. tous les attributs de la Divinité, il
 « jugea qu'une ame humaine lui est inutile, qu'il n'en a
 « point pris une, ou du moins que l'ame humaine à laquelle
 « le Verbe s'est uni n'est qu'une ame sensitive dénuée d'in-
 « telligence ; que le Verbe divin préside à toutes ses actions,
 « et fait toutes les fonctions de l'ame. Cette opinion avait
 « son fondement dans les principes de la philosophie pytha-
 « goricienne, qui suppose dans l'homme une ame raison-
 « nable, intelligente, capable d'éprouver l'agitation des
 « passions, et une ame purement sensitive, incapable d'in-
 « telligence.....

« — Les erreurs d'Apollinaire furent condamnées, en 362,
 « d'abord par saint Athanase, son ancien ami, dans le
 « concile d'Alexandrie, où l'on épargna sa personne, qui
 « n'y fut pas même nommée, en considération des services
 « qu'il avait précédemment rendus à l'Eglise, et dans l'es-
 « poir de le ramener à la vraie foi. Ce procédé n'ayant pu
 « le faire revenir, les conciles de Rome en 877, et d'Antio-
 « che l'année d'après, l'anathématisèrent, et il fut défini-
 « tivement condamné dans le second concile œcuménique,
 « en 381. Il mourut vers cette époque, en persistant dans
 « son hérésie.... » *Biogr. univ.*, art. APOLLINAIRE le Jeune.
 — Voyez Bergier, au mot APOLLINAIRE.



Page 90. — Ligne 21.

NESTORIUS. — « Nestorius, devenu si fameux par l'hé-
 « sie à laquelle il a donné son nom, était né à Germanicie,
 « ville de Syrie, d'une famille obscure. Admis jeune dans
 « un monastère des faubourgs d'Antioche, il s'y forma,
 « sous la direction d'habiles maîtres, à l'étude des lettres
 « sacrées et à la pratique des vertus. Il fut ordonné prêtre à
 « l'âge exigé par les canons, et apporta dans l'exercice du
 « saint ministère des talens qui étendirent au loin sa répu-
 « tation. Il fut nommé, en 428, patriarche de Constanti-
 « nople par Théodose; et il parut n'avoir accepté ce siège
 « que pour mettre un terme aux dissensions de l'Eglise
 « grecque. Il renouvela les anathèmes lancés contre les doc-
 « trines pernicieuses, les combattit par son éloquence, et
 « poussa même le zèle au point d'armer l'autorité contre
 « ceux qui persistaient dans l'erreur.

« Mais tandis que ce Prélat poursuivait avec tant de violence les malheureux disciples d'Arius et de Novat, il protégeait lui-même une secte nouvelle, non moins condamnabile que celle qu'il s'efforçait de détruire. Un prêtre, nommé Anastase, qu'il avait amené d'Antioche, fut le premier qui osa prêcher qu'on ne doit point donner à la Sainte Vierge le titre de *Mère de Dieu*. Nestorius, au lieu d'apaiser le scandale qu'Anastase avait excité, voulut le justifier..... Il niait donc l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, et détruisait par conséquent tout le mystère de l'Incarnation. Cette doctrine, qui trouva un grand nombre de partisans, fut attaquée par saint Cyrille d'Alexandrie, et condamnée par le pape Célestin, l'an 430. Saint Cyrille, après avoir épuisé toutes les voies de la douceur et de la persuasion pour ramener Nestorius, assembla, dans Alexandrie, un synode où ses principes furent anathématisés.

« Cependant l'empereur Théodose, voulant apaiser les troubles qui résultaient de la querelle des deux Prélats, convoqua, en l'an 431, un concile général à Ephèse. Nestorius se rendit dans cette ville, suivi d'une escorte nombreuse et accompagné des comtes Candidien et Irénée; mais il déclina l'autorité du concile, et refusa de comparaître devant les Pères assemblés, quoique cité juridiquement dans les formes canoniques. Le système de Nestorius fut condamné par plus de 200 Evêques; et il fut lui-même déposé, malgré ses nombreux partisans, qui ensanglantèrent les rues et la cathédrale même d'Ephèse.

« Nestorius, retourné à Constantinople, essaya de se maintenir sur son siège malgré la décision du concile; mais l'empereur Théodose le renvoya dans son monastère d'Antioche; et, comme il continuait à publier ses erreurs, il fut relégué d'abord à Petra en Arabie, puis dans une oasis du désert de la Lybie, où il eut beaucoup à souffrir

« des excursions des Nubiens et de la sévérite du gouverneur. Il y mourut des suites d'une chute, après l'an 439, et fut enterré dans une ville de la Haute-Egypte, qu'on nommait Chemnis ou Panopolis.

« Nestorius avait composé un grand nombre d'écrits qui furent brûlés par l'ordre de Théodose; cependant, il nous reste de lui quelques *Homélie*s que le P. Garnier a publiées dans le second volume de son édition des *Œuvres* de Marius Mercator; et des *Lettres*, dans le Recueil des *Actes* du concile d'Ephèse.....

« On trouvera l'analyse et la réfutation des principes de Nestorius dans le *Dict. des Hérésies* de l'abbé Pluquet, et dans l'*Histoire des auteurs ecclés.*, par D. Ceillier, tome XIII; mais on doit consulter surtout la judicieuse *Histoire du Nestorianisme*, par le P. Doucin. » *Biogr. univ.* — Voyez Bergier, art. NESTORIANISME.



Page 104. — Ligue 4.

DEUS VERBUM PERSONAM HOMINIS SUSCEPISSE CREDATUR.
 — Le mot latin *Persona* signifiait, dans l'origine, le masque des acteurs dramatiques; ceux-ci sont quelquefois appelés *Personati*, parce que leur masque était l'image du personnage qu'ils représentaient sur la scène. Vincent de Lerins semble dire que Nestorius regardait le Christ comme une espèce d'acteur, qui avait pris un masque d'homme, sans être homme réellement : *Persona*. Il est impossible de faire passer dans notre langue le double sens que présente le latin.



Page 112. — Ligne 9.

OMNES CATHOLICI NOVERINT SE CUM ECCLESIA DOCTORES
 RECIPERE. — « Liqueat quod Arius, Photinus, Macedonius,
 « Nestorius, Eutyches, Dioscorus, Severus, multique hiis si-
 « miles, docendo atque suadendo conati sunt patres videri ;
 « sed errores eorum sancta universalis Ecclesiæ districta
 « severitate judicans, eos inter custodes gregis sui non nu-
 « merat, quos ejusdem gregis unitatem dissipantes damnat. »
 Greg. *Moral.* XX. 6.



Page 112. — Ligne 14.

ORIGENIS TENTATIONI NEMO VALEAT COMPARARI. — Ori-
 gène, l'un des plus célèbres Docteurs de l'Eglise, naquit à
 Alexandrie vers l'an 185, et mourut en 253. Voyez sa vie
 dans la *Biog. univ.*, — dans Bergier, *Dict. de théol.*, et
 dans les historiens ecclésiastiques.



Page 112. — Ligne 22.

DEINDE PRO CHRISTO NON SOLUM PATRE..... — Léonide
 avait été arrêté ; Origène, touché par un grand désir du
 martyre, voulut aller se présenter à Latus, gouverneur de
 la province. Sa mère ne pouvant le retenir ni par ses prières,
 ni par ses larmes, cacha ses habits afin qu'il ne pût sortir

de la maison. Origène, forcé de demeurer, écrivit à son père une lettre très-forte pour l'encourager au martyre ; il lui disait entre autres choses : *Tenez bon , soyez ferme , et sans inquiétude pour nous.* Eusèbe, *Histoire ecclés.* VI. 1, 2.



Page 114. — Ligne 4.

CUM GRÆCA NON CEDERENT, HEBRÆA QUOQUE ELABORATA SINT. — « Tantum in Scripturis divinis habuit studium , ut « etiam hebræam linguam , contra ætatis gentisque suæ na- « turam , disceret. » Hieron. *Catal. Script. eccl.*



Page 114. — Ligne 15.

NEMO MORTALIUM PLURA CONSCRIPSIT. — « Vult aliquis « laudare Origenem ? Laudet ut laudo. Magnus vir ab infan- « tia , et vere martyris filius ; Alexandriae Ecclesiasticam « scholam tenuit , succedens erudissimo viro Clementi pres- « bytero. Voluptates in tantum fugit , ut zelo Dei , sed tamen « non secundum scientiam , ferro truncaret genitalia. Cal- « cavit avaritiam ; Scripturas memoriter tenuit , et in studio « explanationis earum , diebus desudavit ac noctibus. Mille « et eo amplius tractatus , quos in Ecclesia locutus est , edi- « dit. Innumerabiles præterea Commentarios , quos ipse ap- « pellat *τομους* , et quos nunc prætereo , ne videar operum « ejus indicem texere. Quis nostrum tanta potest legere ,

« quanta ille conscripsit? Quis ardentem in Scripturis animum non miretur? » Hieron. *Epist. XLI.*



Page 114. — Ligne 27.

QUIS PHILOSOPHORUM NON UT MAGISTRUM VENERATUS EST?
 — « Dialecticam, geometriam et astronomiam, et arithmeticam, et rhetoricam, omnium philosophorum sectas ita didicit, ut studiosos quoque secularium litterarum sectatores haberet, et interpretaretur eis quotidie, concursusque ad eum miri fierent, quos ille propterea recipiebat, ut, sub occasione secularis litteraturæ, in fide Christi eos institueret. » Hieron. *Catal. Script. eccl.* — Eusèbe, *Hist. eccl. VI. 19.*



Page 116. — Ligne 3.

A MATRE ALEXANDRI IMPERATORIS EUM ACCITUM FERUNT.
 — « Ad Mammæam matrem Alexandri imperatoris religiosam feminam rogatus venit Antiochiam, et summo honore habitus est. » Hieron. *Ibid.*



Page 116. — Ligne 7.

EPISTOLÆ AD PHILIPPUM IMPERATOREM. — « Philippe vint
 « à Antioche avec sa femme. Il voulut prendre part, avec
 « les Chrétiens, aux solennités de la fête de Pâques. Si sa
 « conduite n'était pas celle d'un chrétien, il l'était au moins
 « par sa croyance, comme on ne peut guère en douter,
 « d'après le témoignage de presque tous les Pères et de
 « tous les écrivains ecclésiastiques. Peut-être mal instruit
 « dans la foi, ou plutôt craignant de choquer trop ouver-
 « tement les usages reçus dans l'empire, il n'osa faire hau-
 « tement profession de son culte; et, comme Constantin et
 « ses premiers successeurs, il pratiqua plusieurs cérémonies
 « incompatibles avec la Religion chrétienne..... » Saint
 Martin, *Biog. univ.*, art. PHILIPPE (M.-Julius).

On peut voir, sur cette question, les *Annales* de Baronius
 (ann. 246); le savant écrivain s'attache à prouver que Phi-
 lippe ne professa pas le Christianisme.



Page 116. — Ligne 13.

PORPHYRIUS AIT SE EXCITUM FAMA IPSIUS, ALEXANDRIAM
 FERRE PUERUM PERREXISSE. — « Porphyre, envoyé de très-
 « bonne heure aux écoles par son père Malchus, eut d'a-
 « bord pour maître le savant Origène : Eusèbe l'assure
 « en citant un texte de Porphyre lui-même; mais lorsque
 « Vincent de Lerins rapporte que l'élève vint à Alexandrie,
 « il y a là une erreur que Tillemont (*Mémoires*, III. 517,

« 518), a relevée. Origène , dès l'an 231, c'est-à-dire avant « la naissance de Porphyre , était sorti d'Alexandrie pour « n'y plus rentrer : il convient donc de substituer ici à cette « ville , ou Césarée en Palestine, ou bien Tyr, patrie de « Porphyre et dernier séjour d'Origène. » Daunou , *Biog. univ.* , art. PORPHYRE.



Page 120. — Ligne 1.

CORRUPTOS ESSE ORIGENIS LIBROS. — Saint Jérôme réfute cette opinion dans sa lettre XLI.^e Sévère Sulpice , nous venons de le voir, est de l'avis de Vincent de Lerins , aussi bien que Bède. Voyez les *Collectanea* de ce dernier, p. 492, de *Luminaribus Ecclesiæ*.



Page 120. — Ligne 8.

LIBRI MULTIS BLASPHEMIARUM VULNERIBUS SCATENTES. — Voyez saint Jérôme, tom. IV, II.^e partie, pag. 320, 413, 696, 761, etc.



Page 120. — Ligne 9.

LIBRI ORIGENIS LEGUNTUR ET AMANTUR. — « Ego Ori-
« genem propter eruditionem sic interdum legendum arbi-

« tror, quomodo Tertullianum, Novatum, Arnobium,
 « Apollinarium, et nonnullos ecclesiasticos scriptores græcos
 « pariter et latinos, ut bona eorum eligamus, vitemusque
 « contraria. » Hieron. *Epist. LV.*



Page 120. — Ligne 10.

AD ERROREM PERSUADENDUM ORIGENIS AUCTORITAS. —
 « Origenes altiora ac majora cogitans, propriumque inge-
 « nium non sufficiens, aliud per aliud subnectit; et, cum
 « hæc nimio mentis ardore cogitasset, oneribus majoribus
 « caricabat se; et, cum sic incedere non potuisset, ruina
 « magna illuc devolutus est, et ruina ejus par fuit doctrinæ,
 « et quæ per aliquas deductiones ineptas multos de via recta
 « in aliam viam perduxit, et venenum ejus quasi tinnulis
 « vocibus Syrenarum, quæ canticis pluribus nocere potuit:
 « melior omnibus in bonis, pejor in malis. » Bedæ *Collec-
 tanea.* — Voyez Cassiodore, *De Institut. divin. Script.*,
 pag. 227.



Page 120. — Ligne 12.

TERTULLIANI EADEM RATIO. — Tertullien, l'un des plus
 illustres Docteurs de l'Eglise, était né vers l'an 160, à Car-
 thage; on place sa mort vers l'an 245. Il n'est aucun des
 écrivains ecclésiastiques dont on ait dit plus de bien et plus
 de mal; et l'on a pu le faire sans blesser absolument la jus-
 tice et la vérité. Son zèle outré et son obstination l'ont jeté,

sans doute , dans de graves erreurs ; mais l'obscurité de son style lui en a fait attribuer plusieurs sans aucun fondement. C'est ainsi qu'on lui a reproché d'avoir dit que l'ame est corporelle , parce qu'on n'a pas fait attention qu'il s'est servi du mot *corps* dans le sens de *substance*. Tertullien s'était fait une langue particulière , comme on le voit par le Glossaire qu'en a composé Rigault (1) ; et il faut l'avoir étudié pour pouvoir se flatter de le comprendre. Tous ses ouvrages se distinguent par l'érudition ; son style , quoique obscur , est énergique et précis ; il ne manque ni d'ordre ni de méthode , et ses raisonnemens , moins solides que brillans , sont toujours présentés avec beaucoup de force et de vivacité.

Malgré ses défauts , Tertullien a toujours été regardé comme l'un des plus grands écrivains du Christianisme. Vincent de Lerins en fait un assez magnifique éloge ; saint Cyprien , en demandant ses ouvrages , avait coutume de dire : *Da Magistrum* , donnez-moi le maître. Dans les temps plus rapprochés de nous , il compte aussi de nombreux admirateurs , parmi lesquels nous citerons Bossuet , qui en a parlé avec enthousiasme dans plusieurs de ses écrits , et M. de Châteaubriand qui l'a appelé le *Bossuet de l'Afrique*.

Tertullien a trouvé des censeurs sévères ; indépendamment des erreurs de la secte qu'il avait embrassée , on lui en a reproché de très-graves tant sur le dogme que sur la morale. S'il nous est permis de dire notre avis , il nous paraît que souvent on l'a condamné avec trop de sévérité , et que l'on ne s'est pas donné assez de peine pour entrer dans les secrets de son langage à lui. On ne peut pas le disculper en tout ; mais plusieurs écrivains judicieux et modérés sont venus à bout de dissiper une partie des accusations dont on

(1) Voy. le *Glossaire africain* , dans les différentes éditions de Tertullien , par Rigault.

le charge, et nous voudrions pouvoir être de ce nombre. Pourquoi prendre dans un mauvais sens des expressions susceptibles d'une signification orthodoxe, surtout lorsqu'un auteur s'est expliqué ailleurs plus clairement et plus d'une fois ? Voy. Bergier, *Dict. de Théol.*, au mot TERTULLIEN; — M. Weiss, *Biog. univ.*, art. *Tertullien*.



Page 124. — Ligne 13.

QUIDQUID UNIVERSALITER, ANTIQUITUS ECCLESIAM CATHOLICAM TENUISSE COGNOVERIT. — Voyez Clément Alexandrin, *Stromates*, liv. VII, pag. 755, 765, etc. Paris, 1741, in-fol. « In his enim rebus de quibus nihil certi statuit Scriptura divina, mos populi Dei, vel instituta majorum pro lege tenenda sunt. » Aug. *Epist.* XXXV. 2.

— « Omnia itaque, quæ neque sanctarum Scripturarum auctoritatibus continentur, nec in conciliis Episcoporum statuta inveniuntur, nec consuetudine universæ Ecclesiæ roborata sunt, sed pro diversorum locorum diversis moribus innumerabiliter variantur, ita ut vix aut omnino nunquam inveniri possint causæ, quas in eis instituendis homines secuti sunt, ubi facultas tribuitur, sine ulla dubitatione resecanda existimo. » Aug. *Epist.* LV. 35.



Page 124. — Ligne 22.

OPORTET HÆRESES ESSE. — Voyez le VII.^e livre des *Stromates*. — « Sed idcirco doctrinam catholicam contra-
« dicentium obsidet impugnatio, ut fides nostra non otio
« torpescat, sed multis exercitationibus elimetur. Propter
« hoc denique et Apostolus dicebat : *Oportet autem et*
« *hæreses esse, ut probati quique manifesti fiant inter*
« *vos* ; hoc est dicere : Oportet hæreticorum thuribulis al-
« tare circumdari, ut certa et manifesta omnibus fiat fide-
« lium atque infidelium differentia. » Aug. *Appendix*. Serm.
XXX. 1.



Page 126. — Ligne 1.

CUM NOVITAS EBULLIT, CERNITUR FRUMENTORUM GRAVITAS,
ET LEVITAS PALEARUM. — Saint Augustin, dans son livre
De vera Religione, chap. VI, 10, développe très-bien
cette pensée.



Page 126. — Ligne 7.

SEMINECES, SEMIVIVI. — « Illi autem (il s'agit des
« hérétiques) in mortuis et perditis computandi sunt, ut
« si quis eorum correctus Ecclesiæ fuerit copulatus, recte de

« illo dici possit : *Mortuus erat et revixit ; perierat et inventus est.* » Aug. *Retractationum* II. 27.

— « Vere moritur apud Deum , qui ab Apostolicæ fidei veritate discedit , cui Christus Deus , qui vita est , amputatur. » Gaudentii Brixienſis *Præfatio* in Tractatus.



Page 126. — Ligne 19.

INCERTI QUID TENEANT , QUID DIMITTANT. S'il fallait à ces vérités la sanction de l'expérience , nous pourrions invoquer l'exemple de Mélancton ; les combats intérieurs , et les déchirantes perplexités qui l'assiégèrent si long-temps , se trouvent racontées au V.^e livre des *Variations* de Bossuet.



Page 128. — Ligne 4.

QUOD NON POTEST CAPI , CREDANT. — « Dubitamus , ambigimus , nec esse quod dicitur plenum fidei suspicamur ; committamus nos Deo , nec plus apud nos valeat incredulitas nostra , quam illius nominis et potentia magnitudo ; ne dum ipsi nobis argumenta conquirimus , quibus esse videatur falsum id , quod esse nolimus atque abnutemus verum , obrepat dies extremus , et inimicæ mortis reperiamur in faucibus. » Arnobii *Adversus Gentes* II , pag. 99. Lugd. Batav. 1651.



Page 130. — Ligne 11.

TENENDA EST ANTIQUITAS. — Voyez l'*Apologétique* de Tertullien, et spécialement les chapitres X, LX, LXV; — saint Optat de Milève, en plusieurs endroits de son livre *De Schismate Donatistarum*.



Page 130. — Ligne 21.

VENITE, O INSIPIENTES ET MISERI. Voyez Optat de Milève, *De Schism. Donat.* III. 11; — Saint Augustin, *De Baptismo, contra Donatistās*, II. 7; — Hieron. *Epist.* XLI.



Page 130. — Ligne 22.

DISCITE FIDEM VERAM, QUÆ MULTIS ANTE SECULIS LATUIT; NUPER VERO REVELATA EST. — « Emendator sane Evangelii, a Tiberianis usque ad Antoniana tempora eversi, « Marcion solus et primus obvenit, expectatus tandiu « a Christo pœnitente jam quod Apostolos præmisisse pro- « perasset, sine præsidio Marcionis; nisi quod humanæ « temeritatis, non divinæ auctoritatis negotium est hæresis, « quæ sic semper emendat Evangelia, dum vitiat. » Tertull. *Adversus Marcionem* III. 4. — Paciani Barcinonensis *Epist.* III.

— « Forsitan revelatum est tibi desuper , Ecclesiam
 « Christi usque ad tua tempora desipuisse ! » Hildeberti Ce-
 noman. *Epist.* LI.



Page 134. — Ligne 10.

AURUM ACCEPISTI , AURUM REDDE. — « Ut si quis nummus
 « adulter est , et figuram Cæsaris non habet , nec signatus
 « est , MONETA PUBLICA , reprobetur. Qui autem Christi
 « faciem claro præfert lumine , in cordis nostri marsupium
 « recondatur. » Hieron. *Minervio et Alexandro* , tom. IV ,
 pag. 219.



Page 136. — Ligne 2.

NULLUSNE ERGO IN ECCLESIA. — « L'idée du progrès de
 « l'humanité est une idée toute chrétienne. Tous les peuples
 « anciens , chez lesquels existait plus ou moins explicite-
 « ment l'attente d'un ordre de réparation annoncé dès l'ori-
 « gine , avaient foi par cela même à un progrès , mais à un
 « progrès divin , entièrement indépendant des forces hu-
 « maines. Les peuples chrétiens , qui croient que ce progrès
 « divin est accompli , croient en conséquence à un progrès
 « humain qui s'effectue par le concours de la libre activité
 « de l'homme : l'humanité régénérée a repris confiance en
 « ses forces propres. En ce qui concerne les résultats de
 « l'activité humaine , les peuples anciens vivaient dans le
 « passé , tout occupés à recueillir les leçons de l'expérience

« pour les appliquer au présent. Les peuples chrétiens, au
 « contraire, à l'expérience veulent joindre la prévision; ils
 « vivent à la fois dans le passé et l'avenir.

« Aussi la science catholique a constamment maintenu la
 « doctrine du progrès. Elle admettait que la foi est immua-
 « ble de sa nature, mais en même temps elle admettait que
 « l'intelligence des objets même de la foi est essentiellement
 « progressive. Ecoutez ce que disait un des anciens Docteurs
 « de l'Eglise, résumant en peu de mots les pensées dissé-
 « minées dans les quatre premiers siècles chrétiens : *Que,*
 « *grâce à vos lumières, la postérité se félicite de con-*
 « *cevoir ce qu'auparavant l'antiquité croyait avec res-*
 « *pect sans en avoir l'intelligence; mais cependant,*
 « *enseignez les mêmes choses qui vous ont été trans-*
 « *mises, de telle manière qu'en les présentant sous un*
 « *nouveau jour, vous n'inventiez pas des dogmes nou-*
 « *veaux. Quelqu'un dira peut-être : Il n'y aura donc*
 « *dans l'Eglise du Christ aucun progrès de la Reli-*
 « *gion ? Il y en aura, certes, et un très-grand, etc....*

« Cette doctrine du progrès, professée par les théologiens
 « à toutes les époques, resta renfermée dans le cercle de la
 « théologie; mais remarquez tout ce qu'elle renfermait.
 « L'intelligence ne pouvait être progressive dans l'ordre des
 « choses divines, sans être en même temps capable de progrès
 « dans la connaissance de l'homme et de la nature, car l'in-
 « telligence est une. En second lieu, elle ne pouvait se per-
 « fectionner sans que l'amour se perfectionnât avec elle, et
 « ce progrès de l'intelligence et de l'amour déterminait à son
 « tour un progrès correspondant dans l'ordre social. Cette
 « doctrine contenait donc, sous sa forme théologique, la
 « doctrine du progrès dans tous les sens. » Gerbet, *Intro-*
duction à la philosophie de l'Histoire, pag. 31.



Page 140. — Ligne 25.

ABDICATA QUALIBET PARTE CATHOLICI DOGMATIS , ALIA
 QUOQUE ATQUE ITEM ALIA , etc. — « Periculosum nobis ad-
 « modum atque miserabile est, tot nunc fides existere quot
 « voluntates, et tot doctrinas esse quot mores, et tot casus
 « blasphemiarum pullulare quot vitia sunt; dum ita fides
 « describuntur ut volumus, aut ita ut volumus intelliguntur.
 « Et, cum secundum unum Deum, et unum Dominum, et
 « unum baptisma etiam fides una sit, excidimus ab ea fide
 « quæ sola est; et, dum plures fiant, ad id cœperunt esse,
 « ne ulla sit. » Hilar. *Ad Constantium Aug.* II. 4.



Page 142. — Ligne 1.

NISI UT TOTUM PARITER REPUDIETUR. — « Nullus termi-
 « nus falso est. Via eunti aliquid extremum est, error im-
 « mensus est. » Senecæ *Epist.* XXII.

— « La source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas
 « craint de tenter, au siècle passé, la réformation par le
 « schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre
 « leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Eglise, ils ont
 « été obligés de la renverser; ainsi, les décrets des Con-
 « ciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'an-
 « cienne tradition du Saint-Siège et de l'Eglise catholique
 « n'ont plus été, comme autrefois, des lois sacrées et in-
 « violables; chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il
 « s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et, encore qu'il

« semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits ,
 « en les renfermant dans les limites de l'Écriture Sainte ,
 « comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en de-
 « viendrait l'interprète, et croirait que le Saint-Esprit lui en
 « dicte l'explication , il n'y a point de particulier qui ne se
 « voie autorisé, par cette doctrine, à adorer ses inventions,
 « à consacrer ses erreurs , à appeler Dieu tout ce qu'il pense.
 « Dès-lors on a bien prévu que , la science n'ayant plus de
 « frein , les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini ; que
 « l'opiniâtreté serait invincible , et que , tandis que les uns
 « ne cesseraient de disputer , ou donneraient leurs rêveries
 « pour inspirations, les autres , fatigués de tant de folles
 « visions, et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la
 « Religion déchirée par tant de sectes , iraient enfin cher-
 « cher un repos funeste et une entière indépendance dans
 « l'indifférence des religions ou dans l'athéisme.... C'est en
 « cette sorte que , les esprits une fois émus , tombant de
 « ruines en ruines , se sont divisés en tant de sectes. » Bos-
 suet, *Orais. fun. de la reine d'Angleterre* , pag. 23, 24
 et 27, édit. de Werdet et Lequien.



Page 142. — Ligne 11.

CHRISTI ECCLESIA DOGMATUM CUSTOS, NIHIL IN HIS UNQUAM
 PERMUTAT. « Quid contrarium nobis in nostris? Quid de
 « proprio intulimus , ut aliquid contrarium ei , et in Scrip-
 « turis deprehensum detractioe, vel adjectione, vel trans-
 « mutatione remediaremus? » Tertull. *De Præscript.*



Page 144. — Ligne 1. .

QUOD PRIUS A MAJORIBUS SOLA TRADITIONE SUSCEPERAT. — « Habentes observationem inveteratam, quæ præveniendò
 « statum fecit, hanc si nulla Scriptura determinavit, certe
 « consuetudo corroboravit, quæ, sine dubio, de traditione
 « manavit. Quomodo enim usurpari quid potest, si tradi-
 « tum prius non est? » Tertull. *De Corona*, II-IV.



Page 144. — Ligne 2.

NECESSE EST OMNES OMNIUM ÆTATUM FIDELES. — « Au-
 « deat ergo aliquis dicere illos errasse qui tradiderunt?
 « Quoquo modo sit erratum, tandiu ulique regnavit error,
 « quandiu hæreses non erant. Aliquos Marcionitas et Valen-
 « tinianos liberanda veritas expectabat; interea perperam
 « evangelizabatur, perperam credebatur, tot millia millium
 « perperam tincta, tot opera fidei perperam administrata,
 « tot virtutes, tot charismata perperam operata, tot sacer-
 « dotia, tot ministeria perperam functa, tot denique mar-
 « tyria perperam coronata. » Tertull. *De Præscript.* XXIX.

— « Quid tot annosi Episcopi, tot Martyres, tot Con-
 « fessores, age si illi, usurpando nomini huic (catholici)
 « auctores idonei non fuerint, nos idonei erimus negando?
 « Et nostram potius auctoritatem Patres sequentur, et emen-
 « danda Sanctorum cedei antiquitas, et jam putrescentia
 « vitiis tempora canos apostolicæ antiquitatis eradent? »
 Paciani *Barcinon. Epist.* I, *ad Sympronianum.*

— « Cur post quadringentos annos docere nos niteris ,
 « quod ante nescivimus ? Cur profers in medium , quod Pe-
 « trus et Paulus edere noluerunt ? Usque ad hunc diem sine
 « ista doctrina , mundus christianus fuit. Illam senex tenebo
 « fidem , in qua puer natus sum. » Hieron. *Epist.* XLI.



Page 146. — Ligne 25.

· QUIS , ANTE PELAGIUM , TANTAM VIRTUTEM LIBERI PRÆ-
 SUMPSIT ARBITRII ? — Voyez , sur Pélagé , la *Biograph.*
univ. ; — l'*Histoire de l'Eglise* du P. Longueval , tom. I ,
 pag. 452 ; — l'*Histoire univ. de l'Eglise* de Matter , tom. I ,
 pag. 365 ; — Bergier , *Dict. de Théologie*.



Page 148. — Ligne 5.

QUIS , ANTE CRUDELISSIMUM NOVATIANUM , CRUDELEM DEUM
 DIXIT ? « Quod si hæc (exomologesim , gemitus , etc.)
 « homini suo Dominus providit , si idem stantibus præmia ,
 « qui jacentibus remedia largitus est , desinite divinam accu-
 « sare pietatem , tot cœlestis clementiæ titulos objecta rigoris
 « eradere , aut gratuita Domini bona , inobservabili asperi-
 « tate , prohibere. » Paciani Barcinonensis *Epist.* I , ad
Sympronianum.

— « Intrate jam cœlum , paradisi aditus , romphæa cæ-
 « dente , penetrate ; tot nostrorum populis , Deum unicum

« confitentibus , dona vestra pia cludite. Quæ si longe ali-
 « ter se habent quam implacabilis rigor rerum et immanitas
 « vestra mentitur, jam intelligitis, Novatiani, Deum posse
 « misereri, jam miseris fratribus de præterito confitenti-
 « bus, vel seram putere medicinam; jam vulneratum illum
 « a Levita et Sacerdote præteritum, per Christum posse
 « curari; jam Ecclesiæ preces humilibus non denegandas;
 « jam manus Sacerdotum miserandis fratribus exhi-
 « bendas. »



Page 148. — Ligne 7.

QUIS, ANTE MAGUM SIMONEM, etc. — Voyez, sur Simon le magicien, l'*Histoire du Gnosticisme*, tom. I, pag. 185.



Page 150. — Ligne 5.

DIVINÆ SCRIPTURÆ TESTIMONIIS UTANTUR PLANE ET VEHE-
 MENTER. — Voyez Tertullien, *Prescriptions*, XIV, XV;
 — Clément Alexandrin, *Stromates*, III, VII; — Salvien,
De la Providence, V.



QUI PARVULIS AUSTERA QUÆDAM TEMPERATURÆ POCULA. —

- « Sed veluti pueris absynthia tetra medentes
 « Cum dare conantur, prius oras pocula circum
 « Contingunt mellis dulci flavoque liquore ,
 « Ut puerorum ætas improvida ludificetur
 « Labrorum tenuis, interea perpotet amarum
 « Absynthii laticem, deceptaque non capiatur,
 « Sed potius tali facto recreata valescat :
 « Sic ego nunc , etc..... »

Lucretii, *De Natura rerum* , IV. 11-18.

Cette comparaison se retrouve souvent dans les auteurs profanes et sacrés , depuis Lucrèce. — Voyez Pline , *Hist. nat.* XXVII. 7 ; — Tertullien , *De Idololatria* , XXVII ; — saint Cyprien , *Epist.* II. , etc.

Tout le monde connaît ces vers de Tasse , plus élégans , plus précis , plus gracieux que ceux de Lucrèce :

Così all'egro fanciul porgiamo aspersi
 Di soavi licor gli orli del vaso ;
 Succhi amari , ingannato , intanto ci beve ,
 E dall'inganno suo vita riceve.

Gerusalemme liberata , Cant. I , v. 21-24.

Ainsi nous présentons à l'enfant qui languit
 Un vase dont le bord d'un doux miel est enduit ;
 Trompé par l'apparence , il boit la coupe amère ,
 Et sa vie est le prix d'une erreur salutaire.

Trad. de De L'Horme.



Page 162. — Ligne 25.

FURANDÆ VERITATIS OCCASIO. — « Græciæ discipulus ,
 « et cœli (Christianus) ? Famæ negotiator et salutis ? ver-
 « borum et factorum operator ? rerum ædificator et des-
 « tructor ? interpolator erroris et integrator' veritatis ? Fu-
 « rator ejus et custos ? » Tertull. *Apologet.* XLVII.



Page 164. — Ligne 11.

SED EORUM DUNTAXAT PATRUM, etc. « Quand nous par-
 « lons des saints Pères, nous parlons de leur consentement
 « et de leur unanimité ; si quelques-uns ont eu quelque chose
 « de particulier dans leurs sentimens ou dans leurs expres-
 « sions, tout cela s'est évanoui et n'a pas fait tige dans l'E-
 « glise ; ce n'était pas là ce qu'ils y avaient appris ni ce qu'ils
 « avaient tiré de la racine. » Bossuet, *Premier Avert. aux*
Protestans, n.^o XXXVII.



Page 166. — Ligne 9.

DOCTORES, QUI TRACTATORES NUNC APPELLANTUR. —
 « Origenes, tractator sacrarum Scripturarum peritissimus
 « habebatur. » Severi Sulp. *Dial.* I. 3.



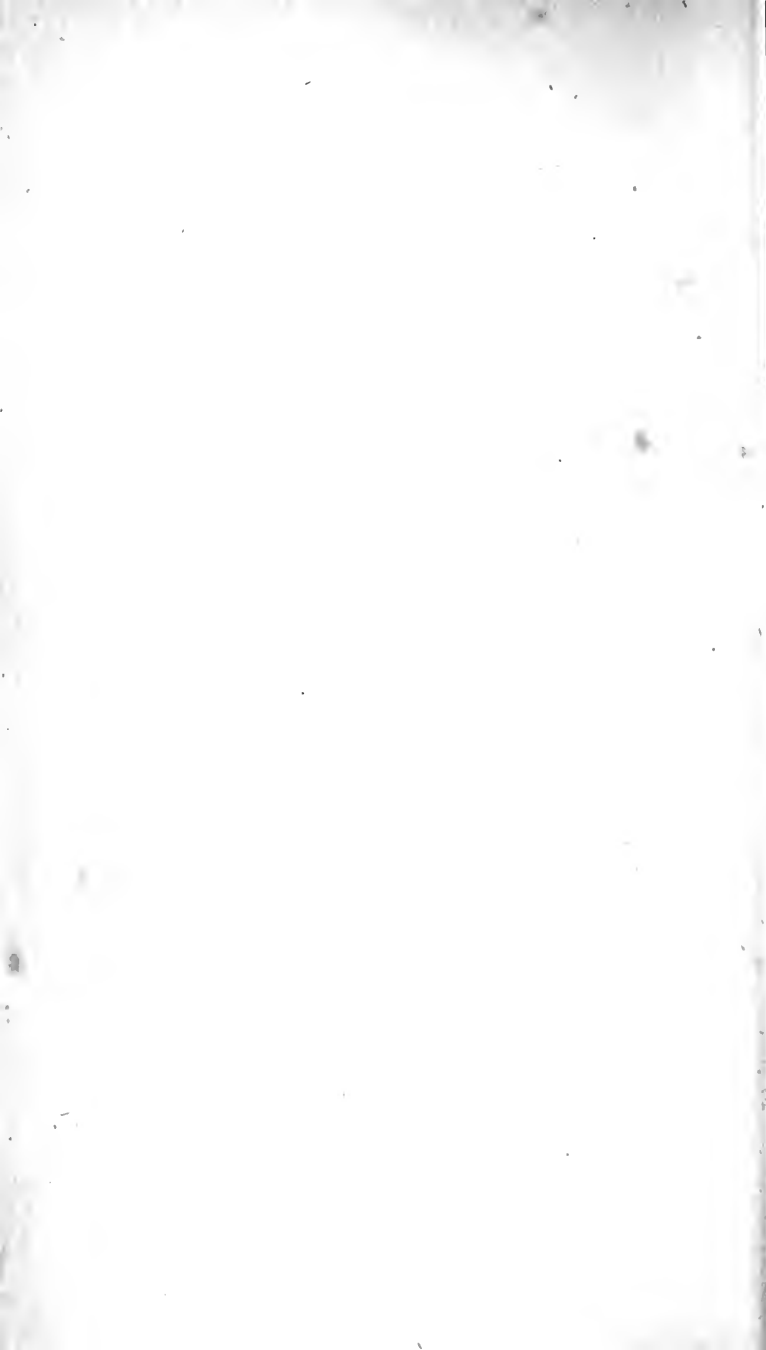
Les argumens par lesquels nous établissons aujourd'hui la vérité de notre Eglise catholique, sont les mêmes que Vincent de Lerins opposait aux novateurs de son temps; c'est que le schisme et l'hérésie des temps modernes n'ont fait que renouveler les erreurs qui les avaient précédés. Luther et Calvin avaient eu pour ancêtres Arius et Donat. C'est pour nos Prêtres une assez belle gloire d'être les successeurs des Cyprien et des Vincent. « Que tout Docteur, dirons-nous
 « avec l'Evêque de Meaux, que tout Docteur, enflé de sa
 « vaine science, apprenne donc des anciens maîtres du
 « Christianisme, que l'Eglise n'enseigne jamais des choses
 « nouvelles; et qu'au contraire, elle confond tous les hérétiques, en ce que, lorsqu'ils commencent à paraître, la
 « surprise et l'étonnement où tous les peuples sont jetés
 « fait voir que leur doctrine est nouvelle, qu'ils dégénèrent
 « de l'antiquité et de la croyance reçue. C'est la méthode
 « de tous les Pères; et Vincent de Lerins, qui l'a si bien
 « expliquée, n'a fait au fond que répéter ce que Tertullien,
 « saint Athanase, saint Augustin et les autres avaient dit
 « aux hérétiques de leur temps, et par des volumes entiers. » *Premier Avert. aux Protestans*, n.º XXXVI.

— Ce qu'il répète encore dans ses *Instructions pastorales sur les promesses faites à l'Eglise*, s'appuyant sur les textes du même Vincent de Lerins, tom. V, in-4.º, pag. 130-134. — Bourdaloue l'a imité en plusieurs circonstances. Voyez, dans son *Carême*, tom. I. pag. 256.





EUCHER DE LYON.



A MONSIEUR SAINTE - BEUVE.



FAIBLE TÉMOIGNAGE
DE NOTRE PROFONDE ESTIME.







EN livrant au public les *OEuvres* de Salvien , nous disions qu'il entrerait dans nos vues de traduire une série de Pères ; notre promesse ne sera pas vaine , mais nous mettrons un ordre logique dans ce travail si long et si pénible. Ainsi donc , ce que nous avons fait jusqu'ici pourra présenter une face du cinquième siècle : Salvien aborde l'apologie et l'histoire dans son traité de la *Providence* ; il devient moraliste dans son livre de l'*Avarice*. Là controverse réclame le *Commonitoire* de Vincent de Lerins ; les deux lettres d'Eucher appartiennent à la morale et à la philosophie. Viendra bientôt Sidoine Apollinaire , avec sa vaste doctrine , avec son ame fine et élégante , projeter sur ce tableau sa grande figure historique , si pleine de mouvement et de vie.



Lyon avait été, dès son origine, compté parmi les principales villes de l'empire. La renommée de ses spectacles, de ses jeux, de son commerce, de ses maîtres d'éloquence et de poésie, les faveurs signalées que les empereurs Auguste, Claude, Néron, Adrien, avaient répandues sur cette importante cité, fixaient tous les regards. La Religion n'y fleurissait pas moins que les arts libéraux; une longue suite de saints Evêques en avait fait, en quelque sorte, la métropole de la France chrétienne. Le nombre de ses Martyrs la rendait aussi célèbre que ses antiquités.

Lorsque St. Eucher fut appelé pour gouverner cette Eglise, que les Pothin, les Irénée, les Justus, les Patient avaient si fort illustrée, la première ferveur s'était ralentie considérablement parmi les chrétiens. Le goût d'une littérature profane avait prévalu sur la simplicité des divines Ecritures, dédaignées pour les ouvrages d'Homère, de Virgile, d'Ovide et de Cicéron; c'est ce dont se plaignait l'évêque Justus, dans une lettre à St. Ambroise (1). Les conquêtes des Bourguignons qui avaient fait de Lyon la capitale de leur royaume, la liberté qu'ils accordèrent aux lettres (2); mieux encore, le sentiment profond des

(1) « Negant plerique nostros secundum artem scripsisse. » Ambrosii *Epist.* VIII.

(2) « Jamais peut-être l'amour des lettres ne régna plus dans cette

calamités dont la Gaule celtique eut à gémir durant tout le cinquième siècle, ramenèrent les bons esprits à des mœurs plus graves et à de plus solides études. « C'eût été, disait l'ingénieux « Sidoine Apollinaire, une espèce de barbarisme « dans les mœurs, d'unir un langage enjoué à « une ame affligée (1) »

Saint Eucher fut un des instrumens dont la Providence se servit pour opérer cette heureuse réforme.

Le brillant panégyrique de St. Honorat, évêque d'Arles, composé par son disciple et son successeur St. Hilaire, nous apprend que notre Eucher, ami de l'un et de l'autre, était illustre dans le siècle par sa noblesse et par ses emplois, avant de s'être rendu illustre dans son Eglise,

« ville (Lyon), que dans le temps qu'ils en furent les maîtres, « c'est-à-dire, durant quatre-vingts ans, ou environ. » Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. 1, pag. 142. — Dans ce siècle, Lyon était communément appelé l'Ecole ou l'Académie publique des sciences au-delà des mers : *Publicum citra-marini orbis Gymnasium*; on disait que la sagesse y avait comme fixé son domicile : *Sapientia Lugduni sibi aliquandiu familiare consistorium collocavit.* Herici Antissiod. *Miracula Germani*, lib. 1, Prolog. 1v.

(1) « Quidam barbarismus est morum, sermo jocundus et animus afflictus. » *Epist.* 1x. 3. — Toutefois, il savait bien lui-même chercher dans la culture des lettres quelque adoucissement au chagrin que lui causaient les mœurs de sa patrie; et nous avons, dans le recueil de ses poésies, plus d'un témoignage qui prouve avec quelle complaisance il sacrifiait aux Grâces aussi bien qu'aux Muses chrétiennes.

par sa doctrine et par sa sainteté (1). Son nom, qui est purement grec (2), autorise la conjecture de quelques savans critiques. Ils ont pensé que St. Eucher descendait de quelqu'une de ces illustres familles grecques qui suivirent le grand Constantin, lorsqu'il passa dans les Gaules. Ce fut vers le commencement du IV.^e siècle, que ce prince vint établir le siège de son empire dans la ville d'Arles, qui de là fut nommée la Rome gauloise (3). La onzième *Conférence* de Cassien indique assez clairement qu'Eucher avait passé les premières années de sa vie dans cette partie de la Gaule narbonnaise, qu'on appelle aujourd'hui la Provence, où il était né d'une maison patricienne, et où il fut ensuite élevé au rang de sénateur. Le père et le beau-père de Valérien, son proche parent, occupaient les premières dignités de l'empire (4); mais Eucher dut sa principale grandeur au mépris qu'il fit des richesses et des honneurs que lui assuraient sa naissance et ses rares talens. La beauté et la pénétration de son génie, l'étendue et la variété de ses connaissances, la force et la majesté de son éloquence,

(1) « Splendidus mundo, splendidior Christo. » Hilar. *De Honor.* xxii, édit. de Salinas, Rome, 1731.

(2) *Eu*, bien; *Χειρ*, main : Aux belles mains.

(3) « Gallula Roma Arelas. » Ausonii *Clar. Urb.* viii.

(4) Euch. *De contemptu mundi.*

lui attirèrent l'admiration de tous les orateurs de son temps, et l'estime de tout ce qu'il y avait de grands hommes dans l'empire.

Eucher épousa (1) une femme nommée Galla ; nous ne savons rien d'elle , mais son union avec un si grand homme dépose hautement , ce me semble , en faveur de son mérite. Eucher en eut deux fils , Salonius et Véran , qui depuis furent élevés à l'épiscopat. Encore à la fleur de l'âge , il conçut un généreux mépris pour le monde , forma le dessein de s'ensevelir dans la solitude , et ne tarda pas à l'exécuter. Sidoine Apollinaire marque son arrivée à Lerins (2) parmi les choses que l'on pouvait représenter aux moines qui habitaient ce désert , pour les consoler et les animer à la vertu (3). Il paraît que la retraite d'Eucher fit beaucoup d'éclat , et devint un grand sujet de joie dans l'Eglise. On ne doute point que Galla son épouse ne l'ait accompagné (4) ; ses enfans le suivirent aussi ; mais , afin qu'ils ne lui fussent pas un sujet de distraction continuelle , il les envoya à Lerins , où Salonius fut instruit par Ho-

(1) En 412 , suivant Jos. Antelmi , *Dissertatio pro unico S. Eucherio Lugdunensi Episcopo* , pag. 148 ; ce fut quelques années plus tôt , d'après d'autres auteurs.

(2) En 415 , suivant Jos. Antelmi. — En 409 ou 410 , suivant Tillemont , *Mém.* , tom. IV , pag. 122.

(3) Sidon. *Carm.* XVI , v. 115.

(4) Paulini *Epist.* LI.

norat (1), et formé ensuite dans toutes les sciences spirituelles par St. Hilaire, depuis évêque d'Arles. Salone se perfectionna sous la sage discipline de Salvien et de Vincent, célèbres alors par leur éloquence et leur vertu (2). Le premier prit soin aussi de Véran qui avait reçu, comme son aîné, les premières instructions de St. Honorat.

Désirant mener une vie encore plus solitaire, Euchèr quitta Lerins pour se retirer dans l'île de Lero, séparée de la première seulement par un petit rocher (3), et un trajet de mer d'environ six cents pas. Le voisinage de Lerins lui facilita un commerce de lettres et d'amitié avec St. Honorat et St. Hilaire; et, quoiqu'il n'eût pu connaître St. Paulin dans le monde, néanmoins il voulut être uni avec un homme dont les vertus éclataient de toutes parts. Vers 412 (4), il envoya donc, et en son nom, et en celui de Galla, visiter

(1) « Inter illas Sanctorum manus, non solum imbutus, verum etiam enutritus ab Honorato patre, illo, inquam, primum insularum, postea etiam Ecclesiarum magistro; cum te illic beatissimi « Hilarii tunc insulani tyronis, sed jam nunc summi Pontificis doctrina formaret, per omnes spiritualium rerum doctrinas. » Euchèr. *In lib. Instruct. Præf.*

(2) « Ad hoc etiam te postea consummantibus sanctis viris, Salviano atque Vincentio, eloquentia pariter sapientiaque præmentibus. » Euchèr. *Ibid.*

(3) Paulini *Epist.* II.

(4) Dom Ceillier, tom. XIII, pag. 440. — Entre 417 et 425, selon Antelmi.

à Nôle , Paulin , qui en était évêque depuis 409. Un an s'était écoulé ; trois jeunes religieux , Gelasius , Augendus et Tigridius étaient aussi venus trouver Paulin de la part d'Honorat. Ce fut à ces hôtes aimables que fut confiée la lettre suivante :

A MES SAINTS ENFANS ,

SI DIGNES D'ÉLOGE , DE VÉNÉRATION ET D'AMOUR ,
EUCHER ET GALLA , PAULIN EVÊQUE.

« Béni soit le Seigneur notre Dieu , qui com-
« ble les souhaits , qui toujours surpasse nos es-
« pérances , répond à nos vœux , et qui a daigné ,
« contre mon attente , me donner une occasion
« aussi opportune que désirable , en la personne
« de trois jeunes religieux , mes fils , mes frères
« dans le Christ , Gélase , Augende et Tigridius ,
« que le vénérable Honorat , notre illustre frère
« dans le Seigneur , et mon compagnon dans le
« sacerdoce , m'a envoyés , par l'inspiration du
« Seigneur , du sein de sa pieuse et chaste fa-
« mille , afin de réjouir ma bassesse par l'exemple
« de vos vertus. Car , leur ayant demandé avec
« tout l'amour que je vous porte , et ce que vous

« faisiez , et comment vous vous trouviez (quant
 « à vos saintes 'occupations , je ne pouvais avoir
 « aucun doute) , ils me donnèrent cette conso-
 « lante réponse , qu'ils vous avaient laissés bien
 « portans , grâces à Dieu ; que vous vous livriez
 « à l'étude et à la pratique de la vertu , que vous
 « cherchiez à gagner le ciel avec le même accord
 « qui vous avait fait abandonner les biens de la
 « terre.

« Je n'avais pas oublié que ces chers enfans
 « qui étaient venus , l'année dernière , me visiter
 « de votre part , m'avaient appris le lieu de votre
 « demeure , aussi bien que celle du vénérable
 « Honorat ; ils m'avaient dit que vous habitiez
 « tout près les uns des autres , n'étant séparés
 « que par un petit rocher qui divise deux îles ,
 « dont l'une se nomme Lero , et l'autre Lerins.

« C'est pourquoi , ces chers enfans m'ayant dit
 « qu'ils venaient de celle qu'on appelle Lerins ,
 « j'ai reconnu et me suis rappelé sans peine le
 « nom de l'île voisine , où je savais que votre
 « sainteté s'était retirée , loin du bruit de ce
 « monde. Alors , persuadé que ma lettre ne
 « vous serait point désagréable , vous ayant
 « d'ailleurs voué une éternelle reconnaissance ,
 « j'ai saisi bien volontiers l'occasion de vous
 « l'adresser , à vous si unis dans le Christ , par
 « ces enfans bien-aimés , qui ont mis beaucoup

« d'empressement à s'en charger , comme des
 « fils ou des ministres d'obéissance , instruits de
 « Dieu ou selon Dieu.

« Recevez donc , dans ce peu de paroles , les
 « marques de la haute affection que j'ai pour
 « vous , et conservez cette lettre comme un gage
 « de la charité qui doit nous unir. J'espère de
 « la miséricorde du Christ notre Seigneur , que
 « cette réponse vous trouvera en parfaite santé,
 « et que si vous avez désormais l'occasion favo-
 « rable de me récrire par de tels messagers ,
 « vous le ferez au plus tôt.

« Je ne doute pas que votre affection ne m'eût
 « déjà fait cet honneur , si vous aviez su que
 « ces chers enfans venaient directement chez moi.
 « Car , n'ignorant pas qu'ils sont vos voisins , je
 « leur demandai s'il vous avaient vu avant leur
 « départ ; ils me répondirent que , pressés de
 « s'embarquer , ils étaient sortis de votre mo-
 « nastère sans pouvoir vous faire leurs adieux.

« Toutefois , comme le *royaume céleste ne con-*
 « *siste pas dans les paroles , mais dans la vertu* (1) ,
 « et que la charité aussi qui en fait la plénitude
 « et la souveraine perfection , consiste dans le
 « trésor du cœur et les œuvres de la foi , je vous
 « demande des lettres où je retrouve les mar-
 « ques de votre amitié.

(1) I. Cor., IV. 20.

« Au reste , je suis bien certain de la tendre
 « affection que vous me portez , et je ne doute
 « pas que vous ne songiez à moi , même pendant
 « votre silence ; car , ce n'est point par une amitié
 « humaine , c'est par une grâce divine que nous
 « nous sommes connus mutuellement , et que
 « nous avons été liés dans les entrailles de Jésus-
 « Christ. Alors , il faut bien que cette union
 « fondée sur le Christ demeure invariable entre
 « nous ; car , quelle force ou quel oubli pour-
 « rait séparer ce que Dieu a lié ?

« *Que le Seigneur vous bénisse du haut de Sion,*
 « *de cette bénédiction dont est béni l'homme qui*
 « *crainit le Seigneur* (1), afin que vous viviez long-
 « temps dans une parfaite union conjugale , que
 « vos enfans soient aussi bénis de Dieu. Puissiez-
 « vous voir les biens de Jérusalem , et obtenir
 « d'habiter à jamais ensemble dans la maison du
 « Seigneur , mes saints enfans si dignes de véné-
 « ration , que j'aime du fond de mon ame , que
 « j'aimerai toujours ! »

Trouvant encore quelque chose à désirer dans sa nouvelle retraite , Eucher avait formé le projet de passer en Egypte , pour fortifier sa foi par la vue des grands exemples de piété que ces contrées présentaient alors. Cassien lui épargna ce voyage , en lui adressant quelques-unes de ses

(1) Ps. CXXVII. 5, 4.

Conférences (1) où il lui mettait, comme sous les yeux, la vie des solitaires de la Thébaïde (2). Eucher s'adonna tout entier à un genre de vie pareil; et, capable ensuite par lui-même d'en apprécier les grands avantages, il écrivit, sur ce sujet, la célèbre épître à son ami Hilaire, lorsque celui-ci fut de retour à Lerins, qu'il avait été obligé d'abandonner quelque temps pour suivre son maître Honorat, qui allait prendre possession du siège d'Arles, *redeuntis Hilari*, dit Sidoine dans sa lettre à Fauste de Riez. Et ainsi, il faut que cette épître soit datée de la fin de l'an 426, ou du commencement de l'année 427. « Elle a
 « pour titre : *De laude eremi, seu de vita soli-*
 « *taria*, et l'on peut assurer que les douceurs de
 « la solitude en général, et de celle de Lero et
 « de Lerins en particulier, n'ont jamais été mieux
 « étalées que dans cette charmante lettre. L'es-
 « prit, le bon sens, l'érudition, mais une éru-
 « dition choisie, y brillent d'un bout à l'autre.
 « Le sel et l'élégance n'y entrent pas moins que
 « l'affection et la piété; et l'on croirait presque, en
 « la lisant, lire une production du siècle d'Au-
 « guste (3). » Godeau va plus loin encore : « Cette
 « lettre, dit-il, contient les louanges de la soli-

(1) Cass. *Præf. Coll.* xi.

(2) En 425 ou 426.

(3) Colonia, *Hist. litt. de Lou,* tom. 1, pag. 217.

« tude, et toutes les beautés de l'éloquence, toutes
 « les forces de l'esprit et du raisonnement y
 « sont mêlées à un air de piété si effectif, qu'il
 « est impossible de lire cet ouvrage sans être
 « touché du désir de quitter la conversation des
 « hommes, pour venir jouir de celle de Dieu
 « et des Anges dans la retraite (1). » Cette
 lettre est citée par St. Honorat, évêque de Mar-
 seille, qui écrivait dans le même siècle (2); et
 par St. Isidore de Séville; qui, quelque longue
 qu'elle soit, ne laisse pas de la trouver courte,
 à cause des belles choses qu'elle renferme, de
 l'élégance des pensées, de l'ornement des paroles,
 de la douceur et de l'éloquence du style (3). Peut-
 être ces éloges sont-ils un peu exagérés; la lettre
 d'Eucher brille en effet par des qualités fort nom-
 breuses; mais il nous semble, après cela, que

(1) *Hist. de l'Eglise*, tom. III, pag. 253.

(2) « Relationi huic scripta beati Eucherii præbent attestatio-
 « nem, quæ ad eum directa testantur. Magno, inquit, animo egres-
 « sus dudum de domo tua et de cognatione tua, usque in mare
 « magnum recedentia eremi secreta penetraveras; majore tamen
 « virtute repetita a te est eremus, quam petita... » Honorat. *In vita*
Hilar. tom. 1, Opp. Leon, pag. 735. — Euch. ad Hilar.

(3) « Eucherius Episcopus elegans sententiis, ornatus in verbis,
 « edidit ad Hilarium Arelatensem Antistitem, eremi deserta peten-
 « tem, unum opusculum de laude ejusdem eremi luculentissime
 « et dulci sermone dictatum. In quo opere laudamus Doctorem
 « etsi pauca, pulchra tamen dicentem: *Brevitas enim*, ut ait qui-
 « dam (Cicero), *laus est interdum in alia parte dicendi, in uni-*
 « *versa eloquentia laudem non habet.* » *De Script. Eccles.* xv.

l'on y trouve trop d'antithèses , trop de jeux de mots , trop de recherche et d'affectation d'esprit. Les tours en sont quelquefois pénibles et entortillés.

Eucher fait le plus magnifique éloge de la solitude , et se plaît surtout à célébrer l'heureuse retraite qu'il habita d'abord : « Sans doute , dit-il ,
 « je dois un grand respect à tous les lieux du
 « désert , mais c'est principalement ma chère
 « Lerins que j'honore , elle qui , après avoir
 « accueilli dans ses bras maternels ceux qui ont
 « échappé aux naufrages d'un monde orageux ,
 « travaillés qu'ils sont encore des agitations du
 « siècle , les introduit doucement sous ses om-
 « brages , afin qu'ils reprennent leurs esprits ,
 « couverts par cette ombre intérieure de Dieu.
 « Arrosée d'eaux bienfaisantes , riche de verdure ,
 « émaillée de fleurs , pleine de charme pour l'odo-
 « rat et la vue , elle offre à ceux qui la pos-
 « sèdent une image de ce paradis qu'ils doivent
 « posséder. Elle est bien digne d'avoir reçu d'Ho-
 « norat ses réglemens célestes , d'avoir trouvé
 « pour ses hautes institutions ce grand Fondateur ,
 « si remarquable par la force de l'esprit aposto-
 « lique et la gloire de son visage. Elle est bien
 « digne de l'avoir accueilli pour l'envoyer en-
 « suite ; elle est bien digne de nourrir d'illustres
 « cénobites , et de former des prêtres que le
 « monde enviera ; elle voit maintenant succéder

« à Honorat, Maxime d'une si grande renommée,
 « parce qu'il a mérité une pareille élévation. —
 « Elle a vu le vénérable Lupus, qui nous a re-
 « présenté ce loup de la tribu de Benjamin. —
 « Elle a vu son parent Vincentius, perle res-
 « plendissante d'un éclat intérieur. — Elle pos-
 « sède aujourd'hui Caprais, si digne de vénéra-
 « tion par sa gravité, par ses mérites qui l'éga-
 « lent aux anciens Pères. — Elle voit aujourd'hui
 « ces saints vieillards qui ont introduit dans nos
 « Gaules les solitaires de l'Égypte, avec leurs
 « cellules séparées. »

Gennade, parlant des ouvrages d'Eucher, indique d'une manière plus spéciale la lettre intitulée *De contemptu mundi, et secularis philosophiæ* (1). L'auteur l'adressait à son parent Prisque Valérien, qui fut depuis Préfet du prétoire des Gaules, vers l'an 454, et qui était aussi parent de l'empereur Avitus. L'objet de cette lettre était d'engager Valérien à renoncer au monde, à l'exemple des Paulin, des Hilaire, des Vincent, des Sidoine, des Rusticus, des Constance, et de tant d'autres personnages de la plus haute naissance. Il paraît néanmoins que cette épître, d'ail-

(1) « Eucherius Lugdunensis Ecclesiæ Episcopus scripsit ad Va-
 « lerianum propinquum suum de contemptu mundi, et secularis
 « philosophiæ, Epistolam unam, scholastico et rationabili ser-
 « mone. » *Catal. Vir. illust.* LXIV.

leurs si belle et si applaudie , n'eut pas l'effet particulier qu'Eucher en espérait , et qu'il en attendait même. Car , il ne faut pas confondre le préfet Valérien avec un autre parent d'Eucher , qui portait le même nom , et qui renonça réellement au siècle. C'est celui que nous honorons aujourd'hui sous le nom de St. Valérien , évêque de Cémèle (1) , et dont le P. Sirmond a publié quelques homélies avec une lettre (2).

Cette seconde épître a je ne sais quoi de plus piquant encore et de plus fin que la première , et c'est peut-être l'ouvrage de toute l'antiquité sacrée , dont on a le plus loué l'éloquence et les sentimens. Erasme la préfère sans balancer à tous les autres ouvrages des saints Pères ; il dit qu'on y trouve tout , des raisonnemens qui portent la conviction , des pensées et des sentimens qui frappent , qui touchent ; un style figuré , harmonieux et élégant comme celui d'Isocrate , sans qu'il y ait rien de froid ni de languissant (3).

(1) Cémèle ou Cimiez , ville ruinée , près de Nice en Provence.

(2) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, tom. I, pag. 249. — *Hist. litt. de la France*, tom. II, pag. 280.

(3) « Si quid meo suffragio tribuis , nihil video profectum a nostre religionis hominibus , qui eloquentiæ quoque gloria floruerint , quod cum hujus phrasi sit conferendum. Ut nusquam non præstat egregium artificem , sive spectes ordinem , sive transitus subinde novos , sive non vulgarem ingressum , veluti limen argumentationis ! Nullam suaserii generis partem non tractat. Nusquam de-

Ces éloges ne sont point excessifs. L'épître à Valérien est ornée , mais en même temps pleine de sens et de solidité. Elle est fleurie , sans être fardée ; l'érudition profane s'y trouve répandue à pleines mains , mais c'est une érudition choisie, sage et bien placée ; le style en est lumineux d'un bout à l'autre , mais c'est un style simple et naturel. L'auteur n'est point un de ces sombres ascétiques , qui donnent de tristes idées de la Religion et de la vertu ; c'est une imagination riante et féconde , mais correcte , qui , saisissant toujours le vrai , ne peint la Religion qu'en beau et en grand , ne représente la vertu que comme une chose aisée et agréable. Jamais homme peut-être ne démasqua mieux le siècle et sa fausse sagesse , que le fait St. Euchèr dans ce petit ouvrage. Il démontre à Valérien que le monde n'a rien de beau que le premier coup d'œil ; que c'est une région trompeuse dont les joies sont

« sidet in locis communibus , magis urget et instat argumentis ;
 « mire pungit epiphonematibus , delectat juxta ac movet sententiis.
 « Quodque magis etiam mirandum est , sic Isocratis stemmatibus
 « modulata , structa , picturataque est oratio , ut nusquam frigeat ,
 « aut ineptiat ; sic arguta , ut interim nervosa ; sic elaborata , ut
 « tamen dilucida ; sic nova , sed ut tædio careat affectationis ; sic
 « festiva , ut nihilo secius gravis ac seria ; sic rhetorica , ut
 « γρησιως , tamen christiana ; denique , sic acris ac vehemens , ut
 « sui tamen ubique similis , pari intentione ad extremum usque cal-
 « cem properans , sani videlicet vegetique ingenii argumentum , etc. »
Epist. Alardo , edit. d'Euchèr de 1530.

visibles , mais fausses ; les chagrins cachés , mais réels (1).

« Rompez , dit-il , rompez cette chaîne inter-
 « minable d'affaires mondaines , et d'exigences
 « nombreuses dans lesquelles se consume la vie
 « tout entière. Brisez les liens de ces vaines solli-
 « citudes , dont les nœuds vous enlacent de plus
 « en plus , et qui chaque jour vous rejettent en
 « de nouveaux embarras. Eloignez de vous tant
 « de soins aussi futiles que compliqués , où les
 « mortels s'agitent jusqu'au terme de la vie , pour
 « se retrouver toujours au même point. Ces lon-
 « gues fatigues rendent plus courte encore
 « une vie par elle-même déjà si courte et si li-
 « mitée . . . — Renonçons à un monde où il
 « n'y a rien de stable , rien d'assuré ; où les plus
 « hautes fortunes , comme les conditions les plus
 « basses , ont leurs vicissitudes. La chaumière
 « est écrasée sous sa faiblesse , le palais chancelle
 « sous ses dômes. Supposez l'état que vous vou-
 « drez , en haut ou en bas , point de repos à
 « espérer ; nulle condition ne saurait échapper
 « aux orages du sort. Faible , on vous méprise ;
 « puissant , on vous porte envie. »

Et plus loin :

« Encore ces dignités , quelles qu'elles soient

(1) Colonia , *Hist. litt. de Lyon* , tom. 1 , pag. 250. — Longueval ,
Hist. de l'Eglise gall. , tom. 1 , pag. 544.

« d'ailleurs , comme elles sont nulles , comme
« elles sont caduques ! Nous avons vu naguère
« des hommes comblés d'honneurs , élevés aux
« plus sublimes emplois , étendre dans tout
« l'univers leurs biens et leur patrimoine. Leurs
« succès avaient dépassé leurs espérances , leur
« fortune était allée au-delà de leurs vœux. Que
« parlé-je de simples particuliers ? Des rois ont
« été vus dans la grandeur et la puissance ; ils
« étaient couverts de riches diamans ; leurs man-
« teaux , chose merveilleuse ! resplendissaient d'or
« et d'argent ; leur diadème éblouissait les yeux
« par l'éclat des pierreries ; leur cour étalait un
« luxe prodigieux ; leurs palais étincelaient de
« superbes dorures ; leurs volontés réglaient le
« destin des peuples ; leurs paroles étaient des
« lois. Mais qui pourrait s'élever au-dessus de
« la condition humaine , par une félicité d'un
« jour ? . . Voilà qu'il ne reste plus rien de cette
« pompe , que ces vastes richesses ont disparu ,
« et que leurs maîtres aussi ont passé avec elles.
« L'histoire de ces règnes fameux et si rap-
« prochés de nous , ne nous semble déjà plus
« qu'une fable. Toutes ces grandeurs qui étaient
« là , sont aujourd'hui dans le néant . . . Ils n'ont
« rien emporté avec eux de toute cette opulence ,
« de toutes ces dignités , de tous ces trônes , rien
« que le trésor de leur piété , la couronne de leur
« foi , s'ils en eurent. Leurs vertus les escortent

« seules , lorsqu'ils sont dépouillés de tout le
 « reste ; compagnes fidèles et inséparables , elles
 « les suivent quand ils s'en vont , etc. . . . »

Il faudrait transcrire la lettre tout entière , pour en marquer tous les endroits frappans. Elle porte avec elle sa date , car Eucher nous dit qu'il l'écrivait l'an 1185 de la fondation de Rome , ce qui revient à l'an 432 de l'ère chrétienne.

Comprenant la nécessité de peu se fier , dans sa conduite , à ses seules lumières , Eucher était en correspondance avec St. Honorat , évêque d'Arles. Quelquefois ces pieux personnages mêlaient , dans leurs relations , l'agrément au sérieux. Eucher , répondant un jour à une aimable lettre de son ami , et faisant allusion aux tablettes de cire sur lesquelles elle était écrite , lui disait : *Vous avez rendu son miel à la cire* (1).

C'est ainsi qu'Eucher sanctifiait par de pieux écrits le loisir de sa solitude. Ses ouvrages augmentaient sa réputation , et firent juger qu'une si grande lumière devait luire enfin sur Israël.

(1) « Hinc jam certatim ad illum , ut putabat , aut certe , ut optabat , latentem , undique litterarum officia perlata sunt. Quibus
 « ille quam novis affectibus variata reddebat , quam gravia , quam
 « blanda , quam dulcia ! Unde pulcherrime splendidus mundo ,
 « splendidior Christo , æmulus virtutis ejus B. Eucherius , cum ab
 « eremo in tabulis , ut assolet , cera illitis , in proxima ab ipso de-
 « gens insula litteras ejus suscepisset : *Mel* , inquit , *suum ceris*
 « *reddidisti.* » Hilar. *Serm. de Vita Honor.* XXII.

L'Eglise lyonnaise était comme en possession de saints Evêques. Depuis Juste, elle avait eu Albin, Martin, Antiochus, Elpide et Sicaire. Sénateur, successeur de Sicaire, était mort vers l'an 433 ; Eucher, enlevé à sa retraite, vint remplir ce grand siège. On ne sait précisément en quelle année il y fut appelé ; mais il assista, en 441, au premier concile d'Orange, présidé par son ami St. Hilaire (1).

Le premier soin d'Eucher, en prenant la fonction des Apôtres, avait été de prêcher comme eux, instruisant publiquement son peuple par des conférences et par des sermons qu'il lui faisait régulièrement ; et c'était pour l'ordinaire dans son église des Machabées... « Les éloquens panégy-
« riques qu'il y prononça, dans les solennités
« de sainte Blandine et de nos autres saints Mar-
« tyrs, sont venus jusques à nous (2). Claudien

(1) *Biog. univ.* art. EUCHER. — Colonia, lieu cité. — *Hist. litt. de France*, lieu cité.

(2) Claudien Mamert, prêtre de Vienne, voulant prouver que l'ame est incorporelle, rapporte divers témoignages des anciens Docteurs de l'Eglise, au nombre desquels il met saint Eucher. Ce qu'il cite de lui est tiré d'un Sermon sur l'Incarnation. Il y disait :
« Quelques-uns ont coutume de demander comment l'homme et
« Dieu ont pu être mêlés dans le Christ. Ils demandent encore la
« raison de ce mystère, qui ne s'est accompli qu'une seule fois,
« tandis qu'ils ne peuvent eux-mêmes rendre raison de ce qui se
« fait tous les jours, comment l'ame est unie au corps pour former
« un homme. Je leur répons : De la même manière qu'une chose
« corporelle est unie avec une chose incorporelle, le corps avec

« Mamert , célèbre par les éloges de Sidonius , se
 « souvenait de les avoir entendus , lorsqu'il com-
 « posait ses trois livres sur l'*Etat de l'ame*. Il me
 « semble , dit-il , de le voir et de l'entendre en-
 « core , lorsqu'il instruisait ou qu'il exhortait son
 « peuple ; conciliant l'érudition avec l'éloquence ,
 « et l'éloquence avec la subtilité du raisonne-
 « ment , et conservant dans sa vieillesse tout le
 « feu de ses premières années. Je me rappelle
 « encore les discours excellens qu'il nous faisait

« l'ame pour composer l'homme ; de même , l'homme est uni à Dieu
 « pour faire le Christ. L'union de l'ame avec Dieu , deux choses
 « incorporelles , est plus facile que celle qui se fait , dans l'homme ,
 « de l'ame avec le corps , pour en former la personne de l'homme. »

Il n'est pas douteux que saint Eucher ait composé plusieurs au-
 tres discours , soit lorsqu'il était évêque de Lyon , soit lorsqu'il
 habitait l'île de Lero. Nous avons un recueil de cinquante-six
 Homélies , imprimé à Paris en 1547 , et depuis dans la *Biblio-*
thèque des Pères , à Lyon , en 1677. Le style fait voir qu'elles ne
 sont point une traduction , et qu'elles ont été prononcées en latin.
 Celles qui sont en l'honneur de sainte Blandine et des martyrs Epi-
 pode et Alexandre , paraissent même avoir été prêchées dans l'E-
 glise de Lyon. L'auteur appelle cette ville sa patrie (*Gaudeat terra*
nostra , nutrix caelestium militum) ; Pothin , qui en était évêque ,
 son père (*Beatus Pater noster Pothinus , Ecclesiae hujus antistes*) ;
 et l'Eglise de Lyon , son Eglise (*Cum ergo Ecclesia nostra tantis*
fidei adornetur trophaeis , id elaborabat jus iniquitatis , ut seipsam
scelerum novitate superaret. *Bibliot. Pat. , tom. vi , pag. 632*) , ce
 qui convient assez bien à saint Eucher. On y attaque l'erreur de
 ceux qui niaient , comme autrefois Vigilance , qu'il fallût honorer
 les reliques des Martyrs. D'autres homélies du même recueil sont en-
 core attribuées à Eucher , mais sans aucune raison convainquante ;
 le plus grand nombre est peut-être de Fauste de Riez , de Césaire

« sur le même sujet que je traite , c'est-à-dire de
« l'état et de la nature de l'ame (1). »

L'histoire ne nous a transmis aucune autre particularité de l'épiscopat d'Eucher ; elle nous apprend , en général , qu'il surpassa de beaucoup les grands Evêques de son temps ; qu'il fut humble de cœur , d'un mérite supérieur , d'une rare éloquence ; qu'il mourut vers l'an 450 (2), après avoir éclaté dans le monde par ses hautes vertus , comme un astre d'une admirable splendeur , et servi de modèle aux solitaires de Lerins (3).



d'Arles , d'Eusèbe d'Ephèse , ou de divers Evêques des Gaules. Rien n'empêche , toutefois , qu'on n'en donne une partie à Eucher ; on y reconnaît l'élégance , la piété et l'éloquence , qui sont comme le caractère de ses autres ouvrages. On peut consulter , sur cette matière , Dom Cellier , *Hist. génér. des auteurs sacrés* , tom. XIII , pag. 560 ; — l'*Hist. litt. de la France* , des Bénédictins , tom. II , pag. 288 ; — Tillemont , *Mémoires* , tom. VI , pag. 569 ; tom. XV , pag. 132 ; — la *Bibliothèque des Pères* , tom. VI , pag. 619 , etc.

(1) Colonia , lieu cité. — Voici le texte de Claudien Mamert ;
« Haudquaquam tamen Eucherium præterierim , mihimet viventem
« doctrina , et præsentaneis coram disputationibus cognitum , non
« porro nuntiis , aut lectione compertum ; qui scilicet viridis ævi ,
« maturus animi , terræ despuens , cœli appetens , humilis spiritu ,
« arduus merito , ac perinde ingenii subtilissimus , scientiæ plenus ,
« eloquii profluens , magnorum seculi sui Pontificum longe maxi-
« mus , editis in rem fidei multijugis variorum operum volumini-
« bus. » *De Statu Animæ* , III. 9.

(2) C'est l'opinion la plus probable. Voy. Godescard , *Vies des Pères* , tom. XI , pag. 255.

(3) Cassiani *Prolog. in Collat.* XI.

En redisant ainsi la vie d'Eucher, en parlant de son éloquence et de sa piété qui jettent un si vaste et si doux éclat sur notre Eglise lyonnaise, nous avons senti plus d'une fois notre ame se remuer et s'attendrir. Nous aimons à nous reporter, loin des tristes agitations de notre siècle, vers ces âges reculés, vers ces beaux jours où nos pères dans la foi s'agitaient et se mouvaient comme nous sur ce sol tout fumant encore de leurs sueurs; nous aimons à ressusciter le spectacle de leurs combats glorieux, à les montrer au monde qui les oublie trop aisément. Toutefois, il est difficile à reconstruire, ce passé; les ravages des siècles ont emporté bien des trésors; il existe des lacunes, et plus que cela, des contradictions nombreuses, choquantes, et ridicules même. Alors, à qui s'adresser? où recourir? quelles autorités appeler à soi, pour ne pas faillir et tomber? Certes, nous ne craignons pas, nous n'appréhendons pas les travaux et les veilles, jaloux que nous sommes de trouver la vérité, cette étrangère parmi les hommes. Nous l'avons cherchée de bonne foi; nous avons pâli sur des volumes poudreux, et nous voilà tout timides, avec le faible résultat de nos investigations. Quel qu'il soit, nous désirons qu'il soit bien accueilli, et qu'on nous donne en échange un mot d'encouragement.

Il nous reste à parler de quelques écrits de St. Eucher ; nous ne serons pas longs.

— FORMULES SPIRITUELLES (1). — Ce sont des explications de quelques endroits de l'Écriture ; que l'auteur écrivit pour l'usage de Véran , le second de ses fils. Il est vrai qu'on n'y trouve ni la même élégance , ni la même beauté de style que dans les deux ouvrages précédens ; mais le sujet ne le comportait pas , et la simplicité est le caractère distinctif de ce genre d'écrire.

— LES INSTITUTIONS , en deux livres , qui sont adressés à Salonius. Le premier porte pour titre : *Des questions les plus difficiles de l'ancien et du nouveau Testament* ; le second est intitulé : *Explication des noms hébraïques*. Eucher , dans l'un et l'autre ouvrage , cherche moins une éloquence pompeuse , que la brièveté et la clarté. Il emprunte ses explications à ses plus célèbres prédécesseurs , et nous donne une haute idée de son humilité , lorsqu'il assure qu'il est prêt à recevoir volontiers les lumières de ceux qui trouveraient quelque chose de meilleur , bien loin de le rejeter avec cette opiniâtreté si ordinaire , qu'il blâme

(1) *Libre Formularum spiritualis intelligentiæ.*

dans les autres (1). Euchèr se trompe quelquefois, mais il présente de sages observations.

Ces trois livres ont été loués par tous les contemporains de l'auteur ; on peut voir dans Genade (2), dans les lettres d'Hilaire (3), de Salvien, de Rustique de Narbonne (4), de Salvien (5), les remerciemens qu'ils adressent à Euchèr, et les éloges qu'ils donnent à l'ouvrage. En quelle année fut-il écrit ? C'est ce que l'on ignore ; on sait toutefois que Salone et Véran étaient prêtres, lorsqu'Euchèr le composa. Ces opuscules, nous ne les avons pas traduits ; on conçoit bien qu'ils ne sont pas susceptibles de l'être.

— LES ACTES DU MARTYRE DE ST. MAURICE ET DE SES COMPAGNONS. — Cette histoire si courte, mais si estimée dans l'Eglise et dans la république des lettres, a eu le même sort à-peu-près que la vie de son auteur. Des critiques distingués ayant examiné avec soin cet ouvrage, qui porte le nom de St. Euchèr, crurent qu'il ne pouvait pas venir

(1) « Si quis tamen in prædictarum questionum disputationibus attulerit, quæ magis probentur, reprehendens pertinaciam quæ in plerisque esse solet, non abnuo me secuturum esse meliora. »
De quæst. in Apocalypsi.

(2) *Catal. Vir. illust.* LXIV.

(3) *Ad Euchèr.*, pag. 56.

(4) *Sirmond.*, in *Sidon.*, pag. 899.

(5) *Epist.* VIII.

du grand Eucher de Lyon , puisqu'il y était parlé de quelques personnes qui vivaient au sixième siècle ; mais enfin , une heureuse découverte vint restituer les choses à leur place.

Ce fut dans l'abbaye de St. Claude , que le savant P. Chifflet (1) trouva le manuscrit original, qu'il inséra quelque temps après dans la première partie de son *Paulinus illustratus* (2), c'est-à-dire, de ses éclaircissemens sur les œuvres de St. Paulin , et des additions qu'il y a faites. Cette pièce est reconnue pour originale par tous nos plus habiles critiques , par Tillemont (3) , Ruinart (4), les Bénédictins (5). Toutes les difficultés qui avaient arrêté les savans ont disparu depuis la publication du manuscrit de St. Claude. Il porte bien les caractères du siècle, de l'esprit et du style d'Eucher , et nous offre les mêmes détails que les actes imprimés dans Surius et Montbrius , sur la cause, le genre , les circonstances du martyre de la légion Thébéenne.

Parmi les légions qui composaient les armées romaines , au temps des empereurs Dioclétien et Maximien , il y en avait une qui était toute de chrétiens , appelée *Thébéenne* , peut-être pour

(1) Jésuite , né à Besançon en 1592 ; mort à Paris en 1682.

(2) *Passio Agaunensium Martyrum* , pag. 86.

(3) *Mémoires* , tom. IV , pag. 421.

(4) *Admonitio in Passionem SS. Mauritii et Sociorum* , p. 285.

(5) *Hist. litt. de la France* , tom. II , pag. 285.

avoir été levée dans la Thébàide , lorsqu'on avait commencé à en former le corps. On la désigne quelquefois sous le titre d'*Heureuse* , *Legio Felix* (1). Elle avait son quartier en Orient ; ses principaux officiers étaient Maurice (2) , Exupère (3) et Candide (4).

Il y avait près de deux ans que Dioclétien était empereur , lorsque , en 286 , voulant remédier aux troubles excités dans les Gaules par le soulèvement des *Bagaudes* (5) , peuples de la campagne , qui avaient pour chefs Amand et Elien , il se donna un collègue avec lequel il pût partager le fardeau de son empire. Il choisit donc Maximien Hercule , et lui confia le soin de la guerre qu'il fallait faire dans les Gaules contre les rebelles et les barbares. L'armée que Maximien devait conduire ne se trouva pas assez forte ; Dioclétien fit venir d'Orient la légion Thébéenne , qui

(1) Greg. Turon. *De gloria Martyrum* , 75. Venance Fortunat semble vouloir dire la même chose dans ce vers :

Et Legio Felix Agaunensis adest.

(2) Euchèr donne à Maurice le titre de *Primicerius* (primus in cera) , qui était la première dignité dans la légion , et qui revenait à-peu-près à celle de tribun ou de colonel.

(3) Exupère est appelé *Campiductor* ou Major.

(4) Candide est appelé *Sénateur des troupes* , *Senator militum*.

(5) Voyez , au tom. II de notre Salvien , de longues notes sur les *Bagaudes*.

pouvait être de plus de six mille soldats sans ses officiers , s'il est vrai , comme le témoigne saint Eucher , que les légions fussent encore , en ces temps-là , composées de 6,600 hommes. Il semble qu'il ait eu plus d'égard à ce qui devait être suivant les anciennes institutions de la milice romaine (1), qu'à ce qui était actuellement , en un siècle où les légions étaient fort diminuées.

La légion Thébéenne étant arrivée en Italie, eut ordre de suivre Maximien dans les Gaules. Il paraît qu'on en détacha quelques compagnies , pour les faire avancer jusqu'aux quartiers de Trèves et de Cologne. Le reste de la légion , conduit par Maurice , accompagna le nouvel empereur Maximien , et passa les Alpes par le Milanais. Maximien , fatigué de la marche , s'arrêta à Octodure , ville des Vérages , qu'on croit être Martignac ou Martigny en Valais. Après avoir rassemblé les troupes qui le suivaient , il ordonna des sacrifices auxquels il voulut que tout le monde assistât , et demanda aux soldats de nouveaux sermens qui blessaient la conscience de ceux qui étaient chrétiens ; il dicta aussi des ordres sanglans contre les disciples de l'Évangile. La légion Thébéenne , pour n'avoir point de part à ces sacrilèges , pour n'être point obligée de poursuivre des chrétiens , passa Octodure , et alla camper à

(1) Veget. *De re militari* , II. 2. 5, 6.

trois lieues de là , près d'une bourgade appelée Tarnat, dans une vallée étroite entre les montagnes et le Rhône. L'endroit s'appelait Agaune (1), à cause des rochers qui l'environnaient , à vingt lieues environ de Genève , et à six ou sept de la pointe orientale du lac. C'est le lieu que cet évènement a rendu si célèbre dans l'Eglise , sous le nom de St. Maurice , entre le pays de Valais , la Savoie et le canton de Berne.

La légion refusa , d'une voix unanime , d'obéir aux ordres de Maximien. Cruel et superstitieux , irrité de sa désobéissance , il ordonna qu'elle serait décimée. La décimation était une peine militaire établie , chez les Romains , contre des corps entiers ou des compagnies qui étaient coupables ; elle consistait à punir de mort chaque dixième soldat sur qui tombait le sort , et qui expiait ainsi la faute commune. Cet ordre fut exécuté sur la légion Thébéenne , sans que , parmi tant de soldats qui avaient les armes à la main , un seul se mît en devoir de défendre son compagnon. Ceux qu'épargnait le sort étaient bien éloignés d'une telle pensée ; au lieu de pleurer les autres , ou d'envisager leur trépas comme un malheur , ils les estimaient heureux de souffrir ainsi pour le Dieu qu'ils servaient.

(1) *Acaun* veut dire *roche* , en langue celtique.

La première décimation fut suivie d'une seconde épreuve , qui n'eut pas plus d'effet ; tous les soldats de la légion , qui étaient encore là , s'écrièrent qu'ils n'obéiraient point , qu'ils étaient résolus à tout souffrir plutôt que de trahir leur foi. Ce fut alors que les chefs de cette généreuse milice firent entendre à Maximien des paroles pleines de force , de courage et de vérité. Il nous semble que ce discours pourrait figurer , sans trop de désavantage , parmi les harangues de Thucydide , de Tite-Live , de Salluste , de Tacite et des autres auteurs anciens.

« Nous sommes vos soldats , Seigneur ; mais
 « nous sommes aussi les serviteurs de Dieu , et
 « nous le confessons avec liberté. Nous vous de-
 « vons , à vous , le service militaire ; à lui , l'in-
 « nocence. Nous recevons de vous le salaire de
 « notre travail , et nous tenons la vie de lui.
 « Nous ne pouvons suivre vos ordres , ni renon-
 « cer à notre Créateur , à Dieu notre maître , qui

« *Milites sumus , Imperator , tui ; sed tamen servi , quod*
 « *libere confitemur , Dei. Tibi militiam debemus , illi inno-*
 « *centiam ; a te stipendium laboris accepimus , ab illo exor-*
 « *dium vitæ sumsimus. Sequi te Imperatorem in hoc nequa-*
 « *quam possumus , ut auctorem negemus Deum , utique auc-*
 « *torem nostrum , dominum , auctorem , velis nolis , et tuum.*
 « *Si non ad tam funesta compellimur ut hunc offendamus ,*

« est aussi le vôtre , quand bien même vous ne
 « le voudriez pas. Si nous ne sommes point
 « amenés à des extrémités si funestes qu'on
 « nous force de l'offenser , nous vous obéirons
 « encore , comme nous avons fait jusqu'à pré-
 « sent ; autrement , nous lui obéirons plutôt qu'à
 « vous. Nous vous offrons nos mains contre quel-
 « que ennemi que ce puisse être ; nous croyons
 « que c'est crime de les tremper dans le sang des
 « innocens. Ces bras savent combattre contre des
 « impies et des ennemis ; ils ne savent pas dé-
 « chirer des hommes de bien et des sujets fidèles.
 « Nous nous souvenons que nous avons pris les
 « armes plutôt pour les citoyens , que contre les
 « citoyens ; nous avons toujours combattu pour
 « la justice , pour la piété , pour le salut de l'in-
 « nocence ; ç'a été là jusqu'à ce jour la récom-

« tibi , ut fecimus hactenus , adhuc parebimus ; sin aliter ,
 « illi parebimus potius quam tibi. Offerimus nostras in quem-
 « libet hostem manus , quas sanguine innocentium cruen-
 « tare nefas ducimus. Dexteræ istæ pugnare adversum impios
 « atque inimicos sciunt ; laniare pios et cives nesciunt. Me-
 « minimus nos pro civibus potius , quam adversus cives arma
 « sumsisse. Pugnâvimus semper pro justitia , pro pietate ,
 « pro innocentium salute ; hæc fuerunt hactenus nobis pre-
 « tia periculorum. Pugnâvimus pro fide , quam quo pacto
 « conservabimus tibi , si hanc Deo nostro non exhibemus ?

« pense de nos périls. Nous avons combattu pour
 « la foi ; vous conserverons-nous la fidélité pro-
 « mise , si nous ne la gardons pas à notre Dieu ?
 « Nous avons d'abord prêté serment au Ciel ;
 « nous l'avons ensuite prêté à notre prince ; vous
 « ne devez pas compter sur notre seconde parole ,
 « si nous violons la première.

« Vous nous ordonnez de chercher des chrétiens
 « pour les punir ; en voici , n'en cherchez pas
 « d'autres. Nous voilà qui confessons Dieu le
 « Père , auteur de toutes choses , et Jésus-
 « Christ son Fils. Ceux qui partagèrent nos
 « travaux et nos périls , nous les avons vus
 « tomber sous le glaive ; nous avons été ar-
 « rosés de leur sang ; et toutefois , cette mort
 « de nos compagnons d'armes , ces funérailles de
 « nos frères , nous ne les avons point pleurées ;

« Juravimus primum in sacramenta divina ; juravimus deinde
 « in sacramenta regia ; nihil nobis de secundis credas ne-
 « cesse est , si prima perrumpimus.

« Christianos ad pœnam per nos requiri jubes. Jam tibi
 « ex hoc alii requirendi non sunt ; habes hic nos confitentes.
 « Deum Patrem , auctorem omnium , et Filium ejus Jesum
 « Christum Deum credimus. Vidimus laborum periculorum-
 « que nostrorum socios , nobis quoque eorum sanguine as-
 « persis , trucidari ferro ; et tamen sanctissimorum com-
 « militonum mortes , et fratrum funera non flevimus , non

« nous n'en avons point été affligés ; nous avons
 « loué ce trépas ; nous nous sommes réjouis de
 « ce qu'ils ont été jugés dignes de souffrir pour
 « le Seigneur leur Dieu.

« Et maintenant , ce n'est point une fatale ex-
 « trémité qui pourrait nous porter à la révolte ;
 « non , le désespoir , si fort dans les périls , ne
 « nous armera point contre vous , Seigneur :
 « voilà que nous avons des armes , et nous ne
 « résistons pas ; car nous aimons bien mieux
 « mourir que tuer ; nous aimons mieux périr
 « innocens que vivre coupables.

« Si vous avez encore quelque chose à com-
 « mander contre nous ; s'il vous reste des ordres
 « à dicter , des dispositions à faire , nous sommes
 « prêts à passer par le feu , par les tourmens ,

« *doluimus , sed potius laudavimus , et gaudio prosecuti*
 « *sumus , quia digni habiti essent pati pro Domino Deo*
 « *eorum.*

« Et nunc , non nos vel hæc ultima vitæ necessitas in re-
 « bellionem coegit ; non nos adversum te , Imperator , ar-
 « mavit ipsa saltem , quæ fortissima est in periculis , despe-
 « ratio. Tenemus ecce arma , et non resistimus ; quia mori
 « quam occidere satis malumus , et innocentes interire , quam
 « noxii vivere , præoptamus.

« Si quid in nos ultra statueris , si quid adhuc jusseris , si
 « quid admoveris , ignes , tormenta , ferrum subire parati
 « sumus. Christianos nos fatemur , persequi Christianos

« par le fer. Nous nous avouons chrétiens, nous ne pouvons poursuivre des chrétiens. »

Desespérant de vaincre la constance des Thébéens, l'empereur les fit investir par ses troupes qui les massacrèrent. Ils mirent bas les armes, et se laissèrent tranquillement égorger (1).

Eucher voulut écrire ces actes, de peur que le temps n'effaçât de la mémoire un événement si glorieux pour l'Eglise du Christ. Il tenait ce qu'il rapporte, de ceux qui disaient l'avoir appris de St. Isaac de Genève, qui pouvait à son tour l'avoir su par St. Théodore d'Octodure. Eucher adressa son ouvrage à l'évêque Salvius, et lui écrivit en même temps une lettre assez courte que nous avons dans le *Paulinus illustratus* du P. Chifflet.

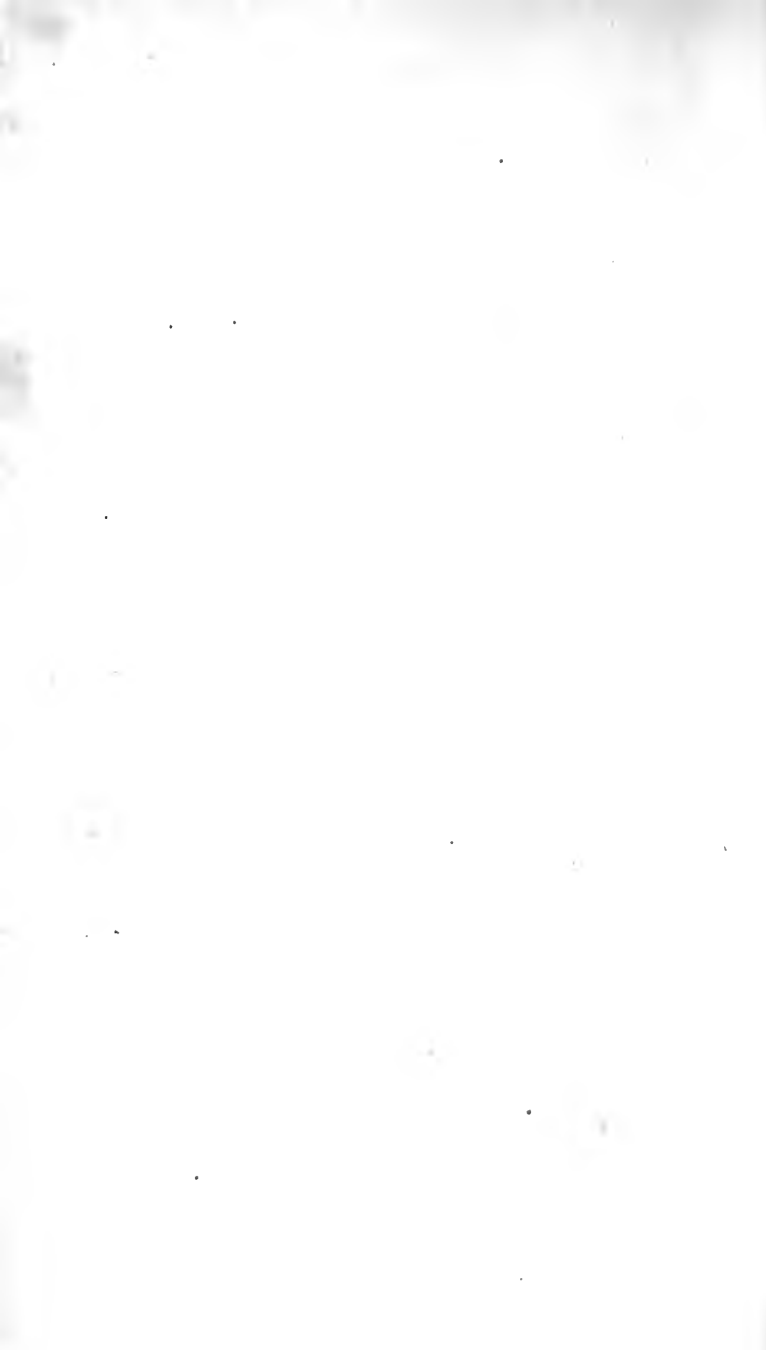
— Nous ne dirons rien des ouvrages attribués à Eucher; nous nous contenterons de rapporter les titres des principaux: l'*Abrégé de Cassien*; le *Commentaire sur la Genèse*; le *Commentaire sur*

« non possumus. » Ruinart, *Acta Martyrum sincera et selecta*, pag. 292.

(1) Voyez, pour de plus amples détails, Baillet, *Vies des Saints*, au xxii septembre; — Godescard, *Vies des Pères*; — Tillemont, *Mémoires*, tom. iv, pag. 421; — *Acta Sanctorum*, etc.

le livre des Rois ; les Lettres à Philon (1) et à Faustin ; divers Discours , etc.

(1) L'objet de cette lettre , que Baluze a insérée au 2.^e volume d'Agobard , est de pourvoir sans délai à la conservation et aux besoins pressans de l'abbaye de l'Île-Barbe , toute prête à tomber par le malheur des temps et sous les coups des Barbares qui venaient de renverser l'église et le monastère d'Ainay. Théophile Raynaud découvrit cette lettre parmi celles d'Avitus , dans un vieux recueil manuscrit ; elle est écrite dans un style qui , certes , n'est point celui d'Euher. Cette difficulté n'a point arrêté le P. Colonia , le P. Longueval et Clerjon , qui la lui attribuent.



I.

ÉDITIONS D'EUCHER.

De tous les écrits de saint Eucher, il n'y en a point qui aient été si souvent imprimés que ses deux Lettres. La première fut publiée

1578. A Paris, avec l'Oraison funèbre de saint Honorat, par saint Hilaire, et quelques autres Opuscles. Cette édition fut donnée par Gilbert Genebrard; 1 vol. in-8.°, chez Gille Gorbin.

1621. Elle parut encore avec la lettre à Valérien, la Vie de saint Paulin de Nole, et les notes de Ros-Weyde, sous ce titre :

D. Eucherii Lugdunensis *De contemptu mundi* Epistola parænetica ad Valerianum cognatum. Accedit vita D. Paulini Nolani veri mundi Contemptoris. Antuerpiæ, ex officina Plantiniana, 1621, in-12. Cette édition est la meilleure que nous ayons des deux Traités d'Eucher; les notes de Ros-Weyde sont malheureusement peu nombreuses.

1627. Ces deux mêmes ouvrages furent imprimés à Lyon, chez François de la Bottière, sous le titre d'*Œuvres ascétiques de saint Eucher*, avec la doctrine de saint Dorothée, et divers Opuscles, par les soins du P. Turrien, jésuite, 1 vol. in-12.

1644. A Gênes, nouvelle édition des deux mêmes ouvrages.



1525. La seconde lettre d'Eucher fut imprimée à Paris, séparément, avec les Distiques d'un ancien philosophe, et quelques Opuscules; Josse Bade, 1 vol. in-8.^o
1530. Elle parut encore en 1530 avec deux autres Traités de saint Eucher, et les Scholies d'Erasmus, en 1 vol. in-4.^o Bâle, André Cratandre.
1531. Autre édition, avec les Scholies d'Erasmus; Bâle, Froben, 1531, in-4.^o
1541. A Lyon, Sébastien Gryphe, 1 vol. in-8.^o
1618. A Cologne, dans la *Bibliothèque des Pères*.
1671. De vera sapientia, vera virtute et tranquillitate animi, SS. Eucherii Lugdunensis, MARTINI Bracarenensis, et Magni WIGONIS Antistitum; editio nova, juxta exemplar Monachii impressum anno 1635. Bruxellis, apud Francisc. Foppens, 1671, in-32.
1677. Dans la *Bibliothèque des Pères* de Lyon, tom. VI.^e Avec les *Formules*, les *Institutions* et la Lettre à Hilaire.

II.

TRADUCTIONS D'EUCHER.

Nous lisons dans l'*Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins (tom. II, pag. 279), que les deux lettres d'Eucher ont été traduites en français, et imprimées plusieurs fois, à Paris, chez Charles Savreux, sous ce titre : *La Solitude chrétienne*, 1622, in-8.^o Nous pensons que les Bénédictins se trompent en donnant cette date.

1658. *La Solitude chrétienne*, où l'on apprendra combien on doit désirer de se séparer du monde. Paris, Savreux, 3 vol. in-12.

Barbier, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, nous apprend que cet ouvrage est de l'abbé LE ROY. C'est d'après lui que nous donnons le titre.

Nous avons sous les yeux deux éditions de la *Solitude* ; elles se trouvent à la Bibliothèque de Lyon. Voici l'intitulé : *La Solitude chrétienne*, où l'on apprendra, par les sentimens des saints Pères, combien on doit désirer de se séparer du monde, autant qu'on le peut, lorsqu'on veut travailler sérieusement à son salut ; 11.^e édition. A Paris, chez C. Savreux, 1659, 2 vol. in-18.

A Lyon, chez Laurent Bachelu, 1699, 3 vol. in-12.

Or, le tome I.^{er} de cet ouvrage contient une

traduction des deux *Lettres de saint Eucher*, pag. 125 à 302. Sage, sensée, et assez bien écrite pour le temps, cette version vaut mieux que la paraphrase d'Arnauld d'Andilly. L'abbé Le Roy, cependant, ne se gêne pas pour ajouter à l'original ou pour le raccourcir.

1672. Saint Eucher, *Du mépris du Monde*, de la traduction d'Arnauld d'Andilly; 11.^e édition, 1687, 1 vol. in-16. Cette traduction se retrouve dans les *Œuvres diverses* du même auteur, tom. I. Paris, Pierre Le Petit, 1675, in-fol. « On a été d'avis
« de faire imprimer le latin en suite de ma tra-
« duction; je l'ai fait d'autant plus volontiers que
« l'on pourra, par ce moyen, juger aisément avec
« combien de fidélité je me suis attaché au sens.
« Car, quant aux paroles, le style du cinquième
« siècle dans lequel cette lettre a vu le jour, a si
« peu de rapport au style du nôtre, que je n'au-
« rais pu que fort mal exprimer les pensées de cet
« éloquent Evêque, si je ne m'étais scrupuleusement
« attaché à sa manière de les écrire, parce qu'elle
« les rend en divers endroits très-difficiles à en-
« tendre. » Ce n'était pas en échappant à ces difficultés par de graves omissions, que l'écrivain pouvait rendre l'esprit de son original; cette traduction nous semble lâche, incomplète, pleine de lacunes; elle a été reproduite dans le *Journal ecclésiastique* de l'abbé Dinouart, juin, 1764.

Malgré l'avis que nous avons extrait de la Préface d'Arnauld d'Andilly, le texte latin ne se trouve ni dans l'édition de 1687 (nous ne connaissons pas la première), ni dans celle de 1675.

M. l'abbé Guillon, dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise* (tom. xxiii), a essayé de

retoucher la version d'Arnauld d'Andilly ; il n'a pas eu la main heureuse , et , lacunes pour lacunes , contre-sens pour contre-sens , nous aimons autant la pâle traduction de son devancier que la sienne.


1552. Exhortation rationale de saint Eucher à Valerian , le retirant de la mondanité et de la philosophie profane , à Dieu et à l'étude des saintes Lettres ; traduite en vers français , jouxte l'oraison latine , par Barthelemi Aneau. Lyon , Macé Bonhomme , 1552 , in-4.º — Nicéron , *Mémoires* , tom. xxii , pag. 174. — La Croix-du-Maine.
1823. *Lettre de saint Eucher à Valerien* , traduction nouvelle par M. O'M... (peut-être O'Mahony) , dans la *Bibliothèque des Dames*. Ceci n'est point une traduction , mais une paraphrase dans le sens le plus large.

III.

TRADUCTIONS ITALIENNES.

Lettera d'Eucherio vescovo di Lione di Francia , discepolo di santo Agostino à Valeriano suo parente , barone illustre , nella quale lo persuade al dispregio del mundo , e al desiderio delle vera beatitudine ; tradotta dal latino in spagnolo , et dallo spagnolo nell'italiano , da Giovanni Giolito.
— Del dispregio del mondo , lettera di santo Eucherio

vescovo di Lione à Valeriano suo parente, trasportata dal latino nell'italiano, da D. Carlo Giacinto Gariboldi, chierico regolare di santo Paolo, Barnabita. In Milano, nella stampa di Giuseppe Pandolfo Malatesta, 1725, in-8.º — Argelati, *Biblioteca degli Volgarrizzatori*, tom. II, pag. 40.



ELOGE DE LA SOLITUDE.

DE LAUDE EREMI.

DOMINO sancto et meritis beatissimo et in Christo gloriosissimo Hilario, Eucherius. — Magno tu quidem animo egressus dudum de domo tua et de cognatione tua, usque ad mare magnum recedentia eremi secreta penetraveras; majore tamen virtute repetita est à te cremus, quam petita. Si quidem cum hanc primum hospes ingressus es, habuisti duces et velut itineris tui prævia, quem deinde militiæ cœlestis magistrum; eumque tunc secutus et parentes relinquens, parentem tamen sequeris. Nunc vero cum eundem adscitum ad pontificale fastigium prosequendum putaris, ad familiare secretum eremi te amor retulit. Ergo nunc es nobilior et major exemplo. Prius enim cum desertum peteres, comitatus fratrem videbaris: nunc cum desertum repetieris, etiam patrem reliquisti. At qualem illum quantumque, quanto tibi semper dilectionis cultu observatum, quam singulari tibi affectione devinctum? ut cujus charitati præferre nihil possis, nisi forte solam eremi charitatem. Quam cum illi justo præponis ex-



ÉLOGE DE LA SOLITUDE.



Au seigneur Hilaire , très-recommandable par ses vertus et sa sainteté , très-glorieux dans le Christ , Eucherius. — Si vous avez montré beaucoup de courage autrefois en sortant de votre maison et de votre parenté , pour vous cacher dans les profondeurs d'une solitude qui s'étend jusques à la grande mer , vous avez apporté néanmoins plus de courage à y retourner , que vous n'en aviez mis à y aller d'abord. Lorsqu'une première fois vous arrivâtes en pèlerin , vous aviez pour guide et conducteur celui qui fut plus tard votre chef dans la milice céleste ; et quoique , dans la vue de le suivre , vous eussiez abandonné vos parens , c'était un père cependant que vous suiviez en lui. Maintenant , au contraire , que vous avez cru devoir accompagner ce même personnage élevé aux honneurs du pontificat , la piété vous ramène dans le secret de votre chère solitude. Vous donnez donc aujourd'hui un plus noble , un plus généreux exemple. Car , lorsque d'abord vous vous acheminiez au désert , vous sembliez aller avec un frère ; et maintenant que vous y rentrez , vous abandonnez même un père. Et quel père , certes ! de quel

mine, approbasti diligere te non illum parum, sed hanc amplius aliquid. Ostendisti etiam, ille in te secreti amor quam magnus esset, cui etiam maximus cederet. Qui quidem eremi amor quid in te nisi Dei amor appellandus est? Servasti ergo charitatis ordinem lege præscriptum, primo Deum tuum, exin proximum diligendo.

Quem tamen ego sola profectus tui contemplatione (ut animo conjicio) nec adversatum itineri consilioque tuo existimo, sed inusitato inter devinctas sibi personas modo dimittere te ille (ut puto) non minus voluit, quam tu discedere. Diligit enim et ille te multum vicissim, in amore tamen tuo commodum tuum consuluit: cumque affluentissima ejus et summa in te sit charitas, fastigium tamen illius tendit usque ad utilitatem.

Et tu licet omnem jamdudum censum in Christi pauperes Christo dives effuderis, tum et præferas licet annis juvenem, moribus senem, sis etiam ingenio clarus, clarus eloquio; nihil in te tamen primore loco magis suspexerim dilexerimque, quam quod solitudinis sedem sic

culte affectueux vous l'environnâtes toujours ! quelle tendre amitié l'attachait à vous ! est-il rien que vous pussiez préférer à son amour , si ce n'est l'amour du désert ? Lorsque , après un choix équitable , vous donnez à ce dernier la préférence sur le premier , vous montrez non point que l'un ne vous est pas cher , mais que l'autre vous l'est encore plus ; vous avez fait voir combien est grande en vous cette affection pour la solitude , quand elle a triomphé d'une affection plus grande. Et cela , qu'est-ce en vous autre chose que l'amour de Dieu ? Vous avez donc suivi , dans l'amour , l'ordre prescrit par la loi , en aimant votre Dieu d'abord , puis ensuite le prochain.

C'est dans la seule vue , je pense , de votre intérêt , qu'Honorat n'a voulu mettre d'obstacle ni à votre départ , ni à votre dessein ; mais , avec une manière d'agir peu commune entre les personnes le plus étroitement unies , il n'y a pas apporté , je crois , moins d'empressement à vous congédier , que vous n'en avez mis vous-même à le quitter. Car il vous aime beaucoup , lui ; mais toutefois il a cherché votre intérêt avant tout ; quoique son affection soit ardente et généreuse , eile va même encore jusques à consulter votre utilité.

Et vous qui , depuis long - temps , avez répandu tous vos biens sur les pauvres du Christ , ne voulant d'autre trésor que le Christ même ; vous , en qui les années décèlent un jeune homme , les mœurs un vieillard ; vous , que rehausse l'éclat du génie , la gloire de l'éloquence , vous n'avez rien cependant qui me paraisse plus digne d'admiration ou d'amour ,

concupisti. Unde quia me respondere copiosius spatiosissimis ac facundissimis litteris tuis sæpe postulas, sufferas paulisper necesse est, cum sis ipse sapiens, insipientiam meam, dum recolo multimodam Domini gratiam erga hanc ipsam eremum dilectam tuam.

Eremum ergo recte incircumscriptum Dei nostri templum dixerim. Etenim quem certum est habitare in silentio, credendum est gaudere secreto. Sæpius se illic videndum Sanctis suis præbuit, et conciliante loco congressum non est aspernatus humanum. In deserto quippe Moyses glorificato Deum vultu conspiciat; in deserto Elias vultum, pavens ne Deum conspiciat, obvoluit. Et quamvis omnia ipse tanquam sua revisitet, neque uspiam desit; tamen, ut æstimare licet, peculiarius visitationem dignatur eremi et cœli secretum. Ferunt quemdam quærenti alio quali in loco esse Deum crederet, respondisse, ut quo se duceret, impiger sequeretur. Tum comitante eodem, ad late patentis eremi secreta venisse, et ostendens solitudinis vastæ recessum: En, inquit, ubi Deus est. Nec immerito ibi esse promptius creditur, ubi facilius invenitur. Nam et in primordiis rerum, cum omnia Deus in sapientia faceret, et singula quæque futuris usibus apta distingueret, non utique hanc terræ partem inutilem et inhonoratam demisit; sed cuncta non magis præsentis magnificentia, quam

que ce désir de la solitude. Ainsi, puisque vous me pressez de répondre longuement à vos longues et éloquents lettres, supportez, habile comme vous l'êtes, mon peu d'habileté, pendant que je rappellerai les nombreuses faveurs du Ciel envers cette solitude, votre bien-aimée.

Je puis dire avec raison que le désert est le temple sans bornes de notre Dieu; car, celui qui habite dans le silence, doit se complaire dans la retraite. C'est là que souvent il s'est manifesté à ses Saints; c'est à la faveur de la solitude qu'il a daigné converser avec les hommes. C'est dans le désert que Moïse, la face pleine de lumière, aperçoit le Seigneur; c'est dans le désert qu'Elie se couvre le visage, craignant de contempler le Seigneur. Et, si Dieu visite toute la terre comme son domaine, s'il est partout présent, il se plaît néanmoins, je le pense, à visiter spécialement la solitude, et à résider dans les retraites célestes. Un homme, dit-on, demandait à quelqu'un, quel était, à son avis, le séjour de Dieu; celui-ci le pria de vouloir bien le suivre au lieu où il le menerait. Alors il le conduisit dans la profondeur d'un vaste désert, et lui montrant l'immensité de la solitude: Voilà, dit-il, où est Dieu. Et certes, on peut bien croire que le Seigneur habite dans les lieux où on le trouve plus facilement. Car, au commencement du monde, lorsque Dieu disposait tout dans sa sagesse, et qu'il destinait chaque objet à un usage particulier, sans doute il n'assigna point à la solitude l'inutilité et l'oubli.

futuri præscientia creans, venturis, ut arbitror, sanctis eremum paravit. Credo his illam locupletem fructibus voluit, et pro indulgentioris naturæ vice hanc sanctorum dare fecundam, ut sic pinguescerent fines deserti, et cum irrigaret de superioribus suis montes, abundarent quoque multiplicata fruge convalles, locorumque damna suppleret, cum habitationem sterilem habitatore ditaret.

Possessor ille paradisi et transgressor præcepti cum locum voluptatis habitaret, fixam sibi à Deo legem servare non potuit. Quanto enim jucundior illex ille amœnitatis locus, tanto huic in lapsum pronior fuit. Unde non solum hunc legibus suis subdidit, sed etiam in nos usque suum illum stimulum mors tetendit. Proinde eremum colat, qui vitam cupit; quia amœni incola mortem paravit. Sed jam ad posteriora eremi Deo semper acceptæ exempla veniamus.

Moyses cum egisset pecus ad interiora deserti, tunc resplendentem eminus Deum igne vidit innocuo, nec solum vidit, verumetiam audivit loquentem. Nempe tunc Dominus cum abjici pedum vincula commoneret, sanctam eremi terram pronuntiavit, dicens: *Locus in quo tu stas, terra*

Mais , créant toutes choses avec autant de magnificence pour le présent que de prescience pour l'avenir, il prépara, je le présume, le désert pour les Saints qui y devaient habiter. Sans doute , il voulut l'enrichir de ces fruits , et , suppléant à une nature avare, la rendre féconde en saints , pour que les limites du désert s'engraissassent ainsi ; pour que les vallées pussent avoir d'abondantes moissons , pendant qu'il arrosait les montagnes avec les eaux du ciel ; pour que le désavantage des lieux fût compensé , quand une demeure, stérile d'ailleurs, trouverait sa richesse dans ses habitans.

Ce possesseur du paradis , le transgresseur du précepte , lorsqu'il vivait dans un lieu de délices , ne put observer la loi que Dieu lui avait imposée. Car, plus les charmes de cette demeure étaient séduisants, plus aussi la chute du premier homme était facile. Voilà pourquoi la mort non-seulement le soumit à son empire , mais étendit encore son aiguillon jusqu'à nous. Qu'il habite donc le désert celui qui désire la vie , parce que c'est dans un séjour agréable que la mort nous a été préparée. Donnons maintenant quelques exemples , afin de montrer que la solitude fut toujours agréable à Dieu.

Moïse ayant conduit son troupeau dans l'intérieur du désert , vit alors de loin le Seigneur qui resplendissait de feux inoffensifs ; et non-seulement il le vit , mais encore il l'entendit parler. Lorsque Dieu lui eut ordonné de quitter sa chaussure , il déclara que la solitude est sainte , en disant : *Le lieu sur lequel tu t'arrêtes est une terre sainte.* C'était évi-

sancta est (1). Manifesto tunc indicio meritum occulti honoris expressit. Confirmata quippe est a Deo sanctitas loci sanctitate etiam testimonii, in quo, ut reor, illud pariter et latenter enuntiat, ut accedens ad eremum pristinis curarum obligationibus vitæ se absolvat, et anterioribus vinculis expeditus incedat, ne locum polluat. Ibi primum Moyses divini colloquii familiaris adhibetur interpres; accipit verba, ac vicissim refert; dicenda agendave et percunctatur pariter et docetur, ac mutuo confabulationis usitatoque commercio cum cœli Domino sermocinatur. Ibi virgam resumit in opera signorum potentem, ingressusque eremum pastor ovium, pastor ab eremo revertitur populorum.

Quid deinde plebs Dei ab Egypto liberanda et operibus absolvenda terrenis, numquid non avia petiit, ad solitudinesque confugit? appropinquatura in eremo utique Deo, à quo fuerat exempta servitio. Tendebat igitur ad desertum longa vastitate terribile, Moyse duce: *Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine* (2)! Eremum ingressus Moyses Deum viderat. En redit rursus, ut videat. Ipse plane dux itineris populum suum Dominus ad deserta ducebat, in usum utriusque temporis vianibus trahens columnam, nunc rubentem

(1) *Exod.* III. 5.

(2) *Psalm.* XXX. 20.

demment proclamer la gloire d'un honneur secret. Le Seigneur confirmait en effet la sainteté du lieu par la sainteté du témoignage , dans lequel , ce me semble , il commande en termes mystérieux à celui qui se dirige vers la solitude , de se décharger de tous les embarras passés, et de n'approcher que libre de tous liens antérieurs , afin de ne pas profaner une terre vénérable. Là , Moïse est admis, pour la première fois , à converser familièrement avec Dieu ; il échange parole contre parole ; il demande et apprend tout ensemble ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire , et s'entretient avec le Maître du ciel , ainsi que l'homme s'entretient avec l'homme. Là , il reçoit la verge puissante en prodiges ; et , après être venu au désert pasteur de brebis , il s'en retourne pasteur de peuples.

Eh quoi ! la nation de Dieu , alors qu'elle allait être délivrée de l'Égypte et soustraite à ses rudes travaux , ne gagna-t-elle pas des routes écartées , et ne chercha-t-elle pas un asile au désert ? C'était là qu'elle devait se rapprocher du Dieu qui l'avait tirée de la servitude. Sous la conduite de Moïse , elle s'acheminait donc vers un désert d'une effrayante immensité. *Qu'elle est merveilleuse , ô Dieu , la douceur de vos biens !* Entré dans le désert , Moïse avait vu Dieu. Voilà qu'il revient encore , pour l'y voir. Guide officieux du voyage , le Seigneur conduisait son peuple dans le désert , promenant et le jour et la nuit une colonne , tantôt éblouissante de feu , tantôt voilée de nuages ; il donnait ainsi à ses élus un signe miraculeux qui venait alterner sa clarté dans les airs. Israël

flamma, nunc nube candentem. Dabat ita tunc præmerentibus è coelo signum, quod lactea mole porrectum alternis irradiabat ardoribus. Intento Israel lumine sequebatur radium corusco eminus igne rutilantem, ut in eremi secreta tendentibus digne Dominus, cum iter ostenderet, lumen præferret. Huic identidem populo nonne ad deserta tendenti objecta invii maris claustra patuerunt; cum inter præruptos gurgites iter carpens pulverulento vestigiis agmine rubris littoribus incessit, extantesque undarum pendentium montes de profunda valle suspiciens, sic custos gentis freti stagna transmisit? Neque in hoc tantum divini operis virtus stetit: nudata namque rursum refluxo æquore operiens iter eorum cum hoste delevit, totumque in sedibus suis mare, credo ne ab eremo Israel reverteretur, opposuit. Aperuit inter aquas viam, et circumfuis deinde aquis textit, ut desertum expetentibus patefaceret itum, clauderet reditum. Hac ergo gratiæ virtute donata est gens illa, cum ad solitudinem tenderet, plura tamen promeruit cum possideret.

Illic namque eandem insperato Dominus miraculo refecit, cum percussa silice exundantes aquas sitientibus præbuit, et ab horrentibus saxis rivos nativo fonte depromens occulta manu imposuit subitam latentibus venis naturam. Nec solum illic ingesto flumine viscera siccae rupis

attentif suivait le rayon qui brillait à ses yeux ; et le Seigneur , en montrant le chemin du désert , promenait la lumière devant ceux qui marchaient saintement. Ce même peuple ne vit-il pas s'ouvrir devant lui les barrières des flots qui entravaient son passage , lorsque , s'avancant à travers des gouffres profonds , il aborda tout poudreux aux rives de la mer Rouge , et que le chef de la nation , contemplant du fond de l'abîme les montagnes d'eau suspendues à ses côtés , poursuivit sa marche tranquille ? Et la puissance divine ne se borna pas là ; elle se manifesta de nouveau lorsque , ramenant les flots sur eux-mêmes , elle fit disparaître la route d'Israel avec son ennemi , et rejeta la mer dans son lit , afin , je pense , qu'Israel ne revînt pas du désert. Elle ouvrit une voie à travers les ondes , et la recouvrit ensuite en étendant les flots , pour faciliter l'entrée du désert et pour en fermer la sortie. Voilà donc les faveurs que ce peuple reçut de Dieu , en s'acheminant au désert ; il en reçut bien plus encore , une fois qu'il y séjourna.

C'est là qu'un prodige inespéré vint relever ses forces ; car , le rocher frappé de la verge offrit à leur soif des eaux abondantes ; une main cachée fit sourdre des ruisseaux d'un roc stérile , et lui imprima une vertu subite. Et non-seulement il plaça des sources d'eau vive dans les entrailles d'un rocher

infudit, verumetiam dulcedine superindita amaros tristibus aquis haustus repressit. Illas elicit, has placavit: nec majore miraculo è saxis aquas, quam ex aquis alias aquas reddidit. Obstupuit plebs cuncta cœlestis illic auxilii opem sentiens non minus in his aquis quæ erant, quam in illis quæ nondum fuerant. Illic etiam idem populus demissum cœlitus cibum albenti solo legit, cum è nubibus Dominus panem pluvium sicco imbri dejecit. In tabernacula et in circumjecta castrorum manna ninguido aere illapsum cecidit, ubi panem Angelorum manducavit homo. Et quia *sufficit diei malitia sua* (1), quotidianum divina indulgentia victum contulit, jam tunc lege præmissa, ne in crastinum cogitaret. Sic quondam in eremo constitutis, quia præstare victum terrena non poterant, cœlum ministrabat.

Legem etiam et cœlestia edicta Hebræus idem numquid non eremi habitator accepit, tum cum propius admotus inspicere divino digito impressa tabulis signa meruit? idem eductus castris in occursum Domini ad radicem montis obvius institit: vidit equidem pavore percussus illum Sinai verticem, quem terrore multo cons-

(1) *Math.* VI. 51.

aride, mais encore il corrigea l'amertume d'une boisson désagréable, en lui communiquant un goût plein de douceur. Là, il fait jaillir des sources; ici, il en adoucit d'autres, et le prodige n'est pas moins grand lorsque le rocher trouve des eaux, que lorsque les eaux changent de nature. Tout le peuple fut saisi d'admiration; il reconnaissait le bras de Dieu dans les sources qui existaient, comme dans celles qui n'existaient pas. Là encore, le même peuple recueillit, sur un sol blanchissant, une nourriture envoyée du ciel, quand le Seigneur faisait pleuvoir des nuages un pain miraculeux. La manne, descendant en flocons de neige, tomba dans les tentes et les alentours du camp; l'homme pour lors mangea le pain des Anges. Et, parce que *à chaque jour suffit sa peine*, la divine bonté lui fournissait une nourriture quotidienne, lui faisant une loi déjà de ne pas songer au lendemain. Ainsi, les hommes qui habitaient jadis la solitude, ne recevant pas de la terre de quoi suffire à leurs besoins, trouvaient un pourvoyeur dans le ciel.

N'est-ce pas aussi au désert que les Hébreux reçurent la loi et les divins commandemens, lorsqu'ils méritèrent de contempler de près les caractères que le doigt de Dieu avait imprimés sur les tables? Sortis de leur camp, ils s'avancèrent à la rencontre du Seigneur, jusqu'au pied de la montagne; ils virent avec effroi la cime du Sina, sur lequel planait une majesté terrible et puissante. Ils contemplèrent, tout remplis de crainte, cette montagne qui fumait au loin sous les feux, et dont un épais nuage enve-

picua majestas insederat. Aspexit attonitus montem procul interfluenti igne fumantem, quem deinde totum late nubes densissima obtectum operiebat. Expavit hinc micantia expressis ignibus fulgura, et tonitrua crebris fragoribus mixto buccinarum clangore reboantia. Ita filii Israel dum in solitudinibus degerent, Dei sedem videre, vocem audire meruerunt. Talibus olim similibusque usa est ac sustentata miraculis natio illa, cum deserti incola fuit, cum eam inusitatus cibus, repentinus potus, inconsummabilisque vestitus aleret, cum etiam illa quæ extrinsecus corpus ambiebant, infatigabili habitu permanerent. Quidquid eorum necessitati locorum ingenium non obtulerat, manifesta DEI munificentia suggerebat. Vix in hæc cœlestis gratiæ dona pervenit sanctorum unus, qui de hoc populo ait: *Non fecit taliter omni nationi* (1). Specialia contulit, inaudita concessit, cum divinis muneribus populum refecit in cremo.

Et hæc quamvis in figuram nostri facta tradantur, et facies illa rerum mysteriis floreat occultis, omnesque in Moyse baptizati in nube et in mari escam spiritalem manducasse, potum spiritalem bibisse referantur (1); tamen omnia hæc ita futurorum continent fidem, ut gestorum custodiant veritatem. Quanquam nec sic

(1) *Psalm.* CXLVII. 9.

(2) *I. Cor.* X. 1-3.

loppait les contours. C'est là qu'ils entendirent avec tremblement les foudres qui vomissaient des flammes, et les tonnerres qui, mêlés au son des trompettes, prolongeaient leurs explosions répétées. Les enfans d'Israel obtinrent donc, pendant qu'ils vivaient au désert, de voir le trône de Dieu et d'entendre sa voix. Voilà quels prodiges, quelles merveilles soutinrent dans la solitude cette nation privilégiée; elle trouva une nourriture inaccoutumée, un breuvage inattendu, des vêtemens qui ne s'usaient pas; les choses mêmes qui entouraient leur corps demeurant sans cesse dans le même état, de manière que la munificence divine leur fournissait tout ce que la nature des lieux ne pouvait donner. A peine avait-il été favorisé de grâces pareilles, cet homme pieux qui disait au sujet de ce peuple : *Le Seigneur n'a pas agi de la sorte envers toutes les nations.* C'était accorder un bienfait spécial et inouï, que de soutenir par ses largesses le peuple dans le désert.

Quoique toutes ces choses soient la figure de ce qui devait nous arriver, quoique ces dehors présentent bien des mystères cachés, et que tous les Israélites, au dire de l'Apôtre, aient tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer, qu'ils aient tous mangé la même viande mystérieuse, qu'ils aient tous bu le même breuvage mystérieux, elles sont l'image de l'avenir, en restant l'expression fidèle de la réalité. Au reste, la solitude ne perdrait rien de sa grandeur, quand bien même on verrait un mystère profond dans ce qui s'y est

quidem eremi minor laus est, si ea quæ illic gesta sunt, in sacramentorum sint altitudinem referenda. Nihil ergo gratiæ derogatur, etiam si ille tunc status corporis et vestimentorum non consecuta corruptio venturæ vitæ specimen detulerunt. Magna namque loci gratia est, si quales illos beatissimi seculi felicitas habebit, tales in hoc jam istos eremus habebat.

Quid, quod filii Israel ad illam desiderabilem terram non nisi habitatione eremi pervenerunt? Et ut gens eadem possideret postea illam melle et lacte manantem, prius hanc aridam incultamque possedit. Totum semper ad veram patriam eremi mansionibus iter panditur. Habitat inhabitabilem terram, qui vult videre bona Domini in terra viventium; sit hospes hujus, qui civis illius esse contendit.

Sed ut hæc relinquam, David ipse insidias regis infesti non nisi cum desertum expeteret, evasit: qui in Idumææ ariditatibus commoratus, toto Dominum corde sitiabat, ut sitiens in deserto et in invio et in aquoso, tum demum Deo appareret in sancto, ac deinceps Dei virtutem pariter et gloriam sanctus videret. Elias vero maximus secretorum colonus cœlum imbribus clausit, ignibus reseravit, ministra alite cibum sumpsit, fixa mortis jura revo-

passé. On n'ôterait donc rien à sa gloire, quand bien même on verrait une image de la vie future dans cet état des corps et des vêtemens qui furent à l'abri de la corruption. Car, il fut bien favorisé, le désert, puisqu'il put, même ici-bas, procurer à ceux qui l'habitaient une félicité semblable à celle qui attend les citoyens du siècle futur.

Faut-il ajouter que les fils d'Israel ne parvinrent à cette terre désirable, qu'après avoir séjourné au désert? Et pour que la même nation entrât plus tard en possession d'une contrée où coulait le lait et le miel, il lui fallut d'abord passer par des lieux arides et incultes. C'est toujours par des campemens au désert, que l'on s'achemine vers la véritable patrie. Qu'il habite une terre inhabitable, celui qui veut voir les biens du Seigneur dans la région des vivans; qu'il soit l'hôte de celle-là, tout homme qui veut devenir le citoyen de celle-ci.

Mais, passons à d'autres faits. David lui-même ne put échapper aux embûches d'un roi persécuteur, qu'en se réfugiant au désert. Relégué sous l'aride ciel de l'Idumée, il avait grande soif du Seigneur; il soupirait, au milieu d'une terre desséchée et sans eau, après le jour où il apparaîtrait au Seigneur dans le sanctuaire; où il lui serait donné de voir encore la vertu et la gloire de Dieu. Elie, cet illustre habitant de la solitude, ferma le ciel à la pluie, l'ouvrit aux flammes, reçut sa nourriture du bec d'un corbeau, suspendit les droits irrévocables

cavit, Jordanem dividuum interrupto amne transivit, cœlum ardenti curru raptus ascendit. Quid deinde Eliseus, consecrator vitæ hujus atque virtutis? nonne perinde divino miraculorum opere inclaruit? Quem insignem nunc seissus torrens, nunc innatans ferrum, nunc redivivi, nunc olei incrementa fecerunt; quique postremo post alia quamplurima duplicatam in se magistri virtutem etiam hoc comprobavit, quod ille superstes defunctum, hic defunctum exsuscitavit jam defunctus. Filii quoque Prophetarum, relictis urbibus, expetebant gemino defluentem fonte Jordanem, extruebantque in abditis tabernacula remoto juncta torrenti. Excubabat cohors sancta secreti fluminis ripis, velut quibusdam sparsa tentoriis, et habitationibus congruis egregia indoles spiritum custodiebat paternum.

Quid ille quo major inter natos mulierum non surrexit? nonne in deserto clamans in deserto vivebat? In deserto ab hoc baptismus traditur, in deserto pœnitentia prædicatur, in deserto primum mentio regni cœlestis infertur? In hoc ille audientibus primus ingressit, ubi hoc citius ambiens quisque promeruit. Neque immerito futurus hic arduus habitator deserti ante faciem Domini Angelus mittitur, viam reserat in cœleste regnum, et præcursor et testis dignus qui Patrem e cœlo loquentem au-

du trépas , se fraya une route à travers le Jourdain , et monta au ciel ravi sur un char de feu. Après lui, Elisée , imitateur de sa vie et de ses vertus , ne s'illustra-t-il pas aussi par des œuvres miraculeuses ? C'est un torrent qu'il divise , c'est une hache qu'il fait flotter , ce sont des morts qu'il rend à la vie , c'est de l'huile qu'il accroît. Puis enfin , ce qui prouva , entre autres prodiges, que le pouvoir de son maître s'était doublé en sa personne , c'est que , de son vivant , Elie ressuscita un mort , et qu'Elisée rendit la vie , même après son trépas , à un homme qui n'était plus. Les fils des Prophètes , eux aussi , abandonnant les cités , gagnaient les bords du Jourdain qui découle de deux sources , et dressaient , dans le secret de la solitude , leurs cellules voisines du torrent lointain. La sainte cohorte veillait sur les rives du fleuve solitaire , comme disséminée en des tentes , et dans ces habitations tranquilles leur piété conservait l'esprit de leurs pères.

Et cet autre qui n'eut pas son rival entre les enfans des femmes , ne vivait-il pas , ne criait-il pas au désert ? C'est au désert qu'il donne le baptême , au désert qu'il prêche la pénitence , au désert qu'il fait mention pour la première fois du royaume des cieux. C'est là d'abord qu'il l'annonce à ses auditeurs , et c'est là aussi que le remportent le plus vite ceux qui en ambitionnent la conquête. Et c'est à bon droit que ce grand citoyen du désert est envoyé , messager céleste , devant la face du Seigneur ; qu'il fraie les voies au royaume des cieux , précurseur et témoin bien digne assurément d'entendre le Père

diret , Filium baptizando contingeret , Spiritum sanctum descendentem videret.

Ipsa quoque Dominus ac Salvator noster baptizatus confestim, ut Scriptura ait, à Spiritu in desertum ducitur. Quis hic igitur est Spiritus? Cunctatio subest nulla, quin sanctus. Quod deinde Spiritus sanctus pertrahit in desertum, nimirum istud ille dictat, ille illud tacitus inspirat, fitque eremus Spiritui sancto suggerenti digna suggestio. Mystico ergo flumine infusus nihil sibi prius agendum putat, quam ut ad secreta secreti amor contendat. Et tamen ille sanctificantes semper aquas tunc sanctificaverat, nec peccati hominem purgatus abluerat; peccatum enim ille neque fecerat, neque metuebat, et eremi tamen amore flagrabat, atque in omnibus salutaris auctor exempli hanc sibi non dignam nobis desiderabat. Quæ si votiva Deo ab erroribus libero, quanto magis necessaria homini erroribus obnoxio? Si petita non delinquenti, quanto magis exoptanda peccanti. Ibi etiam in famulatum Domini remotis circumstrepentium turbis tacita divini vigoris ministeria succedunt, et in eremo constitutus tanquam jam in coelum revector occurrentium excipitur officiis Angelorum. Ibi tunc tentantem notæ artis insidiis hostem illum antiqui temporis confutavit, supplantatoremque veteris novus Adam repulit. O laus magna deserti,

parler du haut du ciel, de toucher le Fils en le baptisant, et de voir descendre l'Esprit-Saint.

Notre Seigneur et notre Sauveur, aussitôt après son baptême, au rapport de l'Écriture, est conduit par l'Esprit dans le désert. Quel est donc cet Esprit? Nul doute que ce ne soit l'Esprit-Saint. Mais, s'il entraîne au désert, c'est qu'il conseille, c'est qu'il inspire tacitement de s'y reléguer, et que ce lieu est assez grand pour mériter les regards de l'Esprit. Le Christ donc, baigné dans le fleuve mystique, se hâte avant tout de s'acheminer vers le désert. Et pourtant il avait sanctifié ces eaux qui sanctifient toujours; et, pur qu'il était, il n'avait point eu à laver en lui un homme de péché; car il n'avait pas connu le péché et ne le redoutait point. Il brûlait néanmoins d'amour pour la solitude; et lui qui nous a donné en toutes choses un salutaire exemple, s'efforçait de nous faire aimer le désert qui n'est pas digne de lui. Si un Dieu exempt de fautes ambitionne la solitude, combien n'est-elle pas nécessaire à l'homme sujet au péché! Si l'innocent la désire, combien le coupable ne doit-il pas soupirer après elle? Là aussi, loin de la foule bruyante, tous les ministres de la puissance divine s'apprentent à servir le Seigneur; et, placé au désert, comme s'il était déjà remonté dans le ciel, il voit les Anges officieux s'empressez autour de lui. Là, il confond cet adversaire des vieux temps, qui essayait alors sur lui ses ruses accoutumées. Le vainqueur du premier Adam est terrassé par un Adam nouveau. O l'admirable éloge du désert! le diable, qui avait triomphé

ut diabolus qui vicerat in paradiso, in eremo vinceretur ! Desertus etiam locus ille erat in quo Salvator noster quinque virorum millia panibus quinque et piscibus tantum duobus pavit, satiavit, explevit. Semper in deserto suos pane Jesus pascit. Suis prætulerat olim manna divini muneris fidem, nunc fragmina retulerunt: eodemque miraculo victus ut tunc esurientibus decidit, ita nunc vescentibus crevit. Cunctis dono suo epulæ auctioribus majores fuerunt cibus, quam fuerant illatæ conviviis. Desertis, inquam, desertis tantorum tunc signorum causas demus : nec virtus potentiam declarasset, si habuisset locus copiam.

Et tunc Dominus Jesus ad excelsi montis remotiora secessit, cum tribus tantum sibi adhibitis electis, insolita claritate vultus effulsit : qui cum assumptum palam hominem præferret, declarandæ majestatis indicium secretis credidit. Ibi tunc ille Apostolorum maximus : *Bonum erat, inquit, nos hic esse* (1); adamans scilicet magnitudinem signi in remotione deserti.

Idem quoque Dominus Jesus, ut scribitur, in desertum locum ibat, ibique orabat. Locus

(1) *Matth. XVII. 1.*

dans le paradis, se voit abattu dans la solitude. C'est encore au désert que notre Sauveur, avec cinq pains et deux poissons, nourrit et rassasia cinq mille hommes. C'est toujours au désert que Jésus nourrit les siens de pain. Jadis il avait donné la manne à son peuple, comme un gage de sa divine munificence ; cette fois on recueillit des restes, et le même prodige qui faisait tomber la nourriture pour ceux qui avaient faim, la multiplia cette fois pour ceux qui mangeaient. Par sa puissance, les mets se trouvèrent plus abondans pour chaque convive, qu'ils ne l'avaient été au commencement du festin. Attribuons, attribuons au désert la cause de ces merveilles ; car, la vertu d'en haut n'aurait pas déployé son pouvoir, si les lieux eussent été pourvus de tout.

Le Seigneur Jésus avait gravi le sommet le plus écarté d'une haute montagne, lorsque, en présence des trois disciples d'élite qu'il s'était donnés pour témoins, son visage brilla d'un éclat extraordinaire ; et lui qui se montrait au public sous les dehors de l'humanité, il ne voulut dévoiler que dans le secret la splendeur de sa gloire. C'est alors que le prince des Apôtres s'écria : *Il est bon pour nous d'être ici* ; trouvant, sans doute, le prodige plus admirable, parce qu'il s'opérait à l'écart.

Le même Seigneur Jésus, comme il est écrit, allait aussi dans la solitude, et y priait. Que ce lieu soit donc appelé un lieu de prière, puisque

ergo ille jam vocetur orationis locus, quem orando Deum idoneum Deus auctor ostendit, docuitque unde facilius nubes humiliantis se oratio penetraret adjuta loco, quia honorata secreto: atque illic orando ipse cum peteret, demonstravit ubi orare nos vellet, cum peteretur. Quid nunc ergo Joannem, Macariumque memorem, aliosque complures, quorum conversatio dum in desertis est, in coelis facta est? Appropinquaverunt illi tantum Domino, quantum appropinquare Deo hominem fas sinebat, admissique sunt in divinarum opera rerum, quantum carne circumdatos licebat admitti. Fixam autem ad superna mentem coelestibus inseruerunt secretis; hinc comitantem gratiam aut revelationibus tacitis, aut clamantibus signis protulerunt, et suffragante secreto usque in id proveci sunt, ut terram quidem corpore tunc contingerent, cœlum vero spiritu jam possiderent. Hoc igitur eremi habitaculum dicam non immerito quamdam fidei sedem, virtutis arcam, charitatis sacrarium, pietatis thesaurum, justitiæ promptuarium. Nam sicut in magna domo pretiosa quæque claustris obsignata in remotis habentur, ita magnificentia illa sanctorum abditorum eremo, quam difficultatibus suis natura obseravit, deponitur intra quoddam conclave deserti, ne conversationis humanæ usu absolescat. Apteque à mundi Domino

le Seigneur nous a montré , par son exemple , qu'il est favorable pour prier Dieu , et qu'il nous a enseigné comment la prière de l'homme qui s'humilie , pourrait le mieux percer les nuages , grâce à la solitude et au silence ; puisqu'il nous a fait voir , en priant lui-même à l'écart , où il veut que nous allions prier , quand nous aurons quelque chose à lui demander. Parlerai-je de Jean , de Macaire , et de plusieurs autres qui , tout en vivant au désert , avaient en quelque sorte leur demeure au ciel ? Ils ont su approcher du Seigneur , aussi près qu'il est donné à l'homme de le faire ; ils ont été admis aux secrets de la Divinité , autant que pouvaient l'être des hommes de chair. Leur ame , abîmée dans les mystères divins , s'attachait aux choses d'en haut ; ils manifestaient la grâce qui était en eux , ou par des révélations privées , ou par des signes publics ; la solitude les rendait si parfaits que leurs corps tenaient , il est vrai , à la terre , mais que leurs ames habitaient déjà les cieux. On peut donc appeler la solitude le séjour de la foi , l'arche de la vertu , le sanctuaire de l'amour , le trésor de la piété , le tabernacle de la justice. Car , de même que dans une grande maison les objets les plus précieux sont fermés sous clef et tenus à l'écart , ainsi les choses saintes , cachées dans des lieux que la nature a rendus inaccessibles , sont mises comme en dépôt dans le désert , de crainte que le contact du monde n'en ternisse la magnificence. Et c'est avec raison que le Maître de l'univers non-seulement se plaît à cacher ces riches

hæc pretiosa divitiarum supellex in illa mundanæ domus parte non solum conditur, verum etiam, cum usus est, ex reconditis promitur.

Fuit olim erga eremum cura divinæ providentiæ summa et maxima, sed nec nunc quidem parva est. Nam et nunc cum eremi incolis victus divinitus insperata supervenit largitate, quid aliud quam e cœlo lapsus defluit? Habent et in cœlesti hac munificentia suum manna, nec minus his Dominus brachii sui opere secreto alimoniam spargit ex abdito; et cum silicibus perfossis tandem divino munere respondententes e saxis aquæ profluunt, quid aliud quam velut Moysi virgæ ictu percussa rupe emergunt? Vestimentorum perinde habitus in eremi vastitate degentibus nunc quoque ecce non deficit; qui dum gratuito jugiter divina provisione succedit, utique succedendo manet. Aluit Dominus in deserto suos quondam, sed et nunc alit: et illos quadraginta annis, hos vero quousque anni erunt.

Merito hanc sanctus divino igne succensus relicta sede propria sedem legat: merito propinquis, filiis, parentibusque præponat, suorumque omnium commercio emat. Merito hæc gentilem deserentibus patriam temporariæ patriæ nomen obtineat, à qua non metus, non desiderium, non gaudium, non mœror revocet

trésors dans le secret de la grande maison du monde, mais encore les en retire quand il le faut.

Si la divine Providence montra jadis une telle sollicitude pour le désert, elle n'en montre pas moins aujourd'hui. Car, lorsque les citoyens du désert sont nourris miraculeusement par une main secrète, n'est-ce pas du ciel que leur tombe la nourriture ? C'est de la céleste munificence qu'ils tiennent leur manne, et le Seigneur, par le secret de son bras, leur dispense des alimens d'une façon mystérieuse. Lorsque des eaux dociles à l'ordre de Dieu s'échappent enfin d'une ouverture pratiquée dans le roc, ne sont-ce pas là les eaux qui jaillissent du rocher, sous la verge de Moïse ? Aujourd'hui encore, voilà que les vêtemens ne manquent pas à ceux qui habitent l'immensité du désert; renouvelés sans cesse par une main prévoyante, ils se perpétuent évidemment de cette manière. Autrefois le Seigneur nourrit les siens au désert, il les nourrit encore aujourd'hui; autrefois ce fut pendant quarante ans, aujourd'hui ce sera pendant la durée des âges.

Que celui qui brûle du feu divin laisse donc sa propre demeure, et choisisse le désert; qu'il le préfère à ses proches, à ses enfans, à ses parens, et qu'il l'achète au prix de ses plus chères affections. Qu'il soit, pour celui qui abandonne le sol natal, une patrie transitoire, d'où rien ne puisse le rappeler, ni la crainte, ni les désirs, ni la joie, ni

Merito plane universorum affectuum sola sit pretium.

Quis enumerare beneficia eremi digne queat, virtutisque commoda habitantium in ea? In mundo positi quodam modo extra mundum recedunt : *In solitudinibus* (ut ait Apostolus) *errantes , in montibus , et speluncis , et in cavernis terræ* (1). Nec immerito dignum talibus Apostolus negat esse mundum , qui alieni sunt ab illo reipublicæ humanæ tumultu , sepositi , quieti , silentes , nec magis absunt à voluntate peccandi , quam à facultate. Clari apud veteres seculi hujus viri defatigati laboribus negotiorum suorum , in philosophiam se tanquam in domum suam recipiebant. Quanto pulchrius ad hæc manifestissimæ sapientiæ studia divertunt , magnificentiusque ad solitudinum libertatem et desertorum secreta secedunt , ut philosophiæ tantum vacantes in illius eremi vastitate , tanquam in suis gymnasiis , exerceantur. Ubi , quæso , liberius , quam in deserti habitatione servetur pascha? Sed virtutibus et continentia : continentia , inquam , quæ velut alia quædam est cordis eremus.

Nam et Moyses quadraginta continuos se incremo dies , totidemque et post se illic Elias jejunio dedit , et uterque ibi inedia ultra hu-

(1) *Hebr.* XI. 38.

les peines. Oui , le désert peut bien se payer au prix de tout ce que l'on aime.

Qui pourrait dignement raconter les bienfaits de la solitude , et les moyens de vertu qu'elle procure à ses habitans ? Placés dans le monde , ils sont en quelque sorte jetés hors du monde : *Errant*, comme dit l'Apôtre , *dans les déserts et dans les montagnes , se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre*. Et il n'a pas tort de dire que le monde n'est pas digne d'eux , puisqu'ils sont étrangers au tumulte de la république humaine , puisqu'ils vivent à l'écart , dans le repos et le silence , et qu'ils n'ont pas plus l'occasion que la volonté de pécher. Jadis , les hommes célèbres , fatigués de travaux et d'embarras , se renfermaient dans la philosophie comme dans leur maison. Combien il est plus beau de se livrer à la recherche d'une sagesse lumineuse ! combien il est plus noble de se réfugier dans la liberté des solitudes , dans le secret des déserts , afin de vaquer à la philosophie , et de s'y exercer dans ces lieux immenses , comme dans une sorte de gymnase ! Où peut-on , je vous le demande , garder la pâque plus fidèlement qu'au désert ? C'est par les vertus et la continence , la continence , dis-je , qui est comme une autre solitude du cœur.

Moïse , et le prophète Elie après lui , jeûnèrent quarante jours entiers dans le désert , et souffrirent des privations au-delà des forces de l'homme. Le Seigneur aussi jeûna dans le désert un pareil nombre de jours ; et nous ne lisons pas que personne ait fait la même chose ; on peut donc penser que le

mani effectus vires extendit. Deinde et Dominus idem, sed in desertis abſtinentiæ tempus exegit: nec præterea usquam legimus spatia eadem exacta jejunio; ut putandum ſit, aliquem tribui per Dominum locis illis etiam vigorem. Ubi, quæſo, magis vacare, et quam dulcis ſit Dominus, videre contingit? Ubi promptior ad perfectionem tendentibus via panditur? Ubi major virtutibus campus aperitur? Ubi mentis, facilius ut poſſit circumſpicere, custodia? Ubi liberior cordis, ut Deo inhærere certet, intentio, quam illis utiquè ſecretis, in quibus Deum non ſolum invenire promptum eſt, verumetiam custodire? Et quamvis sæpe in eremo tenuis ſoli pulvis occurrat, nusquam tamen firmiter evangelicæ illius domus fundamenta jaciuntur. In illis licet aliquis conſistere arenis velit, nequaquam tamen ſuper arenas domum conſtruit, nusquam magis quam illic ſupra petram prædictum illud ædificium collocatur, quod immobili ſtabilitate fundamentum inconcuſſa mole durabit, ut tempore ingruentium procellarum non flantibus ventis, non inmiſſis torrentibus ſubruantur. Itaque habitantes deſertum talia ſibi ædificia ſed in cordibus fabricantur, illi qui ſumma imis petunt, qui celsa humilitate ſectantur, deſides atque immemores terrenorum ob ſpem votumque cœleſtium. Qui abjiciunt divitias, dum egere malunt; egere feſtinant, dum eſſe divites

Seigneur donne je ne sais quelle force même à la solitude. Où peut-on mieux , je le demande , se recueillir en soi , et goûter combien le Seigneur est doux ? Où trouver une voie plus facile pour la perfection ? Où trouver un plus vaste champ pour la vertu ? où trouver une garde plus sûre pour l'esprit ? Quel asile plus favorable au cœur pour s'attacher à Dieu , que ces paisibles retraites où l'on peut , sans difficulté , et trouver le Seigneur et le garder ? Quoiqu'il se rencontre quelquefois au désert un sol poudreux et léger , nulle part néanmoins les fondemens de cette maison évangélique ne reposent sur une terre plus ferme. Si quelqu'un veut s'établir au milieu de ces sables , ce ne sera pas toutefois sur le sable qu'il construira sa demeure ; car on ne saurait trouver un lieu plus propice pour asseoir sur la pierre cet édifice spirituel , qui devra rester à jamais ferme et inébranlable , en sorte que , au jour de la tempête , il ne soit ni abattu par le souffle des vents , ni renversé par les inondations. Voilà donc les édifices que se construisent dans leurs cœurs les habitans du désert , eux qui gagnent les hauteurs en cheminant par les vallées , qui s'élèvent par l'humilité , qui dédaignent et oublient les choses de la terre , pour n'espérer et ne désirer que les biens célestes ; qui rejettent les richesses , parce qu'ils préfèrent la pauvreté ; qui se hâtent de s'appauvrir , parce qu'ils ambitionnent d'être riches ; qui combattent jour et nuit dans les travaux et les veilles , pour saisir le commencement de cette vie qui n'aura point de fin. C'est ainsi que la solitude renferme dans son

concupiscunt; die ac nocte labore vigiliisque decertant, ut apprehendant vitæ illius principium, cujus non inveniant extremum. Sic materno eremus sinu continet illos æternitatis rectissime avaros, bene prodigos brevitatis, incuriosos præsentis temporis, certos futuri, *et per hoc assequuntur, ut in quos seculorum fines decurrerent, his secula sine fine contingant. Fervent ibi conscriptæ interioris hominis salubriter leges, et æterni seculi jura subtilius. Non illic humana criminum facinorumque præscripta vim suam resonant, nec se ultricia capitalium delictorum jura exerunt. Cor nisi purissimum indigenæ leges reum faciunt, atque ipse omni studio mentis motus interior intra justitiæ terminos coercetur, eodemque se judice vel levium cogitationum principia plectuntur. Apud alios malum sit malum fecisse, apud hos vero malum est bonum non fecisse.

Sed quomodo ego possim commemoratione digna interiora eremi instituta venerari? Nunc vero illud tacitus præterire non possum, quod in habitatoribus ejus vis illa virtutis quam abscondita cunctis, pene tam nota est. Nam cum se utique in remota abigunt, mundum humanumque consortium repudiantes, oculi quidem gestiunt, meritum tamen oculere non possunt. Quantum se eorum introrsum agit vita, tantum se foras proripit gloria, Deo (ut arbitror) ita

sein maternel ces hommes justement avares de l'éternité, sagement prodigues de cette courte vie, peu soucieux du temps présent, assurés de l'avenir, et qui, parvenus au terme de ce monde, voient s'ouvrir devant eux une éternelle série de siècles. Là sont en vigueur et les lois salutaires qui régissent la conscience de l'homme, et les codes du siècle éternel. Là ne retentissent point les menaces des tribunaux humains contre les crimes et les forfaits; là ne se montre jamais l'appareil vengeur des supplices. Là, un cœur pur n'a, pour se condamner, que ses propres lois; il met toute son étude à contenir dans les bornes de la justice les mouvemens intérieurs eux-mêmes; c'est lui qui se juge, lui qui réprime le principe de la plus légère pensée. Que ce soit un mal chez les autres d'avoir fait mal, ici c'est un mal d'avoir omis le bien.

Mais, comment pourrais-je rappeler tout ce qu'il y a de vénérable dans les réglemens intérieurs du désert? Je ne puis cependant ne pas remarquer que la haute vertu des habitans du désert est d'autant plus connue, qu'elle est plus soigneusement par eux soustraite à tous les regards? Car, lorsqu'ils se relèguent dans les profondeurs de la solitude, fuyant le monde et le commerce des hommes, ils ambitionnent sans doute d'être cachés, mais leur mérite toutefois ne saurait l'être. Plus leur vie se replie sur

inter utrumque moderante, ut incola eremi suæ lateat seculo, et non lateat exemplo. Hæc lucerna est, quæ per universum resplendet orbem supra eremi candelabrum locata; hinc se flagrantissimum lumen per tenebrosa mundi membra diffundit. Hæc est civitas quæ abscondi non potest in deserti monte constructa, quæ imagine sua cœlestem Jerusalem terris dedit. Proinde si quis in tenebris est, huic lumini appropinquet, ut videat; si quis discrimini patet, ad hanc civitatem tendat, ut tutus sit. O quam jucundæ sunt sitientibus Deum etiam devix illæ saltibus solitudines! quam amoena sunt quærentibus Christum illa secreta, quæ longe lateque natura excubante porrecta sunt! Silent omnia. Tunc in Dominum suum læta mens quibusdam silentii stimulis excitatur, tunc ineffabilibus vegetatur excessibus. Nullus interstrepens illic sonus, nulla nisi forte cum Deo vox est. Solus ille admodum suavis sonitus silentium secretæ stationis intervenit, interpellatque illum placidæ quietis statum strepitus quiete dulcior, et sanctus modestissimæ conversationis tumultus. Tunc hymnis suavè resonantibus excelsa ipsa ferventes chori pulsant, atque in cœlum non minus plane vocibus quam orationibus pervenitur. Fremit frustra tunc circumjens adversarius, tanquam intra caulas ovibus septis lupus. Invisit sane speciosa deserti lætan-

elle-même , plus aussi leur gloire éclate au dehors. Dieu , ce me semble , dispose les choses de telle sorte , que le citoyen du désert peut se dérober au siècle , sans être perdu pour le bon exemple. Voilà le flambeau qui resplendit par tout l'univers , placé qu'il est sur le candélabre de la solitude ; c'est de là que jaillit sur les ténèbres du monde une lumière pleine de splendeur ; voilà cette cité qui ne saurait être cachée , construite qu'elle est sur la montagne du désert , cette cité qui donne à la terre une image de la céleste Jérusalem. Par conséquent , si quelqu'un est dans les ténèbres , qu'il s'approche de cette lumière , pour voir ; si quelqu'un est en danger , qu'il vienne à cette cité , pour n'avoir plus rien à craindre. Oh ! qu'elles sont agréables pour ceux qui ont soif de Dieu , ces retraites sauvages et solitaires ! qu'ils offrent de charmes à ceux qui cherchent le Christ , ces mystérieux asiles qui s'étendent au loin sous la garde de la nature ! Tout repose : alors , l'ame joyeuse se porte vers son Dieu , pressée par je ne sais quels aiguillons du silence ; alors , elle grandit en d'ineffables extases. Là , point de tumulte qui l'agite , point d'entretien , si ce n'est avec Dieu. Le doux son de sa voix trouble seul le silence de cet asile secret , et cet état de paisible quiétude n'est interrompu que par un bruit plus doux que le repos , et par le tumulte saint d'une tranquille conversation. Alors se font entendre des hymnes suaves ; alors des chœurs animés vont frapper la voûte céleste , et l'on s'introduit dans le ciel , grâce à ces chants et à ces prières. L'adversaire alors frémit et rôde vainement , comme le loup

tium Angelorum. chorus, et per illam Jacob scalam commeantes crecum frequentia abditæ visitationis illustrant; ac ne in vanum vigilant, qui custodiunt civitatem, peculiarius Christo propugnatore munitur, qui tanquam murorum objectu ita eremi ambitu hostes suos submovet, ut adoptiva Deo gens quantum secreti spatiis exposita, tantum hostibus suis clausa sit. In illo quasi meridie sponsus recubat, habitatoresque deserti charitate vulnerati contemplantur eum, dicentes: *Invenimus quem diligit anima nostra: tenebimus eum, et non dimitemus eum* (1).

Non est infructuosum, ut creditur, non est istud sterile eremi solum, nec infecunda arentis saxa deserti. Illic multiplex germen et centenos accola fructus recondit. Non facile illic jacta semina secus viam decidunt, quæ volucres absument; neque in petrosa facile dilabuntur, quæ non habentia altitudinem terræ æstuent et arescant; neque in spineta facile fugiunt, quæ jam adultis sentibus obruantur. Uberi messem proventu colonus metet. Producitur in his saxis seges illa, qua etiam ossa pinguescunt. Invenitur etiam illic panis vivus, qui de cælo descendit. Erumpunt in illis rupibus fontes irrigui

(1) *Cant.* III. 4.

autour du bercail. Le chœur joyeux des Anges visite les beautés du désert ; et , allant et venant par cette échelle de Jacob , ils peuplent et embellissent le désert par leur présence mystérieuse ; puis ensuite , pour que ceux qui gardent la cité ne veillent pas en vain , le Christ , protecteur spécial de ses enfans , se fait de la solitude comme un rempart , afin d'éloigner ses ennemis , afin que la race choisie de Dieu se trouve autant à l'abri des embûches , qu'elle y est exposée dans l'immensité de la retraite. C'est là que l'époux repose comme au midi ; c'est là que les habitans du désert , blessés d'amour , le contemplent et disent : *Nous avons trouvé celui que chérit notre ame ; nous le saisirons , et nous ne le lâcherons pas.*

Le sol du désert n'est donc pas infructueux , comme on le pense , ni stérile ; les rochers de la solitude ne sont pas inféconds. La semence y fructifie , et le cultivateur y recueille au centuple. Les grains tombent difficilement le long de la route , pour être dévorés par les oiseaux ; ils ne se dispersent pas sur un sol pierreux , pour y languir et y sécher , faute de terre ; ils ne s'échappent pas dans les épines , pour y être étouffés sous les ronces. Le laboureur y recueille d'abondantes moissons. Ces rochers produisent une récolte qui engraisse même les os. Là , se rencontre aussi ce pain de vie qui est descendu du ciel ; de là s'échappent ces sources rafraîchissantes et ces eaux vives qui ne rassasient pas seulement , mais qui peuvent sauver encore. Là se trouvent la nourriture et les délices de l'homme inté-

et aquæ vivæ, quæ non satiandis solum, verumetiam possunt sufficere salvandis: Hic interioris hominis pastus et voluptas, hic incultum desertum, illic mira amœnitate jucundum est, eademque corporis est eremus animæque paradisos. Nulla jam quamvis fertilis tellus terræ eremi se comparatione jactaverit. Est terra aliqua frugibus dives? In hac maxime nascitur frumentum illud, quod esurientes adipe suo satiat. Est alia gravidis læta vinetis? in hac maxime profertur vinum illud, quod lætificat cor hominis. Est alia pascuis præstans? in hac saluberrima pascunt oves illæ, de quibus dicitur: *Pasce oves meas* (1). Est alia floribus picta vernantibus? in hac maxime verus ille flos campi et liliu[m] convallium refulget. Postremo alia est speciosis exultans metallis, alia auro suo fulva est? in hac varii lapidum micant vibrante luce fulgores. Ita terra hæc singulis terris major ad singula, omnes longe præcedit bonis omnibus.

Recte ergo tu veneranda tellus Sanctis aut in te positis, aut non procul à te remotis, aut habitabilis dudum, aut desiderabilis extitisti: quia pro universis bonis illis es fertilis, in qua habentur universa. Tu cultorem hunc, qui suam terram, non qui tuam colat, requiris. Tu inha-

(1) *Joan. XXI.*

rieur ; le désert , avec son aspect sauvage et inculte , présente de merveilleux agrémens ; c'est tout à la fois la solitude du corps et le paradis de l'ame. Non , que la terre la plus fertile n'aille pas se comparer au désert ? Est-il quelque sol riche en productions ? au désert mûrit ce pur froment qui rassasie la faim. Est-il quelque terre aux joyeux vignobles ? le désert donne ce vin qui réjouit le cœur de l'homme. Est-il une terre aux gras pâturages ? c'est au désert que paissent les brebis salutaires , dont il est dit : *Paissez mes brebis*. Est-il une terre émaillée de riantes fleurs ? c'est au désert que brille cette véritable fleur des champs , et ce lis des vallées. Enfin , est-il une terre brillante de métaux précieux , en est-il une qui soit étincelante d'or ? c'est au désert que resplendissent et que jettent leur éclat toutes les pierres précieuses. La solitude , plus grande en chaque chose que chaque terre en particulier , les efface toutes par les divers genres de bien.

C'est donc à bon droit , ô terre sainte , que tu es devenue depuis long-temps un séjour digne d'être habité , digne d'être désiré par les Saints qui sont en toi , ou peu éloignés de toi ; car , tu es fertile en toute espèce de biens , puisque en toi se trouvent toutes choses. Tu recherches un maître qui cultive sa terre , et non pas la tienne. Tu es stérile , si l'on regarde les vices de tes habitans ; tu es fer-

bitantium te vitiis sterilis , tu fecunda virtutibus . Tuam quicumque Sanctorum familiaritatem quæ-
sivit , Deum reperit : Christum in te , quisquis
te coluit , invenit . Ipse qui habitat , Domino ha-
bitatore lætatur , idemque est et possessor tuus ,
et divina possessio . Tuum qui non refugit habita-
culum , factus est ipse Dei templum .

Equidem cunctis eremi locis quæ piorum illu-
minantur secessu , reverentiam debeo , præci-
puo tamen Lerinam meam honore complector ,
quæ procellosi naufragiis mundi effusos piissimis
ulnis receperat venientes : ab illo seculi flagrantis
æstu blande introducit sub umbras suas , ut illic
spiritum sub illa interiore Domini umbra anhe-
li resumant . Aquis scatens , herbis virens , floribus
renitens , visibus odoribusque jucunda paradisi
possidentibus se exhibet , quam possidebunt .
Digna quæ cœlestibus disciplinis Honorato auctore
fundata sit , quæ tantis institutis tantum nacta
sit patrem , apostolici spiritus vigore et vultus
honore radiantem . Digna quæ illum suscipiens
ita emitteret , digna quæ præstantissimos alat
monachos , et ambiendos præferat Sacerdotes .
Hæc nunc successorem ejus tenet Maximum
nomine clarum , quia post ipsum meruit adsciri .
Hæc habuit reverendi nominis Lupum , qui nobis
illum ex tribu Benjamin lupum retulit . Hæc
habuit germanum ejus Vincentium , interno gem-

tile, si l'on regarde leurs vertus. Tous les Saints qui ont ambitionné ta familiarité, ont trouvé Dieu; tous ceux qui t'ont cultivé, ont trouvé en toi le Christ. Celui qui y séjourne, voit avec plaisir le Seigneur y séjourner aussi; il est à la fois et ton possesseur, et la possession de Dieu. Quiconque ne dédaigne point ton séjour, est devenu lui-même le temple du Seigneur.

Sans doute, je dois grand respect à tous les lieux du désert, qui sont illustrés par la retraite de la vertu; mais c'est principalement ma chère Lerins que j'honore, elle qui, après avoir accueilli dans ses bras maternels ceux qui ont échappé au naufrage d'un monde orageux, travaillés qu'ils sont encore des agitations du siècle, les introduit doucement dans ses ombrages, afin qu'ils reprennent leurs esprits, couverts par cette ombre intérieure de Dieu. Arrosée d'eaux bienfaisantes, riche de verdure, émaillée de fleurs, pleine de charme pour l'odorat et la vue, elle offre à ceux qui la possèdent une image de ce paradis qu'ils doivent posséder. Elle est bien digne d'avoir reçu d'Honorat ses réglemens célestes, d'avoir trouvé pour de hautes institutions ce grand fondateur, si remarquable par la force de l'esprit apostolique et la gloire de son visage. Elle est bien digne de l'avoir accueilli pour l'envoyer ensuite; elle est bien digne de nourrir d'illustres cénobites, et de former des Prêtres que le monde enviera. Elle voit maintenant succéder à Honorat, Maxime, d'une si grande renommée, parce qu'il a mérité une pareille élévation. Elle a vu le vénérable

mam splendore perspicuam. Hæc nunc possidet venerabilem gravitate Caprasium veteribus Sanctis parem. Hæc nunc habet sanctos senes illos, qui divisis cellulis Ægyptios patres Galliis nostris intulerunt.

Quos ego illic, Jesu bone, Sanctorum cœtus conventusque vidi? Pretiosa in his suavi unguedine alabastra fragrabant; spirabat passim odor vitæ; interioris hominis faciem exterioris habitu præferebant; constricti charitate, humilitate dejecti, mollissimi pietate, firmissimi in spe, incessu modesti, obedientia citi, occursum taciti, vultu sereni, prorsus ipsa protinus contemplatione angelicæ quietis agmen ostendunt. Nihil concupiscunt, nihil desiderant, nisi Eum solum quem desiderantes concupiscunt. Dum beatam quærunt vitam, beatam agunt; eamque et dum adhuc ambiunt, jam consequuntur. Itaque optant a peccatoribus segregari? jam segregati sunt. Castam possidere vitam volunt? possident. Omne in Dei laudibus tempus habere ambiunt? habent. Desiderant gaudere Sanctorum cœtibus? gaudent. Christo frui cupiunt? spiritu fruuntur? Vitam eremi adipisci gestiunt? corde adipiscuntur. Itaque per largissimam gratiam Christi, multa ex his quæ in futurum exoptant, in

Lupus , qui nous a représenté ce loup de la tribu de Benjamin. Elle a vu son parent Vincentius , perle resplendissante d'un éclat intérieur. Elle possède aujourd'hui Capraise , si digne de vénération par sa gravité , par ses mérites , qui l'égalent aux anciens Pères. Elle voit aujourd'hui ces saints vieillards qui ont introduit dans nos Gaules les solitaires de l'Égypte , avec leurs cellules séparées.

Quelles assemblées de Saints , Dieu bon ! quelles familles de pieux personnages n'ai-je point vues là ? Les parfums les plus exquis s'échappaient de leurs personnes ; la douce odeur de leur vie respirait de toute part ; la paix de leur ame se peignait sur leur front. Resserrés par la charité , abaissés par l'humilité , attendris par la piété , affermis dans l'espérance , modestes dans leur démarche , prompts à obéir , silencieux les uns avec les autres , la sérénité sur le visage , ils offrent à l'œil comme l'aspect d'un bataillon angélique. Ils n'ambitionnent rien , ne désirent rien , si ce n'est Celui-là seul qui fait l'objet de leurs vœux et de leurs désirs. Tandis qu'ils cherchent la vie bienheureuse , ils sont heureux ici-bas , et possèdent par avance la félicité qu'ils recherchent. Souhaitent-ils d'être séparés des pécheurs ? ils en sont déjà séparés. Veulent-ils posséder une vie chaste ? ils la possèdent. Ambitionnent-ils de consacrer tout leur temps aux louanges de Dieu ? ils le font. Désirent-ils jouir de la Société des Saints ? ils en jouissent. Désirent-ils posséder le Christ ? ils le possèdent en esprit. S'efforcent-ils d'atteindre à la perfection de la vie solitaire ? ils y par-

præsentiarum merentur. Rem porro ipsam capiunt, dum spem sequuntur. Habent etiam non parvum in labore ipso præmium laboris, quia pene jam in opere est, quod merces erit.

Horum tu, mi charissime Hilari, redditus insertusque consortio plurimum tibi, plurimum etiam illis contulisti, qui nunc pro reditu tuo alacri exultatione lætantur. Cum his obsecro peccatorum meorum intercessionisque memoriam ne obliteraveris; cum his, inquam, quibus nescio an ipse gaudii plus attuleris, an majus inveneris. Tu nunc, verior Israel, qui corde Deum conspicaris, ab Ægyptiis seculi tenebris dudum expeditus salutiferas aquas submerso hoste transgressus, in deserto accensum fidei ignem secutus, amara quondam, per lignum crucis dulcia nunc experiris, salientes in vitam æternam aquas à Christo trahis, internum hominem superno pane pascis, in Evangelio tonitruum divina accipis voce; qui cum Israel in eremo commoraris, cum Jesu terram repromissionis intrabis. — Vale in Christo Jesu Domino nostro.

viennent en effet. Ainsi donc , par une haute faveur du Christ , ils goûtent dès à présent la plus grande partie des jouissances qu'ils ambitionnent pour l'avenir. Ils ont déjà la réalité , tout en poursuivant l'espérance. Ils ont dans leurs travaux mêmes une assez belle récompense , puisque leurs œuvres anticipent , en quelque sorte , sur les rémunérations célestes.

Rendu , mon bien cher Hilaire , réuni à la famille de ces saints personnages , vous avez fait beaucoup pour vous-même , beaucoup aussi pour eux , puisqu'ils se réjouissent si fort de votre retour. Avec eux , n'oubliez pas , je vous prie , d'intercéder pour moi pécheur ; avec ces hommes dont je ne saurais dire s'ils ont éprouvé plus de joie à vous revoir , que vous n'en avez ressenti à les retrouver. Vous donc , maintenant , véritable Israel , qui voyez Dieu dans votre cœur ; qui , dégagé depuis long-temps des ténèbres de l'Égypte , avez traversé les flots salutaires où vos ennemis sont engloutis ; qui avez suivi dans le désert le flambeau de la foi , vous trouvez aujourd'hui de la douceur , grâce au bois de la croix , à ce qui vous paraissait jadis amer ; vous puisez dans le Christ ces eaux qui jaillissent jusques à la vie éternelle ; vous nourrissez l'homme intérieur d'un pain céleste ; vous entendez , dans l'Évangile , les tonnerres et les paroles de Dieu ; vous résidez avec Israel dans la solitude ; vous entrez avec Jésus dans la terre de promesse. — Salut , dans le Christ Jésus notre Seigneur.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

NOTES.

Page 266. — Ligne 26.

CASSIEN LUI ÉPARGNA CE VOYAGE. — « Cum virtutem
« perfectionis vestræ, quam velut magna quædam luminaria,
« in hoc mundo, admirabili claritate fulgentem, multi sanc-
« torum qui vestro erudiuntur exemplo, vix queant æmu-
« lari, tamen vos, o sancti Fratres, Honorate et Eucheri,
« tanta illorum sublimium virorum, a quibus prima ana-
« choreseos instituta suscepimus, laude flammamini, ut unus
« quidem vestrum ingenti fratrum cœnobio præsidens, con-
« gregationem suam, quæ quotidiano sanctæ conversationis
« vestræ docetur intuitu, illorum quoque patrum præceptis
« optet institui; alter vero ut etiam corporali eorundem
« ædificaretur aspectu, Ægyptum penetrare voluerit, ut
« hanc quasi frigoris Gallicani rigore torpentem provinciam
« derelinquens, ad illas quas sol justitiæ proximius respicit
« terras, maturis virtutum fructibus redundantes, velut
« turtur castissimus transvolaret; necessario hoc mihi virtus
« caritatis extorsit, ut unius desiderio, alterius etiam la-
« bori consulens, tam abruptum scribendi periculum non
« vitarem, dummodo et priori apud filios adderetur auto-
« ritas; et secundo tam periculosæ navigationis necessitas

« demeretur, etc..... » Cassiani *Præf. in Coll. XI. ad Honoratum Episcopum et Eucherium.*



Page 308. — Ligne 8.

IBI PRIMUM MOÏSES. — On peut rapprocher de ce morceau de saint Eucher, sur le chef et le législateur des Hébreux, les belles pages de Salvien, au livre I.^{er} de la *Providence.*



Page 16. — Ligne 25.

ELIAS. — « En ce temps-là, Elie de Thesbé dit à Achab :
« Vive le Seigneur ; il n'y aura, durant ces années, ni
« rosée, ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma
« bouche. » *Rois*, liv. III, chap. XVII. 1, trad. de Genoude.

— « Elie dit au peuple : Invoquez le nom de vos dieux,
« et moi j'invoquerai le nom de mon Seigneur ; et que le
« dieu qui déclarera par le feu qu'il nous aura exaucés,
« soit reconnu pour Dieu. Tout le peuple répondit : La pro-
« position est très-bonne.

« Elie dit donc aux prophètes de Baal : Choisissez un
« bœuf pour vous, et commencez les premiers, parce que
« vous êtes en plus grand nombre, et invoquez les noms
« de vos dieux, sans mettre le feu au bois.

« Lorsqu'ils eurent pris le bœuf qui leur fut donné, ils préparèrent leur sacrifice, et ils invoquaient le nom de Baal, depuis le matin jusqu'à midi, disant : Baal, exaucez-nous. Mais Baal n'avait point de voix.....

« Il était déjà midi, et Elie les raillait, disant : Criez plus haut, car Baal est un Dieu, et il parle peut-être à quelqu'un, ou il est en chemin ou dans une hôtellerie; il dort peut-être, et il faut qu'on le réveille.....

« Et lorsque le temps vint d'offrir l'holocauste, le prophète Elie s'approcha et dit : Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israel, et que je suis votre serviteur.....

« Et le feu du Seigneur tomba et dévora l'holocauste, le bois et les pierres, la poussière même, et l'eau qui était dans le canal autour de l'autel. » *Rois*, liv. III, chap. XVIII. 22-39. Voyez aussi au liv. IV.^e, chap. I. 8-12.

— « Et le Seigneur parla à Elie, disant :

« Retire-toi d'ici, va vers l'Occident, et cache-toi sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain ;

« Et là, tu boiras de l'eau du torrent; et j'ai commandé aux corbeaux de te nourrir là.

« Elie partit donc, et il vint, et il s'assit sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

« Les corbeaux lui apportaient, le matin, du pain et de la chair; et le soir, encore du pain et de la chair, et il buvait de l'eau du torrent. » *Ibid.*, liv. III, ch. XVII.

— « Or, il arriva que le fils de cette femme devint malade, et sa maladie fut si violente qu'il en mourut.

« Cette femme dit donc à Elie : Qu'y a-t-il entre vous et moi, homme de Dieu? Êtes-vous venu chez moi pour

« renouveler la mémoire de mes péchés, et pour faire mourir
« mon fils ?

« Elie lui dit : Donnez-moi votre fils. Et l'ayant pris
« d'entre ses bras, il le porta dans la chambre où il de-
« meurait, et il le mit sur son lit.

« Et il cria vers le Seigneur, et il lui dit : Seigneur mon
« Dieu, faut-il que cette veuve, qui m'a nourri, soit ainsi
« affligée, que vous fassiez mourir son fils ?

« Et il s'étendit sur l'enfant par trois fois, et se rape-
« tissa jusqu'à la taille de l'enfant, et il cria vers le Sei-
« gneur et lui dit : Seigneur mon Dieu, faites, je vous
« prie, que l'ame de cet enfant retourne en son corps.

« Et le Seigneur exauça la voix d'Elie, et l'ame de l'en-
« fant revint en lui, et il recouvra la vie.

« Elie ayant pris l'enfant, descendit de sa chambre au
« bas de la maison, et le mit dans les mains de sa mère,
« et lui dit : Voilà votre fils vivant. » *Rois*, liv. III, chap.
XVIII. 17-23.

— « Or, Elie dit à Elisée : Demeure ici, parce que le
« Seigneur m'a envoyé jusqu'au Jourdain. Elisée lui ré-
« pondit : Vive le Seigneur et vive votre ame ! Je ne vous
« abandonnerai point. Ils allèrent donc tous deux en-
« semble.

« Et Elie prit son manteau et le plia, et frappa les eaux,
« qui se divisèrent en deux parts, et ils passèrent tous deux
« à pied sec.....

« Et, lorsqu'ils poursuivaient leur chemin, et qu'ils
« marchaient en s'entretenant, voilà un char de feu et des
« chevaux de feu qui les séparèrent tout d'un coup l'un de
« l'autre; et Elie monta au ciel dans un tourbillon. » *Rois*,
liv. IV, chap. II. 6-11.



QUID DEINDE ELISEUS ? etc. — « Et il prit le manteau
 « qu'Elie avait laissé tomber, et il s'arrêta sur le bord du
 « Jourdain.

« Et, avec le manteau qu'Elie avait laissé tomber pour
 « lui, il frappa les eaux, et elles ne furent point divisées.
 « Alors, Elisée dit : Où est maintenant le Dieu d'Elie ?
 « Et frappant les eaux une seconde fois, elles se partagèrent
 « d'un côté et d'un autre, et il passa au travers. » *Rois*,
 liv. IV, chap. II. 13, 14.

— « Or, les fils des Prophètes dirent à Elisée : Voilà
 « que ce lieu où nous habitons avec vous est trop étroit
 « pour nous.

« Permettez - nous d'aller jusqu'au Jourdain, afin que
 « chacun de nous prenne du bois de la forêt, et que nous
 « nous bâtions là un lieu où nous puissions demeurer.
 « Elisée leur répondit : Allez.....

« Mais il arriva que, comme l'un d'eux abattait un arbre,
 « le fer de la cognée tomba dans l'eau, et il s'écria et dit
 « à Elisée : Hélas ! mon Seigneur, hélas ! c'était une co-
 « gnée que j'avais empruntée.

« L'homme de Dieu lui dit : Où le fer est-il tombé ? Et
 « il lui montra l'endroit. Elisée coupa donc un morceau
 « de bois et le jeta là, et le fer nagea sur l'eau. » *Ibid.*
 VI. 1-6.

— Elisée multiplie l'huile d'une pauvre veuve, — et res-
 suscite l'enfant d'une femme de Sunam. *Ibid.* IV.



Page 318. — Ligne 12.

GEMINO DEFLUENTEM FONTE JORDANEM. — Il n'est pas vrai que le Jourdain ait une double source. Joseph. *De Bello Judaico*, III. 18.



Page 318. — Ligne 14.

EXCUBABAT SANCTA COHORS FLUMINIS RIPIS. — « Ad Nilum flumen regressus sum, cujus ripas frequentibus « monasteriis consertas utraque ex parte lustravi. » Sever Sulp. *Dial.* I. 11.



Page 340. — Ligne 12.

PRÆCIPIO LERINAM MEAM HONORE COMPLECTOR. —
 « Fratibus insinuans quantos illa insula plana
 « Miserit in cœlum montes; quæ sancta Caprasi
 « Vita senis, juvenisque Lupi; quæ gratia patrem
 « Mansit Honoratum; fuerit quis Maximus ille
 « Urbem tu cujus monachosque antistes et abbas
 « Bis successor agis; celebrans quoque laudibus illis
 « EUCHERII venientis iter, redeuntis Hilari. »

Sidon. *Carmen* XVI. 109-115.

— «Benedicimus Dominum nostrum , qui sanctam ins-
 « titutionem et admirabilem consuetudinem loci hujus ju-
 « giter crescere , et in majori dignatur gloriæ cumulo su-
 « blimare. O felix et beata habitatio insulæ hujus , ubi tam
 « sanctis quotidie et tam spiritalibus lucris gloria Domini
 « Salvatoris augetur, et tantis damnis diaboli nequitia mi-
 « noratur ! Beata , inquam , et felix insula Lyrinensis ,
 « quæ , cum parvula et plana esse videatur , innumerabiles
 « tamen montes ad cælum misisse cognoscitur. »

Les *monts* que désignent Sidoine et Césaire , ne peuvent être que les Evêques et les pieux Cénobites de Lerins , puisque cette île est en plaine. Aussi Césaire ajoute-t-il , après cette opposition affectée :

« Hæc est quæ eximios nutrit monachos , et præstantis-
 « simos per omnes provincias erogat Sacerdotes. Ac sic ,
 « quos accipit filios , reddit patre ; et quos nutrit parvu-
 « los , reddit magnos ; quos velut tyrannos excipit , reges
 « facit. Nam omnes quoscumque felix et beata habitatio
 « ista susceperit , caritatis et humilitatis pennis , ad ex-
 « celsa virtutum culmina Christo sublimare consuevit. Quæ
 « res cum pene in cunctis habitatoribus loci istius fuerit fe-
 « liciter consummata , tamen resistantibus meritis meis , in
 « me non probatur impleta. Cum hanc enim parvitatem
 « meam hæc sancta insula , velut præclara mater , et unica
 « ac singularis bonorum omnium nutrix , brachiis quon-
 « dam exceperit , et non parvo spatio educare , vel nu-
 « trire contenderit ; licet reliquos ad virtutum culmina
 « evexerit , a me tamen , quia cordis mei duritia contra-
 « dicit , omnes negligentias auferre non potuit. Et ideo ,
 « cum omni humilitate supplico , et tota cordis contritione
 « depono , ut quod negatur meritis meis , vestris oratio-
 « nibus suppleatur. » Cæsarii *Homilia XXV.*

— « Tolosa regrediens , singula sanctarum habitationum

« loca visitavit. Medianas Insulas , Stæchadas , Lerum ip-
 « samque nutricem summorum montium planam Lerinum
 « adiit. » Ennodius , *in Vita S. Epiphaniï.*



Page 340. — Ligne 24.

MAXIMUM. — Successeur d'Honorat , au monastère de Lerins , puis ensuite évêque de Riez. « Dignus cui primus
 « ille fundator gubernacula Lirinensis navis post se mode-
 « randa committeret. » Eusèbe d'Emèse , *Homélie* sur saint Maxime. Peut-être ce discours est-il de Fauste de Riez ; ce qui suit porterait à le croire : « Merito se vobis imputet
 « beata illa insula ex hoc uno atque unico munere , licet
 « multum erubescat ex altero. » L'auteur de ce discours veut dire évidemment que Lerins a donné deux Evêques à Riez : Maxime , dont elle doit se glorifier , et Fauste , dont elle doit rougir. Il n'y a que Fauste qui ait pu parler ainsi de lui-même.



Page 340. — Ligne 26.

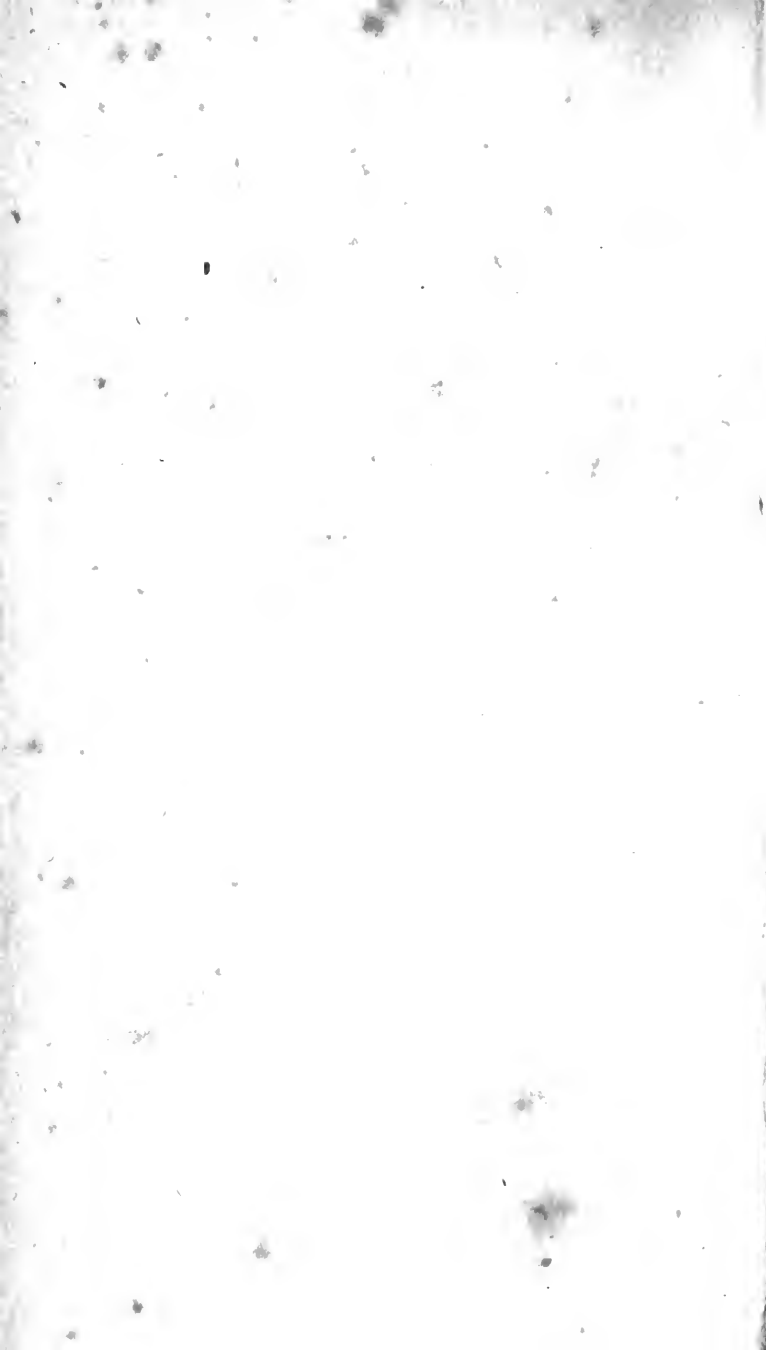
LUPUM. — Evêque de Troyes.



Page 342. — Ligne 2.

CAPRASIIUM. — « Ne quid tamen juvenili ausu temere
« ab ipsis inceptum putaretur, assumunt finem perfectæ con-
« summatæque gravitatis, quem semper in Christo patrem
« computantes, patrem nominabant, S. Caprasium, an-
« gelica in insulis adhuc conversatione degentem. » Hilar.
Serm. de Vita S. Honor. II. 12. — Voy. Surius, 1.^{er} Juin.

Saint Hilaire, au chapitre IV.^e de la Vie de saint Honorat, fait un magnifique tableau de la règle et des institutions de Lerins.



SUR
LE MEPRIS DU MONDE.

SUR

LE MÉPRIS DU MONDE

ET

DE LA PHILOSOPHIE DU SIECLE.



A VALÉRIEN.

CEUX-LA sont bien unis par les liens du sang , qui sont unis aussi par les liens de l'amour. Il nous est donc permis de nous glorifier presque de cette faveur du Ciel , nous que les nœuds de la charité comme de la parenté rattachent l'un à l'autre , et que resserrent en un même sentiment deux affections étroites , dont l'une a son origine dans nos parens selon la chair , dont l'autre dérive de nous-mêmes. Ce double lien qui nous unit , comme par l'alliance du sang et de l'amitié , me presse de vous écrire un peu plus longuement , afin de plaider au tribunal de votre esprit la cause de votre ame , et de vous préparer à cette véritable béatitude , qui durera toujours , et qui doit être l'unique soin de notre profession. Car

fessionis assererem. Nam, cum te æque ac me diligam, necesse est ut summum bonum assequi te tanquam me alterum cupiam. Et quidem à professione vitæ sanctæ pio etiam non abhorres ingenio, qui ea quæ sacræ institutiones docent, prævenisti in plurimis præcoqua morum felicitate; ut mihi videaris quædam Religionis officia, quasi per providam occupasse naturam, Domini ac Dei nostri jam in hoc erga te indulgentia, cujus gratia est, quod divina in te doctrina bona sua pro parte invenire potest, pro parte conferre. Quamvis autem in maximos seculi apices, patre soceroque elatus, illustribus ex utroque titulis ambiaris, ego tamen longe superioris in te honoris fastigia concupisco, teque non ad terrenarum, sed ad coelestium, nec ad seculi, sed ad seculorum dignitatem voco. Certa quippe et inoblitterabilis hæc gloria est, æternitate gloriari. Loquar ergo apud te non sapientiam hujus seculi, sed illam sapientiam arcanam, absconditam, quam prædestinavit Deus ante secula in gloriam nostram (1); Loquar tecum multo studio tui, mei admodum parum providus, qui plus in te quid velim, quam in me quid possim, consideravi.

(1) 1 Cor. II. 7.

vous aimant comme moi-même , c'est une nécessité pour moi de vous souhaiter, comme à un autre moi-même , la possession de ce souverain bien. Et certes, grâce à de vertueux penchans , vous n'êtes pas si loin des pratiques d'une vie sainte , vous qui , doué d'un naturel heureux et précocé , avez accompli par avance plusieurs des préceptes évangéliques , en sorte que , chez vous , une nature prévoyante a , ce me semble , anticipé certains devoirs de notre Religion. Or, c'est déjà une faveur spéciale de notre Dieu à votre égard , c'est un effet de sa grâce , que la céleste doctrine puisse d'un côté trouver en vous ses biens , de l'autre vous en départir de nouveaux. Quoique la haute naissance de votre père et de votre beau-père vous ait élevé aux plus éminentes dignités du siècle , et vous ait environné des titres les plus pompeux , moi , cependant , j'ambitionne pour vous une élévation mille fois plus glorieuse , et je vous appelle non point aux honneurs de la terre , mais à ceux du ciel ; non point aux grandeurs du siècle , mais à celles des siècles. Car, la gloire certaine, la gloire immuable, c'est la gloire de l'éternité. Je vous parlerai donc , non pas le langage de la sagesse du monde , mais de cette sagesse secrète , cachée , que Dieu , avant tous les siècles , avait prédestinée et préparée pour notre gloire. Je vous parlerai avec un zèle affectueux . sans m'inquiéter beaucoup de moi , considérant plutôt ce que je voudrais voir en vous , que les forces qui se trouvent en moi.

Primum instituti atque in lucem editi hominis officium est, mi Valeriane carissime, proprium cognoscere auctorem, cognitumque suscipere, vitamque, id est, divinum donum in divinum officium cultumque conferre, ut, quod Dei munere sumpsit, Dei devotione consummetur, atque id quod ab eodem indignus cepit, eidem subjectus impendat. Sana quippe opinione agimur, ut eductos nos sicut ab ipso, ita ipsi arbitremur. Unde ille plane magnificeque perspicit Creatoris nostri in effingendo homine sententiam, quisquis ita intelligit, quod nos et ipse et sibi fecit.

Optimum deinde est, curam principalem animæ impendere, ut quæ utilitate prior est, non sit consideratione posterior. Primas apud nos curas, quæ prima habentur, obtineant; summasque sibi sollicitudinis partes salus, quæ summa est, vindicet. Hæc nos occupet in præsidium ac tutelam sui, jam non plane prima, sed sola. Omnia vincat eo studio, quo præcedit omnia. Summam debemus observantiam Deo, animæ deinde maximam: atque ita tamen istud est, ut, cum utrumque præcipuum sit, observari alterum sine altero nequaquam posse videatur. Ita quisquis Deo satisfecerit, animæ necesse est jam consuluerit; et rursus, qui animæ consuluerit, necesse est Deo jam satisfecerit. Sic de summo apud nos utroque res

Le premier devoir d'un homme créé et mis au jour, c'est, mon très-cher Valérien, de connaître son auteur, de s'attacher à lui sitôt qu'il le connaît, et de consacrer au service et au culte divin sa vie, ce présent du Ciel; en sorte qu'il fasse hommage à Dieu de ce qu'il tient de sa main libérale, et qu'il lui renvoie, dans une humble dépendance, tout ce qu'il en a reçu, sans l'avoir mérité. Car la saine raison nous dit incessamment que si nous fûmes créés par lui, nous le fûmes aussi pour lui. Celui-là donc saisit merveilleusement le but que se proposa le Créateur en formant l'homme, qui comprend bien que s'il nous a faits lui-même, c'est pour lui qu'il nous a faits.

Il est très-bon, après cela, de donner à l'ame un soin tout spécial, afin de ne pas la reléguer au second rang dans notre pensée, elle qui, pour son importance, occupe la première place. Que les choses les plus essentielles obtiennent chez nous tous nos premiers soins; que le salut, qui est l'affaire principale, devienne le grand objet de notre sollicitude. Soyons occupés à le défendre et à le garantir; ce n'est pas notre premier, c'est notre unique intérêt. Qu'il l'emporte sur tout le reste dans notre zèle, puisqu'il marche aussi avant tout le reste. Nous devons donc un souverain respect à Dieu, puis de grands égards à notre ame; mais néanmoins ces deux devoirs sont également sacrés, et ne semblent pas pouvoir être isolés l'un de l'autre. Ainsi, quiconque satisfait à Dieu, consulte par-là même les intérêts de son ame, et réciproquement, quiconque

transigitur utili coacta compendio, ut, si quis unum sedulo impleverit, utrumque contulerit; quia ineffabili benignitate divina, ipsa utilitas fit Dei sacrificium. Multus corpori curationum usus impenditur, multum huic operæ in spem medelæ datur. Numquid medicinam anima non meretur? Et si varia corpori auxilia studio tuendæ sanitatis adhibentur, fas non est tamen animam velut exclusam jacere, et quasi neglectam morbis suis intabescere, atque unam a propriis remediis exulare; imo vero plura animæ conferenda sunt, si corpori tanta præstantur. Nam si recte quidam, carnem hanc famulam, animam vero dominam esse dixerunt, non oportet posteriore loco nos dominam ponere, ac famulam iniquo jure præferre. Merito poscit studia majora pars melior, quia omni nobis cura illuc respiciendum est, ubi substantiæ nostræ abundantior dignitas constitit. Congruum non est in hoc honore nostræ sollicitudinis eam nos subicere pejori. Caro siquidem proclivis in vitia, ad terram nos tanquam in originem suam revocat; hæc vero veniens à Patre luminum, sicut ferri ignibus mos est, in superiora nititur. Hæc in nobis imago Dei, hoc pretiosum est divini muneris pignus. Hanc omni ope, hanc summis viribus tueamur: hanc si regimus. et conservamus, Dei depositum tuemur.

travaille aux intérêts de son ame , satisfait à Dieu par là-même. Alors, les deux choses qui nous importent le plus sont si bien liées ensemble par un heureux enchaînement, que l'accomplissement exact de l'une est toujours l'accomplissement de l'autre ; le Seigneur, en son ineffable bonté , recevant comme un sacrifice le bien que nous nous procurons à nous-mêmes. On apporte beaucoup de soins à la santé du corps ; on se donne beaucoup de peine, dans l'espérance de le guérir. Est-ce que l'ame ne mérite pas qu'on remédie à ses maux ? Et tandis que l'on prodigue au corps des secours si nombreux pour le conserver sain et sauf , sera-t-il juste que l'ame, rejetée en quelque sorte et dédaignée, languisse , se consume dans ses misères , et se voie privée seule des remèdes qui lui conviennent ? Ne faut-il pas , au contraire , donner bien plus à l'ame , si l'on donne déjà tant au corps ? Car, si l'on a dit avec raison que la chair est esclave , que l'ame est souveraine , nous ne devons pas rejeter la souveraine au second rang , et lui préférer injustement l'esclave. La plus noble partie de nous-mêmes réclame à bon droit nos prédilections , parce que nos premiers soins doivent s'adresser à ce qui constitue la plus éminente dignité de notre être. Il ne convient pas que, dans cet hommage de notre sollicitude , nous abaissions l'ame au-dessous de ce qui lui est inférieur. La chair, naturellement portée au mal , nous ramène vers la terre comme vers son origine ; l'ame , au contraire , qui procède du Père des lumières , s'élève pareille à la flamme, et prend en haut son essor. Elle est en nous

Quis exstruendi, nisi cum fundamenta jeceris, locus est? Super ædificare cæteras utilitates destinanti salus fundamentum est. Cæterum, quomodo quispiam sequentia addat, si nec prima possederit? Unde succedentium augebitur incrementis, si anteriorum deficiatur exordiis? Quomodo interesse putet beatitudini, cum desit etiam saluti? Indigens vitæ, unde abundare felici vita potest? Aut quid prodest, si adjiciat cibus, non habens unde consulendum est animæ? de qua et Dominus noster Jesus Christus ait: *Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* (1)? Proinde non potest ulla compendii causa consistere, si constet animæ intervenire dispendium. Ubi salutis damnum est, illic utique jam lucrum nullum est. Quo enim lucrum capiatur, nisi capiendi sedes inconcussa servetur? Atque idcirco ad illud lucrum verum, ad illud sanctum expetendumque commercium, dum tempus est, properemus. Parere possunt æternam vitam pauci dies; qui tamen dies, etiamsi illæsam atque incontaminatam vitæ beatitudinem possiderent, tamen quia pauci essent, parvo

(1) *Matth.* XVI. 26.

l'image de Dieu , elle est le gage précieux de la faveur céleste. Prêtons-lui donc tout notre appui , toutes nos forces : la conduire et la conserver , c'est veiller au dépôt de Dieu.

Comment élever un édifice avant d'en avoir jeté les fondemens ? Pour assurer toutes nos entreprises , le salut est la base fondamentale. Mais le moyen de la couronner, si elle n'est pas même commencée ? Comment poursuivre l'exécution d'une chose, si vous n'en êtes point encore à la première ébauche ? Comment se promettre la béatitude, quand on manque le salut ? Ne sachant ce que c'est que la vie , comment rêver une vie de bonheur ? Que revient-il d'ajouter à la nourriture du corps , quand on n'a pas de quoi pourvoir aux besoins de cette ame , dont notre Seigneur Jésus-Christ a dit : *Que sert à l'homme de gagner l'univers entier et de perdre son ame ?* Conséquemment, il ne saurait y avoir de lucre possible, dès que l'on met en jeu les avantages de l'ame. Là où le salut se trouve compromis, je ne vois, certes, plus aucun gain. Comment obtenir un profit quelconque , si les causes qui le procurent ne restent pas debout ? Ainsi donc, pendant qu'il en est temps encore , hâtons-nous d'arriver à ce gain véritable , à ce pieux et désirable négoce. Un petit nombre de jours peuvent nous assurer une éternelle vie ; et quand ces quelques jours offriraient une félicité sans trouble et sans mélange , par cela seul qu'ils ne sont pas nombreux , on devrait en faire peu de cas. Ce qui dure un court espace de temps n'a point de grandeur réelle , et tout ce qui est renfermé en des bornes étroites ne laisse pas après

aestimandi erant. Nihil enim est magnum re,
 quod parvum tempore; nec longis dilatatur
 gaudiis, quidquid arcto fine concluditur. Brevem
 utilitatem seculi istius brevia habent commoda.
 Recte ergo etiam bono brevis vitæ, perpetuæ
 tuæ commodum præponendum videretur; quia
 illa esset temporalis, hæc æterna felicitas; quia
 fragile esset, brevibus bonis perfrui; tutum,
 gaudere perpetuis. Nunc vero æterna vita bea-
 tissima est. Nam quid felicius æterna vita dici
 potest? Hæc vero brevis ita brevissima, ut ærum-
 nosissima, quæ undique circumstantium dolo-
 rum urgetur incommodis, et deficientibus fa-
 tiguatur malis, dum accidentium jactatur inju-
 riis. Quid enim tam infidum, tam varium,
 tam calamitosum, quam vitæ istius cursus est?
 quæ plena laboris est, plena sollicitudinis, plena
 curarum, ipsorum quoque plena discriminum;
 et per ancipites distracta casus fit corporis vexa-
 tionibus inquieta, animi angoribus anxia, pe-
 riculorum turbinibus incerta. Quæ utique uti-
 litas, quæ ratio non expeti bona æterna, sequi
 temporaria etiam mala? Nonne vides, ut etiam
 in hac vita quisque providus, locum aut agrum,
 in quo diutius se commoraturum putat, co-
 piosis in usum sarciat impendiis; et ubi parvo
 quis erit tempore, parva providet; ubi majore,
 majora procurat? Nobis quoque, quia in præsen-
 tiarum brevissimum angustiis coarctantibus

soi de longues jouissances. Les biens du siècle, qui s'écoulent si vite, ne sont pas d'une grande utilité. Il paraîtrait donc raisonnable de préférer aux biens d'une vie passagère les avantages d'une vie sans fin, parce que ceux-là sont temporels et que ceux-ci dureront toujours ; parce que, d'un côté, l'on ne trouve que des jouissances fragiles et éphémères, tandis que de l'autre on goûte des joies éternelles et assurées. Et encore, cette vie éternelle, combien elle est heureuse ! Se peut-il imaginer une félicité plus parfaite que celle-là ? Mais la vie de la terre est bien courte, bien chargée d'afflictions ; les douleurs l'assiègent de toutes parts, et si elle échappe à quelques maux, ce n'est que pour tomber en des accidens plus fâcheux. Car, qu'y a-t-il d'aussi incertain, d'aussi changeant, d'aussi misérable, que le cours de cette vie ? Elle est pleine de labeur, pleine de sollicitude, pleine de soucis, pleine de dangers ; et, ballottée par mille évènements chanceux, elle se voit aux prises avec les éternelles vexations du corps, avec les pénibles inquiétudes de l'ame, avec les cruelles incertitudes des hasards. Quelle utilité, quel motif de ne point désirer des biens éternels, de s'attacher à des choses éphémères, funestes même ? Ne voyez-vous pas comme, en cette vie, tout homme sage n'épargne pas les dépenses pour embellir la maison ou la terre qu'il pense devoir habiter long-temps ; comme il donne peu de soins à une habitation où il ne fera que passer ; comme il les prodigue au contraire pour celle où il veut prolonger son séjour ! Nous donc, resserrés dans les bornes étroites du temps qui nous échappe,

tempus est, in futuro secula erunt, competentibus copiis vitam exaugeamus æternam, competentibus instruamus exiguam; ne, provisione perversa, impendamus brevi tempori curam maximam, et maximo tempori curam brevem.

Atque haud scio ad hanc beatissimam vitam quod compellere nos ocius aut efficacius debeat, an ipsa futuræ vitæ commoda quæ promittuntur, an præsentis vitæ incommoda, quæ videantur. Inde nos illa blandissime provocant, hinc ista vehementer exturbant. Proinde cum in meliorem partem etiam pessima suffragentur, si bonis non illicimur, malis extrudamur. Ad incitamentum meliorum, optima deterioribus concinunt, et in eadem utilitatem diversa concurrunt. Nam, dum alia nos invitant, alia fugant; in melius utraque nos sollicitant.

Nam si hominum quispiam clarus ac locuples in locum liberorum te adoptaturus acciret, ires per oppositas rerum difficultates, et per quamvis longi recessus iter vectatus accurreres. Deus, universitatis rerumque Dominus, te in adoptionem vocat, illud, si velis, tibi blandum filii nomen impartiens, quo Deum nostrum, unicum suum nuncupat; et non accensus raperis? non properus urgeris, ne conditionem tantam

et destinés à trouver notre demeure dans les siècles , donnons à l'éternelle vie les soins qu'elle mérite , donnons à cette vie passagère des soins en rapport avec sa durée , et n'allons point , par un renversement de toute raison , porter sur des heures fugitives la sollicitude que réclame l'éternité.

Je ne sais ce qui devrait le plus puissamment nous exciter au désir de cette vie bienheureuse , ou des avantages qui nous y attendent , ou des maux qui nous assiègent ici-bas. D'un côté , les avantages nous invitent par leurs charmes ; de l'autre , les maux nous repoussent par leur amertume. Or , quand les misères elles-mêmes plaident en faveur d'un meilleur avenir , si les biens ne nous séduisent pas , que les maux nous repoussent loin d'eux. Les meilleures choses s'accordent avec les pires pour fixer notre choix , et , malgré leurs contrastes , concourent à la même fin. Car , quoique les unes nous attirent , que les autres nous repoussent , elles ne laissent pas néanmoins de nous solliciter également à la recherche des biens célestes.

Si un homme riche et puissant vous mandait pour vous adopter au nombre de ses enfans , vous iriez à travers toutes les difficultés , vous accourriez en toute hâte , quelque long , quelque pénible que fût le voyage. Dieu , le souverain maître du monde , vous appelle à une glorieuse adoption ; il vous offre , si vous voulez l'accepter , ce doux nom de fils qu'il donne à notre Seigneur , son fils unique ; et vous n'êtes pas transporté d'ardeur ! vous ne vous hâtez pas , dans la crainte qu'une mort précipitée ne vienne soudain

celeri occursum mors festina præripiat? Atque ad hanc obtinendam tu non inviás terræ solitudines, nec longinqui maris incertá penetra- bis. Cum volueris, hæc adoptio tui tecum est. Num quidnam segnes ac desides nos res ista habebit idcirco, quia tam prompta quam ma- xima? Quo durius conditionem hanc dissi- mulatores experientur; tanto enim nolentibus perniciosior, quanto est volentibus promptior.

Certe cupiditas vitæ est istud, quod nos delectatione rei præsentis innexuit. Ergo amantes vitam hortamur ad vitam. Vera ratio est persuadendi, cum id poscitur, ut impetremus a vobis quod concupiscitis. Pro vita, quam diligitis, legatione apud vos fungimur; et hanc, quam omnes exiguam amatis, insinuamus, ut ametis æternam. Quam quo pacto amemus nescio, si non hanc quam amamus, esse quam speciosis- simam cupimus. Itaque istud, quod et cum arctum sit, placet, placeat magis si potest esse perpetuum; et, quod apud nos pretium ha- bet, cum finem habeat, sit nobis supra pretium, si potest esse sine fine. Rectum sit proinde, minorem vitam prospexisse majori, ut ad alteram nobis, sed per hanc transitus construa- tur; quam utique non convenit sociæ commodis obliquis intervenire consiliis. Non se opponat

vous enlever les prérogatives d'une si haute condition ! Et pour parvenir à ce précieux héritage , il ne vous faudra ni traverser des solitudes inaccessibles , ni parcourir des mers lointaines et périlleuses. Quand vous le voudrez , vous jouirez de cette adoption. Quoi ! resterons-nous inactifs et paresseux , parce que cette faveur est aussi facile à acquérir qu'elle est inappréciable ? C'est là même ce qui aggravera le châtement de ceux qui la dédaignent ; car il est aussi dangereux de la refuser , qu'il est aisé de l'accepter.

C'est bien assurément l'amour de la vie qui nous attache si fort aux choses présentes. Ainsi donc , ceux qui aiment la vie , nous les appelons à elle. Le plus sûr moyen de persuader quelqu'un , c'est de ne demander de lui que ce qu'il ambitionne déjà. La vie que vous chérissez , nous avons mission de la faire valoir auprès de vous ; et , si vous l'aimez , rapide qu'elle est , nous vous conseillons de l'aimer éternelle. Je ne comprends rien à votre amour , si , la vie que vous aimez , vous ne la désirez pas aussi belle que possible. Vous sourit-elle , même avec sa brièveté ? qu'elle vous sourie plus encore avec son immense durée. A-t-elle pour vous du prix , bien qu'elle soit limitée ? regardez - la comme inappréciable , quand elle peut n'avoir pas de fin. Ainsi , la raison demande que la vie la moins importante consulte les intérêts d'une vie qui vaut mieux , que la première devienne une sorte d'introduction à la seconde , que les avantages de celle-là n'aillent point traverser les avantages de celle-ci ; que l'une se garde bien de

ut obsit, ut noceat: absurdum quippe atque contrarium est, ut vitæ detrimentum afferat amor vitæ. Igitur sive vitam hanc contemnendam putas, sive complectendam, in utroque facilis negotii mea causa est. Nam si spernitur, una est spernendi ratio, ut melior appetatur; et si diligitur, tanto magis est diligenda, quæ major est. Ego tamen desideraverim, ut hanc pro experimentis sui habeas, ut molestissimam, atque incertis fatigationibus inquietam, sicuti est, judices, eamque cum occupationibus spernas ac respuas.

Abrumpatur illa interminabilis secularium negotiorum catena, et ille de necessitatibus multis unus per totam vitam labor. Dirumpamus inanium curarum vincula, quorum succedentibus sibi nexibus implicaris, in quibus semper occupatio nostra quasi incipit. Removeantur illæ tam vacuæ quam cohærentes sibi causæ; in quibus, quoad vivitur, studium mortalium, dum subinde negotiis inchoatur, nunquam finitur. Quarum rerum infatigabilis intentio jam brevem et arctam per se vitam, hanc etiam arctissimam reddit. Per quæ etiam nunc vana gaudia, nunc acerbi mœrores, nunc anxia vota, nunc suspecti metus veniunt. Abjiciantur postremo illa omnia, quæ præsentem hanc vitam faciunt brevem occupationi, longam.

s'opposer, de nuire à l'autre : car ce serait une folie inconcevable, si l'amour de la vie servait à détruire la vie. Que la vie présente vous paraisse digne de mépris ou digne d'amour, dans l'un et l'autre cas, ma cause est facile à gagner : car, si vous la méprisez, ce ne peut être que par le désir d'en posséder une meilleure ; si vous l'aimez, à plus forte raison devez-vous en aimer une qui est bienheureuse. Toutefois, je voudrais que, sur l'expérience que vous en avez faite, vous regardassiez cette vie présente comme pleine d'afflictions, de troubles, d'incertitudes et de travaux ; que vous la méprisassiez, que vous la rejetassiez, elle et tous ses embarras.

Rompez cette chaîne interminable d'affaires mondaines et d'exigences nombreuses dans lesquelles se consume la vie tout entière. Brisez les liens de ces vaines sollicitudes, dont les nœuds vous enlacent de plus en plus, et qui chaque jour vous rejettent en de nouveaux embarras. Eloignez de vous tant de soins aussi futiles que compliqués, où les mortels s'agitent jusqu'au terme de la vie, pour se retrouver toujours au même point. Ces longues fatigues rendent plus courte encore une vie par elle-même déjà si courte et si limitée. Il ne nous revient de là que de vaines joies, que des chagrins amers, que des désirs inquiets, que des craintes désespérantes. Repoussons enfin toutes ces agitations qui rendent la vie présente si courte pour le travail, si longue pour la douleur. Renonçons à cette vie d'un monde où il n'y a rien de stable, rien d'assuré ; où les plus hautes fortunes, comme les conditions les plus basses, ont leurs vicissitudes.

dolori. Repudiemus mundi parum fidi vitam utrobique suspectam, apud quam perinde alta atque humilia parum tuta sunt. Obteruntur humilitate depressa, nutant celsa fastigio. Pone quem volueris statum, non apud infima istic, non apud summa requiescitur. Gravem turbinis sortem utraque conditio non effugit. Subjacet contumeliæ minor, major invidiæ. Duæ præcipuæ sunt, ut arbitror, quæ maxime homines in negotiis sæculi vinctos tenent, et eblanditis sensibus captos illecebroso amore constringunt, opum voluptas, et honorum dignitas: quarum prior non voluptas, sed egestas; sequens, non dignitas, sed vanitas nuncupanda est. Hæc utraque alternis nodis irretitis gressum impediunt, fallax complexa collegium: hæc pestifere pectoribus humanis blanda desideriiis vitia inspirant, defatigatasque mentes mortalium facili jucunditate sollicitant.

Nam quid istis opibus, ut de his primum dicam, perniciosius, quæ raro nisi cum iniustitia congeruntur? Tali administratore res ista capitur, tali custodeservatur. *Radix enim*, inquit, *omnium malorum cupiditas* (1). Adeo quædam societas est pene etiam nominis duabus his rebus, vitiis et divitiis. Numquidnam non opes istæ quædam materia contumeliarum sunt? Unde etiam quidam nostrorum ait: *Quid enim aliud*

(1) I. Tim. VI. 10.

La chaumière est écrasée sous sa faiblesse, le palais chancelle sous ses dômes. Supposez l'état que vous voudrez, en haut ou en bas, point de repos à espérer; nulle condition ne saurait échapper aux orages du sort. Faible, on vous méprise; puissant, l'on vous porte envie. Deux choses, à mon avis, engagent principalement les hommes dans les affaires du siècle, les y captivent par la séduction des sens, et les y attachent par des attraits enchanteurs : l'amour des richesses, la soif des honneurs. L'une de ces choses mérite plutôt le nom d'indigence que de plaisir; l'autre, celui de vanité que de dignité réelle. Toutes deux, avec les charmes de leurs pièges, embarrassent nos pas, et deviennent pour nous des compagnes trompeuses; elles déposent dans les cœurs le germe contagieux et séduisant du vice, et sollicitent par de riantes caresses les âmes énervées.

Et d'abord, pour ce qui regarde les richesses, qu'y a-t-il de plus pernicieux, puisqu'on ne peut guère les amasser que par des voies illégitimes? C'est l'injustice qui sert à les acquérir, elle encore qui aide à les conserver. *La cupidité*, dit l'Apôtre, *est la source de tous les maux*; tant il y d'affinité, même dans le nom, entre les vices et les richesses. Ces richesses, en effet, ne sont-elles pas un sujet de discordes et de haines? De là vient que l'un des nôtres a dit : *Que sont les richesses, sinon un gage assuré de persécution?* Ne sont-elles pas exposées comme une proie à la main des méchants? ne provoquent-

sunt divitiæ, nisi pignora injuriæ? Numquid non velut exposita improbis præmia, factiosorum oculos animosque provocant, proscriptionesque ipsas quodammodo ostentant et invitant? Sed fac, ut ista non accidant, numquid quò post nos errantes fugientesque commigrent, certi esse possumus? *Thesaurizat, inquit, et ignorat cui congreget ea* (1).

Sed fac ut veniat hæres ex voto, numquid non sæpe censum hæres intercipit, opesque congestas aut filius male educatus, aut gener male electus absumit? Quid divitiæ istæ in se voluptatis habent, quarum est et misera possessio, et incerta transmissio? Quo devius ac præceps hominum amor raperis? Scis ea quæ tibi obveniunt diligere, et ipsum te diligere nescis. Foris est quod amas, extra te est quod concupiscis. Revertere potius in te, ut sis tibi tu carior quam tua. Certe si ad te quispiam rerum haud ignarus accedat, malis ipsum te amet, quam ista quæ tecum sunt, idque eliges, ut ille vitæ tuæ potius quam opibus tuis affectum suum conferat. Vis hunc homini fidem servare, non rebus. Quod tibi tribuere velis alium, ipse hoc tibi, qui es tibi fidissimus, tribue. Nos, nos potius amemus, quam nostra. Et hæc quidem adversus facultates dicta sint.

(1) *Psalm. XXXVIII. 7.*

elles pas les regards et l'envie des factieux ? n'inspirent-elles pas les proscriptions ? n'y poussent-elles pas en quelque sorte ? Et , ces graves accidens n'arrivassent-ils pas , sommes-nous assurés qu'elles nous suivraient errans et fugitifs ? *L'avare* , dit le Prophète , *amasse des trésors , et il ignore pour qui il les amasse.*

Mais , je veux que vous ayez un héritier de votre choix ; est-ce qu'un successeur ne dissipe pas souvent les biens qu'il a reçus ? Ces richesses péniblement amassées , un fils mal élevé , un gendre mal choisi , ne peuvent-ils pas les dévorer ? Quel charme y a-t-il donc dans ces trésors , puisque la possession en est si amère , et la transmission si chanceuse ? En quelles erreurs , en quels égaremens tu te précipites , homme cupide ! Tu sais aimer des choses éventuelles , et tu ne sais pas t'aimer toi-même ! Ce que tu aimes , ce que tu ambitionnes , est placé hors de toi. Redescends donc dans ton propre cœur , et apprends à t'aimer , à t'aimer bien plus que ces vains trésors. Certes , si tu faisais choix d'un ami , tu voudrais qu'il t'aimât plus que ce qui est avec toi ; tu préférerais qu'il portât ses affections sur toi plutôt que sur tes richesses. Tu voudrais qu'il fût fidèle à l'homme et non point aux choses : eh bien ! ce que tu voudrais qu'un autre te fit , fais-le donc pour toi , puisque tu es ton meilleur ami. Aimons-nous , aimons-nous plus que nos trésors. Voilà ce que j'avais à dire contre les richesses.

In honoribus vero hujus mundi, ut cætera taceam, quæ æstimari dignitas potest rerum, cum ad hanc promiscue cum bonis mali ambitione conscendant; et non unius meriti viros unus honor ambiat, dignosque et indignos non jam discernat dignitas, sed confundat? ita, quæ meliores deterioribus præferre debebat, æquare cœpit; novoque modo, optimi ac pessimi viri nusquam fere minus discrimen est, quam in honore. Nonne honor major est, hujusmodi honore inhonorem esse malle, ac suis magis moribus, quam promiscuis honoribus æstimari?

Atque hæc ipsa, utcumque se habent, quam transvolantia, quam caduca sunt! Vidimus nuper viros honore conspicuos celsarum dignitatum insédisse fastigiis, et diffuso usquequaque censu per orbem patrimonia tetendisse. Cupiditates successibus vicerant, rebus vota transcenderant. Sed privatas tantum felicitates revolve. Reges ipsi magno sublimes imperio, auro gemmisque fulserunt: horum tegmina; mirum dictu, textis irradiabant metallis, diadema distinctis intermicabat ardoribus; splendebat instructa palatinis aula cultibus, auratisque trabibus tecta rutilabant; eorum voluntates jura hominum, eorum verba leges appellabantur. Quis supra hominum verticem potest temporaria feli-

Quant aux honneurs du monde, pour ne pas parler du reste, quel cas en peut-on faire, lorsqu'on voit l'ambition y élever indifféremment les méchants et les bons, lorsqu'on voit les mêmes dignités devenir l'apanage de talens bien inégaux, et la fortune confondre dans ses faveurs l'intrigue et le mérite? Ainsi, les choses mêmes qui devaient séparer le vice de la vertu, n'ont fait que les mêler; et, par un bouleversement étrange, on ne remarque nulle part moins que dans les honneurs, la différence qui devrait exister entre l'homme vertueux et le méchant. N'est-il pas plus honorable de laisser de pareils honneurs, et de se distinguer par l'éclat de ses propres vertus, plutôt que par des titres que l'on jette à tout le monde?

Encore, ces dignités, quelles qu'elles soient d'ailleurs, comme elles sont mobiles, comme elles sont caduques! Nous avons vu naguère des hommes comblés d'honneurs, élevés aux plus sublimes emplois, étendre dans tout l'univers leurs biens et leur patrimoine. Leurs succès avaient dépassé leurs espérances, leur fortune était allée au-delà de leurs vœux. Que parlé-je de simples particuliers? Des rois ont été vus dans la grandeur et la puissance; ils étaient couverts de riches diamans; leurs manteaux, chose merveilleuse, resplendissaient d'or et d'argent; leur diadème éblouissait par l'éclat des pierreries; leur cour étalait un luxe prodigieux; leurs palais étincelaient de superbes dorures; leurs volontés réglaient le destin des peuples, leurs paroles étaient des lois. Mais qui pourrait s'élever au-dessus de la condition

eitate confugere? Ecce eorum ille ambitus nusquam est; affluentissimæ quoque opes abierunt; transierunt ipsi tantarum opum domini. Recentium inclytorumque regnorum apud nos jam quædam fabula est. Omnia illa quæ hic erant magna, modo jam nulla sunt. Nihil, ut puto, imo ut certo scio, ex illis opibus, honoribus, regnis secum abstulerunt, nisi, si qua in his fuit, fidei pietatisque substantiam. Sola hæc illos, cæterarum rerum egenos, sola prosequitur; hæc abeuntes inseparabilis et quasi fida comitatur. Illa nunc ope aluntur; in illis nunc divitiis, in illis tantum honoribus acquiescunt. Hæc bona nunc in beneficiis habent. Quapropter, si honoribus opibusque capimur, veris opibus, veris honoribus excitemur. Optimus quisque in cœlestes honores, in cœlestes opes, terrenos honores, terrenas opes transfert; illuc utique, ubi honorum ac malorum summa et inconfusa discretio est; ubi, quod semel adipiscimur, semper tenemus; ubi, si locus obtinendi ullus fuerit, amittendi nullus erit.

Sed quando de fragili temporalium bonorum possessione diximus, aliquid etiam nobis de ipsius brevis vitæ conditione dicendum est. Quid istud, quæso, quid istud est? Nihil ita quotidie homines ut mortem vident, nihil ita

humaine par une félicité d'un jour? Voilà qu'il ne reste plus rien de cette pompe, que ces vastes richesses ont disparu, et que leurs maîtres aussi ont passé avec elles. L'histoire de ces règnes fameux et si rapprochés de nous, ne nous semble déjà plus qu'une fable. Toutes ces grandeurs qui étaient là, sont aujourd'hui dans le néant. Comme je le pense, ou plutôt comme j'en suis certain, ils n'ont rien emporté avec eux de toute cette opulence, de toutes ces dignités, de tous ces trônes, rien que le trésor de leur piété, la couronne de leur foi, s'ils en eurent. Leurs vertus les escortent seules, lorsqu'ils sont dépouillés de tout le reste; compagnes fidèles et inséparables, elles les suivent quand ils s'en vont. Maintenant ils ne sont pas nourris d'une autre opulence; maintenant ils n'estiment plus d'autres richesses, d'autres honneurs. Ce sont là les seuls biens dont ils retirent maintenant quelque avantage. Si donc les dignités et les richesses ont de l'attrait pour nous, ambitionnons les véritables richesses, les véritables dignités. Le sage sait échanger les honneurs de la terre contre les honneurs du ciel, l'opulence d'ici-bas contre celle d'en haut, il envoie tout dans ces lieux où l'on discerne avec justice et exactitude entre les bons et les méchants, où l'on possède toujours ce que l'on acquit une fois, où l'on ne craint plus de perdre ce que l'on a pu obtenir.

Après avoir parlé de la fragilité des biens temporels, il nous faut dire aussi quelque chose de l'extrême brièveté de la vie. Qu'est-ce que cela, je vous le demande, qu'est-ce que cela? Rien qui s'offre plus

obliviscuntur ut mortem. Agitur humanum genus rapida in occasum mortalitate, omnisque posteritas succedentium seculorum lege decurrit. Patres nostri præterierunt, nos abibimus, posteri sequentur. Velut ex alto undarum jactus, aliis atque aliis supervenientibus, in littoris extrema franguntur; ita in terminum mortis succiduae alliduntur ætates. Hæc nos consideratio diebus ac noctibus, hæc nos conditionis nostræ memoria circumstrepit. Debitum vitæ finem jam jamque affuturum putemus, qui nobis tanto magis appropinquabit, quanto magis distulit. Vicinum speremus diem, longinquum esse nescimus. *Præparemus*, ut scriptum est, *ad exitum vias nostras* (1). Si cogitamus ista, si ista meditatur, non timebimus mortem timendo. Beati qui vos jam reconciliastis Christo. Non magnus mortis istos timor infestat, qui jam dissolvi optant, et esse cum Christo; qui summum vitæ istius diem jam parati, jam quieti in silentio expectant. Non enim multum refert quando finiant temporariam, qui transeunt in æternam. Ad negligentiam vitæ non nos negligentium turba persuadeat, nec ad damnum propriæ salutis alienis ducamur erroribus. Quid nobis in illo Dei judicio proderit multitudo, ubi singuli judicabuntur, ubi sola examinatio meritorum, actus quemque

(1) *Malac.* III. 1.

souvent à nous que la mort , rien qui soit plus vite oublié que la mort. Le genre humain se hâte rapidement vers le tombeau , et toutes les générations s'écoulent une à une avec les siècles. Nos pères sont partis les premiers , nous nous en irons , nos neveux viendront après nous ; et comme les vagues , poussées les unes par les autres , se brisent contre les rivages de la mer , ainsi tous les âges s'entresuivent , se heurtent et se terminent à la mort. Que cette pensée nous occupe nuit et jour , que le souvenir de notre condition ne cesse de retentir à nos oreilles. Regardons comme bien près de nous le terme de notre vie , regardons -le comme d'autant plus prochain qu'il s'est fait attendre plus long-temps. Espérons seulement le lendemain , nous ignorons s'il viendra bientôt. *Préparons* , suivant qu'il est écrit , *nos voies pour sortir de ce monde*. C'est en songeant à tout cela , c'est en méditant sur tout cela , c'est en craignant la mort que nous ne la craindrons pas. Bienheureux , vous qui déjà vous êtes réconciliés avec le Christ ! Ceux là ne sont point tourmentés de la crainte de la mort , qui désirent leur dissolution , pour être avec le Christ ; qui , après s'y être préparés , attendent le dernier jour de cette vie dans le calme et le silence. Or , il n'importe guère de voir finir une vie temporelle , quand on doit passer à l'éternité. La foule de ceux qui négligent leur salut ne doit pas nous engager à négliger aussi le nôtre ; nous ne devons pas nous laisser entraîner à notre perte par les égaremens d'autrui. Que nous fera cette foule , quand au tribunal de Dieu chacun sera jugé en particulier,

non populus absolvēt? Cessent, cessent solatia malesuada discriminis. Nimirum præstat vitam propagasse cū paucioribus, quam perdidisse cum pluribus. Atque adeo non nos ad incuriam peccatorum sola peccantium numerositas pertrahat; neque hoc, quod sibi alii parum consulunt, quædam nobis efficiatur auctoritas. Obsecro te, delictum alienum semper ut opprobrium respice, nunquam ut exemplum.

Quod si libet oculos ad exempla conferre, in illam potius intende partem, qua licet pauciores sint, tamen sunt in sua parte copiosi; illam, inquam, respice, in qua sunt, qui sapienter intelligunt quapropter nati sint; et utique, dum advivunt, vitæ suæ causam agunt; qui utili opere insignes, atque egregia virtute præstantes, præsentem vitam excolunt, futuram serunt. Nec solum copiosa horum exempla, verum etiam magna non desunt. Nam quæ mundi nobilitas, qui honores, quæ dignitas, quæ sapientia, quæ facundia, quæ litteræ non se jam ad hanc cœlestis regni militiam contulerunt? Quæ sublimitas non jam se ad istud leve cœleste jugum cum deditioe submittit? Et sane supra omnem errorem atque ignorantiam est, dissimulare quemque negotium salutis suæ. Possem etiam, nisi

quand tous les hommes ne seront absous que d'après l'examen de leurs mérites , de leurs œuvres , et non pas d'après les suffrages du peuple. Cessons , cessons donc de nous laisser prendre à des espérances aussi hasardeuses. Il vaut bien mieux se sauver avec le petit nombre , que de se perdre avec la foule. Dès lors que le nombre des pécheurs ne nous fasse point oublier nos fautes , et si les autres consultent peu leurs intérêts , que cela ne soit pas une autorité pour nous. Regardez toujours , je vous en conjure , le péché d'autrui comme un opprobre , jamais comme un exemple.

Voulez-vous des modèles ? portez plutôt vos yeux sur ces chrétiens qui , peu nombreux à la vérité , ne laissent pas d'offrir quelque chose d'imposant ; voyez , dis-je , comment ils en agissent , eux qui comprennent pour quel but ils furent créés , et accomplissent ici-bas l'œuvre de leur destinée ; qui , s'illustrant par des travaux utiles , par de hautes vertus , cultivent la vie présente , et sèment pour la vie future. Si les modèles sont nombreux , ils sont encore éclatans. Combien d'hommes distingués par la noblesse , par les honneurs , par les dignités , par la philosophie , par l'éloquence , par les lettres , ne se sont pas enrôlés dans cette milice céleste ! Quelle condition si élevée , qui ne baisse la tête pour se soumettre à ce joug saint et léger ? C'est la folie et l'aveuglement le plus étranges , que de s'étourdir sur l'affaire du salut. Je pourrais ici , si ce n'était la crainte d'être prolix , citer une foule d'exemples ; je dirais combien d'hommes illustres dans le siècle ont embrassé cette

longum esset, multos ex innumeris nominatim retexere, quanti in seculo illustrium virorum hanc arctiorem divini cultus observantiam vitamque sectati sunt; quorum tamen exempla, ne cuncta penitus omittam, cursim pauca subnectam.

Clemens, vetusta prosapia senatorum, atque etiam ex stirpe Cæsarum, omni scientia refertus, omniumque liberalium artium peritissimus, ad hanc justorum viam transiit, itaque etiam in ea excellenter effloruit, ut principi quoque Apostolorum successor extiterit.

Gregorius e Ponto sacerdos, philosophia primus apud mundum et eloquentia præstans; sed postea major præstantiorque virtutibus, adeo ut, sicut de hoc historiæ nostræ fides loquitur, inter reliqua admirabilium signa meritorum, precibus hujus atque orationibus mons referatur recessisse, lacus exaruisse.

Alius item Sanctus, atque ejusdem nominis Gregorius, æque litteris ac philosophiæ deditus, cœlestem hanc philosophiam concupivit. Cujus etiam, quod ad rem pertinet, nequaquam silendum videtur, quod Basilium studiis prius secularibus familiarem sibi, et rhetorices adhuc professioni vacantem, auditorium ejus ingressus, manu hunc apprehensum schola abduxit, dicens: *Omitte ista, et da salutem operam.* Et postea uterque memo-

étroite observance du culte divin , cette vie de perfection ; mais , pour ne pas tout omettre cependant , je vais vous en rappeler à la hâte un petit nombre.

C'est Clément , issu d'une famille sénatoriale , allié même aux Césars , versé dans toutes sortes de sciences , habile dans tous les arts libéraux , et qui ne craignit pas de passer en cette voie des justes , et s'y rendit tellement recommandable par ses vertus , qu'il mérita même de succéder au prince des Apôtres.

C'est Grégoire , évêque de Pont , le premier philosophe , le premier orateur de son siècle , mais plus célèbre ensuite par ses vertus , au point que , suivant les récits de l'histoire , entre autres prodiges merveilleux , il parvint par ses prières à transporter une montagne , à dessécher un lac.

C'est un autre Saint , du même nom de Grégoire , également adonné aux lettres , à la philosophie humaine , et qui s'éprit de cette philosophie céleste. Je ne veux point omettre un fait qui le concerne. Basile , son ami , s'était voué d'abord aux études du siècle , et enseignait encore la rhétorique ; Grégoire se présente dans son école , le prend par la main , l'entraîne dehors , et lui dit : « Laissez-moi tout cela , « et travaillez à votre salut. » Tous deux furent ensuite de célèbres Evêques , tous deux ont laissé dans

rabilis sacerdos, reliquit uterque in Ecclesiæ nostræ libris ingenii sui præclara monumenta.

Paulinus quoque Nolanus episcopus, peculiare et beatum Galliæ nostræ exemplum, ingenti quondam divitiarum censu, uberrimo eloquentiæ fonte, ita in sententiam nostram propositumque migravit, ut etiam cunctas admodum mundi partes eloquio operibusque resperserit.

Hilarius nuper, et in Italia nunc antistes Petro-
nius, ambo ex illa plenissima, ut aiunt, mun-
danæ potestatis sede, unus in religionis, alius
in sacerdotii nomen ascendit. Et quando claris-
simos facundia, Firmianum, Minutium, Cypria-
num, Hilarium, Joannem, Ambrosium, ex illo
volumine numerositatis evolvam? Dixerant, credo,
et hi sibi, quod quidam nostrorum ait, cum
se a seculo in hanc beatiorem vitam hoc velut
stimulo concitaret; dixerant, credo: *Quid hoc est:
Surgunt indocti, et cælum rapiunt; et nos cum
doctrinis nostris, ecce ubi in carne volutamur et
sanguine*(1). Dixerant istud, et idcirco ipsi postea
vim intulerunt regno.

Prolatis ex parte, quos major fidei nostræ
fervor habuit, seculi philosophia, eloquentia,
honoribusque perfunctos, ad ipsos jam reges,

(1) Augustini. *Conf.* VIII. 8.

les fastes de notre Eglise d'admirables monumens de leur génie.

C'est encore Paulin , évêque de Nola , ce grand et merveilleux exemple de notre Gaule , dont les richesses étaient si vastes, dont l'éloquence était comme une source inépuisable , et qui entra dans les voies de la sagesse chrétienne avec une telle ardeur , qu'il remplit toutes les parties du monde et de son éloquence et de ses bonnes œuvres.

Tout récemment Hilaire , et Pétrone aujourd'hui évêque d'Italie , ont abandonné tous deux les grandeurs du siècle , pour entrer, l'un dans le cloître , l'autre dans le sacerdoce. Faut-il comprendre encore, en ce nombre infini, des hommes renommés pour leur éloquence , les Firmien , les Minutius , les Cyprien , les Hilaire , les Bouche-d'Or , les Ambroise ? Ils s'étaient dit sans doute à eux-mêmes ces paroles , dont l'un des nôtres avait usé comme d'un aiguillon pour s'exciter à fuir le siècle et à passer en cette vie bienheureuse. Ils s'étaient dit sans doute : *Qu'est-ce que cela ? Les ignorans se lèvent et ravissent le ciel ; et nous , avec nos sciences , voilà comment nous nous roulons dans la chair et le sang.* Ils s'étaient dit ces choses , et voilà pourquoi ils ont fait ensuite violence au royaume des cieux.

Maintenant que j'ai cité en partie les hommes qui furent les plus fervens dans la foi chrétienne , après avoir brillé par la philosophie du siècle , par l'éloquence et par les dignités , venons aux rois , ces chefs de la terre. Et je ne pense pas qu'il faille rappeler ici toutes ces ames royales d'autrefois , si dévouées à la

et illud caput mundi veniam. Neque nunc commemorandos putabo omnes superiores illos Religioni devotos, et regiae dignitatis viros; solum mihi insignes, David pietate, Josias fide, Ezechias humilitate, ex memoria venerandarum promentur annalium. Nonnulli quoque ex recentioribus extiterunt, atque hac nostra tempestate principes, qui ad agnitionem veri Regis propius accesserunt, summumque illum dominorum Dominum summa cordis contritione confessi sunt. Attentam divinae Majestati reverentiam etiam uterque sexus ex aula exhibuit. Hi potius idonei, ut arbitror, ad æmulandum proponantur, quorum exempla cum habeant de futuris salutem, habent de praesentibus auctoritatem.

Cernis, ut etiam dies atque anni, et cuncta haec ornamenta caeli, Dei verbum mandatumque infatigabili observatione conservent, praecceptorumque ejus custodiant irremissa lege famulatum? Numquid nos, quorum ista usibus fabricata sunt, quorum luminibus ingesta sunt, caelestium mandatorum non nescii, nec divinae voluntatis ignari, praecceptum Dei surda aure transibimus? Et his quidem praedictis mundi adminiculis, quid in secula observarent, semel jussum est; nobis vero tot voluminibus divinae Legis iterantur imperia. Ad haec saltem, quod homini ipsi attributum est, voluntati Auctoris parere, praecip-

Religion ; je veux demander seulement à nos saintes annales ces hommes remarquables par leur piété , comme David ; par leur foi , comme Josias ; par leur humilité , comme Ezéchias. Assez récemment encore , et même de nos jours , il s'est rencontré des princes qui se sont rapprochés du vrai Roi , qui l'ont reconnu , dans une grande contrition de cœur , pour le souverain Seigneur des seigneurs. Au milieu des cours , un sexe faible a rendu à la Majesté divine les respects les plus religieux. Ce sont , je crois , de pareils exemples qu'il convient le mieux de proposer à votre émulation ; on guide plus facilement les hommes au chemin du salut éternel quand on a sur eux de l'autorité dans cette vie.

Voyez-vous comme les jours , les années , et tous ces astres qui parent les cieux , observent , avec une constante fidélité , la parole et les ordres du Seigneur ? comme ils gardent inviolablement ses lois et ses préceptes ! Et nous , pour qui toutes ces choses ont été faites , devant qui ces merveilles ont été placées , instruits des commandemens célestes et de la volonté divine , fermerons-nous l'oreille aux préceptes de Dieu ? A ces appuis du monde , il n'a tracé qu'une fois la marche qu'il leur faudrait suivre pendant les siècles ; il nous réitère ses commandemens à chaque page des Livres sacrés. Que par-là du moins l'homme apprenne , puisque c'est le devoir qui lui fut imposé , à remplir les volontés de son Créateur ,

tisque ejus vacare discat; quia omne istud, cum præbet ministerium, præstat exemplum.

Et tamen, si qui ad Auctorem suum redire nolunt, num idcirco Dominum suum vitare possint? Aut quo suppetit ut fugiant, qui a Deo se avertunt? Audiant, sancte David, audiant te dicentem: *Quo ibo a spiritu tuo, et a facie tua quo fugiam? — Si ascendero in cælum, tu illic es; si descendero ad infernum, ades. — Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris; — etiam ibi manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua* (1). Ergo illi, velint, nolint, se Domino universitatis, etsi voluntate auferunt, jure non subtrahunt. Illi quidem affectu absunt, sed ille dominatu adest. Ita, quod improvidum et inconsultissimum est, errantes clausi vivunt extra considerationem Domini, et intra potestatem. Et, si unusquisque de fuga famulum minaci indagine sectatur, eumque declinantem se juris sui assertor insequitur; cur non de semetipso cœlesti Domino jus sum reddit, servituti quæquam se in famulatum ejus voluntaria oblatione dedit, æquus utique tam sibi, quam in se arbiter?

Cur in præsentium rerum oblectabili desigimur

(1) *Psalm. CXXXVIII. 6-9.*

et à garder ses préceptes ; car la nature, en servant à nos besoins , nous sert encore de leçon.

Et toutefois , s'il était des hommes qui ne voulaient pas revenir à leur Auteur, pourraient-ils de même se soustraire à leur Maître ? Où trouveront-ils un asile , en se détournant de Dieu ? Viens , Prophète saint , ô David , viens leur faire entendre ta voix. — *Où irai-je devant votre esprit ? Où fuir devant votre face ? — Si je monte vers les cieux, vous y êtes ; si je descends au fond des enfers, vous voilà ! — Si je prends les ailes de l'aurore, si je vais habiter aux extrémités des mers ; — c'est votre main qui m'y conduit, c'est votre droite qui m'y soutient.* Ainsi donc , les hommes ont beau s'éloigner, par leur volonté, du Maître de l'univers, il leur faut, bon gré, mal gré, subir sa domination. Ils ont beau s'éloigner de lui par leur indifférence, il les investit de son pouvoir ; de sorte que, dans cet aveuglement funeste, ils errent, mais sont environnés de la main de Dieu ; ils vivent sans penser à lui, mais se trouvent néanmoins sous son pouvoir. Si le maître poursuit et recherche avec colère un esclave qui a pris la fuite, s'il le réclame en vertu de ses droits, pourquoi l'homme ne reconnaît-il pas le droit imprescriptible que le Maître du ciel exerce sur sa personne ? Pourquoi ne se livrerait-il pas volontairement et sans retard à ses lois et à son service, se montrant dès lors arbitre équitable et pour lui et contre lui ?

D'où vient que toujours nous avons les yeux sur les attrait des choses présentes ? pourquoi nous attacher seulement à ce que nous voyons ? Ne vivons-

aspectu? cur iis tantum libet incubare quæ cernimus? Numquid luminibus istis tantum vivimus, aut solos in usum gestamus oculos? Vivimus quoque et auribus, ut possimus inhiare promissis. Magni nos per hanc quoque corporis partem affectus trahunt. Quæ spondentur, quæ prædicantur, ferventibus votis, instantibus desideriis, expectemus. Fidem promissorum fidelis ille, ille Auctor inculcat. Ambiamus ad optima quæ pollicetur.

Quanquam si ipsis quoque oculis bene et utiliter uti volumus, per istos etiam in futurum cupiditate magna ex parte raptamur; si admirationem, quam ex mundi contemplatione capimus, retorqueamus in ipsum tantæ machinæ Auctorem; aut si cogitemus, quantus in posterum splendor lucis possit luminibus occurrere, cum se nunc tantus insinuet; quam magna fulgebit perpetuis forma rebus, cum sit nunc tam speciosa perituris. Non ergo oportet in deteriorem nos partem officia sollicitare membrorum: comode potius in utramque temperentur vitam, sicque custodiant temporariæ usum, ut æternæ non abjiciant ministerium. Quod si nos ista avocatio atque amor juvat, et ipsum sensum oblectatio sollicitat, est plane hic amor summæ voluptatis; est non solum quod amari effusissime possit, sed et quod maxime debeat, jucundum, præclarum, unicum, æternum, bonum; Deus,

nous que par nos yeux ? ne devons-nous faire usage que de nos yeux ? L'ouïe ne nous a-t-elle pas été donnée pour entendre les promesses d'en haut ? Ne peut-elle , cette partie de nos sens , nous transmettre de grandes affections ? Ce que l'on nous promet , ce que l'on nous prêche , attendons-le avec des vœux ardens , avec de brûlans désirs. L'auteur de ces promesses nous assure aussi qu'il sera fidèle. Aspirons à ces biens qui nous sont offerts.

Après tout , si nous voulons faire de nos yeux un usage saint et utile , ils peuvent servir en grande partie à nous inspirer le désir des choses futures. Le spectacle de l'univers nous frappe-t-il d'admiration ? reportons-la , cette admiration , sur l'auteur d'un si grand ouvrage. Considérons quelle splendeur éclatante frappera nos regards dans un monde à venir , puisque dans celui-ci la lumière est si belle déjà ; considérons quelle sera la magnificence des choses éternelles , puisqu'il y a déjà tant de beauté dans les choses périssables. Il ne faut donc pas employer nos sens à des usages vicieux ; faisons-les servir plutôt avec sagesse aux intérêts de cette vie et de l'autre ; et , en les rendant utiles pour le siècle , ne les rendons pas inutiles pour l'éternité. S'il y a tant d'attrait dans cet amour de la créature qui nous détourne de Dieu , si nos sens y trouvent un tel plaisir , l'amour divin présente et des charmes infinis , et le plaisir le plus vif comme le plus légitime , celui qui consiste à chérir un bien ravissant , un bien noble et durable ,

inquam, noster, cui possis tam magno quam pio igne flagrare, si in locum anteriorum cupiditatum pretiosa rursus desideria succedunt. Si te in aliquo capiebat tam magnificæ rei dignitas, nihil illo magnificentius: si te aliquid velut aptum gloriæ accommodatumque rapiebat, nihil illo gloriosius: si ad splendida fulgentium rerum ducebaris visu, illo nihil clarius: si ad speciosa trahebaris intuitu, illo nihil pulchrius: si in aliquo te amplecti putabas veritatem, illo nihil verius: si in quoquam suspiciendam largitatem credebas, illo nihil munificentius. Miraris quod purum est atque simplex? nihil illa bonitate sincerius. Sollicitaris affluentium rerum copia? nihil illa abundantia copiosius. Diligis aliquid tanquam fidum? nihil hujus firmitus est fide. Amas aliquid ut commodum? nihil commodius est hujus ipsius amore. Est aliquid, quod te vel severitatis vel jucunditatis specie trahat? non est magnitudine illa, dignatione illa quidquam aut terribilius aut blandius. Requiritur in adversis benignitas, in prosperis suavitas? unicum est ex illo aut in lætis gaudium, aut in mœstis solamen. Itaque ratione plenissimum est, te illum, in quo habeas omnia, amare præ omnibus. Divitiæ, et quæcumque illa sunt quæ te nunc amœnitatibus suis obtinent, non solum intra ipsum, sed etiam ab ipso habentur. Male hactenus amor sparsus, divinis deinceps reddatur excubiis. Vaga adhuc

un bien unique ; ce Dieu , que l'on peut aimer avec autant d'ardeur que d'innocence , après avoir abandonné toutes les autres affections pour y substituer de pieux désirs. La magnificence a-t-elle pour vous des charmes ? rien d'aussi magnifique que Dieu. La gloire a-t-elle pour vous des appas ? il n'est rien de si glorieux que lui. Avez-vous du penchant pour l'éclat et la splendeur ? rien d'aussi éclatant que lui. La beauté séduit-elle vos regards ? rien d'aussi beau que lui. Etes-vous épris de la vérité ? Dieu est la vérité même. Admirez-vous la libéralité ? rien d'aussi libéral que lui. Admirez-vous ce qui est pur et simple ? rien d'aussi bon , d'aussi pur que lui. Recherchez-vous l'abondance ? il est riche en toutes choses. Aimez-vous un cœur fidèle ? rien d'aussi constant que lui. Désirez-vous ce qui est avantageux ? rien ne l'est autant que son amour. Etes-vous disposé à vous laisser conduire par la sévérité ou par la douceur ? rien n'est plus terrible que sa puissance , rien n'est plus rassurant que sa miséricorde. Souhaitez-vous un consolateur dans l'affliction , ou un guide dans la prospérité ? c'est de lui seul que nous vient toute joie dans la bonne fortune , toute consolation dans les revers. Il est donc bien raisonnable d'aimer par-dessus tout celui en qui se trouvent toutes choses. Les richesses et les biens qui vous captivent maintenant par leurs charmes , se rencontrent en lui , et viennent de lui. Un amour que vous épanchiez çà et là , rendez-le donc à Dieu ; des affections vagabondes , ramenez-les à un saint objet , pour les épurer ; une ame qui se trompe et s'égaré , disputez-la à son

affectibus suis in sacros reducatur usus jam casta caritas , dilectionemque opinionibus deviam , cohibito errore , castigans dirige , atque in Deum amorem confer tuum ; quia et quidquid nunc amas , suum est. Suum , inquam , suum est. Est enim tantus ille , ut qui non amant eum , inique quidem , sed tamen non nisi ejus quidquam amare possint.

Sed tamen consideret velim arbiter justus , æquumne sit diligere opus , opifice neglecto ; derelictoque omnium Creatore rerum , in rem hujus cupiditatibus suis passim atque indifferenter incurrere ; cum utique Deum oportuisset illicere ad amorem sui , vel per hunc ipsum affectum suorum operum. Et nunc homo adversus indignorum tantum figmentorum desideria atque officia convertitur , animisque incongrue dissidentibus appetitor artis , desertor artificis , complectitur speciem , cujus non miratur Auctorem.

Et quid de illa tam magna multitudine dulcedinis suæ diximus ? Aut quid de tanta et tam ineffabilis boni suavitate , sancto ac profundo caritatis ejus thesauro elocuti sumus ? aut quando in quoquam de illo quisquam valet rei ipsius fando consequi dignitatem ? Amare ergo eum jam non voluptarium tantum , sed etiam necessarium esse ducamus. Impium quippe est , hunc non diligere , cui rependere non queas , etiam cum dilexeris. Injustissimum est , ut ei quæ possis ,

erreur, pour la mettre en bonne voie ; donnez à Dieu votre cœur, car tout ce que vous aimez lui appartient, et n'appartient qu'à lui seul. Il est si grand, en effet, que ceux mêmes qui sont assez malheureux pour ne pas l'aimer, ne sauraient toutefois rien aimer qui ne soit à lui.

Je laisse à tout homme raisonnable le soin de décider s'il est juste d'aimer l'ouvrage, quand on ne tient pas compte de l'ouvrier ; d'abandonner le Créateur de toutes choses, et de se livrer sans discernement à de folles passions pour la créature, quand cet amour-là même des choses créées devrait nous engager à aimer Dieu. Cependant, il est des hommes qui se détournent de lui, qui portent leurs désirs et leur culte vers des œuvres fragiles ; par une singulière contradiction, ils se passionnent pour l'art, dédaignent l'artiste, et vont s'éprendre d'une vaine image, sans en admirer l'auteur.

Et toutefois, qu'avons-nous pu dire de cette immense bonté de Dieu ? Qu'avons-nous pu dire de cette douceur ineffable, de ces trésors d'amour, de ces abîmes de charité ? Qui pourrait exprimer dignement tout ce qu'il y a de merveilleux en lui ? Que ce soit donc pour nous non pas seulement un plaisir, mais encore un devoir de l'aimer. Et pourrait-on, sans impiété, ne pas chérir celui qu'il est impossible d'aimer de manière à s'acquitter envers lui ? Oserait-on, sans injustice, refuser de donner au moins ce que l'on peut à celui envers lequel on serait toujours

tribuere nolis , cui etiam , si velis , repensare non possis. *Quid enim retribuemus Domino , pro omnibus quæ retribuit nobis* (1)? Quid retribuemus vel pro hoc tantum , quod per fidem homini salutem dedit , statuitque ut quam facillimum factu esset , per quod spem orbi terræ ac vitam mortalibus propagaret? Et , ut ad ista descendam , illa aliquando externa omnia , id est , nationes et regna , putasne ob aliud in ditionem ac jus cecidisse romanum , et ob aliud magnam partem generis humani in unum transisse populum , nisi ut facilius , tanquam medicamentum per corpus unum , ita per unam gentem fides infusa penetraret ; et , ut capiti ingesta , velociter se per membra diffunderet? Alioqui non ita cucurrisset inter crebras et discrepantes ritibus linguisque gentes , nec tam longe per novorum semper graduum objecta transisset. Denique beatus Paulus per hunc eundem populum distermians fidem , scribit se ab Jerosolymis usque ad Illyricum Evangelio Christi cuncta replese : quando autem istud inter nationes aut multitudine innumeras , aut immanitate barbaras extitisset? Inde est , quod nunc terra a solis ortu et occasu , ab Aquilone et mari Christum resonat ; quod ad vitam omnia mundi latera concurrunt , dum fidem Thrax , fidem Libys , fidem Syrus , fidem re-

(1) *Psalm. CXV. 31.*

redevable, même en s'efforçant de se libérer? *Que rendrons-nous au Seigneur, pour tous les biens qu'il nous a faits?* Que lui rendrons-nous pour nous avoir donné le salut par la foi?, pour avoir facilité les moyens de relever nos espérances et de reconquérir la vie? Et, s'il faut en venir à d'autres considérations, pour quelle raison pensez-vous que les nations et les royaumes soient tombés sous l'empire de Rome, et qu'une grande partie du genre humain ne soit devenue qu'un seul peuple? N'est-ce pas afin que l'Évangile se répandît plus rapidement, par cette unité de pouvoir, et courût du centre de l'empire aux extrémités, comme un remède pénètre dans toutes les parties d'un corps malade? Sans cela, comment aurait-il pu se propager parmi tant de peuples si différens de mœurs et de langage, et voler si loin, malgré des obstacles multipliés? Saint Paul qui s'applaudissait d'avoir annoncé l'Évangile de Jésus-Christ depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, aurait-il pu le faire parmi des nations si nombreuses, si barbares? De là vient que l'univers, de l'orient à l'occident, du nord au midi, retentit des louanges du Christ; que toutes les parties du globe accourent à la vie, que la Thrace, que la Lybie, la Syrie et l'Espagne, reçoivent la foi. C'est donc une preuve de la haute clémence de Dieu, que le Sauveur ait choisi, pour se donner à la terre, l'époque de César Octavius, alors que la grandeur romaine était parvenue à son apogée. Et, pour vous citer à vous-même, dans les onze cent quatre-vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis la naissance de l'empire,

ceptat Hispanus. Magnum ergo ex hoc divinæ pietatis argumentum est, quod sub Cæsare Octavio, cum utique romana possessio verticem tenuit, tunc se Deus terris dedit. Itaque, ut tua apud te proferam, cum ab ortu regni hujus centesimus et octogesimus quintus fere supra millesimum vertatur annus, quidquid vel sub illa dominatione regum vetusta, vel sub illa deinde gemina administratione consulum romano accessit imperio, omnia Christi adventui præparata, et diffundendæ fidei provisæ, potest, si quis idoneus est assertor, ostendere. Nos ad propositum revertemur.

Nolite, inquit, diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt (1), quia omnia hæc conspectui nostro insidiosis coloribus lenocinantur. Vis illa oculorum attributa lumini, non applicetur errori; et cum vitæ usibus pateat, non admittat causas mortis. *Carnis desideria*, ut egregie Apostolus ait, *militant adversus animam* (2); omnisque illis in perniciem nostram clademque procinctus est. Pervigilem, cum insurgunt adversus nos, stationem tenent, externorum plane hostium more; dum sibi tantum virium acquirunt, quantum nobis subtrahunt.

Ita ego hactenus de inextricabilibus seculi

(1) I. Joan. II. 15.

(2) I. Petri II. 12.

toutes les conquêtes de Rome, et sous la domination de ses vieux rois, et sous la double administration des consuls, ont été une sorte de voie à l'avènement du Christ et à la prédication de l'Évangile, comme peut le prouver tout homme instruit. Mais revenons à notre sujet.

N'aimez point le monde, dit l'Apôtre, *ni ce qui est dans le monde*, parce que leurs fausses couleurs nous éblouissent et nous trompent. Les yeux qui nous ont été donnés pour voir la lumière et pour servir aux usages de la vie, n'en usons pas pour tomber dans l'erreur, pour nous en faire une cause de mort. *Les désirs de la chair*, comme le dit si bien l'Apôtre, *combattent contre l'ame*; ils sont armés pour notre malheur et notre perte; ils se lèvent contre nous, ils se mettent en embuscade comme des ennemis, et se fortifient à mesure qu'ils nous affaiblissent.

Jusqu'à présent, je vous ai parlé des pièges et des séductions irrésistibles du siècle, de ses honneurs et de son opulence, comme s'il avait encore pour nous entraîner sa beauté primitive et son éclat origi-

insidiantis illecebris , de honoribus opibus-
que sermocinatus sum , tanquam si jucundus
blandimentis suis mundus vigeret. Quidquid est,
illarum rerum facies adumbratis quondam nito-
ribus expolita , jam obsolevit , omnisque fueatus
splendor intercidit. Vix jam hoc habet mundus ,
ut fallat. Periiit imago illa rerum ad decipiendum
usque decora. Prius nos seducere vero cogitabat
fulgore , non poterat ; prope jam non valet et ipsa
nos falsa ostentatione corrumpere. Solidis bonis
carebat , ecce deficit etiam caducis. Non hunc aut
ad tempus speciosa ornant , aut in posterum man-
sura confirmant. Nisi nosmetipsi decipimus , pene
mundus decipere nos non potest.

Sed quid dissimulamus ea expromere , quæ
fortiora sunt ? Dissipatas loquimur opes mundi ,
cum jam ipse mundus in finem suum vergens ,
spatiis agatur extremis ? Quanto istud majus et
gravius est , quod jam ipse non in longum erit ?
Quid commemoramus attritam ejus rem ac su-
pellectilem ? Nec immerito in defectum viribus
ævo consumptis urgetur , adminiculisque suis
destituitur , cum jam in senium nutanti oneri
succumbat. Postrema mundi ætas referta est ma-
lis , tanquam morbis senectus. Visa sunt viden-
turque jamdudum ista cano seculo , fames , pes-
tilentia , vastitas , bella , terrores. Hi sunt in ul-
timis jam annis languores sui. Hinc sæpe illa
cœli cernuntur signa , motusque terrarum , per-

naire. Quoi qu'il en soit, les grâces, les charmes de sa jeunesse ont passé; tout son faux éclat s'est terni. A peine lui reste-t-il de quoi tromper. Tous ses enchantemens ont disparu. Jadis il cherchait à nous séduire par une sorte d'éclat réel, mais il ne le pouvait, et maintenant il ne pourrait plus avoir d'empire sur nous avec ses dehors spécieux. Il manquait de biens solides; aujourd'hui il n'en a pas même de périssables. Il n'a rien de beau pour le présent, rien d'assuré pour l'avenir. A moins que nous n'allions nous tromper nous-mêmes, il ne peut presque plus nous séduire.

Mais que tardé-je d'ajouter ce qui est bien plus concluant? Nous disons que les richesses du siècle ont disparu, lorsque déjà le monde, inclinant vers sa ruine, se débat dans son agonie? Et puis, quelle pensée grave et terrible, que celle de sa fin prochaine? Pourquoi rappeler alors que son lustre et ses ornemens n'existent plus? Il peut bien, affaibli par les années, se hâter vers sa chute: ses forces l'abandonnent, il chancelle sous le poids de l'âge. Ses dernières années sont pleines de maux, comme la vieillesse est pleine de maladies. La caducité du monde a vu et voit encore des famines, des pestes, des dévastations, des guerres, des épouvantemens. Ce sont là les langueurs des années qui lui restent. De là aussi les phénomènes qui apparaissent aux cieux, les tremblemens de terre, les bouleversemens

mutatæ temporum vices, monstrosæ animantium fecunditates; quæ omnia adhuc procedentis prodigia sunt temporis, sed jam deficientis. Atque hoc non infirmitatis nostræ verbis, sed etiam Apostolicæ auctoritatis confirmatur eloquiis. Illic enim legitur : *In nos fines seculorum devenerunt* (1). Quod cum jamdudum dictum sit, quid cunctamur, quid expectamus? Urget nos dies ille jam non noster tantum, sed et seculi. Omnis hora illud debitæ resolutionis admonet tempus instare, cum ancipiti periculø finis alternus et discrimen geminum unam omnibus mortem minatur. Incumbit mihi misero jam mundi mortalitas, tanquam mihi non sufficiat ad terrorem mea. Quid palpamus metus nostros? Securitati locus non est, quando terminus in nos impendet indifferenter, singulorum hinc, hinc omnium.

Quo magis est in hoc, non jam dicam seculi exitu, sed vel in hoc rerum ejus defectu hominum miseranda conditio, qui sibi nec futurorum spem gaudiorum reponunt, cum jucunditate præsentium non fruuntur. Voluptatem vitæ brevioris non capiunt, perpetuæ sperare non possunt. Bonis temporalibus non utuntur, non utentur æternis. Hic rei parum, illic spei nihil. Dolendus prorsus atque miserandus hominis status iste est, nisi forte faciat de acerbissima condi-

(1) I. Cor. X. 11.

des saisons, les monstrueuses fécondités des animaux, signes manifestes d'un siècle qui marche encore, mais qui s'éteint déjà. Et ce ne sont pas mes faibles paroles qui le disent, c'est encore l'Apôtre qui nous le confirme; car il dit : *Nous sommes arrivés à la fin des siècles*. Après cela, que tardons-nous, qu'attendons-nous encore? Il nous touche ce dernier jour, qui n'est pas seulement le nôtre, mais encore celui du siècle. Chaque heure nous avertit que ce temps inévitable est là; nous sommes jetés dans une cruelle alternative, celle de notre mort, et celle de la fin du siècle. Malheureux! j'ai à redouter la dissolution du monde, comme si ce n'était pas assez de trembler pour moi! Pourquoi caresser nos frayeurs? Il n'y a pas lieu de se rassurer, lorsque le dénouement menace à la fois et les particuliers, et la généralité.

Voilà pourquoi c'est une triste condition que celle de ces hommes qui, je ne dirai pas à la fin du siècle, mais au moment de sa défaillance, ne savent point se rejeter sur l'espoir des joies futures, alors que les douceurs d'ici-bas leur échappent. Ils ne goûtent pas les plaisirs d'une vie passagère, et ne peuvent s'en promettre d'éternels. Ils n'usent pas des biens de la terre, ils n'useront pas des biens de l'éternité. Presque rien dans ce monde, point d'espoir dans l'autre. En vérité, leur sort est bien triste, bien déplorable, à moins qu'ils ne puisent dans l'excès même de leur malheur le courage et la force de s'y soustraire; à moins qu'ils n'y trouvent des remèdes utiles et salu-

tione congruam necessitatem ; nisi ob hoc ipsum ad potiora utilitatis suæ remedia se corrigat , contendatque ad illa salubrioris vota consilii ; præsertim cum ita dilacerata præsentis temporis res sit , ut qui unius futuri seculi commodum perdit , utriusque perdidit.

Dirigenda est omnis animi intentio in spem futuri : quam spem ut plenius ac manifestius consequaris , aperire eam etiam sub alicujus exempli conditione non abnuam. Si cui aliquis quinque hodie ex ære denarios offerat , quingentos vero aureos in crastinum spondeat , optionemque offerat , utrum æs ad præsens sumere , an aurum mallet in posterum ; dubiumne est , quin præoptet grandia illa munera cum parva mora ? Tu quoque brevis hujus atque æternæ vitæ conditione perspecta , non eligas capere vilia , cum sperare possis pretiosa. Non est tanti sumpsisse parva , quanti est expectare quæ magna sunt. Quod si omne hoc fragile , quod in mundo est , et videmus et capimus , spei vero a sperando inditum nomen est ; manifestum est nequaquam in hoc seculo spem possideri , in quo his , quæ intuemur , et fruimur. *Spes enim quæ videtur , non est spes : nam quis quod videt quid sperat* (1) ? Ergo quæcumque illa spes rebus miscetur humanis , quærenda est in futurum ; alioquin nec spes appel-

(1) Rom. VIII. 24.

taires, qu'ils ne reviennent à des pensées plus sages : alors surtout que, les choses de ce monde étant si désespérées, celui qui perd les avantages du siècle futur, perd à la fois les jouissances de l'une et de l'autre vie.

Il faut donc élever toutes nos pensées vers l'espérance de l'avenir : pour vous inculquer ceci plus avant dans le cœur, je ne crains pas de recourir à une comparaison familière. Si l'on offrait à un homme de lui donner à l'heure même cinq deniers de cuivre, si on lui promettait pour le jour suivant cinq cents écus d'or, hésiterait-il sur le choix ? Ne préférerait-il pas un riche présent, acheté par un peu de patience, à une chétive aumône qu'on ne lui ferait pas attendre ? Vous aussi, connaissant la différence qui sépare cette courte vie de la vie éternelle, ne choisissez pas des choses viles, puisque vous pouvez en espérer de si précieuses. Il vaut bien mieux attendre beaucoup que de se contenter de peu. Or, s'il n'y a rien de tout ce que nous voyons dans ce monde, qui ne soit fragile et périssable ; si c'est une même chose qu'espérer et attendre, n'est-il pas clair que nous ne pouvons avoir l'objet de notre espoir, dans une vie où nous jouissons de ce que nous voyons ? *Car, quand on voit ce qu'on a espéré, ce n'est pas de l'espérance ; comment espérerait-on ce que l'on voit déjà ?* Tout ce que nous avons ici-bas d'espérances, doit donc se reporter sur l'avenir ; car, pour espérer, il faut être dans l'attente. L'objet de

lari potest, si non speratur. Itaque manifestiorem in futurum rem spei sequimur, quam spem rei in præsentibus experimur. Ecce ea quæ nobis in ipsos oculorum admoventur obtutus, non absolute quasi oppressis visibus intuemur; multo vero certius in ea quæ eminus offeruntur, velut expeditis luminibus intendimus: ita fere evenisse de præsentibus futurisque non est ambigendum. Nam præsentia tanquam in oculos ingesta, non recte cernuntur; futura tanquam ab oculis reducta, manifestissime perspiciuntur. Neque hanc fiduciam futurorum incerto auctore præsumimus, sed Domino nostro Jesu Christo verissimo sponsore veritatis, qui justis interminabile regnum, et ampla beatissimæ æternitatis præmia pollicetur; qui etiam per ineffabile sacramentum assumptæ carnis idem homo et Deus reconciliavit hominem Deo, ac magno absconditoque mysterio passionis mundum crimine absolvit. Itaque *manifestatus est in carne, justificatus est spiritu, apparuit Angelis, prædicatus est gentibus, creditus est in mundo, assumptus est in gloriâ* (1). Propter quod Deus eum exaltavit, ut omnia confiteantur nunc in cælo et in terra, in mari et in abyssis, quia Dominus Jesus in gloria est, Rex et Deus ante secula (2).

(1) I. Tim. III. 16.

(2) Phil. II. 9-11.

notre espérance nous devient ainsi plus visible pour l'avenir, que l'espérance de le posséder ne nous le rend aujourd'hui manifeste. Car, ce que l'on met sous nos yeux, nous ne le distinguons pas très-nettement, parce que notre vue en est comme offusquée ; nous apercevons beaucoup mieux ce qui est placé à une certaine distance, parce que nos yeux sont comme dégagés de tout obstacle : il en est de même des choses présentes et futures. Les choses présentes, nous ne les voyons pas distinctement, parce qu'elles sont trop près de nos yeux ; les choses futures, nous les distinguons plus clairement, parce qu'elles sont en quelque sorte éloignées de nos yeux. Et cet espoir de l'avenir ne repose point sur des fondemens incertains, mais sur les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ, le garant le plus sûr, qui promet aux justes un royaume sans bornes, et de larges récompenses dans une éternité bienheureuse ; qui, par le sacrement ineffable de son incarnation, Dieu et homme tout ensemble, a réconcilié les hommes avec Dieu ; qui, par le grand et inconcevable mystère de sa passion, a lavé le monde de tout crime. C'est pour cela qu'il *s'est manifesté dans la chair, qu'il a été autorisé par l'esprit, qu'il s'est montré aux Anges, qu'il a été prêché aux nations, qu'il a été cru dans le monde, couronné dans la gloire.* — C'est pourquoi Dieu l'a élevé, afin que toutes choses confessent aujourd'hui dans le ciel et sur la terre, dans la mer et aux enfers, que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire, Roi et Dieu avant les siècles.

Quin tu , repudiatis illis philosophorum præceptis , quorum lectioni operam ac ingenium accommodas , ad imbibenda christiani dogmatis studia animum adjicis ? Illic quoque quo facundia tua atque ingenium exerceatur , invenies ; brevi que tibi liquebit , quanto hæc nostra , id est pietatis veritatisque præcepta , illis philosophorum præceptis præferri debeant. In illis namque eorum præceptis vel adumbrata virtus , vel falsa sapientia : in his vero consummata justitia , solida veritas continetur. Unde licet dicere , philosophiæ alios nomen usurpasse , nos vitam. Etenim qualia ab his dari possunt præcepta vivendi ? Causam nesciunt. Ignorantes enim Deum , et statim ab exordio justitiæ declinantes , consequenti in cætera feruntur errore. Sic fit postea , ut studiorum talium finis sit vanitas. Si qui apud illos honestiora definiunt , huic jactantiæ deseruiunt , huic laborant. Ita apud eos non est vacua vitii abstinentia vitiorum. Hi itaque sunt , sicut scriptum est , *qui terrena sapiunt* (1). Unde manifeste ostenditur veram eos justitiam , veram sapientiam non videre. Anne aliquis ex illa Aristippi schola veritatem videbit , qui ingenio suo à suis aut pecore nihil differt , cum beatitudinem in corporis voluptate constituat ? *cui Deus venter*

(1) Philip. III. 19.

Que ne laissez-vous donc là , pour nourrir votre esprit des études chrétiennes , ces maximes des philosophes profanes , auxquelles vous consacrez votre temps et vos soins ? Vous trouverez dans le christianisme de quoi exercer votre esprit et votre éloquence, et vous ne tarderez pas à connaître combien nos préceptes salutaires, fondés sur la piété et la vérité , sont préférables aux préceptes des philosophes. Car, dans ces derniers , il n'y a qu'une ombre de vertu, qu'une fausse sagesse ; chez les nôtres , au contraire , on trouve une justice consommée , une vérité solide. C'est pourquoi l'on peut dire que les autres ont pris le nom de philosophes , et que nous en avons les mœurs. Et quelle règle de vie peuvent-ils donner ? Ils méconnaissent la source de toute vertu. Ignorant Dieu , et s'écartant d'abord du principe de justice , ils tombent , par une conséquence inévitable , d'erreur en erreur. Il arrive de là que toute la fin de leurs études , c'est la vanité. S'il se rencontre dans leurs enseignemens quelques louables maximes , c'est le produit, c'est l'œuvre d'une vaine gloire : ainsi , chez eux , l'absence apparente de vice ne laisse pas d'être un vice réel. Ce sont là les hommes qui, suivant l'Apôtre, *ont du goût pour les choses de la nature*. Il est donc manifeste qu'ils ne voient ni la véritable justice , ni la véritable sagesse. Est-ce à l'école d'Aristippe que l'on connaîtra la vérité , lui qui ne diffère en rien des plus vils animaux , quand il place la béatitude dans les voluptés du corps ; lui qui se fait *un dieu de son ventre , une gloire des honteux plaisirs* ? Vous enseignera-t-il l'honnête et le juste, celui

est, et gloria in pudendis ejus (1)? Hic honestum justumque præcipiet, apud quem prodigus, impudicus, adulter philosophatur? Sed alius adversus philosophos dicendi locus reservetur; ego ad hæc veniam, propter quæ tecum loquor.

Omitte jam illas, quibus oblectaris, maxime generales eorum sententias, breviter ex omni disputationis genere collectas, atque ad studia te nostrorum et scripta converte; ibi tu optime pectus tuum multifaria instructione satiabis; ibi ad inculcandam fidem, non his quidem verbis, sed tamen ista dicentur tibi: Verbum Dei qui non credit, non intelligit. Ibi tu admonebere: Dominum, quia Dominum vocas, metue; quia patrem, dilige. Ibi tu veras hostias disces, audiendo: Acceptissima Deo sacrificia sunt justitia et misericordia. Ibi tibi istud insinuabitur: Si amas te, proximum dilige; quia nihil magis commodis tuis dabis, quam quod contuleris alienis. Ibi tibi præcipietur: Nullam esse causam tam dignam putes, qua tibi justa fiat mors hominis. Illic adversus illicita moneberis: Libidini resiste tanquam hosti acerbissimo, qui insultare victis etiam contumelia corporis gaudeat. Illic, ne concupiscas, istud edoceberis: Melius est nolle quæ non habeas, quam habere quæ velis. Illic, ne irascaris, hoc ingeretur: Qui pro-

(1) Philip. III. 19.

qui place au rang des philosophes un prodigue, un impudique et un adultère. Mais, remettons à un autre lieu ce que nous avons à dire contre ces philosophes, et revenons à ce qui fait le sujet de cette lettre.

Laissez donc ces maximes générales qui vous charment, que vous prenez plaisir à extraire des livres philosophiques, et livrez-vous à l'étude de nos écrivains. Vous y nourrirez votre esprit d'une instruction solide et variée; là, pour vous inculquer la foi, l'on vous dira, sinon dans les mêmes termes, au moins équivalement : Celui qui ne croit pas la parole du Seigneur n'a point d'intelligence. — Là on ajoutera : Craignez Dieu, puisque vous l'appellez votre Seigneur; aimez-le, puisque vous l'appellez votre père. — Là, vous apprendrez quelles sont les véritables victimes; on vous dira : Les sacrifices les plus agréables à Dieu, c'est la justice et la miséricorde. — Là, on vous donnera cet avis : Si vous vous aimez vous-même, aimez votre prochain; car jamais vous ne servirez mieux vos intérêts qu'en servant ceux des autres. — Là, on vous donnera ce précepte : Que nulle raison ne vous semble assez puissante pour justifier la mort d'un homme. — Là, on vous prémunira de la sorte contre les plaisirs illicites : Résistez à la volupté comme à un ennemi cruel qui se plaît à insulter ses victimes, quand il leur a fait déshonorer leur corps. — Là, pour vous détourner de l'ambition, l'on vous dira : Mieux vaut ne pas désirer les choses que l'on n'a pas, que d'avoir celles que l'on

vocatus irascitur, tunc solum non irascitur, cum non provocatur. Ibi etiam de inimicis audies : Amato non amantem, quia amantem vix ullus non amat. Illic sæpius id tibi iterabitur : Thesaurum is bene recondit, qui indigentibus dividit ; perdere enim jam non poterit, quod largiendo collocavit. Illic etiam feliciora suadeberis, cum dicetur : Fidelium conjugiorum fructus est continentia. Ibi tu discernenda cognosces, cum audies : Mala seculi hujus justis injustisque communia sunt. Ibi tibi istud audiendum offeretur : Major ægritudo est languere animam vitiis, quam corpus morbis. Ibi tibi ad commendandam pacem istud pronuntiabitur : Impatientibus similitudo morum causa discordiæ. Ibi ne sequaris malos, istud audies : Prudentem et sapiens informat et stultus ; ille quid imitandum sit docet, iste quid vitandum. Illic et ista proferentur : Multa prosunt nescientibus, ideo non minor est Dei in operto quam in aperto benignitas. Illic admoneberis : Gratias Deo non magis in prosperis agas quam in adversis ; et, cum prospera sint, te non meruisse fatearis. Illic tibi etiam remotiora patefient, cum ista prædicabuntur : Fatum non esse, interrogent gentes vel leges suas, quæ utique non puniunt nisi factorum voluntatem. Illic audies ad custodiendam puritatem et ista præcipi : Si vis esse verax, suspicax non eris ; non enim suspicamur, nisi quod nescimus. Ibi de sublimioribus

désire. — Là , pour vous préserver de la colère , on vous répètera : L'homme qui s'irrite quand on le provoque , ne cesse de s'irriter que lorsqu'on ne le provoque plus. — Là , vous entendrez dire , au sujet des ennemis : Aimez qui vous hait , car presque tous les hommes aiment qui les aime. — Là , on vous répètera plus d'une fois : Il cache bien son trésor , celui qui partage avec les pauvres ; car il ne saurait perdre ce qu'il a placé en de pareilles largesses. — Là , vous entendrez des avis qui mènent sûrement au bonheur , lorsqu'on vous dira : Le fruit des mariages fidèles , c'est la continence. — Là , vous apprendrez ce qu'il faut distinguer , lorsqu'on vous dira : Les maux du siècle sont communs aux justes et aux pervers. — Là , on vous offrira ces paroles à méditer : L'homme est plus malade des vices de son ame , que des souffrances de son corps. — Là , pour vous recommander la paix , on vous dira : Entre ceux qui sont impatiens , la ressemblance des mœurs est une cause de discorde. — Là , pour vous empêcher de suivre les pervers , on vous dira : L'homme prudent tire un égal avantage de l'exemple des bons et de la conduite des méchants , en apprenant des uns ce qu'il doit faire , et des autres ce qu'il faut éviter. — Là encore , vous entendrez dire : Il nous arrive beaucoup de choses utiles , sans que nous le sachions ; de sorte que la bonté de Dieu n'est pas moins grande quand elle se cache , que quand elle se montre. — Là , on vous donnera cet avertissement : Il ne faut pas moins remercier Dieu dans l'adversité que dans la prospérité , et reconnaître , quand les choses vont

quoque istud audies : Deo mente defixus , a passionibus cum titillatur , a cœlo in terram devolvitur. Ibi tibi et hæc memorabuntur : Cum hic mali interdum bona capiant , boni malis afflicentur , qui futurum Dei iudicium non credunt , iniquum , quod absit , Deum iudicant. Illic tibi suggeretur. Etiam in secretis tuis , quod velis homines nescire , ne feceris ; quod Deum , ne cogitaveris. Ibi tibi contra omnem fraudem dicitur : Infelicius est decipere quam decipi. Illic et adversus jactantiam consummantia tibi hæc præcipientur ; Vanitatem tanto magis fuge , quanto melior efficieris ; cætera enim vitia crescunt vitiis , vanitas virtutibus. Et ista quidem pauca de studiis carptim ac breviter prælibata sunt.

Quod si ad fontes ipsos sacri Eloquii scrutator accesseris , ibi tu non exteriora magis quam interiora mirabere. Ita Scriptura , dum intrinsecus

à notre gré, que nous n'avons pas mérité cette faveur. — Là, on vous dévoilera des secrets plus profonds, quand on vous criera : Il n'y a pas de destin ; interrogez les nations, les lois qui ne punissent absolument que la volonté. — Là, pour apprendre à garder la pureté, vous entendrez ce précepte : Si vous voulez être véridique, ne soyez pas soupçonneux ; car le soupçon ne porte que sur une chose que l'on ne sait pas. — Là, vous entendrez ces doctrines relevées : L'homme qui a l'esprit attaché à Dieu, est comme précipité du ciel sur la terre, dès que ses passions le surprennent. — Là encore, on vous rappellera ceci : Quand il arrive que les méchants sont heureux, que les bons sont affligés, celui qui ne croit pas au futur jugement de Dieu, accuse le Seigneur d'injustice. — Là, on vous suggérera cet avis : Ne faites pas, même dans le secret, ce que vous ne voudriez pas que les hommes connussent ; ce que vous ne voudriez pas dévoiler à Dieu, gardez-vous même de le penser. — Là, on vous dira contre toute espèce de fraude : Il est plus malheureux de tromper, que d'être trompé. — Là, on vous donnera contre l'orgueil ce précepte de perfection : Fuyez d'autant plus la vanité, que vous devenez meilleur ; car les vices s'entretiennent par des vices, la vanité se nourrit de vertus. Voilà le peu que j'ai cru devoir vous dire, en passant, sur les études qui sont faites pour vous occuper.

Que si vous remontez, scrutateur attentif, jusqu'aux sources de la Parole sainte, vous n'admirez pas moins les choses intérieures que les choses ex-

radiat, velut pretiosissima quæque gemma in profundum fulgorem considerantium demittit oculos. Hoc tu caligantem mentis aciem nequamquam refugus insuesce; hoc interno ac salubri cibo disce animæ famem pascere.

Per opus miserantis Domini id fore non diffidimus, ut nostrorum appetens et dissimulator tuorum, inania fastidias et solida concupiscas. Imprudentissimum est, cum pro nobis fere tam multa Deus fecerit, nihil nosmetipsos fecisse pro nobis, cumque ille in operibus suis ad commoda humana respexerit, hominem nolle sibi consulere. Consulimus vero, si nos in Dei cultum affectumque reddimus. Vera quippe beatitudo est, seculi beatitudinem spernere, neglectisque terrenis in divina flagrare. Proinde jam nunc omnia dicta factaque tua ad Deum vel propter Deum dirige. Obtine, ut tibi comes semper sit illa, et tibi custos erit. Tam fida est innocentia. Magna est, virtutem sequi, nosque ei aliquid pro virili portione conferre. Nec pavendum est, ne se ab his, quæ usu inoleverunt, animus per meliorem vitam non valeat absolvere. Idem ille, cui sanandos nos tuendosque offerimus, vires præstat affectui.

térieures. L'Écriture, toute pleine d'éclat, révèle, comme une pierre précieuse, des feux vifs et brillans aux regards des spectateurs. Ne craignez pas d'accoutumer vos yeux à cette lumière éblouissante ; apprenez à rassasier la faim de votre ame par cette nourriture intérieure et salutaire.

J'ai la douce confiance que la divine miséricorde vous fera mépriser la philosophie profane, pour vous attacher à la suprême sagesse, et vous inspirera le dégoût des choses vaines, l'amour des choses solides. Nous serions bien mal avisés de ne rien faire pour nous-mêmes, quand Dieu a tant fait pour nous ; il serait bien imprudent l'homme qui refuserait de consulter ses intérêts, lorsque Dieu, dans ses œuvres, ne s'est proposé que les avantages de l'homme. Or, nous consulterons nos intérêts, si nous aimons Dieu, si nous l'honorons. Ce qui fait la véritable béatitude, c'est de mépriser la béatitude du siècle, de négliger les choses de la terre pour embrasser avec ardeur les choses célestes. Ainsi, commencez dès maintenant à diriger toutes vos paroles et vos actions vers le Seigneur ; agissez toujours en vue de Dieu. Que l'innocence devienne votre compagne habituelle ; elle sera votre gardienne : et quel n'est pas son dévouement ! Il est grand de s'attacher à la vertu, et de contribuer de tous nos efforts à l'accroître en nous. Et il ne faut pas craindre de ne pouvoir, par une vie meilleure, se détacher des habitudes une fois contractées. Celui-là même que nous prenons pour médecin, pour protecteur, donne des forces à l'amour.

Unde autem , ut vel æstimatione comprehendere valeat quisquam futurorum remunerationem bonorum? Ecce hic divina , ut cernimus , magnificentia cunctis promiscuum usum carissimæ lucis indulgit. Datur pio et impio communem spectare solem ; omnibus creatura famulatum suum benignis servat officiis , bonorum malorumque totius mundi indiscreta possessio est. Cum hic igitur tam præclara Deus justis pariter et injustis tribuat , qualia sunt putanda quæ justis reservat? Consideremus , qui tanta dedit , quanta restituet? qui tam magnus est in donis , quam magnus erit in præmiis? Si tam inæstimabilis est munerantis benignitas , quæ illa remunerantis? Ineffabilia sunt quæ præparavit Deus his qui diligunt eum recte , plane atque manifeste ; quia vere immensum est , quam magna rependet bonis , qui tam magna largitur ingratis.

Circumfer oculos , et de pelago negotiorum tuorum velut in quemdam professionis nostræ portum prospice , proramque converte. Unus hic portus est , in quem nos ab omni fluctuantis sæculi jactatione referamur ; quem inter irruentes mundi turbines fessi petamus. Huc cunctis confugiendum est , qui frementis sæculi tempestate vexantur : hic statio fidissima , et quies certa ; hic late recessus exclusis fluctibus silet ; hic blanda tranquillitas serenum renidet. Huc cum

Mais, le moyen de comprendre, seulement par la pensée, la grandeur des récompenses futures? Ici-bas, comme nous le voyons, la libéralité de Dieu départit à tous les hommes indistinctement l'usage si doux de la lumière. Il est donné au juste et au pervers de contempler le même soleil; la nature officieuse ne refuse ses bienfaits à personne, la possession de l'univers est abandonnée aux méchans comme aux bons. Si Dieu se montre si libéral envers ses amis et ses ennemis tout à la fois, que ne fera-t-il pas pour les justes? Celui qui donne si largement, que ne rendra-t-il pas? Celui qui est si magnifique dans ses faveurs, combien ne le sera-t-il pas dans ses récompenses? Celui qui est si généreux dans ses présens, que ne sera-t-il pas dans ses rémunérations? Elles sont ineffables, les choses que Dieu a préparées à ceux qui l'aiment d'un amour sincère, d'un amour dévoué; et que ne fera-t-il point pour ceux qui lui auront été fidèles, puisqu'il traite si favorablement ceux qui le méconnaissent?

Promenez vos regards autour de vous, et du milieu de cet océan d'affaires, dirigez-les vers le christianisme comme vers un port, et rattachez-y votre nef. C'est la seule rive où il faille aborder, après les tempêtes d'un siècle orageux; c'est l'unique asile qui puisse vous délasser, après les agitations du monde. C'est ici qu'il faut se réfugier, quand on est battu par les vagues du siècle; c'est ici que l'on trouve un abri tranquille, un repos assuré; le bruit des flots ne trouble plus cette retraite; un heureux calme répand ici la sérénité. Une fois que vous y serez fixé,

fueris delatus, tuto navis tua post inanes labores, hic ad Crucis anchoram fundata retinebitur.

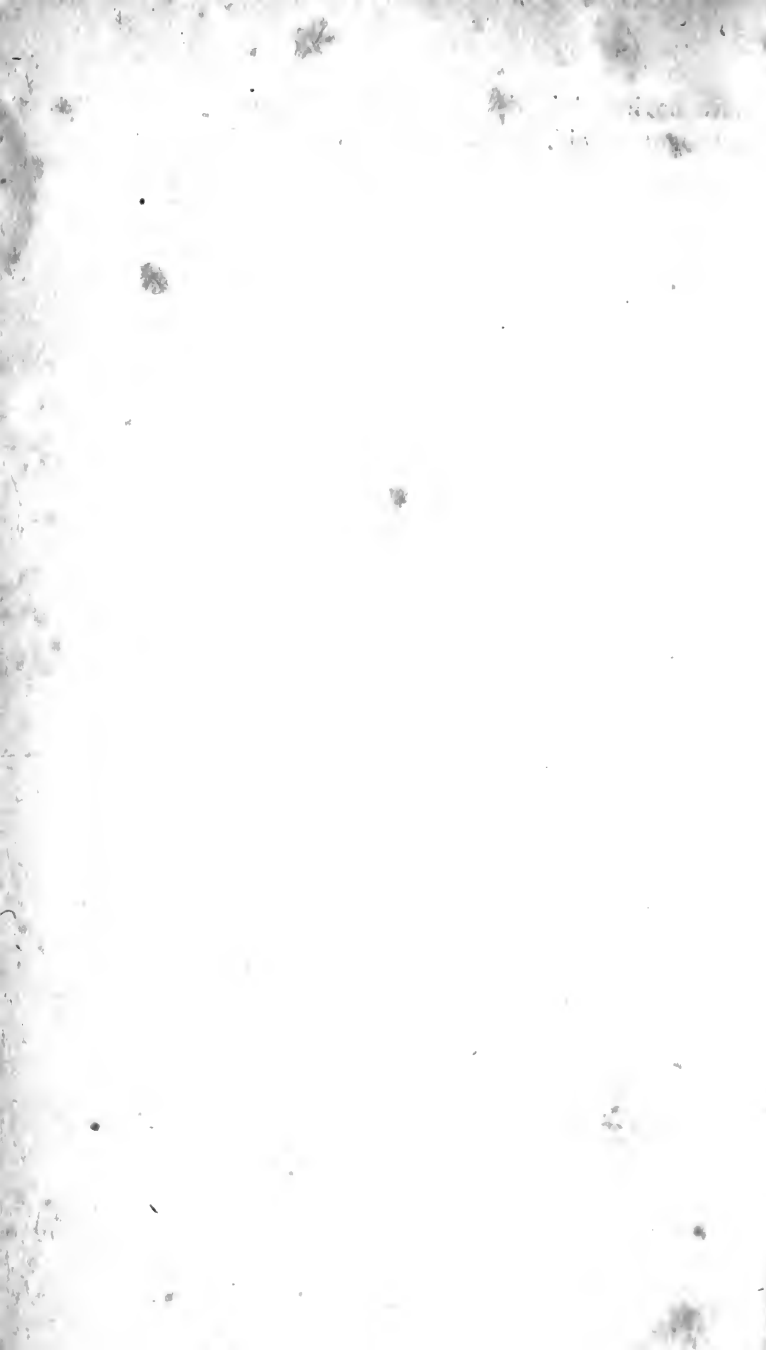
Sed jam prolixior scriptorum pagina modum poscit. Vim coelestium præceptorum arcte breviterque collectam in summam accipe ad Dei honorem. Hæc sunt mandata omnia : ignosce, meque agnosce.



votre navire , loin des redoutables écueils , restera fortement attaché à l'ancre de la Croix.

Mais ces pages , déjà trop longues , demandent que je m'arrête. Recevez , pour en rendre gloire à Dieu , ces divins préceptes que je vous ai rappelés sommairement. Voilà tout ce que j'avais à vous dire : excusez-moi , souvenez-vous de moi.





NOTES.

Page 558. — Ligne 3.

ADMODUM GLORIARI LICET. — Eucher emploie ce mot dans le sens de *propemodum*, presque; il dit un peu plus loin : *Loquar tecum multo studio tui, mei admodum parum providus.* « Oratio, dit Erasme, constat ex contrariis, tui, mei, multum, parum. Videtur rursus abuti *admodum*, pro pene. Adeo tui studio ducor, ut pene *parum* sim providus mei ipsius. »



Page 558. — Ligne 11.

ANIMO TUO CAUSAM ANIMÆ TUÆ. — « Festiva adnominatio in animo et anima : animo cupimus ac diligimus ; anima theologis est pars qua salvi sumus, hoc est, qua vere vivimus. » Erasme.



Page 376. — Ligne 25.

ADEO QUÆDAM SOCIETAS EST PENE ETIAM NOMINIS DUABUS
 HIS REBUS, VITIIS ET DIVITIIS. — Il est impossible de faire
 passer en notre langue les deux consonnances que présente
 cette phrase, *vitiis*, *di-vitiis*; Eucher serait ici énigmati-
 que pour qui n'entendrait pas le latin.



Page 378. — Ligne 1.

DIVITIÆ PIGNORA INJURIÆ. — « De iniquo mammona.
 « Vera est philosophi quædam sententia : *Omnis dives aut*
 « *iniquus, aut iniqui hæres est.* » Hieron. *in Psalm.*
 LXXXIII. Il répète la même chose dans sa lettre à Hedibia,
quest. I.



Page 380. — Ligne 24.

ARDORIBUS. — Plusieurs éditions portent *arboribus* ;
 c'est sans doute une faute. Eucher veut parler des pierres
 précieuses, dont le mérite est dans l'éclat qu'elles jettent,
ardor. Silius Italicus a dit au livre XV.^e de ses Guerres
 Punique :

« *Ardebat gemma Garamantide cœrula vestis,*
 « *Ut cum sparsa micant stellarum lumina cœlo,*
 « *Et gemmis galeam, clypeumque accenderat auro.* »

Et Claudien, lib. II. contra Ruffinum :

« Ardentes ambirent tempora gemmæ. »



Page 382. — Ligne 5.

OMNIA ILLA QUÆ HIC ERANT MAGNA, MODO JAM NULLA
 SUNT. — « Sed delectant te forsàn illustres tituli, atque
 « honorum splendor capit. Quidni? Scilicet pulchrum, late,
 « ut ille ait, *conspicuum tollere verticem, gaudes quod*
 « *spectant oculi te mille loquentem.* Juvat ambiri obse-
 « quis, stipari clientela, herum salutari denique. Verum dic,
 « age, quid tibi isti videntur honores, quos tibi mortali mor-
 « tales partim assentandi studio, partim metu, partim com:
 « modi spe exhibent? Nempe, tam falsi sunt quam caduci.
 « An non falsi, qui æque perditissimo cuique, ut optimo,
 « obveniunt? Eos demum veros honores judica, qui a vir-
 « tutis decore profecti sunt. Tu fac virtutem amplectare,
 « jam te vel invitum prosequantur. Ut enim umbram post se
 « corpora ducunt, quæ nec fugientem deserat, nec a cap-
 « tante prendi se sinat, ita recta gesta ultro dignitatem ad-
 « ferunt, quam nec meritis effugias, nec immeritus asse-
 « quare. An vero quidquam magis fluxum, magis que ca-
 « ducum? Mihi quidem cum omnes mundanæ res fluxæ ac
 « breves videntur, quid enim hic diuturnum dicas, tum iis
 « nihil videtur incertius fugaciusque, quæ plurimum habent
 « splendoris atque fastigii. Et cum nihil comparetur moles-
 « tius, diu enim adversus præruptum montem volvendum
 « saxum cum Sisyphe, audendum est aliquid, exsilio, car-
 « cere, aut etiam cruce dignum, ut tandem fias aliquid:
 « cum igitur nihil comparetur molestius, nihil tamen amit-

« titur facilius. Cur ita, inquis? Nempe, summam digni-
 « tatem summa consequatur invidia necesse est, etc.....
 « Sed quorsum ista tam verbose? Scilicet, ut plane in-
 « telligas quam plena anxietatis, quam denique caduca
 « sint, si qua mundus iste præ se fert sublimia. Atque id
 « quidem te incolumi, quid tibi incumbit rerum amaris-
 « sima mors, cum subito omnis illa rerum illustrium
 « imago evanuerit, insomniorum more, quæ una cum so-
 « pore avolant? Ubi prisca tyranni? ubi magnus ille
 « Alexander, cujus olim ambitioni angustus erat orbis? Ubi
 « Xerxes ille, cujus classibu sconstrata redundarunt æquora?
 « Ubi toties victor Hannibal, qui, dum vixit, scopulos et
 « montes rupit aceto? Ubi Paulus Æmilius? ubi Julius,
 « ubi Pompeius, ubi cæteri, aut ex Græcis, aut ex Roma-
 « nis, aut ex barbaris clarissimi principes, quos singulos
 « recensere et molestum esset, et prope otiosum? Quid de
 « tanto rerum splendore atque majestate superest, præter
 « inanem quamdam hominum fabulam, quam et ipsam lit-
 « teratorum officio debent, qui, nisi illorum vocabula
 « suis scriptis posteritati commendassent, tanta essent obli-
 « vione sepulti, ut ne tenuis quidem ipsorum memoria us-
 « quam resideret? Sed hoc quidquid est, ad nos fortassis
 « aliquantum, ad illos nihil attinet; neque enim illi nunc
 « eadem quæ olim mirantur. Profecto, si nunc ab inferis
 « emergeret ille regum, quorum meminimus, maximus
 « Alexander, adspiceretque orbem tanta ambitione flagran-
 « tem, credo, irrideret inania studia vulgi, idque hac aut
 « certe simili oratione, rerum jam experimento doctior,
 « fateretur: Quo rapitur cæcus error mortalium? Res so-
 « lidas, veras, profuturas, nemo miratur; noxias, inanes,
 « incertas, omnes tanto labore petunt! Quid tam improbe,
 « tam pertinaciter in sublime tolli conantur? Vel meo dis-
 « cant exemplo omnes mortalium dignitates caducas esse,
 « nebulisque simillimas, quæ eadem sæpe hora et latissimæ

« solent esse, et nullæ. Ego, ego ille imperatorum olim
 « facile opulentissimus, qui invictus rerum omnium verti-
 « cem tenui, qui reges innumeros barbarosque populos
 « perdomui, qui, orbe fere subacto, æquora quoque rima-
 « tus æthera demum tentavi. Felix plane siquidem mortem
 « terrere potuissem! at ea cuncta vincentem vicit, et quidem
 « levi febricula. Neque tam subito aut spuma inflata dila-
 « bitur, aut fumus perit in auras, quam omnis ille rerum
 « strepitus evanuit. Heu! quantum, quam repente mutatus
 « sum ab illo Alexandro, cujus olim edicta totus perhorruit
 « orbis; nunc is, ut vel ab infimo quoque contemni lædique
 « impune possim! Quondam cupiditate mea minor erat
 « immensa mundi vastitas; nunc urnula perangusta, atque
 « adeo septem pedum, coerceor. Mors enim sola fatetur
 « quantula sint hominum corpuscula. Olim odorato ami-
 « culo, radiante diademate, purpuraque ardente conspi-
 « cius, nunc vel visu fœdissimus nuda ossa cinisque aridus
 « jaceo. Et quo mihi insignia stemmata, quo auro picta
 « monumenta? quorsum operosa pyramidum fabrica ne-
 « que videnti, neque sentienti? Atque utinam cum cor-
 « pore suo et animus una intreat, neque mortem istam
 « multo acerbior mors sequeretur! Sed, heu! ille maximo
 « suo superstes malo, totius actæ vitæ penas dare cogitur.

« O ter felices, qui id vivi persuadere sibi, quod nos
 « experti, sed sero, intelligere cœpimus! Sapiunt, sapiunt,
 « qui sua sorte contenti, ipsi se vincere certant, sibi magis
 « imperare quam aliis, potius illud cœleste atque perpetuum,
 « quam hoc terrenum caducumque ambire imperium. Mag-
 « nus rex est quisquis se bene rexerit.

« Quid potest esse hac oratione verius, et quem tam vera,
 « tam miserabilis oratio ab ambitione non deterreat? »
 Erasmi *De contemptu Mundi*, V.



AGITUR HUMANUM GENUS RAPIDA IN OCCASUM MORTALITATE.
 — « Qu'est-ce que cent ans ? Qu'est-ce que mille ans , puis-
 « qu'un seul moment les efface ? Multipliez vos jours, comme
 « les cerfs et les corbeaux que la Fable ou l'Histoire de la
 « Nature font vivre durant tant de siècles ; durez autant que
 « ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont re-
 « posés , et qui donneront encore de l'ombre à notre pos-
 « térité ; entassez dans cet espace , qui paraît immense ,
 « honneurs , richesses , plaisirs ; que vous profitera cet
 « amas , puisque le dernier souffle de la mort , tout faible ,
 « tout languissant , abattra tout à coup cette vaine pompe ,
 « avec la même facilité qu'un château de cartes , vain amu-
 « sement des enfans ?.....

« Cette recrue continuelle du genre humain , je veux
 « dire les enfans qui naissent , à mesure qu'ils croissent et
 « qu'ils s'avancent , semblent nous pousser de l'épaule , et
 « nous dire : Retirez-vous , c'est maintenant notre tour.
 « Ainsi , comme nous en voyons passer d'autres devant
 « nous , d'autres nous verront passer , qui doivent à leurs
 « successeurs le même spectacle. » Bossuet , *Sermon sur*
la Mort , I.^{re} partie.

— « Hélas ! que sont les hommes sur la terre ? Une fa-
 « tale révolution , une rapidité que rien n'arrête , entraîne
 « tout dans les abîmes de l'éternité. Les siècles , les géné-
 « rations , les empires , tout va se perdre dans ce gouffre ;
 « tout y entre , et rien n'en sort. Nos ancêtres nous en ont
 « tracé le chemin , et nous allons le frayer dans un moment
 « à ceux qui viennent après nous. Ainsi , les âges se renou-
 « vellent ; ainsi , la figure du monde change sans cesse ; ainsi ,

« les morts et les vivans se succèdent et se remplacent con-
 « tinuellement. Rien ne demeure , tout s'use , tout s'éteint.
 « Dieu seul est toujours le même , et ses années ne finissent
 « point. Le torrent des siècles coule devant ses yeux ; et il
 « voit de faibles mortels , dans le temps même qu'ils sont
 « entraînés par le cours fatal , l'insulter en passant , profiter
 « de ce seul moment pour déshonorer son nom , et tomber
 « au sortir de là entre les mains éternelles de sa justice. »
 Massillon , *Disc. pour la bénédiction des Drapeaux du*
régiment de Catinat.

— « Hélas ! sur le grand fleuve de la vie , parmi tant de
 « barques qui le descendent rapidement pour ne le remonter
 « jamais , c'est encore un bonheur que d'avoir trouvé dans son
 « batelet quelques bonnes ames qui mêlent leurs provisions
 « avec les vôtres , et mettent leurs cœurs en commun avec
 « vous. On entend le bruit de la vague qui nous dit que
 « nous passons , et l'on jette un regard sur la scène variée
 « du rivage qui s'enfuit. Ce mot de vos paysans , *la mort*
 « *y a passé* , ce mot m'a fait frémir. Mais , en y songeant ,
 « le monde entier n'est-il pas comme le village ? En vérité ,
 « il ne faut qu'une cabane dans un séjour d'apparition , où
 « nous ne sommes que des ombres occupées à en voir passer
 « d'autres , et où les mots d'établissement , de projets , de
 « gloire , de grandeurs , ne peuvent exciter que la pitié. »
 Ducis. Voy. les *Etudes morales et littéraires sur la per-*
sonne de Ducis , par O. Leroy.



Page 588. — Ligne 7.

CLEMENS.... EX STIRPE CÆSARUM. — « Saint Clement a
 28.

« passé parmi les anciens pour parent des Césars , parce
 « qu'ils l'ont confondu , ce semble , avec le consul T. Fla-
 « vius Clemens , neveu de l'empereur Vespasien , mis à mort
 « pour la Religion chrétienne , par l'ordre de Domitien , son
 « cousin. » Baillet , *Vies des Saints* , au XXIII novembre ,
 et il cite cet endroit de saint Eucher.



Page 388. — Ligne 11.

APOSTOLORUM SUCCESSOR. — Non pas immédiatement ,
 mais le quatrième après lui.



Page 388. — Ligne 13.

GREGORIUS E PONTO. — Saint Grégoire , surnommé
Thaumaturge ou Faiseur de miracles , et évêque de Néocésarée , dans la province de Pont ; il vivait au III.^e siècle ,
 et mourut , suivant l'opinion la plus probable , en 270 ou
 271 , le 17 novembre , jour où le Martyrologe romain en
 fait mention. Les miracles qui lui valurent le titre de *Thau-
 maturge* sont rapportés par saint Grégoire de Nysse , qui
 a écrit sa vie , par Eusèbe et par Jérôme. Basile en parle
 aussi comme les ayant entendu raconter bien souvent à Ma-
 rine , son aïeule , qui avait connu Grégoire de Néocésarée.



Page 388. — Ligne 20

ALIUS ITEM.... GREGORIUS. — Grégoire de Nazianze, ou Grégoire de Nysse; le premier était ami de saint Basile, et le second son frère.



Page 389. — Ligne 3.

PAULINUS QUOQUE NOLANUS. — Saint Paulin, évêque de Nola, qui renonça aux espérances que lui donnaient dans le monde la naissance la plus illustre et des richesses immenses, pour embrasser la pauvreté évangélique. Il naquit en 353, à Bordeaux, et mourut le 22 juin 431.



Page 389. — Ligne 9.

HILARIUS. — Saint Hilaire d'Arles. Erasme pense qu'on doit lire *Evagre*, parce que plus bas se trouve encore le nom d'Hilaire; il ne fait pas attention que cet homonyme est Hilaire de Poitiers, tandis que le premier est Hilaire, d'abord moine de Lerins, puis ensuite évêque d'Arles. Julien Pommère en parle ainsi : « Quid Hilarius? Nonne et ipse omnia
 « bona sua aut parentibus reliquit, aut vendita pauperibus
 « erogavit? Is, cum merito perfectionis suæ fieret episcopus
 « Arelatensis, quod illa tunc habebat Ecclesia, non
 « solum possedit, sed etiam, acceptis fidelium numerosis
 « hæreditatibus, ampliavit. » *De Vita contemplativa*,
 II. 9.



Page 390. — Ligne 9.

PETRONIUS. — Saint Pétrone, évêque de Bologne (1); il était fils de Pétrone, préfet du Prétoire, qui se rendit aussi célèbre par sa piété que par son éloquence. Etant allé à Rome, où il arriva en 430, le pape Célestin le destina pour successeur à saint Félix. En acceptant l'épiscopat, Pétrone ne changea rien à ses habitudes pieuses. Il mourut en 450; l'Église honore sa mémoire le 4 novembre. — Voy. Godescard et les divers agiographes.



Page 390. — Ligne 13.

FIRMIANUM. — Lactance (*Lucius-Caelius Firmianus*).



Page 390. — Ligne 13.

MINUTIUM. — Minutius Félix.

(1) Et non pas de Boulogne, comme le dit pour deux fois M. Guillon.



Page 390 — Ligne 11.

JOANNRM. — Saint Jean, surnommé Chrysostôme, Bouche-d'Or.



Page 404. — Ligne 5.

UT TUA APUD TE PROFERAM. — Ce passage a fait penser à Erasme, que Valérien, auquel cette lettre est adressée, avait composé des Annales de l'Histoire romaine. Cela ne prouve rien. « Hoc enim, reprend Ros-Weyde, Euchorius « Valeriano dicere potuit, etsi nihil scrips erit, quod vide- « ret eum secularibus litteris deditum, quasi dicat : Ut « nihil ex sacris litteris, sed ex historia profana Romano- « rum, in qua maxime versaris, proferam. »



Page 406. — Ligne 25.

IN SENIUM NUTANTI ONERI SUCCUMBAT. — Euchier parle ici des calamités nombreuses qui vinrent fondre sur l'empire durant les V.^e et VI.^e siècles, et dont saint Jérôme, Salvien, Grégoire-le-Grand, Augustin, nous ont transmis de si touchantes descriptions. Elles avaient répandu généralement l'opinion que le monde touchait à sa fin.



Page 414. — Ligne 1.

QUIN TU , REPUDIATIS ILLIS PHILOSOPHORUM PRÆCEPTIS.
 — C'est, comme l'on voit, de l'ignorance de la première vérité, qui est la source de toutes les autres, que saint Euchèr fait ressortir la vanité et l'inutilité de la morale des philosophes païens. Saint Paulin conclut la même chose du même principe, dans ces beaux vers d'une de ses Lettres à Ausone, la II.^e

Vacare vanis otio aut negotio
 Et fabulosis litteris
 Vetat (Deus), suis ut pareamus legibus,
 Lucemque cernamus suam;
 Quam vis sophorum callida, arsque rhetorum, et
 Figmenta vaturn nubilant,
 Qui corda falsis atque vanis imbuunt,
 Tantumque linguas instruunt,
 Nihil afferentes, ut salutem conferant,
 Quod veritatem detegat.
 Quid enim tenere vel bonum aut verum queant,
 Qui non tenent summæ caput,
 Verique boni fomitem et fontem Deum,
 Quem nemo, nisi in Christo, videt?

C'est aussi à cause de cette ignorance que saint Grégoire de Nazianze refuse aux philosophes païens la qualité de Sages qu'ils se donnaient. Il faut lire son XVIII.^e poème en vers iambiques. Voy. le *Jugement des SS. Pères sur la Morale de la Philosophie païenne*, pag. 27. L'auteur, le P. Baltus, rapporte le passage de saint Euchèr, qui donne

lieu à notre note. Voy. aussi la *Défense des SS. Pères*, accusés de platonisme, par le Père Baltus, pag. 349.

— « J'ai frappé à la porte de toutes les écoles humaines ;
 « je me suis abandonné à tout vent de doctrine, et je n'ai
 « trouvé que ténèbres et incertitudes, vanités et contradic-
 « tions. Grâce au Ciel, je n'ai jamais pu pactiser avec les
 « doctrines dégradantes du matérialisme, ni me rouler
 « systématiquement dans la fange. Mais j'ai été idolâtre de
 « la beauté, esclave de l'imagination, et, au milieu des
 « prestiges des arts et de l'enchantement des images, mon
 « ame est restée vide et affamée.

« Alors j'ai raisonné avec Aristote, j'ai voulu refaire
 « mon entendement avec Bacon, j'ai douté méthodi-
 « quement avec Descartes ; j'ai essayé de déterminer
 « avec Kant ce qu'il m'était possible et permis de con-
 « naître ; et le résultat de mes raisonnemens, de mon
 « renouvellement, de mon doute méthodique et de ma cri-
 « tique, a été que je ne savais rien, et que peut-être je
 « ne pouvais rien savoir. Je me suis réfugié avec Zénon
 « dans mon for intérieur, dans ma conscience morale,
 « cherchant le bonheur dans l'indépendance de ma vo-
 « lonté : je me suis fait stoïcien ; mais ici encore je me
 « suis trouvé sans principe, sans direction, sans but, et
 « de plus sans nourriture et sans bonheur, ne sachant que
 « faire de ma liberté, et n'osant l'exercer de peur de la
 « perdre. Je me suis tourné vers Platon : ses spéculations
 « sublimes ont élevé mon esprit comme sur des ailes ; j'es-
 « pérais arriver par les *idées* à la contemplation de la vé-
 « rité pure, de la beauté éternelle. J'étais enflé de science
 « et d'idées ! J'ai appris à discourir magnifiquement sur le
 « bien ; mais je ne savais pas le pratiquer. Je pressentais
 « beaucoup, je croyais peu et je ne goûtais rien ; je n'é-

« tais ni meilleur ni plus heureux pour être savant ; et , au
 « milieu de mes rêves de vertu et de perfection , je sentais
 « toujours dans mon sein l'hydre vivante de l'égoïsme qui
 « se riait de mes théories et de mes efforts. Dégoûté des
 « doctrines humaines , doutant de tout , croyant à peine à
 « ma propre raison , ne sachant que faire de moi et des
 « autres au milieu du monde , je périssais consumé par la
 « soif du vrai , dévoré par la faim de la justice et du bien ,
 « et ne les trouvant nulle part !

« Un livre m'a sauvé ; mais ce n'était point un livre sorti
 « de la main des hommes ! Je l'avais long-temps dédaigné ,
 « et je ne le croyais bon que pour les crédules et les igno-
 « rans. J'y ai trouvé la science la plus profonde de l'homme
 « et de la nature , la morale la plus simple et la plus su-
 « blime à la fois. J'ai lu l'Évangile de Jésus-Christ avec le
 « désir d'y trouver la vérité ; et j'ai été saisi d'une vive ad-
 « miration , pénétré d'une douce lumière qui n'a pas seu-
 « lement éclairé mon esprit , mais qui a porté sa chaleur
 « et sa vie au fond de mon ame. Elle m'a comme ressus-
 « cité. Les écailles sont tombées de mes yeux ! J'ai vu
 « l'homme tel qu'il est et tel qu'il doit être ; j'ai compris
 « son passé , son présent , son avenir ; et j'ai tressailli de
 « joie en retrouvant ce que la Religion m'avait enseigné dès
 « l'enfance , en sentant renaître dans mon cœur la foi ,
 « l'espérance et la charité. » Batain , *la Morale de l'E-*
vangile comparée à la Morale des Philosophes , pag. 73.



POST - FACE.

AVANT de faire nos adieux à ce Volume , et de lui dire comme le poète : *Liber , ibis in urbem* , qu'il nous soit permis de présenter quelques explications au Lecteur, et sur ce travail, et sur un premier Ouvrage.

Des personnes qui occupent un haut rang dans la hiérarchie ecclésiastique, des littérateurs que nous estimons, des amis enfin, et des journaux, ont trouvé inconvenante la manière dont nous avons jugé les traductions de Salvien, antérieures à la nôtre. Il faut ici distinguer deux choses, le *fait* et le *droit* : quant au *fait*, nous convenons sans peine que notre jugement était un peu léger, un peu âpre; mais quant au *droit*, il n'en est pas de même, et toujours nous nous croirons fondés à soutenir que les versions de Bonnet, de Maupertuy, sont pâles et infidèles, ridicules plus d'une fois. Si l'on veut se donner la peine de les étudier, c'est une chose dont on

se convaincra facilement. Jusque là , il ne faudrait pas que l'on fût trop sévère à notre égard : aussi bien , pourquoi nous disputer le droit de dire ce qui nous paraît la vérité ? Il nous semble que nous avons assez de justice au fond de l'ame , pour louer un livre quand il mérite d'être loué ; le Volume que nous publions en est une preuve. Ruzé , traducteur estimable de Vincent de Lerins , nous a paru digne d'attention , et nous avons eu soin de rendre hommage à sa mémoire.

Nous avons mal jugé M. l'abbé Guillon ? — Il serait juste que l'on tint bon compte de notre désappointement , alors que nous avons abordé sa *Bibliothèque des Pères*. Cet Ouvrage , malgré quelques critiques , avait été loué par les journaux ; tout récemment encore , nous avons vu quelque part l'éloge de la *docte et élégante* traduction de l'auteur de la *Bibliothèque*. Or , dans le volume où se trouve Salvien , nous avons rencontré , après une très-courte notice sur ce Père , au lieu d'une traduction *docte et élégante* , les pages si flasques de Bonnet : ainsi en a-t-il été de Vincent de Lerins ; ainsi encore d'Eucher. Pour la gloire littéraire de M. Guillon , nous ne voudrions pas faire subir la même épreuve à ses vingt-six volumes in-8.°

Après ces explications qui nous semblaient nécessaires , nous devons des remerciemens à ceux qui ont applaudi à notre projet énoncé dans la

Préface des *OEuvres de Salvien*. Un poète, un critique habile dont le suffrage nous est bien précieux, M. Sainte-Beuve, nous a consacré dans la *Revue des deux Mondes* une belle page anonyme; qu'il daigne trouver ici l'expression de notre gratitude.

Nous remercions encore MM. les Rédacteurs de la *Revue Européenne*, qui ont parlé de notre traduction et de notre dessein avec des éloges que nous serions jaloux de pouvoir mériter. Ces Messieurs ne voudraient pas trouver des notes latines à la fin d'un livre traduit en français: nous n'avons qu'une chose à répondre à cette observation qui est en partie fondée. Certains passages servent de rapprochement; traduisez-les en français, les rapports d'auteur à auteur, de pensées à pensées, disparaissent tout-à-fait. Ce travail était achevé, lorsque nous avons eu connaissance du bienveillant article de la *Revue Européenne*. Nous serons dociles, du reste, à tous les avis qui nous seront adressés pour la publication des *OEuvres de Sidonius Apollinaris*, qui ne saurait se faire attendre long-temps.







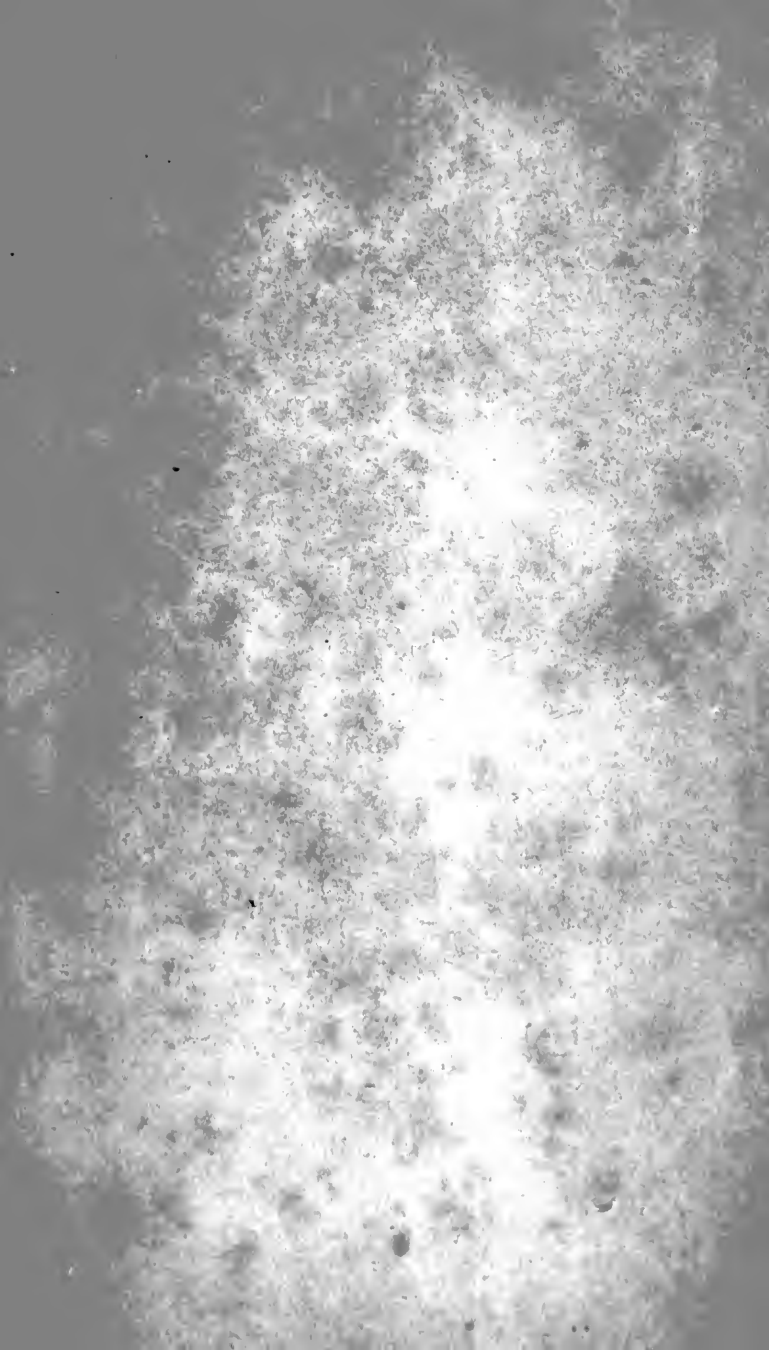
TABLE DES MATIÈRES.



VINCENT DE LÉRINS.	Page 1
PRÉFACE.	Ibid.
COMMONITOIRE.	42
NOTES.	193
EUCHER DE LYON.	257
ÉLOGE DE LA SOLITUDE.	300
NOTES.	347
DU MÉPRIS DU MONDE.	358
NOTES.	429
POST-FACE.	443

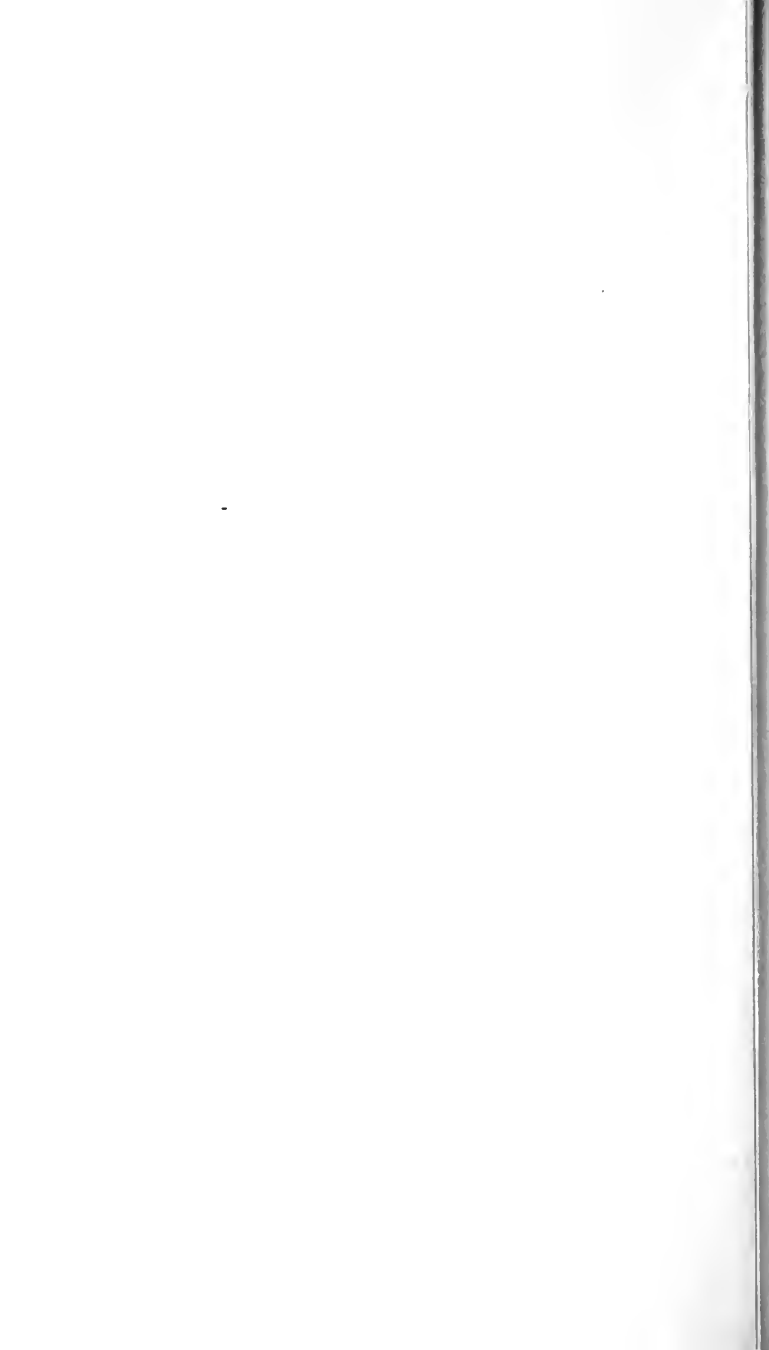






898107





es, traduction
ollombet tr) # 2507

Vincent of Lerins - Oeuvres,
traduction nouvelle (Gregoire &
Collombet tr.)

ROYAL INSTITUTE
OF ANTHROPOLOGICAL STUDIES
100 QUEEN'S PARK
TORONTO 5, CANADA

2507 .

